Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17989 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 26 NOVEMBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

MYCHELE DANIAU/AFP

Routiers et secteur public, première épreuve sociale

Barrages filtrants des chauffeurs CGT et CFDT à la veille de la journée d'action sur les retraites

A L'APPEL des syndicats CFDT et CGT des routiers, une trentaine de barrages, filtrants pour la plupart, ont été installé dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 novembre. Très mobiles, ces barrages restaient difficiles à recenser lundi matin. Les dépôts de carburants et les centres routiers, protégés depuis le début du week-end par les CRS et les gendarmes, n'ont pas été pris pour cible. La CFDT comptait sur la mise en place de 80 barrages dans les prochaines heures. Dans certains départements, les préfets ont demandé aux forces de l'ordre de prendre position à proximité des barrages et de menacer les chauffeurs du retrait de leur permis.

Cette mobilisation intervient alors qu'un accord a été conclu dimanche 24 novembre, dans la soirée, entre le patronat routier et quatre syndicats minoritaires (FO, CFTC, FNCR et CGC). Il porte, notamment, sur de nouvelles mesures salariales. De 9 %, exigée par les syndicats, l'augmentation du salaire minimum est passée à 14 % pour les trois années à venir. Toutefois, cet accord ne prévoit pas l'obtention d'un treizième mois de salaire pour les routiers, principale revendication de la CFDT.

Sur le terrain, la mobilisation semble moins forte qu'en 1996. A Marseille, le barrage de l'aéroport de Marignane a été levé vers 10 heures, lundi 25 novembre. A Lille, les routiers entendaient manifester devant la mairie pour perturber la visite prévue du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. Le gouvernement parie sur une extinction progressive du conflit et souligne la faible mobilisation enregistrée, lundi en milieu de matinée. Selon le ministère de l'intérieur, ces actions mobilisent 500 à 600 chauffeurs. Mardi 26 novembre, les salariés du secteur public se mobiliseront à leur tour, sur le thème des retraites.

Lire page 8 et la chronique de Pierre Georges page 36

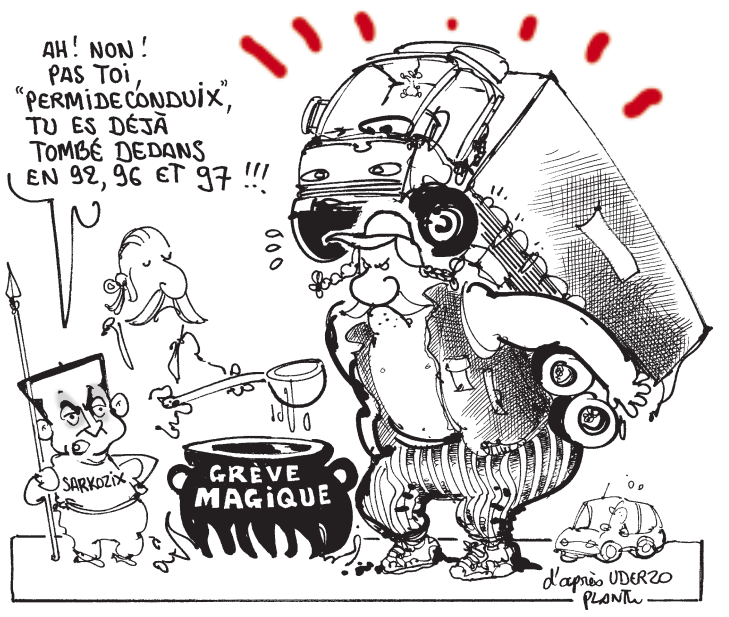

Comment l'alcool tue au volant

UNE ÉTUDE systématique qui porte sur plus de 500 000 accidents démontre clairement le lien entre l'alcool et la mortalité sur les routes. Mais seulement 16 % des Français considèrent l'alcool comme la première cause d'insécurité routière. *Lire page 11*

Europe et populismes

▸ En Autriche, l'extrême droite de Jörg Haider perd plus de 16 % des voix aux élections

▸ Les conservateurs remportent une victoire historique

▸ En Suisse, les électeurs rejettent à une faible majorité un durcissement du droit d'asile

▸ Aux Pays-Bas, la Liste Pim Fortuyn mal en point avant le scrutin législatif de janvier

Lire page 2

Victoire de BNP Paribas, échec du Crédit agricole

AU TERME des enchères décidées par le ministère des finances, BNP Paribas a enlevé samedi 23 novembre, la participation de 10,9 % de l'Etat dans le Crédit lyonnais, devenant ainsi le premier actionnaire de l'ex-banque publique. La banque de Michel Pébereau a fait une offre très élevée de 2,2 milliards d'euros, qui n'a laissé aucune chance à la Société générale, qui a concouru avec une offre de 1,79 milliard d'euros, ni au Crédit agricole, qui proposait 1,67 milliard d'euros.

Pour M. Pébereau, qui avait déjà réussi, en 1999, son raid hostile sur Paribas, il s'agit d'une victoire importante. Il laisse entendre qu'il n'a nulle intention de déclencher une OPA sur le reste du capital du Crédit lyonnais. Mais le marché attend une telle opération, dès que le pacte qui lie les actionnaires du Crédit lyonnais arrivera à échéance, en juillet 2003.

En revanche, pour Jean Laurent, directeur général du Crédit agricole, il s'agit d'un grave revers. De longue date, l'Etat souhaitait adosser le Lyonnais à la banque verte, mais les atermoiements de cette dernière n'ont pas permis que l'opération aboutisse. *Le Monde* raconte les négociations secrètes qui ont eu lieu jusqu'à vendredi soir entre Bercy et le Crédit agricole.

A gauche, François Hollande et Laurent Fabius critiquent ces enchères, estimant que *« financièrement, le gouvernement est aux abois »*. Lundi, à l'ouverture, le titre Crédit lyonnais était en hausse de 24 % et BNP Paribas baissait de 7 %.

Lires pages 18 et 19 et notre éditorial page 17

TROIS GRANDS ACTIONNAIRES

Nouvelle répartition du capital du Crédit lyonnais, en %

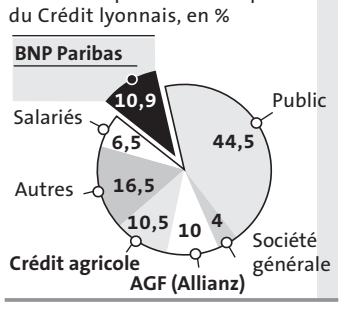

Tué par deux balles israéliennes, Iain John Hook reconstruisait Jénine

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il était venu pour reconstruire. Arrivé il y a un mois à Jénine, en Cisjordanie, Iain John Hook, un responsable britannique de l'agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens (UNWRA), avait pour mission de rebâtir la partie du camp rasée par les bulldozers géants D9 de l'armée israélienne en avril, au cours d'une opération controversée. Agé de 54 ans, Iain John Hook coordonnait un projet de 27 millions de dollars dont la mise en œuvre avait été ralentie par les réticences de Palestiniens, désireux de conserver en l'état la partie du camp comme un témoignage des méthodes israéliennes, puis par les incessantes opérations militaires lancées contre ce fief du Djihad islamique.

Vendredi matin 22 novembre, l'armée israélienne s'est lancée à la recherche d'un responsable présumé de l'aile militaire du Djihad, Abdullah Ouahach, non loin des baraquements de l'ONU dans lesquels s'étaient réfugiés Iain John Hook et son équipe. Après des échanges de tirs entre soldats et activistes, le responsable de l'UNWRA a essayé de coordonner leur évacuation avec l'armée israélienne. Peu après midi, en sortant de ces baraquements, un téléphone portable à la main, le Britannique a été atteint de deux balles de fusil M16. Selon la version donnée par l'armée israélienne, qui a reconnu sa responsabilité, samedi 23 novembre, le ou les soldats à l'origine des tirs auraient confondu le téléphone portable avec une arme de poing. L'armée a précisé que les baraquements avaient été *« utilisés par des terroristes pour tirer sur les forces israéliennes »*, ce que nie catégoriquement l'UNWRA. Présente au moment des faits, une militante propalestinienne de nationalité irlandaise, Annie Higgins, également blessée au cours de la même journée, a assuré qu'à cet instant, les tirs palestiniens avaient cessé depuis *« deux bonnes heures »*.

Gravement blessé à l'abdomen, Iain John Hook n'a pas pu être évacué immédiatement vers l'hôpital le plus proche, situé pourtant à l'entrée du camp. La porte-parole de l'armée israélienne a assuré qu'il avait été transporté *« aussi vite que possible »*. L'ONU a fait état de son côté d'un *« délai »*, tout en précisant qu'il était difficile d'en établir avec certitude les conséquences. Selon les témoignages, le responsable de l'UNWRA, qui s'est vidé de son sang, est décédé pendant le trajet ou en arrivant à l'hôpital. L'agence onusienne, dont les relations avec les autorités israéliennes sont ordinairement exécrables, a dépêché sur place une équipe chargée d'établir les faits. Samedi, les réfugiés de Jénine ont organisé des funérailles symboliques à la mémoire du responsable, gratifié du titre de *« martyr »* par l'Autorité palestinienne, autour d'un cercueil vide recouvert du drapeau bleu des Nations unies.

Gilles Paris

PEINTURE

La mort de Roberto Matta

SELDERS/SIPA

LE PEINTRE chilien Roberto Matta est mort samedi 23 novembre à Civitavecchia (Italie), à l'âge de 92 ans. Membre du groupe surréaliste avant d'en être exclu puis d'y être réadmis, arrivé en France dans les années 1930, il fut l'inventeur des *« morphologies psychologiques »*, un procédé inspiré de l'écriture automatique. Exilé et engagé, Matta défendait le *« rôle de l'artiste révolutionnaire »*. Trois jours de deuil national ont été annoncés dans son pays. *Lire page 31*

SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE

Restructurations et plans sociaux

EMPLOI

TCHÉTCHÉNIE
Un appel de plus de 130 personnalités de tous horizons p. 15

AL-QAIDA
11 septembre : une princesse saoudienne est mise en cause p. 4

ÉQUATEUR
Candidat des pauvres, Lucio Gutierrez est élu président p. 5

IMMIGRATION
La galère des Kurdes de Calais p. 14, nos autres informations p. 12

GAUCHE
Laurent Fabius à l'offensive p. 9

TÉLÉVISION
Le réalisateur Don Kent, maître du direct portrait p. 34

International	2	Marchés	22
France	8	Carnet	24
Société	11	Abonnements	24
Régions	13	Aujourd'hui	25
Horizons	14	Météorologie-Jeux	29
Entreprises	18	Culture	31
Communication	21	Radio-Télévision	35

SPORTS

Le XV de France sans souci

PATRICK HERTZOG/AFP

LE XV DE FRANCE bat le Canada (35-3). Le FC Bâle, espoir de la Suisse en football. Desjoyeaux gagne la Route du rhum. *Lire pages 25 à 28*

ANALYSE

Europe-Turquie : mettre fin à l'hypocrisie

OUI, la Turquie est musulmane et aspire à l'Europe. Ce n'est pas vraiment une nouvelle, puisqu'il y a maintenant près de quarante ans que les dirigeants européens ont reconnu (dans l'accord d'association de 1963) sa *« vocation »* à devenir candidate à l'adhésion et puisqu'ils ont maintes fois depuis très officiellement confirmé cette invitation. Trente-neuf années après la promesse faite par de Gaulle et ses pairs, nombre d'Européens semblent pourtant la découvrir, interloqués. Et tout à coup s'enclenche un débat fébrile comme l'Europe n'en avait pas connu depuis longtemps, pour autant qu'elle eût jamais débattu d'un sujet qui touche aussi profondément à l'image qu'elle a d'elle-même et de ce qu'elle veut devenir.

« VGE » a ouvert le feu. Ne faisant pas dans la dentelle et perdant pour une fois de sa placidité, M. Giscard d'Estaing, qui préside la Convention chargée de réfléchir à la réforme de l'Union européenne, déclarait tout de go, le 7 novembre, avec quelques lapidaires arguments à l'appui, que l'adhésion de la Turquie, *« ce serait la fin de l'Union européenne »*.

Claire Tréan

Lire la suite page 17

M 00147 - 1126 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

EUROPE

Le parti conservateur de Wolfgang Schüssel a remporté, dimanche 24 novembre, les **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES** en Autriche dans des proportions inattendues. Avec plus de 42 % des suffrages, 15 % de plus qu'en 1999, il a distancié ses rivaux sociaux-démocrates, longtemps hégémoniques. Mais il a surtout phagocyté son allié au gouvernement sortant, le parti populiste de Jörg Haider, qui, en proie à des dissensions internes, a perdu 16 % des voix conquises il y a trois ans, retombant à 10 %. La formation d'un nouveau gouvernement de **COALITION S'ANNONCE DÉLICATE.** En Suisse, les populistes ont, en revanche, failli gagner la votation, qui a eu lieu, également dimanche, à leur initiative, pour sévèrement durcir le droit d'asile. Il leur aura manqué seulement 3 422 voix pour s'imposer.

Autriche : les conservateurs cassent la dynamique populiste

Aux élections législatives, le parti du chancelier Wolfgang Schüssel, a triomphé avec 42 % des voix. La formation de Jörg Haider s'est affaissée à 10 %. Aux Pays-Bas, la liste Pim Fortuyn devrait connaître le même sort aux élections de janvier. En revanche, le populisme se porte bien en Suisse

VIENNE
de notre correspondante

Pour une fois, le mot historique n'est pas trop fort : le chancelier autrichien, Wolfgang Schüssel, a remporté un triomphe lors des élections législatives anticipées, dimanche 24 novembre, à la fois sur ses adversaires sociaux-démocrates du SPÖ et sur ses alliés du parti libéral FPÖ, la droite populiste de Jörg Haider, qu'il avait pris le risque de faire entrer dans son gouvernement, fin janvier 2000, s'attirant l'opprobre de ses partenaires européens.

Le Parti du peuple (ÖVP), chrétien conservateur, a obtenu 79 sièges de députés et 42,27 % des voix, soit un gain de 15,4 % par rapport à octobre 1999. Tout aussi spectaculaire est la dégringolade du FPÖ, en recul de 16,8 % avec seulement 10,16 % des voix et 19 sièges, alors qu'il avait réuni 26,9 % des suffrages il y a trois ans. Près des deux tiers de ses électeurs se sont détournés d'une droite populiste minée par ses dissensions internes, la moitié d'entre eux votant cette fois pour l'ÖVP. Le parti de Jörg Haider a subi une sévère défaite jusque dans son bastion de Carinthie, où il tombe de 39 % à 24 %, rétrogradé derrière les socialistes et les conservateurs.

Malgré l'apport de personnalités symbolisant l'ouverture, le Parti social-démocrate (SPÖ) n'a pas réussi à mordre vraiment sur l'électorat conservateur ni à attirer une fraction substantielle des déçus du FPÖ. Il gagne près de 4 points (69 sièges et 36,9 % des voix contre 33,15 % en 1999), mais perd la suprématie qu'il détenait depuis 1970 et qui avait fait de lui – sous le chancelier Bruno Kreisky – l'un des piliers de la social-démocratie européenne. Les difficultés rencontrées en Allemagne par la coalition rouge-vert, depuis sa réélection en septembre, ont profité à l'ÖVP, qui a exploité ce thème énumérant la liste des calamités qui ne manqueraient pas d'accabler les Autrichiens s'ils devaient suivre, eux aussi, cette voie.

Les Verts, avec 16 sièges et 8,96 % des voix (contre 7,40 %), n'ont pas réussi, eux, leur pari de franchir le seuil de 10 % qu'ils s'étaient fixé. Seule consolation, ils devancent les populistes dans deux provinces (à Vienne et dans le Vorarlberg, près de la Suisse), progressant dans la plupart des villes.

Le chancelier Wolfgang Schüssel a souligné sa volonté de *« gouverner au centre »*. Son écrasante victoire lui laisse les mains libres pour former un cabinet avec le partenaire qui acceptera ses conditions. Il disposerait d'une majorité suffisante aussi bien en s'alliant avec le FPÖ qu'avec le SPÖ ou les Verts. Mais le choix est, en réalité, plus restreint. Le chancelier peut, en principe, reconduire une formule « noir-bleu » (conservateurs-populistes) qui n'a pas été désavouée par la majorité des Autrichiens. Mais M. Schüssel est resté dans le vague le soir du scrutin : dans le contexte international et la conjoncture économique difficiles qui s'annoncent, a-t-il dit, il a besoin d'un partenaire de gouvernement *« fiable »*.

La rébellion organisée au sein du FPÖ contre sa fraction modérée, qui a conduit à la rupture de la coalition et aux élections anticipées, devrait l'inciter à être prudent. Le chef intérimaire du FPÖ, le ministre des affaires sociales, Herbert Haupt, s'est déclaré favorable à poursuivre l'aventure et veut en convaincre Jörg Haider. Reste à savoir ce que ce dernier voudra faire de son parti, après la débâcle. La volonté de M. Schüssel d'inclure dans sa future équipe le ministre FPÖ des finances sortant, le jeune Karl-Heinz Grasser, dénoncé comme un *« traître »* par Jörg Haider et les autres dirigeants du parti depuis qu'il a fait allégeance au chancelier, sera un test.

Si prompt d'ordinaire à mobiliser les médias, le leader populiste n'avait encore fait, lundi matin, aucun commentaire sur ces résultats catastrophiques. En Belgique, son ami de l'extrême droite flamande, Philip Dewinter, espérait dimanche *« un nouveau départ »* du FPÖ sur des bases plus minoritaires mais aussi plus radicales.

A gauche, les Verts, même s'ils ont un profil plus libéral qu'en Allemagne, ne semblent pas prêts à faire le grand écart idéologique qui permettrait une alliance avec un parti dont ils ont dénoncé les compromissions avec le populisme. Reste les sociaux-démocrates, placés devant un douloureux dilemme. Leur chef, Alfred Gusenbauer, a annoncé à plusieurs reprises que le parti resterait dans l'opposition s'il n'arrivait qu'en second. La majorité de leurs dirigeants soutiennent cette décision – du moins pour le moment –, conscients qu'entrer dans un gouvernement sous le chancelier Schüssel les mettrait dans une situation d'infériorité. Le retour à une grande coalition a pourtant des soutiens, notamment dans les milieux d'affaires. Ce serait *« la meilleure solution étant donné le mauvais temps qui s'annonce pour l'économie mondiale »*, écrit, lundi, un éditorialiste du quotidien libéral *Standard*.

Joëlle Stolz

Les socialistes du SPÖ perdent la suprématie qu'ils détenaient depuis 1970

VICTOIRE ÉCRASANTE DU PARTI DU CHANCELIER SCHÜSSEL

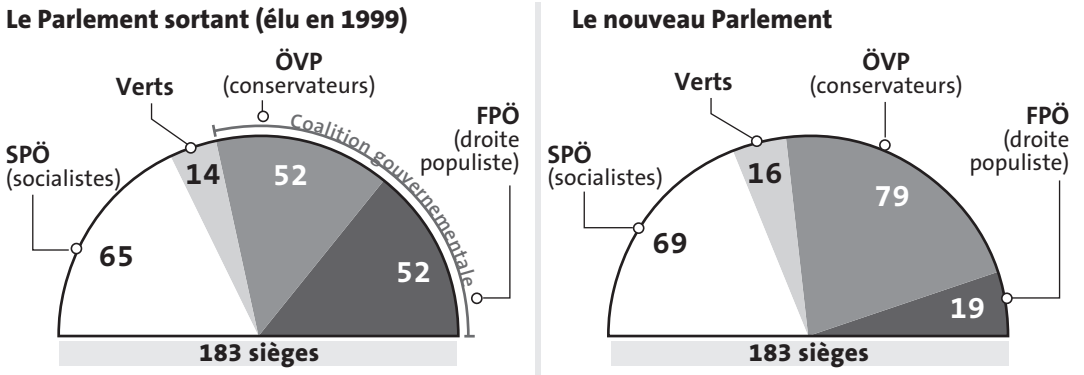

Inscrits : **5 838 373**	Votants : **4 685 225**	Inscrits : **5 912 532**	Votants : **4 758 484**
Participation : **80,42 %**	Exprimés : **4 622 354**	Participation : **80,48 %**	Exprimés : **4 687 562**

Source : AFP

PROFIL UN EUROPÉEN CONVAINCU, QUI SE POSE EN REMPART CONTRE LES EXTRÉMISMES

« Le résultat est inattendu mais, grâce à Dieu, il est clair », a commenté, dimanche 24 novembre au soir, Wolfgang Schüssel, fort de l'écrasante victoire de son parti, aux élections législatives. Le chancelier autrichien a eu le triomphe presque modeste souhaitant seulement que *« certains se regardent dans la glace et se demandent s'ils avaient eu raison »* de mettre l'Autriche en quarantaine, au lendemain de l'alliance qu'il avait contractée il y a près de trois ans avec l'extrême droite populiste.

A 57 ans, M. Schüssel peut désormais se poser en rempart contre les extrémismes et faire valoir qu'il a durablement affaibli à son profit le parti de Jörg Haider. Vilipendé à l'époque dans toute l'Europe comme un ambitieux prêt à vendre son âme, il entre dans les annales comme un conservateur qui a sauvé son parti du sort peu enviable qu'a connu, en Italie, la démocratie chrétienne, lui redonnant la suprématie après un interminable purgatoire.

Ce catholique pratiquant, député conservateur de 1978 à 1989 avant de devenir cette même année ministre de l'économie du gouvernement de coalition du social-démocrate Franz Vranitzky, peut aussi se targuer d'avoir brisé la dynamique populiste au moment où elle risquait de bloquer l'élargissement de l'union. M. Schüssel s'est toujours défini comme un Européen convaincu et s'était déclaré à plusieurs reprises *« personnellement blessé »* des dénonciations antieuropéennes de Jörg Haider.

Début septembre pourtant, le chancelier semblait avoir échoué. La coalition des conservateurs et des populistes, censée durer *« au moins deux législatures »*, venait d'être torpillée par Jörg Haider. M. Schüssel a sauté sur l'occasion de se défaire de ses encombrants alliés : sa popularité est montée en flèche.

Trois jours après avoir convoqué des élections anticipées, il se déclarait confiant. *« Tout est ouvert »*, affirmait-t-il, sûr d'être le meilleur candidat à la chancellerie, ajoutant : *« Je suis un professionnel »*. Il a profité des faiblesses aussi bien des populistes, que de l'opposition socialiste, qui avait ces derniers mois à peine commencé un pénible travail de rénovation. Le ralliement, dans la dernière ligne droite, du jeune ministre FPÖ des finances, Karl-Heinz Strasser, perçu par l'opinion comme le seul « bon élément » de l'équipe populiste, lui a permis d'abattre un jeu gagnant.

J. Sz

En Suisse, le durcissement du droit d'asile a été rejeté d'extrême justesse

GENÈVE
de notre correspondante

Avec un écart de seulement 3 422 voix, les Suisses ont bloqué de justesse, dimanche 24 novembre, l'offensive de la droite populiste contre le droit d'asile. Ce score, le plus serré de toutes les votations depuis 1931, a été ressenti comme un séisme dans les milieux politiques de la Confédération. Un Suisse sur deux aura en effet voté en faveur de l'initiative lancée par le parti du milliardaire Christoph Blocher, qui visait à doter la Suisse de la législation la plus dure du monde occidental sur l'asile politique.

Avec 50,1 % contre et 49,8 % pour, la proposition de loi a divisé les cantons de langues allemandes et les cantons francophones. Genève avec près de 62 % des voix contre a été en tête des opposants, mais Zurich a soutenu les populistes. L'Union démocratique du centre (UDC) voulait que tout demandeur d'asile ayant transité par un pays tiers dit *« sûr »* y soit renvoyé. La mesure devait être accompagnée d'un renforcement des contrôles aux frontières. L'UDC demandait aussi des sanctions à l'encontre des compagnies aériennes débarquant en Suisse des demandeurs d'asile et une nouvelle réduction des prestations d'aide sociale qui leur sont accordées. Cette initiative aiderait, disaient les responsables de l'UDC, à rendre la Suisse, où les étrangers représentent plus de 20 % de la population, *« moins attrayante »* pour les *« faux réfugiés »*. Le débat a été alimenté par l'arrivée en Suisse alémanique de ressortissants d'Afrique de l'Ouest accusés par l'UDC de s'adonner au trafic de drogue.

ÉTAT DE CHOCS, À GAUCHE

Le résultat de la votation est une victoire sans précédent pour l'extrême droite suisse qui réussit à durcir au fur et à mesure les lois helvétiques sur l'immigration. Si les deux initiatives précédentes de l'UDC en la matière avaient été balayées, cette fois elle n'a échoué que de justesse. Lancée en 1998, au moment de la guerre au Kosovo et de l'afflux de réfugiés albanais, l'initiative de l'UDC a su canaliser les peurs et la colère des Suisses. Parlant à la presse, Hans Fehr, responsable de l'UDC zurichoise, exprimait ainsi sa satisfaction : *« Quoi qu'il arrive nous sommes gagnants, nous avons réussi tout seul, contre le gouvernement, contre les autres partis et contre la presse, à obtenir presque 50% des voix, c'est tout de même sensationnel »*. La gauche, elle, était en état de choc : *« le résultat serré reflète bien les peurs de la population »*, a reconnu Ruth Metzler, conseillère fédérale (ministre) chargée de la justice. *« Ce résultat n'est pas étonnant dans un contexte d'insécurité et de chômage croissant »*, a reconnu pour sa part la dirigeante socialiste Christine Goll.

« La droite n'a peut être pas gagné », disait dimanche soir un commentateur politique, *« mais elle a montré qu'elle maîtrise désormais l'agenda politique sur le dossier de l'asile politique »*. L'UDC détient actuellement un des sept sièges au sein du Conseil fédéral (gouvernement), les six autres étant partagés entre les trois autres grands partis du pays. Avec son leader charismatique Christoph Blocher, elle a également réussi ces dernières années à bloquer le rapprochement de la Suisse avec l'Union européenne. Cette mesure risquait de compliquer davantage encore les relations de la Confédération avec ses voisins de l'UE.

Afsané Bassir Pour

Aux Pays-Bas, la faillite de la Liste Pim Fortuyn

BRUXELLES
de notre correspondant

La victoire d'un parti conservateur bâtie sur les ruines d'une formation populiste rapidement épuisée par sa participation au pouvoir conforte la position de Jan Peter Balkenende, premier ministre chrétien-démocrate (CDA) de la défunte coalition néerlandaise. Celui que les Néerlandais ont ironiquement baptisé « Harry Potter », en raison de son allure de grand adolescent, rêve lui aussi d'un coup de baguette magique qui lui ouvrirait la porte du succès après l'effondrement de la Liste Pim Fortuyn (LPF), deuxième parti du pays et encombrant partenaire du gouvernement de droite, dont étaient également membres les libéraux du VVD.

M. Balkenende est presque parvenu à ses fins, même si la LPF doit plus sa faillite à ses divisions internes qu'à l'intelligence stratégique de ses alliés. Il n'aura, en effet, fallu que quatre-vingt-sept jours aux héritiers du tribun Pim Fortuyn pour faire la démonstration de leur incapacité à gouverner et de leur manque total de cohésion : l'équipe ministérielle a démissionné le 16 octobre, moins de trois mois après sa mise en place. Un nouveau scrutin aura lieu le 22 janvier 2003, et les sondages prédisent que la LPF gardera, au mieux, 7 des 26 sièges de députés qu'elle avait décrochés.

MUTATION RADICALE

Où iront les suffrages des déçus de la Liste ? Les premiers sondages indiquent qu'ils devraient s'éparpiller entre la droite et la gauche. Il semble que le principal bénéficiaire de l'implosion du parti populiste soit Jan Marijnissen, leader du SP, une formation de gauche dont le programme flirte avec le populisme et qui vient de rater de peu la majorité absolue dans une élection municipale. Les sondages affirment que le SP pourrait passer de 9 à 17 sièges à la deuxième Chambre. Mais il n'y aurait pas de quoi menacer les chrétiens-démocrates, qui ont retrouvé une position hégémonique et espèrent, avec l'appui des libéraux du VVD, pouvoir former bientôt un gouvernement solide.

Même si elle n'a été qu'un feu de paille, la LPF aura été tout à la fois un détonateur et un révélateur. Elle a fait exploser les anciennes structures de plusieurs partis et libéré un discours, souvent violent, dans l'opinion. Consensuel jusqu'à la caricature, le système politique néerlandais a subi une mutation radicale. Et inquiétante : depuis la mort de Pim Fortuyn, assassiné au mois de mai par un activiste de la cause animale, les menaces adressées aux hommes politiques sont devenues monnaie courante. C'est sous l'impulsion des populistes que les Néerlandais se sont aussi engagés dans des débats difficiles, sur des sujets qui avaient été prudemment écartés : l'asile et l'immigration, les « normes et valeurs » de la société, la politique de tolérance, la peine de mort, etc. Pim Fortuyn avait également agité des questions sociales très sensibles, comme celle des interminables listes d'attente imposées dans les hôpitaux.

Ses héritiers ont expérimenté la difficulté de traduire des slogans en actes politiques, et l'opinion les a condamnés. Il reste que de nombreux Néerlandais manifestent, de manière agressive désormais, leur volonté de voir résolues des questions que les partenaires des populistes ont reprises à leur compte, sans y apporter jusqu'ici de réponses claires.

Jean-Pierre Stroobants

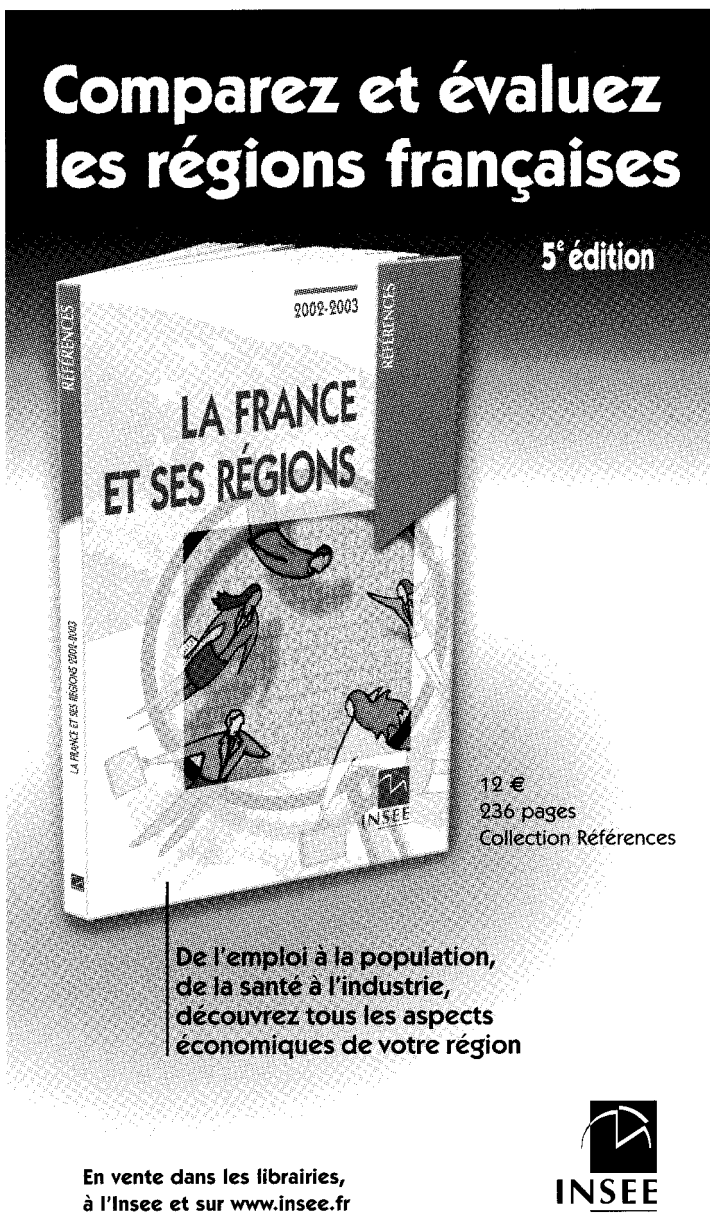

L'Espagne affronte les années de dictature franquiste

Pour la première fois, le Parlement condamne le régime du Caudillo

MADRID
de notre correspondante

Livres, séries télévisées, mobilisation d'associations et d'intellectuels : depuis des années, l'Espagne se confronte à son passé, celui de la dictature franquiste. Ce difficile travail de mémoire vient de trouver un prolongement au Parlement. Pour la première fois, et à l'unanimité, les députés espagnols ont condamné le coup d'Etat du 18 juillet 1936 contre la République espagnole et la répression durant la dictature franquiste. Le jour n'a pas été choisi au hasard : le 20 novembre, date anniversaire de la mort du général Franco, en 1975.

Depuis des années, toutes les demandes en ce sens avaient été rejetées. Mais certaines blessures ne se referment pas, comme l'a exprimé Alfonso Guerra, l'un des dirigeants historiques du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui n'avait plus parlé au Parlement depuis 1991 : *« Les blessures existent, nos propositions ne vont pas les rouvrir, mais en les mettant en lumière, permettre peut-être de les cicatriser. »*

Le Parti populaire (PP), largement majoritaire au Parlement, a pris la mesure de la demande, tant de l'opinion publique que des partis de l'opposition, en approuvant cette motion. Le texte dit que *« le devoir de la société démocratique »* est d'offrir *« une reconnaissance morale à tous les hommes et femmes qui ont été victimes de la guerre civile, ainsi qu'à tous ceux qui ont subi plus tard la répression de la dictature franquiste »*, et, en particulier, aux enfants envoyés en Russie, en France, en Grande-Bretagne, et dont on a perdu toute trace.

La motion votée est un compromis négocié entre le PP et les différents partis de l'opposition qui proposaient une longue série d'initiatives, de l'aide aux exilés en passant par la réouverture des fosses communes afin d'identifier les corps, pour la plupart de républicains, qui y sont enterrés.

Si la majorité de ces requêtes sont incluses dans la motion, en revanche, celle-ci précise que les familles des victimes recevront le soutien du gouvernement, *« en évitant que cela serve à raviver les vieilles blessures ou à remuer les braises de la confrontation civile »*. Le texte ajoute qu'il s'agit d'arriver, vingt-cinq ans après le rétablissement de la démocratie, à laisser *« les deux Espagnes »* en dehors de l'affrontement politique.

> Les députés se sont réunis pour voter le jour anniversaire de la mort du général

Lancées par la société civile, les initiatives ne cessent de se multiplier. Des historiens, bien sûr, luttent pour la mémoire, mais aussi des écrivains, de Juan Marsé à Jorge Semprun, Manuel Vasquez Montalban, Antonio Muñoz Molina ou Rafael Chirbes (tous traduits en français).

Rafael Torres, journaliste et romancier, vient de mettre fin à une série de cinq livres (dont *Los esclavos de Franco* et *Victimas de la Victoria*, qui viennent d'être rééditées) avec *Los desaparecidos* et l'historien José Luis Rodriguez Jimenez d'écrire un livre sur les esclaves espagnols d'Hitler. L'exposition sur l'exil, dans les jardins du Retiro à Madrid (*Le Monde* du 28 septembre), connaît un immense succès et quatre livres ont été publiés sur ce thème en 2002.

La série télévisée *Cuéntame* (*Raconte-moi*), qui recrée la vie d'une famille espagnole pendant les années 1960 vue par le plus petit garçon, a éveillé chez les jeunes, en particulier chez les étudiants, un intérêt grandissant pour toute cette période. Un colloque a été organisé à Barcelone, en octobre, sur les camps de concentration en Espagne durant la guerre civile et le franquisme.

Mais c'est sans doute le combat mené par l'Association pour la récupération de la mémoire historique (ARMH, memoriahistorica.org), à l'origine d'une des propositions socialistes au Parlement, qui a été le mieux connu et le plus soutenu. Ce projet est né de la volonté d'Emilio Silva, journaliste passé selon ses propres termes *« de la presse du cœur à la réalité »*, qui voulait retrouver le corps de son grand-père. Si les phalangistes sont enterrés dans les cimetières, les républicains, les anarchistes, les rouges, gisent dans des fossés, en rase campagne.

« Tout le monde savait où c'était, explique Emilio Silvia, évoquant la recherche de son grand-père. *Le curé avait emmené à titre d'exemple les enfants du village voir le lieu où quatorze cadavres étaient enfouis. Je voulais qu'on ouvre la fosse pour pouvoir enterrer mon grand-père à côté de ma grand-mère. J'ai écrit un article, beaucoup de gens m'ont répondu, et on a créé l'association, en décembre 2000. Pour l'instant, nous avons fait ouvrir douze fosses, mais il y en a bien d'autres. »* Le travail de l'ARMH a beaucoup fait pour qu'en retrouvant ses morts, l'Espagne retrouve un peu de sa mémoire.

Martine Silber

La grève générale des pompiers met en jeu la crédibilité de Tony Blair

18 500 militaires ont été mobilisés. Six millions de fonctionnaires guettent le résultat de l'épreuve de force avec le pouvoir

LONDRES
de notre correspondant

On les appelle les « déesses vertes », en référence à la couleur de leur carrosserie : ces 827 vieux camions, datant des années 1950, sont, contraints et forcés, les malheureux acteurs du plus grave conflit social qui ait secoué la Grande-Bretagne depuis l'arrivée au pouvoir de Tony Blair il y a cinq ans et demi. Malgré leur vétusté, ces véhicules ont repris du service, manœuvrés tant bien que mal par des militaires, pour faire face à la première grève générale, depuis vingt-cinq ans, des 52 000 pompiers britanniques.

Ce mouvement, commencé vendredi, doit durer huit jours. Un premier débrayage de quarante-huit heures avait pris fin le 15 novembre. Le syndicat des pompiers, le Fire Brigades Union (FBU) a déjà annoncé deux autres semaines de grève à partir des 4 et 16 décembre si aucun accord n'était trouvé avec les employeurs, en l'occurrence les collectivités locales (municipalités et comtés).

Les pompiers réclamaient initialement une augmentation de 40 % de leurs salaires – jugée totalement « irréaliste » – par le gouvernement. Après de longues négociations, les employeurs ont proposé une hausse de 16 %, qui porterait leur revenu annuel moyen à 40 000 euros. En échange, les pompiers devraient accepter une « modernisation » de la profession entraînant d'importants gains de productivité.

L'accord, qui semblait proche au seuil du week-end, n'a pu être conclu. Chaque camp blâme l'autre pour cet échec. Les pompiers accusent le gouvernement d'avoir délibérément empêché le compromis. Le gouvernement reproche aux employeurs d'avoir fait des promesses impossibles à tenir et au syndicat d'opposer, par corporatisme, une forte résistance au changement. Le chancelier de l'échiquier, Gordon Brown, a rejeté dimanche l'augmentation offerte : *« Avec une inflation de 2 %, une hausse de 16 % n'est pas possible. »*

Les grévistes assurent qu'une telle augmentation ne ferait que compenser la paupérisation dont ils disent êtres les victimes. Un pompier pleinement qualifié gagne 15 % de moins que le salaire moyen, secteurs public et privé confondus. En outre, son travail n'a cessé de se diversifier et de devenir plus complexe. En contrepartie, comme tous les salariés du secteur public, il jouit, outre la sécurité de l'emploi, d'une grande souplesse d'horaires et de certains avantages sociaux, dont la retraite à 50 ans.

STATIONS DE MÉTRO FERMÉES

Les employeurs font dépendre leur offre d'une acceptation de nouvelles conditions de travail. Sur la base d'un récent rapport gouvernemental, qui propose cinquante-six réformes, ils demandent, par exemple, aux pompiers de modifier le système de travail par équipes qui leur permet d'enchaîner des permanences pendant deux jours et deux nuits, puis de s'arrêter pendant quatre jours. Les pompiers sont très attachés à ce système qui permet à nombre d'entre eux d'avoir un second emploi à temps partiel.

La grève perturbe largement le pays. Les 18 500 militaires mobilisés ont du mal à manier les « déesses vertes », lentes, dépourvues de radios et munies d'une seule échelle. Ils sont, en outre, les victimes de nombreuses fausses alertes – plus de 600 en un seul jour – œuvres de mauvais plaisants. Une dizaine de personnes sont mortes dans des incendies, mais aucun de ces décès ne peut être avec certitude attribué à la lenteur des interventions ou à la vétusté du matériel utilisé. Les incendies font quelque 600 morts et 18 000 blessés par an au Royaume-Uni, particulièrement en hiver. Les transports publics, déjà très saturés, souffrent de la grève. Une vingtaine de stations de métro, les plus profondes, sont fermées, leur personnel ne s'estimant plus en sécurité.

Tony Blair ne semble guère enclin aux concessions. Sans doute se souvient-il que des grèves en cascade avaient, pendant l'*« hiver* (1977-1978) *de tous les mécontentements »* sonné le glas du dernier gouvernement travailliste avant le sien. Mais il ne peut céder aux pompiers sans risquer de susciter des revendications tout aussi légitimes parmi les 6 millions de fonctionnaires. Mardi, 20 000 enseignants londoniens, par exemple, feront grève pour être mieux payés.

Sur le strict plan comptable, l'Etat peut facilement supporter l'offre faite au FBU, qui représente à peine 0,05 % des dépenses budgétaires. Mais ce conflit entre le New Labour et une certaine « nouvelle gauche » syndicale n'est pas une simple affaire de gros sous. Il met en jeu la crédibilité du premier ministre sur le projet qui lui est le plus cher : la transformation des services publics. *« Investir pour réformer »*, tel est son mot d'ordre depuis 1997. L'argent de l'Etat est, dans son esprit, destiné en priorité à améliorer les infrastructures, pas à accroître les salaires. A la faveur de cette crise, Tony Blair entend faire savoir qu'il ne renouera pas avec la complaisance manifestée dans le passé par le Labour envers les syndicats, à une époque où ceux-ci étaient, il est vrai, autrement puissants qu'aujourd'hui.

Jean-Pierre Langellier

« Prestige » : les pratiques douteuses des intermédiaires et des affréteurs

LONDRES
de notre correspondant

Le naufrage du *Prestige* présente tous les ingrédients qui composent les méthodes sans scrupule des affréteurs indépendants de pétroliers. La reconstitution du mécanisme d'affrètement du *Prestige* met au jour les pratiques douteuses des intermédiaires sévissant sur les marchés des matières premières et de leurs banquiers.

« Nous n'utilisons que des navires approuvés à l'échelle internationale qui respectent la législation maritime internationale » : l'affréteur du *Prestige*, le trader helvético-russe Crown Resources, a réagi, le 22 novembre, en mettant implicitement en cause son courtier londonien, la société Petriam. Cet expert du « marché spot » des affrètements de pétroliers a mis en rapport Crown Resources, propriétaire de la cargaison et l'armateur-gérant du *Prestige*, Maritime Universe, compagnie libérienne basée en Grèce.

Le 24 mai, le bureau londonien de Crown a fait connaître à Stefan Giesen, son contact chez Petriam, son souhait d'affréter un pétrolier pour transporter 73 000 tonnes de fioul lourd, de Lettonie à Singapour. Après avoir passé en revue le marché, M. Giesen a proposé à son client la solution la moins chère, en l'occurrence le *Prestige*, navire battant pavillon panaméen, pour 13 000 livres par jour.

LES « ROLLS » SONT RÉSERVÉES

Les prix d'affrètement étaient en hausse à ce moment-là : le marché manquant de pétroliers de petite taille (moins de 80 000 tonnes) capables de transporter des produits raffinés, et les primes d'assurances ayant flambé à cause de la montée des risques liés à la tension au Proche-Orient, de la multiplication des sinistres marins, et de la piraterie maritime en Asie. Au cours du premier semestre 2002, les tarifs auraient ainsi augmenté de 10 à 15 % pour les cargaisons.

Contrôler l'état du bateau n'est pas le premier souci de Stefan Giesen, intermédiaire payé à la commission. *« Le certificat de navigabilité du* Prestige, *délivré par le très respectable American Bureau of Shipping, me suffisait. Ne comptez pas sur moi pour enfiler une combinaison, me jeter à l'eau et inspecter l'état de la coque. Ce n'est pas mon boulot. Je ne vois jamais ces navires »*, a-t-il indiqué au lendemain de la catastrophe au large des côtes ibériques.

Echaudées par le désastre de l'*Exxon Valdez* et de l'*Erika*, très soucieuses de protéger leur image écolo, les grandes compagnies pétrolières tendent à monopoliser les « Rolls des mers », les navires les plus neufs, c'est-à-dire construits après 1995, dotée d'une double coque et de préférence commandés par des officiers scandinaves ou russes. En revanche, travaillant sur des marges très faibles, les traders en pétrole sont souvent contraints de se rabattre sur les vieux bateaux à simple coque.

Construit en 1976 avec une simple coque, le *Prestige* avait ainsi été jugé *« non affrétable »* par des multinationales comme TotalFinaElf, BP et Repsol. Outre le facteur prix, Crown Resources est soumis à un autre impératif : la vitesse d'exécution. Le voyage doit se faire le plus vite possible. A l'été 2002, la demande pour les produits raffinés excédait l'offre sur le marché asiatique, mais les experts prédisaient un retournement de la situation à l'automne.

Reste pour Crown Resources à financer cette transaction. Il s'agit là d'une simple formalité, à en croire plusieurs personnes interrogées : *« Les traders en matières premières sont amenés à payer la traversée et l'assurance de la cargaison en empruntant auprès de grandes banques internationales spécialisées dans ce type d'opération. Il ne s'agit pas d'une ligne de crédit, mais d'un prêt à court terme, très lucratif pour la banque. »* Pour tout document, les établissements financiers se contentent d'une preuve écrite de l'existence de la cargaison et de son chargement ainsi que du certificat d'assurance.

Par ailleurs, les autorités portugaises ont estimé, dimanche, que le pétrolier, qui a coulé par 3 500 m de fond, continuait à perdre du fioul, ce que contestent les responsables espagnols. Des nappes ont toutefois été repérées à l'extrême sud-ouest du golfe de Gascogne. Pour sa part, le capitaine grec du navire, écroué depuis une semaine, a indiqué au journal régional *Voz de Galicia* que c'est une violente collision avec un conteneur qui a provoqué l'avarie du navire, ouvrant une voie d'eau dans la coque.

Marc Roche

Jean-Claude Michaud brosse un portrait attachant… Il brise la statue figée du serviteur de l'Etat… Sous l'apparence sévère, une âme généreuse et un cœur passionné.

Anne Muratori-Philip

C'est l'écriture qui apportera à Peyrefitte ce que la politique lui refusait : une popularité sans concessions « politiciennes » et surtout l'assurance de survivre dans la mémoire des Français.

Henri Amouroux, *de L'Institut*

Alain Peyrefitte est de ce petit nombre des témoins capitaux qui permettent de comprendre une époque.

Eric Roussel

A l'épreuve redoutable de la relecture, à la lumière d'aujourd'hui, la faute de jugement ou l'erreur d'interprétation n'apparaît jamais … Lire Peyrefitte, pour mieux comprendre le temps perdu.

Ivan Rioufol

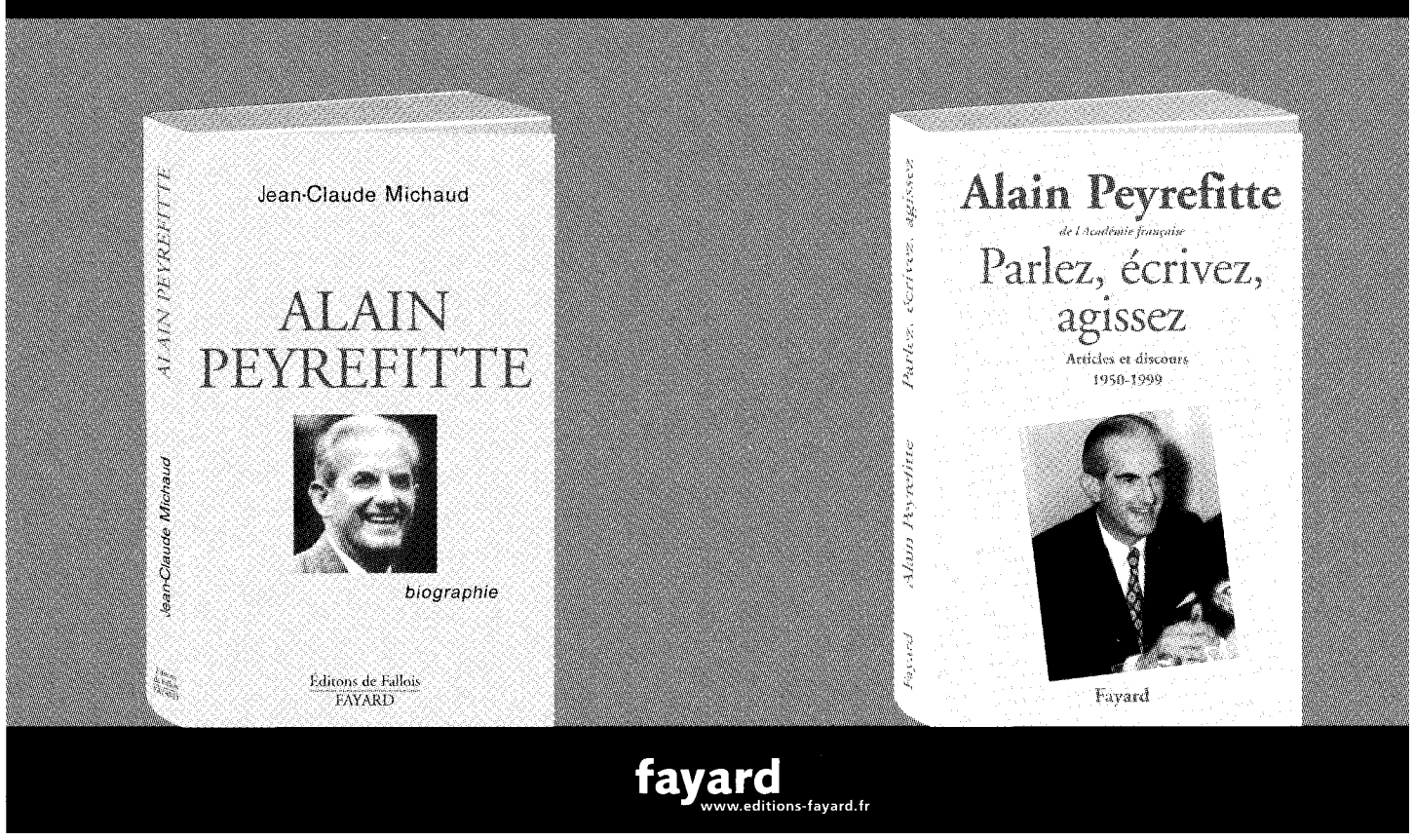

fayard
www.editions-fayard.fr

Un responsable présumé d'Al-Qaida arrêté à Paris

LES ENQUÊTEURS le décrivent comme un *« gros poisson »*. Redouane Daoud, un jeune Algérien de 25 ans, décrit comme l'un des « cerveaux » d'Al-Qaida aux Pays-Bas, responsable du recrutement et de l'exfiltration de futurs terroristes, a été arrêté, vendredi soir 22 novembre, près de la gare du Nord à Paris. Les autorités néerlandaises ont fait savoir qu'elles comptaient demander son extradition à la France.

Redouane Daoud faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international, lancé par la justice néerlandaise au lendemain de son évasion, le 5 juin, de la prison de Breda, dans le sud des Pays-Bas, où il avait été incarcéré le 24 avril, en compagnie de trois autres Algériens, tous présumés proches du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), le plus structuré des groupes armés islamistes algériens. Pour les Néerlandais, il aurait même des liens avec des groupes qui ont pu participer à l'assassinat du commandant Massoud, le 9 septembre 2001, en Afghanistan.

Lorsqu'il a été arrêté, vendredi, Redouane Daoud venait de prendre contact avec quatre personnes soupçonnées de former un réseau fournissant faux papiers et fausses cartes bancaires, et que surveillaient depuis un mois les spécialistes antiterroristes de la Direction centrale des renseignements généraux (DCRG) et de la Division nationale antiterroriste (DNAT).

CARTES TÉLÉPHONIQUES

Pour les enquêteurs, ce réseau appartient sans aucun doute à la mouvance « islamique internationaliste » : via le trafic de fausses pièces d'identité et d'argent, son action de recrutement d'« agents » leur semble claire. Vendredi, les policiers identifient sur photos le jeune barbu qui fréquente le groupe. Avec leurs collègues de la section antiterroriste (SAT) de la brigade criminelle de la police judiciaire (PJ) parisienne, les policiers arrêtent Redouane Daoud dans la soirée, et le placent en garde à vue.

Quatre autres « coups de filet » font suite immédiatement, samedi 23 et dimanche 24 novembre, en banlieue parisienne, à Antony et Colombes (Hauts-de-Seine). A Villejuif (Val-de-Marne), les policiers trouvent Mounir Cheurfi, connu des services antiterroristes pour ses contacts avec le réseau Saiki, démantelé en 1998 avant le début de la Coupe du monde de football, en France. Redouane Daoud avait pris l'habitude de dormir chez ces quatre personnes. Les enquêteurs y ont saisi une centaine de cartes téléphoniques de provenance douteuse et plusieurs téléphones portables, qui vont être expertisés. L'arrestation de Redouane Daoud confirme la *« vivacité »* des réseaux islamistes, qui apparaissent comme *« définitivement européens »*, note un enquêteur.

Ar. Ch.

11 septembre 2001 : une princesse saoudienne mise en cause

Selon des informations publiées par « Newsweek », l'épouse de l'ambassadeur de Riyad aux Etats-Unis aurait versé d'importantes sommes d'argent à un homme indirectement lié à deux des terroristes qui ont détourné un avion sur le Pentagone

WASHINGTON
de notre correspondant

Les relations entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite sont de nouveau mises en cause par la découverte d'un rapport, à première vue indirect, entre l'ambassade saoudienne à Washington et deux des terroristes du 11 septembre 2001. Selon des informations de source gouvernementale, publiées par l'hebdomadaire *Newsweek*, sur son site Internet, vendredi 22 novembre, la princesse Haïfa Al-Fayçal, épouse du prince Bandar Ben Sultan, ambassadeur d'Arabie saoudite, a versé d'importantes sommes d'argent à un ressortissant saoudien nommé Oussama Bassnan, à l'époque où celui-ci et sa famille vivaient aux Etats-Unis. M. Bassnan résidait à San Diego, en Californie, en 2000, et il était lié avec Omar Al-Bayoumi, lequel a aidé deux des quinze Saoudiens qui ont participé aux détournements d'avions du 11 septembre 2001. Il s'agit de Khalid Al-Midhar et Nawaq Al-Hamzi, qui ont opéré à bord de l'appareil détourné sur le Pentagone.

Comme toujours lorsque des interrogations se font jour sur la loyauté des milieux dirigeants saoudiens envers les Etats-Unis, Adel Al-Jubeir, un conseiller du prince héritier Abdallah qui partage son temps entre Washington et Riyad, est apparu sur les écrans de télévision. M. Al-Jubeir a expliqué, sur les chaînes ABC et CBS, dimanche,

que la princesse Haïfa *« est une dame très généreuse, qui se donne beaucoup de mal pour aider les personnes dans le besoin »*. Selon lui, la princesse, qui est la fille du roi Fayçal, assassiné en 1975 par un intégriste musulman, n'a aucune sympathie pour les islamistes. Elle a répondu, en 1998, à une demande d'aide que lui a adressée M. Bassnan, pour couvrir les besoins médicaux de sa femme, Majida Ibrahim Ahmed, de nationalité jordanienne. L'épouse du prince Ben Sultan lui a versé alors 15 000 dollars, puis les époux Bassnan, qui vivaient alors près de Washington, ont été inscrits sur les œuvres de la princesse pour 2 000 dollars par mois.

CHÈQUE ENDOSSÉ

L'ambassade saoudienne a demandé à la banque qui gère le compte de la princesse Haïfa d'ouvrir ses archives, vendredi soir, à des fonctionnaires, qui ont examiné tous les chèques présentés à l'encaissement. Il semble qu'un chèque ait été endossé par M. Bassnan en faveur d'une femme qui pourrait être l'épouse de M. Al-Bayoumi, l'homme qui a aidé les deux terroristes de San Diego. Les époux Bassnan viennent d'être expulsés des Etats-Unis, le 17 novembre, pour infraction aux lois sur l'immigration, l'un vers l'Arabie saoudite, l'autre vers la Jordanie. Selon le FBI (Bureau fédéral d'investigation), M. Al-Bayoumi a quitté le territoire avant le 11 septembre 2001. Il a été repéré et placé en détention en Grande-Bretagne, mais la seule charge que la police américaine avait pu retenir contre lui était d'avoir outrepassé la durée de son visa, délit qui ne peut justifier une extradition. L'homme a donc été remis en liberté et pourrait se trouver maintenant en Arabie saoudite.

A San Diego, M. Al-Bayoumi, ancien fonctionnaire du ministère saoudien de la défense et de l'aviation, se présentait comme étudiant. Il recevait de l'argent du gouvernement saoudien. Le nom et le numéro de téléphone d'un fonctionnaire de l'ambassade saoudienne ont été trouvés par la police dans son appartement. Il est venu en aide à Khalid Al-Midhar et Nawaq Al-Hamzi lorsqu'ils sont arrivés en Californie, en 2000 ; il a, notamment, payé leurs loyers lorsqu'ils se sont installés à San Diego.

Les informations relatives aux versements reçus par M. Bassnan, ami de M. Al-Bayoumi, proviennent de l'exécutif, et il est possible que ces « fuites » ne soient pas sans rapport avec les discussions en cours au sujet de l'utilisation des bases américaines en Arabie saoudite en cas de guerre contre l'Irak.

MOYEN DE PRESSION

Riyad s'étant montré, jusqu'à maintenant, peu empressé de déférer à la demande américaine, la mise en cause de la famille royale peut constituer un moyen de pression. Plusieurs dizaines de familles de victimes du 11 septembre 2001 ont introduit, en août, une action en justice contre des personnalités saoudiennes accusées d'avoir financé ou protégé des organisations officiellement caritatives, par lesquelles ont transité des fonds destinés à Al-Qaida.

Cependant, la commission conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants, qui enquête sur les erreurs et les fautes commises par les services de renseignement et de police dans la période ayant précédé les attentats, accuse, elle, le FBI et la CIA (l'Agence centrale de renseignement) de ne pas avoir poussé leurs enquêtes sur les liens éventuels entre l'Arabie saoudite et les attentats. La Maison Blanche a pris la défense de ces services, mais les questions posées par les parlementaires ne vont pas manquer de resurgir, dans les prochains jours, lorsqu'un premier rapport sera établi par la commission.

Patrick Jarreau

L'Irak adresse à l'ONU une nouvelle lettre critiquant la résolution 1441 sur son désarmement

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Ceux qui croyaient avoir réussi à dissuader Bagdad d'envoyer une nouvelle lettre de désapprobation à l'ONU en sont pour leurs frais : comme il l'avait promis le 13 novembre, dans une première lettre d'*« acceptation »* de la résolution 1441 du Conseil de sécurité, le ministre irakien des affaires étrangères, Naji Sabri, a adressé un complément de protestations au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Sa missive a été rendue publique à Bagdad. Sur 16 pages, il critique point par point la résolution dans laquelle il voit une *« intention préméditée de viser l'Irak sous quelque prétexte que ce soit »*. Elle précède d'une journée le compte rendu de mission prévu, lundi, devant le Conseil de sécurité par Hans Blix, chef des inspecteurs de l'ONU.

Celui-ci vient de passer deux jours à Bagdad avec Mohammed Al-Baradei, chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), pour ouvrir la voie à la reprise, mercredi 27 novembre, des inspections, après quatre ans de refus irakien.

M. Sabri fait remarquer dans sa lettre que la résolution 1441 n'accorde à l'Irak aucune présomption d'innocence, mais cherche au contraire à définir des failles pouvant justifier une guerre. Par avance, il répond à ceux – les officiels américains, par exemple – qui estiment qu'une omission dans la déclaration que doivent fournir les Irakiens avant le 8 décembre constituerait une violation suffisamment grave de la résolution pour déclencher une attaque. Il plaide qu'une erreur est toujours possible lorsqu'il y a des *« milliers de pages »* à consigner. Outre les armes de destruction massive – à propos desquelles la déclaration devrait être courte, puisque les Irakiens jurent ne plus en posséder –, le régime de Bagdad doit fournir la liste des matériels et des lieux de production de biens dits « d'usage double », c'est-à-dire pouvant être utilisés à la fabrication d'armes chimiques ou biologiques tout en étant officiellement destinés à une production industrielle banale.

Naji Sabri s'insurge ensuite fortement contre les pouvoirs *« arbitraires »* donnés aux inspecteurs, non conformes, selon lui, avec le respect de la souveraineté du pays et *« sans précédent dans l'histoire »* de l'ONU. Il cite le fait que les inspecteurs pourront demander la liste de tous les chercheurs du pays, les interroger sans témoin, voire à l'étranger. Il déplore enfin que les inspecteurs ne soient même pas tenus de rendre compte de ce qu'ils dépensent ni de déclarer à qui appartiendront, une fois la mission finie, les matériels *« achetés avec l'argent des Irakiens »* (la mission d'inspection est, de fait, financée par les ressources pétrolières irakiennes). M. Sabri ne remet cependant pas en question la mission d'inspection.

Au moment où sa lettre était publiée, 20 tonnes d'ordinateurs et de matériels sont d'ailleurs arrivées à Bagdad. Les 38 techniciens déjà sur place ont continué les préparatifs – ils n'ont pas fini *« de s'assurer que les conversations ne pourront pas être écoutées »*, a dit un porte-parole. Les dix-huit premiers inspecteurs, qui arrivent lundi, ont prévu, pour commencer, des visites plutôt « profil bas » de sites amplement balisés dans le passé.

Outre l'audition de M. Blix, le Conseil de sécurité devait reconduire lundi pour six mois le programme « Pétrole contre nourriture », qui, depuis 1996, permet à Bagdad de vendre du pétrole pour subvenir à ses besoins civils.

Corine Lesnes

Les chefs des deux principaux mouvements kurdes attendus pour des entretiens à Paris

SEULS de tous les dirigeants de l'opposition irakienne à avoir des entrées officielles à Paris, Massoud Barzani et Jalal Talabani, respectivement chefs du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), étaient attendus, lundi 25 novembre, à Paris. Ils doivent être reçus, au cours de leur séjour, par le président du Sénat, Christian Poncelet, le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, et le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Ils participeront à une conférence organisée par l'Institut kurde de Paris sur le thème : « Quel avenir pour les Kurdes d'Irak ? »

Au moment où le régime irakien est placé sous la surveillance musclée des Nations unies, et où une intervention militaire américaine est tenue pour quasi certaine, le « timing » de ces entretiens n'est pas anodin. La France a beau avoir pris ses distances avec le projet américain de renverser Saddam Hussein, elle peut difficilement rester indifférente à ses conséquences possibles dans un pays et une région où elle a d'importants intérêts. Les autorités françaises ont maintes fois réaffirmé que le changement ou le maintien du régime irakien était l'affaire des Irakiens eux-mêmes et dit son souci de voir respectée l'intégrité de l'Irak.

SOUVENIR AMER

Les entretiens de Paris devraient permettre aux deux dirigeants kurdes de rassurer leurs hôtes sur leur vision de l'avenir de l'Irak : un Etat fédéral, dont les leviers de souveraineté relèveraient du pouvoir central, assure le représentant du « gouvernement » kurde en France, Siwan Barzani. Par ailleurs, bien que courtisés par les Etats-Unis depuis 1991, le PDK et l'UPK souhaitent, par le biais d'une plus grande implication de la France, équilibrer leurs relations avec Washington, dont ils appréhendent les vues pour l'après-Saddam Hussein et dont ils gardent le souvenir amer de quelques *« trahisons »*, dit M. Barzani, dans une allusion – notamment – à la passivité américaine lorsque l'armée irakienne est intervenue contre les Kurdes en 1991 et 1996.

La France, tant au sein de l'Union européenne qu'en sa qualité de membre du Conseil de sécurité de l'ONU, fait entendre le seul son de cloche audible différent de celui de Washington, renchérit le représentant de l'UPK en France, Ahmed Bamarni. A l'ONU, la Chine et la Russie au mieux la suivent, au pire se taisent. Les Kurdes souhaitent une participation de l'Europe au débat sur l'après-Saddam Hussein. *« Si la France donne le "la", les autres pays européens suivront »*, ajoute-t-il.

C'est Christian Poncelet qui, il y a près d'un mois, a fait transmettre aux deux dirigeants kurdes une invitation à se rendre à Paris, précise Siwan Barzani. La rencontre avec M. Sarkozy devrait, selon lui, principalement porter, à la demande du ministre, sur l'afflux de réfugiés kurdes irakiens, dont le nombre, depuis le début de l'année, s'élève à quelque 2 000 personnes. La solution de ce problème ne peut être que politique, plaide-t-il. Ces réfugiés ne peuvent être renvoyés chez eux que via Bagdad, puisqu'il n'existe pas d'Etat kurde. C'est donc les envoyer à la mort ou au moins les livrer à une répression certaine.

Le privilège dont bénéficient les deux dirigeants kurdes en France leur a permis d'être reçus, à l'occasion, à un niveau ministériel et, en 1992, par François Mitterrand. Ils le doivent surtout à l'ancien ministre Bernard Kouchner et à Danièle Mitterrand, qui ont constamment dénoncé la répression dont sont victimes les Kurdes. Les relations du PDK et de l'UPK avec la droite française sont plutôt embryonnaires. En 1995, à l'occasion d'un passage à Paris, M. Talabani avait été reçu par Edouard Balladur et Alain Juppé, alors premier ministre et ministre des affaires étrangères. C'est également sous le gouvernement Balladur qu'une conférence avait été organisée à Rambouillet pour tenter de réconcilier le PDK et l'UPK, qu'un conflit meurtrier opposait alors dans la partie du Kurdistan irakien qu'ils contrôlent, au nord du 36e parallèle.

Mouna Naïm

Espace Suffren
40 ter, av de Suffren
Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
Concession Volkswagen

Michel Ange
97, rue Michel Ange
Paris 16
Tél. : 01 40 71 12 12
Concession Volkswagen

Lamartine
181, av Victor Hugo
Paris 16
Tél. : 01 44 05 34 90
Agent Volkswagen

La meilleure chose qui puisse vous arriver.

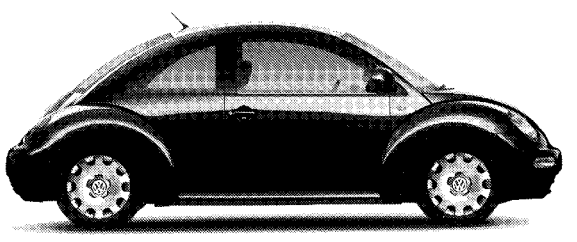

New Beetle 1.4 avec Abrégio Location 0% d'apport 390 €*/mois

La New Beetle 1.4 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

All you need is New Beetle**

**Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).
Consommations CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 9,3 - 9,4 / 5,7 - 5,8 / 7,0 - 7,1 / CO_2 (g/km) : 168 - 170.

*Contrat Abrégio Location. Location avec option d'achat pendant 36 mois, avec assurance Garantie Capital Auto incluse. Exemple pour une New Beetle 1.4 75ch au prix catalogue de 15390 € TTC. Tarif au 01/08/2002. 36 loyers de 363,20 €. Option d'achat en fin de contrat : 6002,10 € ou reprise du véhicule en fin de contrat suivant engagement sous conditions de votre concessionnaire. Coût total en cas d'acquisition 19077,30 €. Loyer complété par une cotisation mensuelle de 26 €, correspondant à l'option 'Entretien –Réparations' incluant les opérations d'entretien prévues par le plan d'entretien du constructeur, le remplacement des pièces d'usure (hors pneumatiques), les réparations mécaniques et électriques pour un kilométrage annuel parcouru de 15000 km, pour le modèle défini ci-dessus. Offre réservée aux particuliers du 15/11 /02 au 31/12/02 chez vos Concessionnaires Espace Suffren et Michel Ange, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA , 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts – RC SOISSONS B 642 032 148

Le FMI est coresponsable du désastre en Argentine, selon le ministre de l'économie

Roberto Lavagna est en tournée en Europe

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« *Il s'agit d'expliquer et de clarifier* » la situation actuelle de l'économie argentine qui s'est « *légèrement améliorée* » au cours des derniers mois, a indiqué, à Buenos Aires, le ministre argentin de l'économie, Roberto Lavagna, à la veille d'un voyage de cinq jours en Europe qui, dès lundi 25 novembre, le conduit en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Au cours de ce tour d'horizon, le ministre a vivement dénoncé les exigences du FMI qui réclame des augmentations de 20 % à 30 % des tarifs des services publics, qui ont tous été privatisés et sont dirigés principalement par des entreprises européennes. M. Lavagna a affirmé que « *cela n'avait aucun sens dans un pays où les usagers ne peuvent déjà plus payer leurs factures* ».

Il a confirmé, par ailleurs, que le gouvernement d'Eduardo Duhalde (péroniste) étudie actuellement des augmentations qui seront imposées par décret. Celle du gaz devrait être en moyenne de 7,2 % et celle de l'électricité de 9 %.

A la question de savoir si Buenos Aires envisageait une vie possible sans le FMI, M. Lavagna a souligné que « *l'Argentine avait démontré, au cours des sept derniers mois, qu'elle était capable de sortir de la crise, sans recevoir un sou et tout en honorant des échéances de sa dette publique d'un montant de 4,3 milliards de dollars* ». Pour lui, cela signifie qu'elle sortirait plus facilement de la crise avec une aide du FMI. « *Nous ne demandons pas d'argent frais mais simplement un rééchelonnement de la dette* », a-t-il poursuivi.

« *Ce n'est pas que l'Argentine ne veuille pas payer, c'est qu'elle ne peut pas* », a ajouté M. Lavagna, qui a indiqué que les autorités tablent sur une croissance de 3 % pour l'année 2003. Il a réaffirmé que l'Argentine souhaite parvenir à un accord avec le FMI « *mais pas à n'importe quel prix* ». Il a précisé « *qu'il ne signerait pas un accord sans être sûr de pouvoir le respecter* ».

« RESPONSABILITÉS PARTAGÉES »

Par le passé, a-t-il rappelé, l'Argentine a signé « *dix-neuf accords avec le FMI et quinze n'ont pas été respectés* ». Et pourtant, a ajouté M. Lavagna, le FMI a continué dans les années 1990 à « *soutenir très fortement un modèle qui engendrait la faim et la pauvreté et qui a conduit à l'écroulement du système financier* ». Aussi, pour lui « *les responsabilités sont donc partagées* ». « *Maintenant que nous avons besoin de financer la stabilité, le FMI refuse de nous aider* », a déploré le ministre. « *Il y a quelque chose qui fonctionne mal et pas seulement vis-à-vis de l'Argentine* », a-t-il lancé. Roberto Lavagna estime que l'Argentine a « *un programme durable* » et que « *sur le plan technique, toutes les conditions sont réunies* » pour parvenir à un accord. « *Mais pour danser le tango, il faut être deux* » a conclu, sur ce thème, le ministre.

Il a rappelé l'importance pour son pays des relations avec l'Europe. Elle « *est le principal client de l'Argentine, après le Mercosur* » a-t-il souligné. Avant de reprendre le portefeuille de l'économie, en avril, M. Lavagna était ambassadeur à Bruxelles auprès de l'Union européenne.

Il a expliqué que le but de son voyage dans les principales capitales européennes est aussi de « *remercier les Européens, et notamment la France, pour leur soutien* » au sein du Fonds monétaire international (FMI) et de leur demander « *une aide supplémentaire* » dans les difficiles négociations qui, depuis plus de dix mois, « *avancent lentement* ».

Le ministre souhaite expliquer à ses interlocuteurs que l'Argentine sort peu à peu de quatre ans et demi de récession, avec « *une croissance du PIB au cours des deux derniers trimestres et un troisième trimestre qui s'annonce positif, ce qui ne s'était pas vu depuis 1998* ». M. Lavagna a également mentionné une augmentation des exportations, une baisse des taux d'intérêt qui ont été ramenés de 120 % à 25 %, un contrôle de l'inflation et une récupération du système financier.

Il a également annoncé la levée des restrictions bancaires, appelées « *corralito* », à partir de lundi. Les Argentins peuvent à nouveau disposer librement de leur argent déposé sur des comptes courants ou d'épargne. Les restrictions sont toutefois maintenues sur les dépôts à terme supérieurs à 3 000 euros. M. Lavagna estime que cette mesure, qui était une des exigences du FMI, aura des « *conséquences positives* » sur l'économie en libérant quelque 6 milliards d'euros.

Le *corralito* avait été mis en place le 3 décembre 2001 et avait provoqué la démission du ministre de l'économie, Domingo Cavallo, et celle du président Fernando de la Rua, sous la pression populaire.

Christine Legrand

Un ancien colonel putschiste, Lucio Gutierrez, est élu président de l'Equateur

Opposé au milliardaire Alvaro Noboa, l'ex-militaire progressiste issu d'un milieu modeste a obtenu près de 55 % des voix. Dimanche soir, après sa victoire, il a multiplié les déclarations rassurantes

QUITO
de notre envoyée spéciale

« *C'est la dernière fois que je l'utilise* », répond l'ex-colonel au journaliste qui l'interroge sur sa tenue vert olive. Il est 19 heures, ce dimanche 24 novembre à Quito, la capitale de l'Equateur, et Lucio Gutierrez, âgé de 45 ans, donne sa première interview télévisée en tant que président élu du petit pays andin.

Malgré sa fortune personnelle, estimée à 1 milliard de dollars, son adversaire Alvaro Noboa, l'homme le plus riche du pays, n'a pas eu d'autre solution que de s'incliner devant cet ex-militaire putschiste et progressiste, qui l'emporte avec 54,4 % des votes exprimés, selon les résultats disponibles, lundi matin, portant sur 97,49 % des tables de vote.

Très sérieux, se gardant de tout triomphalisme, Lucio Gutierrez a appelé les Equatoriens à l'unité nationale pour gagner « *le troisième tour* », faisant ainsi référence aux énormes défis qui attendent le nouveau président.

« *Je suis un homme de consensus* », n'a cessé de répéter, tout au long de la soirée, le colonel élu. « *Je vais mettre fin à cette situation de division des Equatoriens entre la gauche et la droite* », a-t-il déclaré. Entre les deux tours, taxé de »communiste » par son opposant libéral, Alvaro Noboa, le « roi de la banane », il a choisi de rassurer les électeurs, quitte à prendre des positions différentes de celles qui étaient les siennes jusqu'au premier tour. Si la lutte contre la corruption demeure au centre de ses interventions, le « *candidat des pauvres* » s'est fait soudain plus conciliant avec les chefs d'entreprise, le FMI et les Américains.

« *Je veux donner la plus grande confiance au secteur productif, au secteur financier international* », a-t-il assuré, en même temps qu'il a promis de suivre « *une politique fiscale austère et une politique d'investissement social active* » pour combattre la pauvreté, qui touche 60 % des 12 millions d'Equatoriens.

Qui formera la prochaine équipe gouvernementale ? Les revirements idéologiques de l'outsider devenu président rendent difficile tout pronostic. La tâche de Lucio Gutierrez s'annonce d'autant plus difficile qu'il ne dispose pas de la majorité au Congrès, dominé par les partis traditionnels peu disposés à la conciliation.

Le nouveau président a déjà annoncé que d'anciens collaborateurs, comme son « *ancien compagnon d'armes* », le colonel Patricio Acosta, feront partie du groupe de conseillers proches. Il a laissé ouverte la possibilité de nommer des membres du mouvement indien Pachakutik, qui a soutenu sa candidature dès le début, à des postes de responsabilité dans le domaine social.

EDUARDO DI BAIA/AP

Le président élu, Lucio Gutierrez et sa femme Ximena, médecin de la sécurité sociale, dimanche soir après l'annonce des résultats. Pour lutter contre la corruption administrative dans son pays, Lucio Gutierrez a proposé de créer un quatrième pouvoir, ayant pour mission de contrôler les comptes publics.

La tâche de Lucio Gutierrez s'annonce d'autant plus difficile qu'il ne dispose pas de la majorité au Congrès

Pour l'économiste Rafael Correa, « *Lucio Gutierrez devra gouverner un pays fracturé, dominé par les intérêts sectoriels. Le Congrès, les banquiers, les Indiens peuvent, chacun à leur façon, jouer les minorités de blocage* ».

C'est également l'avis de l'analyste politique Marco Arauz, pour qui le problème du nouveau président, qui devra prendre ses fonctions le 15 janvier, « *est d'obtenir l'appui des acteurs qui garantissent la gouvernabilité du pays, sans trahir les secteurs populaires qui ont assuré sa victoire* ».

Le défi s'annonce d'autant plus difficile que la marge de manœuvre économique du prochain gouvernement sera limitée. « *Comme dans tous les pays d'Amérique latine, la rigueur budgétaire est un impératif. Mais, en Equateur, la dollarisation de l'économie – adoptée en janvier 2000 –, qui handicape les exportations et frappe le fragile secteur productif, complique la situation* », explique l'économiste Alex Remache.

Personne ne sait comment sortir de cette dollarisation sans sombrer dans le chaos argentin. « *Les revenus du pétrole ont permis cette année d'éviter le pire, mais l'année prochaine pourrait être dramatique* », ajoute Alex Remache. Or, l'électorat équatorien vient de démontrer par son vote, où tous les candidats des partis traditionnels ont été balayés au premier tour, qu'il perd patience. Dans un pays où les deux derniers chefs de l'Etat élus ont été renversés sous la pression de la rue, Lucio Gutierrez pourra-t-il finir son mandat ? Dès le soir de son élection, c'est la question qu'ont posée de nombreux analystes.

Marie Delcas

PROFIL

LE CANDIDAT DES PAUVRES

D'une famille modeste, Lucio Gutierrez a grandi à Tena, une grosse bourgade dans l'Est amazonien du pays. Comme tant d'autres brillants élèves sans le sou, il choisit l'armée. Il y obtient un diplôme d'ingénieur civil et monte en grade. Il a également étudié les relations internationales à l'Interamerican Defense College, à Washington, mais aussi le développement national au collège Fu Hsing Kang de Taïpeh.

Devenu colonel, Lucio Gutierrez participe, en janvier 2000, à l'étrange coup d'Etat « militaro-indien » contre le gouvernement libéral de Jamil Mahuad, qui propose un plan d'austérité et la « dollarisation » de l'économie. Il passe alors six mois en prison, et si sa carrière militaire prend fin avec éclat son ascension politique commence discrètement. « Lucio » est devenu un martyr pour ses partisans, parce qu'il a été le seul des insurgés à purger une peine de prison.

Les Indiens, qui représentent plus de 50 % des 12 millions d'Equatoriens, ont appelé à voter pour lui sur la base de son programme d'aide à leurs communautés. Son épouse Ximena, médecin de la sécurité sociale, fourmille d'idées sociales, comme son mari, qui l'admire et la surnomme « Coronela » (la colonelle), en hommage à son militantisme.

En février, il crée son parti, Société patriotique, et mène campagne sur le terrain, quartier par quartier, village par village, rarement devant les caméras. Son uniforme – dans un pays où l'armée a plutôt une bonne image –, sa réputation d'homme intègre, son discours anticorruption et antiglobalisation lui ont valu d'arriver en tête au premier tour. Il en fut le premier surpris.

Le parcours du nouveau chef de l'Etat équatorien, âgé de 45 ans, ressemble étrangement à celui d'Hugo Chavez, au pouvoir à Caracas depuis quatre ans. Mais le « candidat des pauvres » n'a ni la verve ni le charisme caribéen de son homologue vénézuélien. C'est un homme calme, au verbe posé, « *très intelligent faute d'être très cultivé* », résume l'analyste Diego Cornejo.

M. Ds

Brésil : Ronaldo prêt à servir Lula dans sa croisade contre la faim

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Propagandiste des nobles causes à temps perdu, le footballeur vedette Ronaldo se dit prêt à servir – « *dans la mesure du possible, afin de rendre plus digne la vie de nombreux Brésiliens* » – le président élu de son pays, Luiz Inacio da Silva, dit « Lula », dans sa croisade contre la faim, priorité proclamée de son prochain gouvernement.

Dès le lendemain de sa victoire, le 28 octobre, le chef historique du Parti des travailleurs, lui-même issu d'une famille hantée par la malnutrition, avait en effet annoncé un plan de lutte contre la faim. Ambassadeur de l'ONU dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté, icône publicitaire de multiples opérations humanitaires, la superstar du Real Madrid et de la *Seleçao* quintuple championne du monde de football a salué, dans un message enthousiaste, la création, annoncée par le futur président du Brésil (son investiture est attendue début janvier), d'un secrétariat de l'urgence sociale chargé du combat contre la faim.

Selon son attaché de presse, le joueur a déjà proposé, au titre de première contribution, l'utilisation gratuite de son image dans les campagnes officielles qui seront menées à cet effet. « *Nous avons besoin de retrouver le sens de la solidarité* », a apprécié Lula.

La « *mission* » qu'il s'est assignée d'éradiquer le fléau de la disette, en quatre ans de mandat, ne concerne pas moins de 46 millions de miséreux, soit un Brésilien sur quatre. La question de son financement se pose avec d'autant plus d'acuité que le successeur de Fernando Henrique Cardoso s'est engagé à maintenir l'austérité budgétaire draconienne négociée par l'équipe économique sortante avec le Fonds monétaire international (FMI).

Coordinateur du projet « Faim zéro », destiné à inspirer l'initiative gouvernementale dans ce domaine, l'économiste José Graziano ausculte minutieusement, depuis quelques jours, le projet de budget 2003 qui doit être bientôt soumis au vote du Congrès. « *Quand un président élu,* a-t-il récemment déclaré, *annonce que sa priorité numéro un est le combat contre la faim, il peut manquer de l'argent pour d'autres choses mais pas pour cela.* »

A ce propos, José Tubino a indiqué que la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), dont il est le représentant au Brésil, était disposée à servir d'intermédiaire avec les organismes multilatéraux (Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement) susceptibles d'y contribuer à fonds perdus.

Jean-Jacques Sévilla

Soutenu par Jacques Chirac, Rafic Hariri obtient 4 milliards d'euros pour éviter la faillite du Liban

Réunis, samedi 23 novembre, à l'Elysée, les pays arabes, les institutions financières internationales et l'Union européenne ont invoqué la situation au Proche-Orient pour justifier leur aide

AIDÉ par une situation de plus en plus tendue au Proche-Orient, qui fait du Liban une pièce maîtresse pour la stabilité de la région, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, a obtenu ce qu'il était venu chercher à Paris : un soutien financier qui permettra à son pays d'éviter la faillite. A l'issue d'une réunion, samedi 23 novembre, à l'Elysée, à laquelle participaient huit chefs d'Etat et de gouvernement européens, le premier ministre du Canada, celui de Malaisie, le prince Saoud Al-Faycal, ministre des affaires étrangères d'Arabie saoudite, de nombreux ministres des pays du Golfe et les institutions financières internationales, le Liban peut compter sur une aide de plus de 4 milliards d'euros.

M. Hariri en espérait un peu plus. Il a néanmoins jugé que cette conférence était *« une réussite »* pour son pays, confronté en 2003 à des échéances de remboursement difficiles à honorer. Détenue en grande partie par des banques libanaises (dont celle, la Banque Méditerranée, de M. Hariri), la dette publique libanaise a été contractée à court terme et à des taux d'intérêt compris entre 12 % et 14 %, au début des années 1990, à la fin d'une guerre civile longue de quinze ans. Son remboursement équivaut à environ 18 % du PIB, un niveau qualifié d'*« insoutenable »* par M. Hariri.

Les soutiens financiers obtenus permettront d'en alléger le fardeau. D'un montant de 1,85 milliard d'euros (dont 700 millions de l'Arabie saoudite), la contribution arabe est de loin la plus généreuse, assortie d'un taux d'intérêt quasiment nul. *« La stabilité du Moyen-Orient pourra être maintenue grâce à ces efforts »*, a déclaré le prince Saoud, qui a mis en exergue l'engagement personnel de Jacques Chirac. La France s'est engagée à hauteur de 500 millions d'euros.

> « La stabilité du Moyen-Orient pourra être maintenue grâce à ces efforts »
>
> **SAOUD AL-FAYÇAL**

L'hommage rendu au président de la République française n'est pas usurpé. Jacques Chirac avait commencé à battre le rappel des donateurs potentiels au sommet de l'OTAN, vendredi 22 novembre, à Prague. Son plaidoyer en faveur de M. Hariri, un *« ami »*, notamment auprès de George Bush, n'a pourtant pas décidé les Américains à participer à ce premier « tour de piste » financier. Lors d'un entretien avec le premier ministre libanais à Washington, quelques jours auparavant, le président américain avait appelé le Liban à travailler à l'établissement d'un programme avec le FMI.

William Burns, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient, qui représentait les Etats-Unis à Paris, a rappelé ce souhait. Il a néanmoins tenu à rappeler, en séance, que les Etats-Unis étaient résolus à faire *« ce qui* [est] *en leur pouvoir »* pour aider le Liban, et a assuré M. Hariri *« de son soutien politique »*. En attendant, Washington poursuivra son programme d'aide bilatéral, d'un montant de 35 millions de dollars pour 2002.

La solidarité internationale qui s'est exprimée à Paris n'exonère pas le Liban de poursuivre ses réformes. Au contraire. Certains pays (comme l'Allemagne, l'Espagne, le Danemark, les Etats-Unis) attendent pour y participer un accord avec le FMI ; d'autres se sont dits prêts à augmenter leur contribution dès cette étape franchie. L'institution internationale est d'ailleurs invitée à se montrer compréhensive, vu la situation politique, économique et sociale de la région.

« Chacun voit bien que cette région du monde est en phase de difficultés sérieuses, a déclaré le président de la République. (...) *qu'il s'agisse du Moyen-Orient ou des perspectives concernant le nécessaire désarmement de l'Irak au regard des armes de destruction massive »* (...).*Il y a des incertitudes, des risques d'instabilité. Or, tout ce qui va dans le sens de l'instabilité est mauvais, dangereux »*, a poursuivi Jacques Chirac qui a estimé *« qu'il ne fallait pas prendre le risque d'ajouter une crise financière éventuelle aux crises politiques et militaires »* que connaît cette région. Une prochaine réunion est prévue dans six à neuf mois.

Babette Stern

Le nouveau gouvernement du Cachemire indien fragilisé par le regain des violences

Attaques meurtrières de temples hindous

ISLAMABAD
de notre correspondante en Asie du Sud

Vingt jours après l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement provincial et les espoirs que ce renouveau avait fait naître, la violence redouble au Cachemire sous administration indienne.

Samedi 23 novembre, un bus transportant des soldats indiens et leurs familles a sauté sur une mine sur la route reliant Jammu à Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien, tuant douze personnes. Dimanche, au moins douze personnes ont péri et cinquante autres ont été blessées dans l'assaut du temple hindou de Raghunath, à Jammu, capitale d'hiver du Cachemire. Deux séparatistes musulmans avaient investi le temple, tirant à l'arme automatique sur les nombreux fidèles d'un lieu visité chaque année par des centaines de milliers de pèlerins venant de toute l'Inde. Les forces de sécurité ont utilisé des roquettes et des grenades pour tuer les assaillants.

Ce regain de violence place le gouvernement cachemiri dans une situation délicate. Chef du Parti démocratique du peuple (PDP), Mufti Mohammed Sayeed dirige depuis le 2 novembre une coalition gouvernementale incluant le Parti du Congrès de Sonia Gandhi. Il a promis à la fois de combattre les séparatistes armés et d'engager des réformes visant à améliorer la situation économique des Cachemiris, mais aussi à apaiser leurs *« blessures »* face au comportement des forces de sécurité indiennes. Or les guérilleros séparatistes rejettent Mufti Sayeed, qui est aussi accusé par le gouvernement de New Delhi, dirigé par les nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP), de complaisance vis-à-vis des militants musulmans.

Revendiquant dimanche l'attentat à la mine contre les soldats, deux groupes de guérilla séparatistes, Jamiat ul-Moudjahidin et Harakat al-Jihad, ont affirmé que l'opération était *« une réponse aux insinuations du premier ministre Mufti Mohammed Sayeed selon lesquelles le militantisme serait à bout »*. Selon le directeur général de la police à Jammu, A. K. Suri, un autre mouvement de lutte armée, le Lashkar-e-Taiba, aurait revendiqué l'attaque contre les temples. L'Inde avait récemment protesté contre la libération par Islamabad du chef du Lashkar, Hafiz Saeed.

Aussitôt après l'opération contre les temples, New Delhi a blâmé le Pakistan, qu'il accuse de soutenir militairement les séparatistes musulmans. Le ministre d'Etat à l'intérieur, I. D. Swami, a affirmé : *« Les temples sont des cibles faciles. Les terroristes qui viennent du Pakistan veulent semer la panique et provoquer des violences religieuses. »* Dans une mise en cause directe du gouvernement provincial, le porte-parole et secrétaire général du BJP, Mukhtar Abbas Naqvi, a ajouté : *« Cette attaque terroriste est une conséquence naturelle de la politique d'apaisement du gouvernement PDP-Congrès envers tous les terroristes et sécessionnistes. »*

Françoise Chipaux

L'Eglise espagnole condamne le terrorisme de l'ETA

MADRID. Dans une déclaration pastorale, la Conférence épiscopale espagnole, créée au moment de Vatican II, a condamné pour la première fois depuis la mort du général Franco *« le terrorisme de l'ETA »* en ces termes : *« Le groupe dénommé ETA est une association terroriste, d'idéologie marxiste révolutionnaire, insérée dans l'environnement politico-culturel d'un certain nationalisme totalitaire qui a comme dessein l'indépendance du Pays basque par tous les moyens. »* Le texte de 22 pages défend la Constitution de 1978, qu'il est *« inadmissible de vouloir altérer par une volonté de pouvoir »*. Il a recueilli 63 voix pour, 8 contre et 5 abstentions. Certains évêques nationalistes avaient par avance accusé les auteurs de la déclaration d'obéir aux consignes du gouvernement. – *(Corresp.)*

Plus de 200 morts dans les émeutes au Nigeria

ABUJA. Plus de 10 000 personnes ont fui Kaduna, dans le nord du pays, théâtre d'émeutes entre musulmans et chrétiens qui ont fait quelque 200 morts depuis le mercredi 20 novembre. Alors que le calme était revenu dimanche dans la ville après l'annulation de l'élection de Miss Monde au Nigeria, des militants des droits de l'homme ont fait état d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par les forces de sécurité (gendarmerie et police). Dans un quartier, 15 personnes ont été prises à leur domicile par les forces de sécurité et abattues près d'une rivière où leurs corps ont été précipités. Des faits similaires ont été observés dans d'autres quartiers, selon des organisations humanitaires. Les violences avaient éclaté à la suite de la publication dans un quotidien d'un article jugé blasphématoire par les musulmans suggérant que le prophète Mahomet aurait probablement épousé l'une des candidates. – *(AFP, Reuters.)*

Soupçons de coopération nucléaire entre Pakistan et Corée du Nord

SÉOUL. Le Pakistan a aidé la Corée du Nord à poursuivre son programme d'armes nucléaires à uranium enrichi en échange de technologies utiles à la construction de missiles à tête nucléaire, a écrit le *New York Times* dans son édition du samedi 23 novembre. Le quotidien précise que, *« en juillet dernier, les agences de renseignement américaines ont suivi à la trace un avion-cargo du Pakistan qui a atterri en Corée du Nord et embarqué un chargement secret : des parties de missiles balistiques fabriquées par la Corée du Nord »*. En sens inverse, *« le Pakistan a fourni à la Corée du Nord bon nombre des formules de gaz et une bonne partie des machines dont elle a besoin pour fabriquer de l'uranium fortement enrichi destiné au dernier projet d'armes nucléaires du pays, susceptible de menacer la Corée du Sud, le Japon et les 100 000 soldats américains stationnés en Asie du Nord-Est »*. Dimanche, Islamabad a démenti ces informations. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : le premier ministre, Abdullah Gül,** a soumis samedi 23 novembre à l'Assemblée nationale le programme de son gouvernement. Il prévoit d'accorder plus de pouvoirs aux autorités locales, de réduire la bureaucratie et d'élargir le champ des libertés individuelles. *« Nous allons préparer une nouvelle Constitution, basée sur les libertés et la participation, pour remplacer celle qui restreint actuellement notre nation »*, a déclaré M. Gül. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : neuf militaires, quatre policiers et un jeune berger ont été tués** depuis le jeudi 21 novembre, selon un décompte de la presse. Attribuées au GIA ou au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), les violences ont fait plus de 40 morts depuis le début du ramadan, le 6 novembre. – *(AFP.)*

Malgré **L'ACCORD** intervenu entre le patronat routier et quatre syndicats minoritaires (FO, CFTC, FNCR, CGC) qui prévoit 13 à 14 % d'augmentation sur trois ans, une trentaine de barrages bloquants ou filtrants, pour la plupart, ont été mis en place dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 novembre à l'appel de la CFDT et de la CGT. Protégés par les CRS et les gendarmes, les **DÉPÔTS DE CARBURANT** et les centres routiers ne semblaient pas menacés. Cette mobilisation, modérée selon le ministère de l'intérieur, fait suite au demi-échec des **NÉGOCIATIONS** engagées la semaine dernière entre les routiers et leurs employeurs. Celles-ci butent notamment sur la question du 13e mois, du congé d'activité et du temps de travail. Le gouvernement parie sur un **UNE EXTENSION PROGRESSIVE** du conflit.

Les barrages des routiers, la mobilisation des services publics

A l'appel de la CGT et de la CFDT, une trentaine de barrages, filtrants pour la plupart, ont été installés dans la nuit de dimanche à lundi malgré l'accord intervenu entre quatre syndicats et le patronat. Les salariés du secteur public sont appelés à une journée d'action mardi 26 octobre

L'ÉPREUVE DE FORCE a commencé avec les routiers, malgré l'accord intervenu, dimanche 24 novembre dans la soirée, entre une partie du patronat routier et quatre syndicats (FO, CFTC, FNCR, CGC), qui prévoit 14 % d'augmentation de salaire sur trois ans. Le gouvernement, qui minimisait, lundi matin, la portée du conflit, se prépare à une semaine sociale tendue, sur fond de journée de grèves et de manifestations, mardi 26 novembre, dans le secteur public.

A l'appel de la CFDT et de la CGT, majoritaires dans les transports – 25 % et 11 % des voix —, plusieurs dizaines de rassemblements de camions et des barrages ont été déployés dans la nuit. A 7 h 30, lundi matin, le centre national d'informations routières (CNIR) recensait une trentaine de barrages, dont la plupart n'étaient que filtrants. La CFDT tablait sur la mise en place d'au moins 80 barrages dans les prochaines heures et la CGT pensait que 35 départements seraient touchés dans la journée. De son côté, le ministère de l'intérieur devait faire un point de la situation à la mi-journée, avant de décider une éventuelle intervention des forces de l'ordre. Très tôt le matin, celles-ci ont déjà pris position dans certains départements, menaçant les chauffeurs de retrait de permis. Joël Le Coq (CFDT) dénonçait, dans la matinée, *« le harcèlement continu des forces de l'ordre »*. *« A la demande sociale forte, le gouvernement a choisi de répondre par une répression forte. Il prend le risque de détériorer les rapports sociaux et pas seulement dans les transports. »*

Le gouvernement minimisait, lundi matin, l'ampleur de la mobilisation. *« Les organisations patronales sont allées aussi loin qu'elles le pouvaient en proposant notamment une clause de revoyure en cas d'inflation. C'est sans doute un des gestes qui a fait évoluer la position de FO. L'accord doit maintenant être largement diffusé »*, estimait, lundi matin, un proche collaborateur de Jean-Pierre Raffarin, qui insistait sur la nécessité d'*« éviter les débordements »*. *« Le terrain a été déblayé. Nous avons garanti le financement des préretraites jusqu'en 2007. Et nous sommes extrêmement fermes au niveau européen pour éviter les risques de dumping social,* précisait, *au Monde*, le ministre (UDF) des transports, Gilles de Robien. *Il y a eu, au total, une trentaine d'heures de négociations. Le triple message de la concertation, de la fermeté et des avancées obtenues dans l'accord me semble entendu »*.

DIVISION SYNDICALE

ans le dire ouvertement, le gouvernement parie sur l'extinction progressive du conflit. Dimanche, vers 21 heures, il était de toute façon trop tard pour stopper l'installation des premiers campements de fortune, aux portes du Marché d'intérêt national, le « Rungis » de Lille, ainsi qu'à Rouen et Caen. Lorsque Philippe Choutet, porte-parole de l'Union des fédérations de transporteurs (UFT), qui regroupe les plus importantes organisations patronales, a signifié la fin des négociations et la signature d'un accord avec quatre organisations minoritaires, toutes les dispositions avaient été prises. Pour la CFDT et la CGT, le conflit était inéluctable. L'arrêt des discussions et surtout le rejet de la revendication initiale d'une extension du 13e mois à toute la profession n'ont fait que renforcer leur détermination. *« Cet accord minoritaire va berner les salariés »*, ont aussitôt proclamé les dirigeants syndicaux.

Le marathon des discussions s'est achevé dans une certaine confusion, en créant de surcroît la division syndicale. Alors qu'elle avait menacé, la veille, de s'associer au conflit, FO transport (11 % des voix) a, in extremis, donné son accord aux dernières propositions patronales. *« Nous avons atteint une majorité de nos objectifs en matière d'augmentation de salaires. C'est même l'un des meilleurs accords que nous ayons obtenu depuis longtemps et qui n'ait pas nécessité un seul jour de grève »*, a assuré Gérard Apruzzese, secrétaire général des routiers FO.

Après le blocage des discussions vendredi, les organisations professionnelles, et principalement l'Union fédérale du transport (UFT) qui regroupe Transport Logistique de France (TLF), la Fédération nationale du transport routier (FNTR) et les chambres syndicales du déménagement, avaient avancé de nouvelles mesures salariales. De 9 % à l'origine, l'augmentation du salaire minimum garanti était passée à 14 % sur les trois ans à venir, avec un coup de pouce supplémentaire de 1,35 % pour les chauffeurs confirmés afin de maintenir la hiérarchie des salaires.

Ce chiffre représente un peu plus que les 11,43 % induits par l'harmonisation des smic prévu dans la réforme de la loi sur les 35 heures. Enjeu de fortes tensions, la prise en compte de l'inflation, incluse initialement dans ce montant, donnera lieu à une révision en cas de dépassement du seuil de 1 % de hausse des prix.

Cet accord, qui devrait être confirmé dans les prochains jours, n'a pas provoqué de dissensions dans le seul camp syndical. A l'énoncé de ces mesures, l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), qui regroupe quelque 4 500 petites entreprises familiales et artisanales, avait quitté la table des négociations.

« Nous ne pouvons pas nous engager sur un calendrier car nos chefs d'entreprise ne peuvent pas savoir de quoi demain sera fait », avait expliqué Christian Rose, son secrétaire général. Dimanche, juste après l'annonce de l'accord, le gouvernement avait demandé aux non signataires *« de s'abstenir de toute action de nature à perturber la vie économique du pays »*.

Mardi, le secteur public, cheminots en tête, se mobilise. De nombreuses manifestations sont prévues à Paris et en province. Les fonctionnaires (Etat, hospitaliers, territoriaux) seront aussi de la partie. Des appels à la grève unitaires ont été lancés. Sensible à la montée des mécontentements, M. Raffarin, qui s'est rendu, samedi, au Salon de l'éducation, a cherché à rassurer les syndicats d'enseignants, avant leur manifestation nationale, prévue dimanche 8 décembre, à Paris.

Michel Delberghe et Claire Guélaud

Des revendications multiples

● **Salaires :** depuis la publication du décret Gayssot, en mars 2002, adaptant la réduction du temps de travail aux différentes catégories du transport, les syndicats CFDT, CGT mais aussi FO demandent des mesures salariales compensatrices sur le salaire minimum pour assurer le passage des 39 heures aux 35 heures, auxquelles s'ajoutent les temps d'astreinte (56 heures maximum pour les chauffeurs de longue distance, soit 220 heures par mois et 48 heures sur les moyennes distances). Ils demandent ainsi une revalorisation supérieure aux 11,4 % prévus d'ici à 2005 pour l'harmonisation des smic. Cette compensation est aussi à la base de la revendication d'une généralisation du 13e mois à l'ensemble des 520 000 salariés de la profession.

● **Congé de fin d'activité :** les syndicats veulent obtenir la garantie du financement, par les entreprises et par l'Etat, du congé de fin d'activité à 55 ans pour les chauffeurs.

● **Temps de travail :** les syndicats s'inquiètent des directives européennes sur la sécurité et le temps de transport. Ils craignent des effets d'un « dumping » social avec l'élargissement aux pays de l'Est en 2004.

LES BARRAGES ROUTIERS, LUNDI 25 NOVEMBRE À 10 HEURES

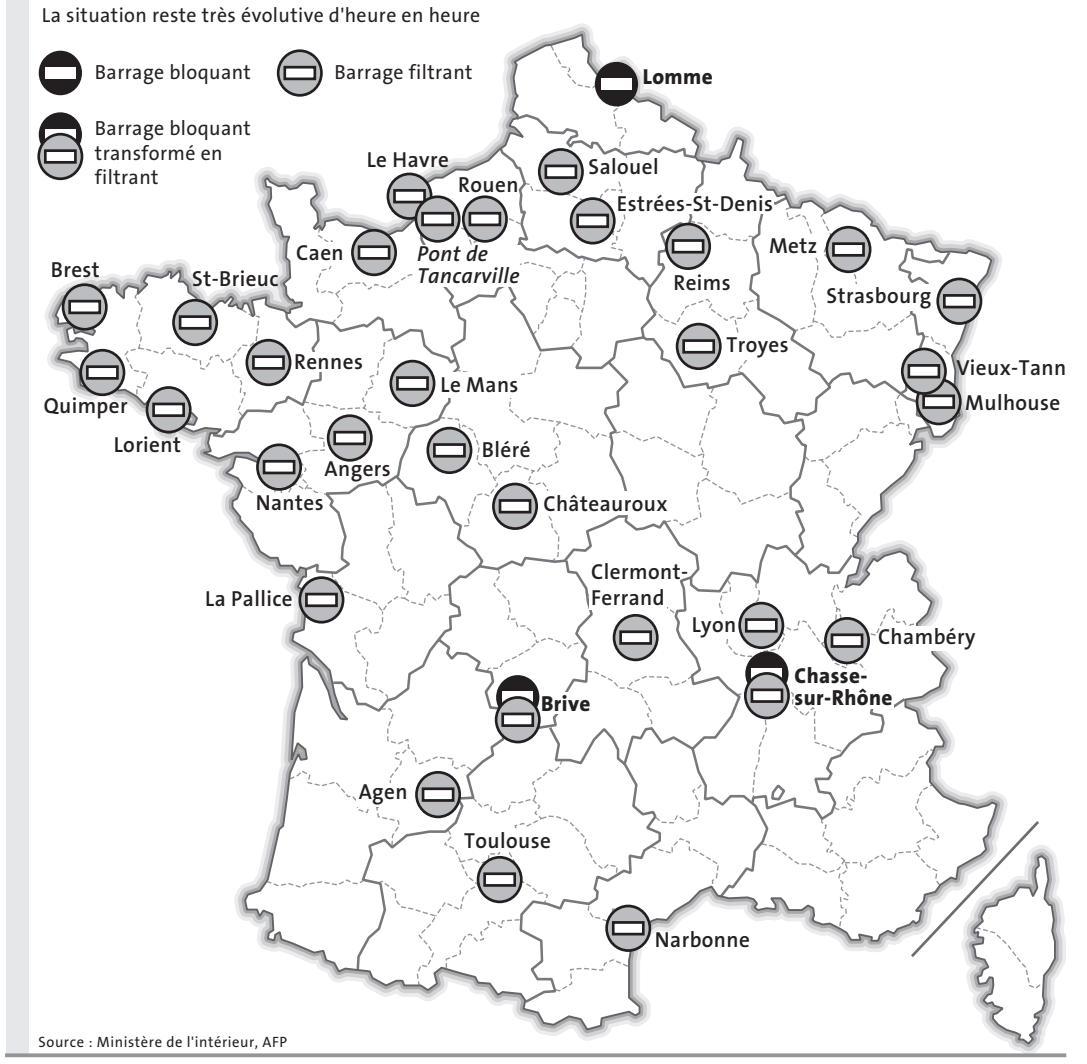

Source : Ministère de l'intérieur, AFP

« On a bloqué votre conducteur. On lui a pris les clés »

A Marseille et à Lille, des barrages filtrants étaient en place, lundi matin, autour de points névralgiques

MARSEILLE, LILLE
de nos correspondants régionaux

▶ **A Marseille, l'aéroport touché.** Le rendez-vous était fixé à 5 heures à l'union locale de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), où la CFDT et la CGT regroupent le gros de leurs forces. Une vingtaine de routiers sont là. Café, banderoles et tracts, chuchotements et rires étouffés, on sent comme une fragilité dans cette action qui commence. Les deux chefs syndicaux se concertent mais restent discrets sur le lieu exact du barrage qu'ils vont mettre en place.

On se répartit dans les voitures et les camionnettes pour rejoindre l'aéroport de Marignane. Car on ne peut plus, comme en 1996, utiliser des camions pour bloquer les routes. *« Les patrons ont compris,* explique un militant. *C'est la menace de licenciement immédiat si on les prend. »* Le cortège s'engage sur la route de l'aéroport, se transformant en barrage filtrant sur lequel viennent buter les premiers passagers en route vers l'aéroport.

A 6 heures, il atteint le carrefour de l'aéroport. Objectif : installer un barrage asphyxiant la zone de fret où sont installées les grandes messageries internationales. Trois policiers sont déjà là. On gare les voitures en épis, on enfile les gilets de plastique rouge barrés des sigles syndicaux, on empoigne les drapeaux.

Les voyageurs de l'aéroport, pris dans un long bouchon, passent en file unique au milieu des drapeaux et des hommes : quelques insultes, quelques répliques, la tension est vive. Mais les syndicalistes attendent les camions qui, eux, ne passeront pas. Deux hommes bloquent un frigorifique ravitaillant un des hôtels de la zone, un troisième lui explique qu'il va être coincé une heure.

Kamel, dirigeant syndical des ambulanciers, lui propose d'appeler son patron. Un autre camionneur vient se garer spontanément derrière lui. Un troisième tempête, Kamel appelle son patron : *« Allo, on a bloqué votre conducteur, on lui a pris les clés. »* Un silence. *« Non, non, il ne peut pas partir »*. Il rend le portable au chauffeur qui crie à son patron : *« On vous l'a dit depuis vendredi qu'on serait bloqués et vous, vous avez continué à dire "roulez, roulez". »* Il raccroche, furieux. *« Ils nous font chier, ça leur apprendra. »*

A 7 h 30, une dizaine de gros camions seulement sont pris dans la nasse. Jean-Luc Panayotis (CFDT) explique que *« les patrons n'ont pas fait sortir les gars »*. Mais à 7 h 30, sortant de la zone de messagerie, les camionnettes des petits porteurs commencent à s'agglutiner autour du barrage. Furieux ou consentants, les conducteurs avertissent immédiatement leur patron et certains viennent fumer une cigarette avec ceux qui les ont bloqués. A 8 h 30, 30 fourgonnettes sont garées autour du rond-point. André Ambrosini (CGT) rappelle que les syndicats *« ne visent pas le sensationnel, mais l'efficacité »*. A 10 heures, lundi matin, le barrage était toutefois levé.

▶ **A Lille, les « halles » bloquées.** Ils ont placé leurs voitures personnelles en travers de la route, dès dimanche. Il est 19 heures. Une trentaine de militants de la CGT et de la CFDT campent devant l'entrée du marché d'intérêt national (MIN) de Lomme, dans la banlieue de Lille. La marmite de soupe à l'oignon fume sur une table de fortune, quelques policiers exercent une surveillance discrète. Les autorités, qui avaient sécurisé les accès au centre régional des transports de Lesquin et les dépôts de carburant de Dunkerque, ont été prises au dépourvu.

Un peu à l'écart, le patron d'une entreprise de livraison de fruits et légumes s'énerve : *« Mes camions sont chargés. S'ils ne peuvent pas partir tout à l'heure à 3 heures, 3 à 4 millions d'anciens francs de marchandise iront à la poubelle. »* Quatre camions frigorifiques se rangent de front derrière la grille d'entrée du MIN. Les syndicalistes entament une vive discussion avec les conducteurs. Accompagné de son adjoint et du président de l'association régionale des grossistes, le directeur du MIN est venu parlementer. Les camions font demi-tour.

« Nous ne fournissons pas la grande distribution, mais les collectivités, les hôpitaux, les cantines et les petits commerçants, explique-t-il aux grévistes. *Vous aviez promis de ne pas gêner la population. Nous respectons vos revendications, mais nous vous demandons de laisser passer les camions de produits frais aujourd'hui. Pour demain, les grossistes s'engagent à prévenir leurs fournisseurs. Les camions n'arriveront plus. »* Les syndicalistes sont réticents. *« Cela me semble difficile. Cela dépend des négociations. Mais, si le patronat cède, nous sommes partis dans un quart d'heure, après avoir donné un coup de balai »*, lance un militant CGT.

Les responsables du MIN préfèrent se retirer et laissent deux heures de réflexion aux grévistes. Ils sont de retour vers minuit. Les négociations reprennent, avec l'appui du député maire (PS) de Lomme et président du MIN, Yves Durand. A 3 heures, lundi matin, les routiers laissent entrer les camions des fournisseurs de produits frais jusqu'à 9 heures et donnent accès libre aux petits commerçants de 12 à 14 heures. Après, préviennent-ils, *« tout sera bloqué »*.

En contrepartie, M. Durand s'engage à ne pas demander l'intervention des forces de l'ordre. A la préfecture, on précisait lundi matin que les assises régionales sur la décentralisation auraient lieu comme prévu à Lille, sous la présidence du premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Et, sur le barrage du MIN, les routiers distribuaient le tract des syndicats et associations appelant à un rassemblement unitaire près du beffroi de Lille pour *« une raffarinade festive »* et un concert de casseroles...

Michel Samson et Jean-Paul Dufour

■ **REPORTAGE**

Contrairement à 1996, les grévistes ne peuvent plus utiliser leurs camions

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 52 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou séminaires bimensuels à Paris

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à Paris. 320 heures et thèse

Ph. D PHILOSOPHY DOCTORATE
■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : info@ism-mba.edu - http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA
ISM

Sur le terrain, Laurent Fabius part à la conquête des socialistes

Dans les départements, il teste l'idée de rendre le vote obligatoire et se fait le héraut des services publics

ACTIF, Laurent Fabius l'est. Et même beaucoup. Convaincu qu'une nouvelle, et décisive, géographie du Parti socialiste se dessine depuis la défaite du 21 avril, l'ancien ministre des finances de Lionel Jospin multiplie les initiatives. Il active ses réseaux, consulte, écrit. Selon l'un de ses proches, *« 4 à 6 fois par semaine »*, il *« petit-déjeune, déjeune, dîne »* avec des spécialistes de la question qu'il souhaite aborder, l'Europe, l'immigration, l'environnement. Il ne participe que très rarement aux clubs fabusiens qui se réunissent toujours. Il affirme même ignorer jusqu'au nom du dernier-né de ces clubs, créé par son ami Denis Olivennes. Non, ce qu'il aime, c'est réunir *« les trois ou quatre meilleurs »* spécialistes.

Cela se traduit par cette tribune sur l'intégration, publiée vendredi 22 novembre, dans *Libération*, dans laquelle il appelle à *« aller plus loin »* en matière d'accès à l'emploi, au logement des étrangers et de lutte contre les discriminations visant les Français d'origine étrangère. Qu'importe si ce texte fait grincer des dents, certains socialistes comme Arnaud Montebourg, cofondateur du courant Nouveau Parti socialiste, qui jugent *« pitoyable »* la démarche d'un homme *« qui a été au pouvoir »*.

Cela lui permet, aussi, de lancer quelques ballons-sondes, dans d'autres domaines que celui de la fiscalité ou de l'économie, lors des déplacements dans les départements qu'il a commencé à effectuer. Entre autres choses, il teste ainsi l'idée de rendre le vote obligatoire, assortie d'une « petite sanction », en contrepartie de la reconnaissance du bulletin de vote blanc. *« Sinon, les élections risquent de devenir l'affaire d'une élite »*, justifie-t-il auprès de ses interlocuteurs. L'environnement est devenu son nouveau dada, les services publics son nouveau credo. Son équipe prend soin de diffuser la question écrite qu'il a récemment adressée à Jean-Pierre Raffarin, à propos des négociations sur l'Accord général du commerce et des services au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). *« Il serait inacceptable que cette négociation complexe aboutisse à l'affaiblissement de nos services publics »*, écrivait-il. *« Ceux-ci doivent être strictement et complètement protégés (ce qui n'empêche nullement leur modernisation). »*

LES MÉFAITS DES FLASH-BALLS

Vendredi, il était donc dans l'Aude, à la rencontre des militants, qu'il lui faut conquérir, mais aussi de catégories professionnelles. Avant, il y avait eu la Dordogne. Il mesure alors l'attachement des Français aux services publics, aux retraites. Il s'offusque de découvrir que *« le brie de Meaux est fabriqué dans la Meuse »*. Il découvre les méfaits des flash-balls, ces nouvelles armes mises à la disposition de la police, après une discussion avec un capitaine de gendarmerie... Il se nourrit. Puis s'expose.

Finie la « tentation de Venise » à laquelle il a semblé vouloir céder lorsqu'il se morfondait au poste de président de l'Assemblée nationale, de 1997 à 2000 ! Son horizon est désormais clairement fixé sur l'élection présidentielle de 2007. Dans les décombres de la gauche, il juge être le seul candidat crédible du PS. Il a connu les épreuves (l'affaire du sang contaminé), l'expérience de l'opposition et des luttes intestines (le fameux congrès de Rennes du PS en 1990) et les responsabilités de ministre qui forgent un candidat.

Par conséquent, à 57 ans, le « moderne » M. Fabius, qui n'a aucun intérêt à rester isolé tant son influence dans le parti est contestée, ne cesse d'afficher son soutien au premier secrétaire, François Hollande. Il s'apprête à lui livrer nombre de contributions thématiques qu'il compte bien voir reprises. Non sans quelques heurts. Ou quelques coups de pied de l'âne, telle cette sortie, dimanche soir, sur RTL, à propos d'un *« éléphant qu'on ne cache pas derrière une petite fraise des bois »*.

Isabelle Mandraud

Martine Aubry, à Lomme, parmi les militants

Un millier de socialistes étaient réunis, samedi 23 novembre, à Lomme, (Nord) à l'initiative de 17 premiers secrétaires fédéraux qui comptent déposer une « *contribution des militants* » pour le prochain congrès du PS prévu en mai 2003, à Dijon. *« Les militants ne veulent plus recevoir des textes qui dégringolent d'en haut écrits par des chefs de clan »*, avait exposé, le 19 novembre, à Paris, Marc Dolez, premier fédéral du Nord, qui ne s'interdit pas d'aller jusqu'à la motion. Ce *« collectif »* de responsables locaux dénonce notamment les *« courants et sous-chapelles qui continuent d'exister sans avoir de légitimité »*, en désignant clairement Laurent Fabius. Comme *« militante »*, Martine Aubry, maire de Lille, a participé aux travaux de Lomme qui seront suivis d'une autre réunion, le 27 novembre, à Montpellier.

Laurent Fabius, numéro 2 du PS, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« On ne cache pas un éléphant derrière une fraise des bois »

François Hollande va présenter seul sa contribution au congrès du PS. Allez-vous faire de même ou vous rangez-vous derrière le premier secrétaire ?

Je soutiens la démarche de François Hollande. C'est clair et net. Je la soutiens parce qu'il y a une nécessité de rassemblement. J'ai connu le congrès de Rennes et je sais ce qu'il ne faut pas recommencer. Quand je vois toute une série de textes, sans doute défendus par des camarades très respectables, qui commencent à coaguler, je me dis « attention ! ». La deuxième raison est la loyauté : ça n'aurait aucun sens que le numéro 2 se démarque du numéro 1. Enfin, il y a une nécessité d'avoir les idées claires.

C'est-à-dire ?

L'identité socialiste doit être clarifiée. Cela repose sur un certain nombre d'idées simples. Pour lutter contre la mondialisation libérale, il faut plus d'Europe, plus d'Europe sociale, environnementale, démocratique. Deuxième idée : on a besoin d'un service public défendu et modernisé, les deux. Troisième idée : l'éducation, la formation tout au long de la vie, c'est vraiment la clef de l'égalité des chances. Il faut également que notre socialisme soit plus écologiste que par le passé. Enfin, il faut que la valeur du travail soit reconnue et qu'on lutte contre la précarité avec une idée nouvelle qui est la sécurité sociale professionnelle. A partir de là, une stratégie de reconquête peut être enclenchée, sur la base d'un double rassemblement : celui des socialistes, puis celui de toute la gauche avec un contrat de majorité, un contrat de gouvernement et, vraiment, une solidarité. Enfin, il faut que le PS lui-même évolue, qu'il soit moins pyramidal, plus collégial.

Vous affichez votre loyauté. Avez-vous le sentiment que la réciproque est vraie ?

Ça ne me choque absolument pas que le premier secrétaire du PS affirme son autorité.

Mais le message de M. Hollande à votre égard n'est-il pas : « Ne sois pas trop visible en ce moment » ?

Non. De toutes les manières, on nous appelle les « éléphants ». Au PS, il y en a pas mal, des éléphants – des éléphanteaux, des éléphants-totos, etc. On ne cache pas un éléphant derrière une fraise des bois.

Vous êtes un gros éléphant accusé de social-libéralisme...

C'est idiot ! C'est un vieux disque rayé. Le socialisme et le libéralisme sont deux mouvements tout à fait différents. Moi, je suis socialiste et je l'ai toujours été ; ce n'est pas le cas de tout le monde. Il faut faire un peu de neuf, plutôt que cette histoire de social-libéralisme qui n'existe pas, ou alors à l'état de fantasme.

Mais il y a bien deux courants au PS, l'un plus réformiste, l'autre plus radical ?

C'est exact. Il existe un courant que je crois majoritaire et que François Hollande a défini comme le réformisme de gauche. C'est le socialisme d'aujourd'hui.

L'autre courant, c'est le socialisme d'hier ?

Ce serait désagréable de dire ça. Il ne faut jamais caricaturer les autres.

L'extrême gauche est-elle une menace ?

Elle passe une grande partie de son temps à critiquer la gauche. Je ne vais pas tomber dans le travers inverse. Tout ce qui a été obtenu par le mouvement ouvrier, le mouvement syndical depuis soixante ans a toujours été obtenu par la gauche de gouvernement. Gramsci disait que le réel est révolutionnaire. Si on ne prend pas en compte le réel, alors la droite est au pouvoir pour cinquante ans.

Pensez-vous qu'en 2007, ce sera « votre tour » de porter les espoirs de la gauche, pour reprendre une formule de Mitterrand ?

François Mitterrand ajoutait : *« Il faut donner du temps au temps. »*

Propos recueillis par
Patrick Cohen
Gérard Courtois
et Pierre-Luc Séguillon

Primaire à gauche dans la circonscription de M. Hue

Après l'invalidation de l'élection de M. Mothron (UMP), l'ex-président du PCF veut « ratisser large »

ROBERT HUE ne sera pas candidat unique de la gauche dans la cinquième circonscription du Val-d'Oise lors de la prochaine législative partielle. Ce, à la différence du scrutin des 9 et 16 juin où le dirigeant communiste avait bénéficié, dès le premier tour, du soutien du PS, des Verts et des Radicaux de gauche. Le PS a en effet décidé de présenter un candidat et Alain Leikine, conseiller général (PS) du Val-d'Oise et conseiller municipal d'Argenteuil, a d'ores et déjà fait savoir qu'il sollicitait l'investiture.

« C'est l'entourage de Robert Hue qui a géré cette affaire », indique-t-on chez Marie-George Buffet. *« Le responsable des élections du PS a appelé le responsable des élections du PCF et lui a demandé : qu'est-ce qu'on fait ? »*, explique, pour sa part, le cabinet de M. Hue. *« Denis Duvot qui est tout à la fois chargé des élections Place du Colonel-Fabien et proche de Robert a répondu que nous ne souhaitions pas forcément une candidature unique au premier tour »*, poursuit l'entourage de l'ex-président du PCF. En précisant, au passage, que M. Duvot assumerait la fonction de directeur de campagne du candidat communiste dans la législative annoncée.

Cette fois, M. Hue mise sur la complémentarité et la diversité à gauche. *« Plus on ratisse large au premier tour, plus on rassemble au second »*, estiment désormais ses proches. Le changement de pied est réel par rapport au scrutin de juin. *« Lorsque la gauche est partie unie, comme ici, son candidat s'est souvent retrouvé en tête »*, se félicitait en effet M. Hue, dans nos colonnes, aux lendemains du premier tour du scrutin.

Reste que le 16 juin, il n'était pas parvenu à mobiliser les abstentionnistes dont le nombre avait encore augmenté. Il avait été battu par le maire UMP d'Argenteuil, Georges Mothron, dont l'élection vient d'être invalidée par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 23 novembre). Le juge du contentieux électoral, saisi par M. Hue, a retenu, notamment, comme cause d'irrégularité le fait que des affiches appelant à voter pour le candidat UMP-RPR avaient été apposées sur des panneaux d'information d'un ensemble HLM.

Caroline Monnot

M. Delanoë s'engage « clairement » aux côtés de M. Hollande

INVITÉ, avec François Hollande, à clore l'université d'automne de la Fédération socialiste de Paris, samedi 23 novembre, Bertrand Delanoë a apporté un soutien appuyé au premier secrétaire du PS. Devant cinq cents militants qui l'ont ovationné debout, le maire de Paris, dont c'était la première vraie sortie politique depuis la fin de sa convalescence, a accepté de quitter, pour quelques heures, les rives bien balisées de sa gestion parisienne pour aborder celles de la préparation du congrès du PS.

Le plus populaire des socialistes, qu'un sondage récent a placé, chez les sympathisants de gauche, en tête des futurs « présidentiables » – devant Martine Aubry, Jack Lang et, surtout, François Hollande – a offert à ce dernier, samedi, un salutaire ballon d'oxygène. Et le premier secrétaire du PS, qui aurait volontiers, a-t-il assuré, *« cédé son temps de parole »* à M. Delanoë, l'a accepté sans barguigner.

« Je ne suis le tuteur de personne », a déclaré le maire de Paris, qui a toutefois rappelé son adhésion *« trentenaire »* au Parti socialiste et s'est placé, devant les militants, en vrai gardien de l'héritage de Lionel Jospin. *« Certaines réformes ont été considérables, même si nous n'avons pas tout réussi »*, a-t-il plaidé avant de lancer, à l'adresse des promoteurs du Nouveau Parti socialiste, qu'il n'a pas nommés : *« Nous ne sommes qu'un des maillons de l'histoire de la gauche, il n'y a jamais une génération qui invente le socialisme. »* Puis il a lâché, en direction des partisans d'Henri Emmanuelli : *« Ne cédons pas aux facilités du coup de barre à gauche quand nous sommes dans l'opposition. »*

M. Delanoë s'engage *« clairement »* aux côtés de François Hollande parce qu'il a foi en son *« talent de militant et ses qualités d'animateur »*. Il ne veut pas jouer le *« grand frère »* du premier secrétaire, mais il lui suggère, néanmoins, quelques pistes de réflexion. Par exemple, sur la réforme des institutions internationales. *« C'est quand même plus urgent* lance-t-il sans citer Arnaud Montebourg, *que de faire la VIe République ! »*

Christine Garin

www.skyteam.com

SkyTeam.
L'alliance de 6 compagnies aériennes pour rendre vos voyages plus simples et rapides.

AEROMEXICO AIR FRANCE Alitalia
CSA CZECH AIRLINES Delta KOREAN AIR

SKYTEAM
Caring more about you

José Rossi (UMP) souhaite la mise en place d'un conseil consultatif des « Corses de l'extérieur »

Le président de l'Assemblée territoriale veut faire participer aux projets de développement ceux « qui ont des attaches fortes avec l'île » en favorisant les associations

QUATRE semaines après la visite en Corse du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, appelant les élus locaux à trouver un terrain d'entente sur l'avenir institutionnel de l'île, les discussions ont commencé au sein des formations politiques. Le président (UMP) de l'Assemblée territoriale, José Rossi, soucieux de jouer un rôle éminent dans les débats, fait une proposition originale. Elle s'appuie sur un constat : il y a plus de Corses qui résident en dehors de l'île que dans les deux départements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud. M. Rossi souhaite donc mettre en place un conseil consultatif qui représenterait les *« Corses vivant sur le continent ou à l'étranger »*. *« Il est dommage de les mettre à l'écart,* a expliqué au *Monde* M. Rossi. *Il y a avantage à trouver un lien avec ces personnes, dont beaucoup ont gardé des attaches fortes avec l'île. »*

Le président de l'Assemblée territoriale souhaite entourer de garanties sa proposition. *« En Corse, seuls les électeurs inscrits sur les listes peuvent voter »*, précise M. Rossi, hostile à tout changement sur ce point. Sur quelles bases pourrait-on définir *« les Corses de l'extérieur »* ? M. Rossi récuse par avance toute définition *« ethnique ou ethniciste »*. Il préfère mettre en avant des associations auxquelles pourraient s'inscrire *« toutes les personnes qui aiment la Corse, ont un intérêt pour la vie de l'île »*. Les membres de ce tissu associatif désigneraient des représentants, dont le nombre reste à fixer. Ceux-ci auraient un rôle consultatif auprès de l'exécutif ou de l'Assemblée territoriale, indique l'élu.

Le président de l'Assemblée territoriale a également indiqué qu'il allait nommer une personne en charge d'une mission de prospection. *« Le vrai problème, c'est la faisabilité d'un tel projet,* estime M. Rossi. *Il faut recenser les structures associatives qui existent déjà et encourager la création de nouvelles, pour mettre en place une organisation claire qui assure une véritable représentativité. »*

PROFONDES DIVISIONS

L'ancien ministre considère que cette représentation des *« Corses de l'extérieur »* ne pourra pas être mise en place avant la tenue d'un éventuel référendum local sur la disparition des deux départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud au bénéfice de la région. Cette consultation pourrait avoir lieu en 2003. *« Je vise plutôt l'année 2004 »*, reconnaît M. Rossi, d'autant qu'il n'est pas sûr que son idée fasse l'unanimité parmi les élus corses. Ceux-ci sont profondément divisés par la perspective d'une collectivité territoriale unique, que M. Sarkozy a défendue, au nom du gouvernement, lors de son voyage dans l'île les 25 et 26 octobre. M. Rossi et le président du conseil général de Haute-Corse, le député (PRG) Paul Giacobbi, partagent le même point de vue favorable à la collectivité unique, tout comme les élus nationalistes, conduits par Jean-Guy Talamoni. Nicolas Alfonsi (PRG) et le maire (PRG) de Bastia (Haute-Corse), Emile Zuccarelli, en revanche, exigent le maintien des deux départements. *« Depuis vingt ans, on passe plus de temps à discuter des institutions qu'à s'occuper du développement de l'île »*, affirme M. Zuccarelli. Mauvais présage pour les *« Corses de l'extérieur »* ?

Pascal Ceaux

Jacques Bompard remporte la cantonale d'Orange-Ouest

JACQUES BOMPARD a été élu, dimanche 24 novembre, dès le premier tour de la cantonale partielle d'Orange-Ouest. Le maire FN d'Orange a obtenu 54,36 % des suffrages, loin devant son plus proche adversaire, l'UMP Paul Durieu (27,97 %), dont la courte élection (trois voix d'avance) en mars 2001 avait été annulée par le tribunal administratif puis par le Conseil d'Etat. La gauche, majoritaire au conseil général du Vaucluse, a subi un échec cuisant. Anne-Marie Hautant, soutenue par le PS et le PCF, n'a rassemblé que 15,14 % des suffrages, alors que le président départemental des Verts, Serge Julien, a recueilli 2,52 % des voix.

M. Durieu n'a pas profité du retrait in extremis de l'UDF Marcel Capdeville pour élargir son audience. Dans un contexte marqué par une abstention deux fois plus importante qu'en 2001 (51,61 %), le maire de Camaret-sur-Aigues a même perdu près d'un millier de suffrages. La faible mobilisation, qui handicape souvent les candidats du FN, a finalement profité à M. Bompard, bien qu'il ait enregistré une déperdition de 750 voix par rapport à l'élection de 2001.

Comme à son habitude, M. Bompard ne s'est pas présenté avec l'étiquette de son parti, bien qu'il soit membre du bureau politique du FN. *« Jacques Bompard était en campagne permanente depuis plus d'un an ; il bénéficie d'un crédit important auprès des électeurs*, estime Eric Iorio, secrétaire national aux élections du FN. *L'issue de ce scrutin démontre que malgré les tripatouillages électoraux préparés par le gouvernement Raffarin, le FN peut gagner seul contre tous un scrutin. »* Proche de Bernard Antony, le chef de file de la mouvance catholique traditionaliste du FN, M. Bompard a rejoint dès 1973 le mouvement de Jean-Marie Le Pen. Entre 1986 et 1988, il fut député. Après avoir siégé dans l'opposition à partir de 1989, il a emporté la mairie d'Orange en 1995 à la faveur d'une triangulaire. Il a été réélu en 2001 dès le premier tour, avec près de 60 % des suffrages, en se vantant d'appliquer dans sa ville *« une autre politique »*.

DEUX CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Seul le député Thierry Mariani (UMP) a jusqu'alors résisté à l'influence de M. Bompard en le devançant régulièrement aux élections législatives. Dans la 4e circonscription du Vaucluse, M. Mariani avait devancé le maire d'Orange de 7 000 voix au second tour, le 16 juin. *« C'est en faisant un travail quotidien de proximité que l'ont peut résister au FN*, explique M. Mariani. *Et au niveau national, le gouvernement doit prendre en compte les inquiétudes des Français, notamment en matière de sécurité. »*

Le FN compte désormais un deuxième conseiller général, après Pierre Descaves dans l'Oise. Il fonde des espoirs sur la législative partielle de Maubeuge (Nord), le 8 décembre. *« Nous verrons si l'état de grâce du gouvernement se termine »*, indique M. Iorio.

Elie Barth

M. Giscard d'Estaing : d'abord réussir l'élargissement de l'UE

VALÉRY GISCARD D'ESTAING, président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, a estimé, samedi 23 novembre à Tours, qu'il fallait d'abord réussir l'élargissement de 2004 avant de *« poser d'autres problèmes »*. L'ancien président de la République française, qui s'exprimait devant les journalistes avant de faire une conférence sur l'avenir de l'Europe, a tenté d'évacuer la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne en expliquant qu'avant de penser à agrandir encore l'édifice européen, il fallait marquer une pause. *« Pour l'instant,* a-t-il dit, *nous devons réussir le plus grand élargissement de l'histoire de l'Union de l'Europe avec dix nouveaux pays pour 2004 et deux de plus* [Roumanie et Bulgarie] *pour 2007-2008. (...) Il restera encore le problème des Balkans (...). Attendons, pour poser d'autres problèmes, que cet élargissement là soit réussi. »* – *(Corresp.)*

M. Bové ne sera pas incarcéré avant l'examen de ses recours

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, Dominique Perben, a déclaré, dimanche 24 novembre sur Europe 1, qu'il *« aurait du mal à parler »* aux petits délinquants incarcérés si José Bové, le porte-parole de la Confédération paysanne, sous le coup d'une condamnation à quatorze mois de prison ferme (peine de six mois à laquelle s'ajoute la révocation d'un sursis de huit mois) obtenait une grâce présidentielle. Le garde des Sceaux a, par ailleurs, indiqué que l'*« usage »* en France est de ne pas incarcérer un condamné tant que les recours qu'il a engagés sur sa peine n'ont pas été examinés.

Me François Roux, l'avocat du syndicaliste paysan, a engagé une demande de dispense de la révocation du sursis, qui devrait être examinée en décembre, a précisé M. Perben. De son côté, dans un communiqué diffusé par son avocat samedi soir,M. Bové indique qu'il *« n'a jamais été question »* pour lui d'aller *« s'agenouiller devant le président de la République pour le supplier »* de le gracier. Me Roux fait, en effet, savoir que la demande de grâce sera déposée par la Confédération paysanne et ses soutiens. *« Rien ne dit, en droit, que seul l'intéressé peut la demander »*, affirme l'avocat.

DÉPÊCHES

■ **VERTS : fort de l'accueil favorable reçu en Ile-de-France par la motion Désir de Vert** (31,7 %) , lors de l'élection des représentants au conseil national des Verts, dimanche 24 novembre, Alain Lipietz estime, dans un entretien au *Parisien*, que son courant pourrait être majoritaire lors du congrès des 14 et 15 décembre. M. Lipietz précise également qu'il ne sera *« pas le prochain secrétaire national des Verts »*.

■ **DÉFENSE : la ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, qui a donné le coup d'envoi d'une campagne en faveur des réservistes** menée dans 80 villes, samedi 23 novembre, a annoncé que d'autres actions du même type seront organisées *« au cours de l'année »*. *« Le contexte de crise internationale exige une prise de conscience des citoyens, des problèmes et des données de la défense »*, estime la ministre, qui souhaite porter le nombre de réservistes de l'armée de 42 000 à 100 000 d'ici 2010.

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une **ÉTUDE** systématique, qui porte sur plus de 500 000 accidents entre septembre 1995 et décembre 1999 et publiée par *La Revue du praticien-Médecine générale* daté lundi 25 novembre, propose un tableau des effets de l'alcool au volant. Une alcoolémie supérieure au seuil légal de 0,5 g/l multiplie par 4 le risque d'accident, et par 50 celui d'**ACCIDENT MORTEL** les nuits de week-end. Pourtant, 16 % seulement des Français considèrent l'alcool comme la première cause d'insécurité routière. Les **LOBBIES ALCOOLIERS** et les associations estiment que diminuer le taux légal ne servirait à rien. Pour Nicole Maestracci, l'ex-présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, l'alcool fait bien partie du **CHAMP DE LA TOXICOMANIE**, ce que le ministère de la santé conteste aujourd'hui.

Les Français refusent de voir en l'alcool le principal danger sur les routes

Une étude réalisée sur plus de 500 000 accidents, entre 1995 et 1999, montre qu'une alcoolémie supérieure au taux légal de 0,5 g/l multiplie par 4 le risque d'accident et par 50 celui de se tuer au volant les nuits de week-end. Des associations craignent un recul de l'action gouvernementale

L'ALCOOL, ce n'est pas une surprise, fait des ravages sur les routes de France. Mais, pour la première fois, une étude systématique, publiée lundi 25 novembre par *La Revue du praticien – Médecine générale*, analyse plus de 500 000 accidents survenus entre septembre 1995 et décembre 1999, et tente de mesurer statistiquement l'influence de l'alcool. Elle démontre qu'une alcoolémie supérieure au seuil légal de 0,5 g/l de sang multiplie par 4 le risque d'avoir un accident, par 50 celui d'avoir un accident mortel les nuits de week-end. Pourtant, selon un sondage rendu public le 13 novembre par la Prévention routière, les Français ne se doutent toujours de rien : ils sont seulement 16 % à considérer l'alcool comme la première cause d'insécurité routière. 21 % d'entre eux préfèrent accuser l'état de la voirie.

Michel Reynaud, responsable de cette vaste étude est psychiatre, spécialisé en addictologie – l'étude des comportements pouvant conduire à des abus de substances psycho-actives. Il a retrouvé un chiffre bien connu des spécialistes : dans un tiers des accidents mortels, le conducteur avait bu davantage que la quantité admise. Plus étonnant : la nuit, l'alcoolémie s'avère positive dans deux accidents mortels sur trois. Les vendredis ou samedis soirs, la proportion atteint 67 %. Ces chiffres expliquent pourquoi les accidents impliquant un seul véhicule représentent 40 % des cas mortels : à cause de l'alcool, les conducteurs se tuent tout seuls, sans véhicule « adverse ».

Si l'on croise quatre critères aggravants (nuit, week-end, un seul véhicule impliqué, trois morts ou plus), on constate qu'une alcoolémie excessive est relevée dans 88 % des cas. Même chez les piétons renversés, l'abus d'alcool est fréquent : presque un tiers de ceux qui meurent sous les roues d'une voiture présentent un taux supérieur à 0,5 g/l. Des résultats sans appel. *« Mais qui sous-estiment encore la réalité »*, explique Michel Reynaud. Dans nombre d'accidents étudiés, aucun dépistage n'a pu être réalisé. Le plus souvent parce que les victimes se trouvaient dans un état déplorable. *« Or plus c'est grave, plus l'alcool est impliqué,* analyse le médecin. *On peut donc supposer que mes résultats sont à majorer d'au moins 5 %. »*

« PAS DE POLITIQUE LISIBLE »

L'étude permet de mesurer les responsabilités respectives des hommes et des femmes. Durant les nuits de week-end, lorsqu'un automobiliste perd le contrôle de sa voiture et cause un accident mortel, il est de sexe masculin dans 94 % des cas. De manière générale, les femmes provoquent peu d'accidents sous l'emprise de l'alcool, alors qu'elles effectuent 40 % des kilomètres parcourus chaque année en France.

Du côté des jeunes, les résultats sont également surprenants. Pour comprendre leur surmortalité au volant, les accidentologues ont l'habitude d'insister sur leur inexpérience et leur goût du danger. Michel Reynaud estime, pour sa part, que l'alcool explique la fréquence des accidents chez les moins de 25 ans. *« Quand ils ne boivent pas, ils ne courent pas plus de risques que leurs aînés »*, précise-t-il. L'auteur ne s'est pas penché sur l'usage de cannabis. *« Ce dernier est un réel facteur de risques,* estime Michel Reynaud. *Mais l'alcool me semble infiniment plus problématique. Le cannabis, c'est l'arbre qui cache la forêt de platanes sur laquelle on s'écrase. »*

Michel Reynaud livre quelques pistes de réflexion, à l'usage des politiques. *« Il faut multiplier les contrôles, surtout la nuit et le week-end. »* En 2001, les forces de l'ordre (hors Paris) ont effectué 6,6 millions de dépistages préventifs. C'est 1 million de moins qu'en 2000. Ces tests ont essentiellement été réalisés en journée et en semaine, aux heures les moins propices aux infractions. 100 000 dépistages positifs seulement ont été relevés. Avec les excès de vitesse, policiers et gendarmes se montrent douze fois plus productifs. *« Il faudrait aussi que les tribunaux cessent de paraître indulgents »*, ajoute l'auteur. *« Procureurs et magistrats n'ont pas de politique lisible à l'égard des conduites en état d'ivresse*, regrette Alain Rigaud, alcoologue et secrétaire général de l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme. *Les automobilistes ont l'impression d'une loterie. »*

En conclusion de son étude, l'auteur suggère de relancer le débat sur une éventuelle baisse du taux d'alcool dans le sang autorisé. 0,5 g/l : est-ce encore trop ? Jean-François Mattei, ministre de la santé, s'est risqué à répondre par l'affirmative. Sur France 2, le 22 octobre, il a déclaré : *« Parce que je pense que l'alcool n'est jamais bon à consommer avant de conduire,* (...) *je pense qu'il faut baisser les seuils. »* Au ministère des transports, où Gilles de Robien défend la position inverse, on estime qu'*« il ne s'agit pas là d'un couac gouvernemental. Lors du prochain comité interministériel de sécurité routière, s'il le faut, nous en discuterons. Mais il est sûr que ce n'est pas nous qui mettrons ce sujet sur la table »*. L'entourage de Gilles de Robien précise qu'*« il faudrait déjà faire respecter les règles actuelles »*.

Cet été, le gouvernement avait fait mauvaise impression sur le sujet. A la suite d'une campagne de la Sécurité routière, qui montrait un pare-brise à demi masqué par une bouteille de vin, le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, s'était dit *« choqué »*. Reprenant les arguments du lobby vinicole, il avait jugé cette affiche *« discriminatoire »*. Les producteurs estimaient que la Sécurité routière n'avait pas à stigmatiser le vin, plutôt que d'autres boissons alcoolisées.

Les lobbies alcooliers rejoignent les associations de prévention routière sur un point : baisser le seuil légal n'avancerait à rien. Ils ressassent le même leitmotiv : *« L'Etat doit d'abord se donner les moyens de faire appliquer l'existant. »* Seule la Fédération nationale des victimes de la route, spécialisée dans l'aide juridique, milite pour la tolérance zéro et défend un taux de 0 g/l. Le délégué général de la Prévention routière, Pierre Gustin, préfère avancer l'idée d'un éthylomètre *« antidémarrage, qui serait imposé dans les voitures des récidivistes, comme en Suède »*. Même Geneviève Jurgensen, porte-parole de la Ligue contre la violence routière, pourtant réputée pour sa ligne dure, assure que *« l'alcool, c'est finalement le seul domaine où* [elle] *accepte encore une dimension culturelle »*.

M. Ma.

LES HOMMES PLUS SOUVENT IVRES AU VOLANT

% de conducteurs ayant un test d'alcoolémie positif dans les accidents mettant en cause un seul véhicule

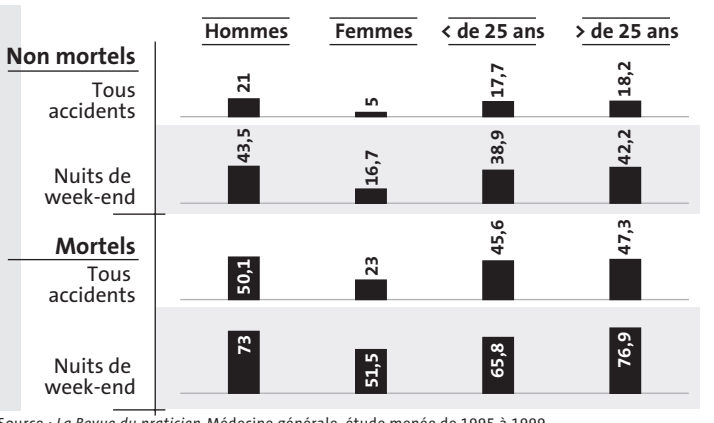

Source : *La Revue du praticien*-Médecine générale, étude menée de 1995 à 1999

La tentation de ne plus regarder l'alcool comme une drogue licite

L'ALCOOL est-il toujours considéré comme une drogue licite ? Le ministre de la santé, Jean-François Mattei, veut remettre en cause la politique développée dans le plan triennal 1999-2002 de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Sur la base de plusieurs rapports et de l'expérience du terrain, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) avait développé une politique globale. Elle reposait sur l'addictologie, une approche privilégiant les comportements et la dangerosité des produits plutôt que leur caractère licite ou illicite. Interrogé le 22 octobre sur France 2 dans l'émission *« Cent minutes pour convaincre »*, le ministre de la santé avait donné le ton. Il avait parlé *d'« une mode »* et évoqué le rapport Roques qui, selon lui, démontrait *« que l'on pouvait confondre l'alcool, le tabac, le cannabis, les drogues dures, les psychotropes* (...)*, parce que le mécanisme était le même au niveau des neurones. Mais, ce qui est valable au plan scientifique ne l'est pas du tout dans la pratique. »*

Le 7 novembre, Jean-François Mattei enfonçait le clou devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Il soulignait que *« l'expérience de terrain prouvait que la démarche de soins et l'accompagnement social ne pouvaient pas être les mêmes et qu'en tout état de cause, une personne alcoolique pouvait éprouver des difficultés à aller se faire soigner dans un centre pour toxicomanes »*.

Entre-temps, fin octobre, Jean-François Mattei décidait de ne pas signer un projet de décret *« fixant les conditions minimales d'organisation et de fonctionnement des centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie »* (Csapa). Selon le service de communication du ministère, *« il était urgent de ne pas signer »*. Elaboré depuis un an avec les représentants des différents secteurs de l'addictologie, ce projet de décret n'imposait pourtant pas de modèle unique. Son article 2 prévoyait : *« Le centre peut spécialiser son activité, soit en direction des consommateurs d'alcool, soit des consommateurs de substances classées comme stupéfiants et de personnes pharmacodépendantes. »* Dans le cas d'une telle spécialisation, le centre devait organiser *« des partenariats avec les structures compétentes »*.

On ignore sur quelle base le ministre juge inconciliable la démarche de soins et l'accompagnement social, dans le cas de l'alcool et dans celui d'autres drogues. Souvent opposés à l'origine, nombre de spécialistes de l'alcoologie, comme ceux de la prise en charge de dépendances aux drogues illicites, se sont ralliés à l'addictologie et s'inquiètent d'un possible retour en arrière.

Tout en se déclarant *« farouchement opposé à la dépénalisation du cannabis »*, le nouveau président de la MILDT, le docteur Didier Jayle précisait au *Figaro* vendredi 22 novembre qu'il était *« absolument légitime que l'alcool reste inclus dans le champ de la MILDT »*. Saluant sa prédécesseuse, lors de son pot de départ, jeudi 21 novembre, il a conclu *« vouloir continuer le chemin que* [celle-ci a] *tracé »*.

Personne ne doute de la volonté de M. Mattei de poursuivre la lutte contre la toxicomanie et contre le problème de santé publique posé par l'alcool (45 000 décès par an). Mais n'est-il pas troublant de voir à quel point ses interventions ont ravi le lobby alcoolier. *« On n'est pas des dealers. Dire que l'alcool est une drogue est un argument politique. Dans la pratique, ce n'est pas efficient. C'est un peu ce que disait M. Mattei sur France 2. On a cherché à diaboliser l'alcool pour diminuer la vigilance sur le cannabis. En mélangeant tout, on légitime la consommation de cannabis. »*, déclare Alexis Capitan, délégué général d'Entreprise et prévention, un *« groupe de réflexion de producteurs de boissons »*. Comme si la question inverse n'était pas pertinente. En tout cas, parler de *« mode »* est loin d'avoir déplu : *« Je vous assure qu'on ne lui a pas soufflé »*, confie Alexis Capitan.

Paul Benkimoun et Mathilde Mathieu

ANALYSE

Il est troublant de voir à quel point les propos de M. Mattei ont ravi le lobby alcoolier

Nicole Maestracci, ancienne présidente de la MILDT

« Il faut beaucoup d'énergie pour faire progresser les politiques publiques, et malheureusement très peu pour les faire régresser »

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par M^me^ Maestracci.

Votre arrivée, en juin 1998, à la présidence de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) a été suivie par l'élargissement de son champ d'action à l'alcool, au tabac et aux médicaments. Comment s'est faite cette évolution ?

Il faut tout d'abord rappeler que les débats avaient été très durs autour de la loi Evin, en 1991. Son volet alcool avait été progressivement vidé de son contenu grâce à l'action du « lobby » de l'alcool et de ses relais parlementaires. Mon arrivée à la MILDT a suivi immédiatement le rapport du professeur Roques, qui était le premier à comparer la dangerosité des produits psychoactifs licites et illicites. Mais, contrairement à ce que laisse entendre Jean-François Mattei, nous ne nous sommes pas appuyés seulement sur les données pharmacologiques pour intégrer l'alcool, le tabac ou les médicaments dans le champ de la lutte contre la toxicomanie. Nous nous sommes également fondés sur des données sociologiques, épidémiologiques ainsi que sur l'expérience de nombreux acteurs de terrain, entendus pendant tout l'été 1998... Cela m'a d'ailleurs permis de réaliser le sous-développement des structures de prise en charge des personnes ayant un problème avec l'alcool ou le tabac. C'est donc à partir de tous ces éléments qu'a été esquissé le changement d'orientation du plan triennal 1999-2002.

L'évolution ne s'est pas faite sans réticence au sein du gouvernement Jospin...

La première réunion informelle de ministres n'a eu lieu à Matignon qu'en février 1999, soit plus de trois mois après la remise de mon premier rapport en faveur d'une politique globale. Le plan n'a été adopté qu'en juin 1999. Entre-temps, le lobby alcoolier s'est activé, des parlementaires de tous bords, originaires des régions de production vitivinicoles, sont partis à l'assaut. Le premier ministre paraissait hésiter. Les ministres restaient partagés : certains, dont Bernard Kouchner, défendaient l'élargissement des compétences de la MILDT, d'autres y étaient très opposés.

C'est probablement en grande partie grâce à Jean Glavany, ministre de l'agriculture à l'époque, que l'on doit d'avoir débloqué la situation. Il a rapidement compris qu'il s'agissait d'un problème de santé publique et qu'il était possible de faire admettre à la filière vitivinicole qu'une meilleure prévention de l'usage abusif ne mettait pas en danger l'économie du secteur. Il a su convaincre le premier ministre.

AFP

« A mon arrivée, il était fréquent que spécialistes des drogues illicites et de l'alcool ne se connaissent pas »

Cela dit, le jour où le plan triennal était adopté, nous devions également rendre public le document *Indicateurs et tendances*, élaboré par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), qui analysait les consommations de drogues en France. Matignon a exigé, pour la seule raison qu'il parlait de l'alcool sous la rubrique *« drogues licites »*, qu'il soit mis au pilon.

Quels ont été vos rapports avec les représentants de l'industrie alcoolière et de la filière vitivinicole ?

J'ai beaucoup discuté avec eux et je les ai associés chaque fois que possible. L'industrie alcoolière et la filière vitivinicole mènent un combat commun, mais leurs intérêts ne sont pas strictement identiques. Emanation de l'industrie alcoolière, l'association Entreprise et prévention a martelé l'idée que la MILDT ne parlait de l'alcool que pour mieux dépénaliser le cannabis, allant même jusqu'à diffuser un dossier de presse portant uniquement sur les dangers de ce produit. Or je mets quiconque au défi de trouver une déclaration de ma part défendant une position aussi sommaire que la simple dépénalisation.

Destinée à relativiser les dangers de l'alcool, l'accusation a été reprise récemment au moment de mon départ de la MILDT.

Comment l'approche du plan triennal, incluant l'alcool, a-t-elle été perçue par l'opinion et les professionnels ?

Cette approche est bien passée dans le public. Les enquêtes d'opinion conduites par l'OFDT montrent que, depuis trois ans, les Français hiérarchisent mieux les risques des différentes drogues. Sur le terrain, au début, certains professionnels étaient réticents, aussi bien dans le secteur de l'alcool que dans celui de la toxicomanie. Mais les idées ont progressivement évolué.

Pendant deux années, nous avons réuni un groupe de travail qui avait pour objectif de déterminer les aspects communs et les aspects spécifiques aux différentes addictions. Il a mis en évidence le fait que le socle commun était bien plus important que les différences, même si celles-ci ne doivent pas être niées. Il faut tout de même rappeler qu'à mon arrivée, il était fréquent que dans une même ville, les spécialistes des drogues illicites et de l'alcool ne se connaissent même pas. L'évolution est donc considérable.

Partagez-vous les inquiétudes des intervenants qui craignent un retour en arrière ?

Il est trop tôt pour le dire, mais il faut beaucoup d'énergie et de persévérance pour faire progresser les politiques publiques et malheureusement très peu pour les faire régresser.

Propos recueillis par P. Be et M. Ma.

LA CARTE DES ACCIDENTS MORTELS AVEC ALCOOL

Proportion d'accidents mortels avec une alcoolémie positive par département, cumul 1997-2001

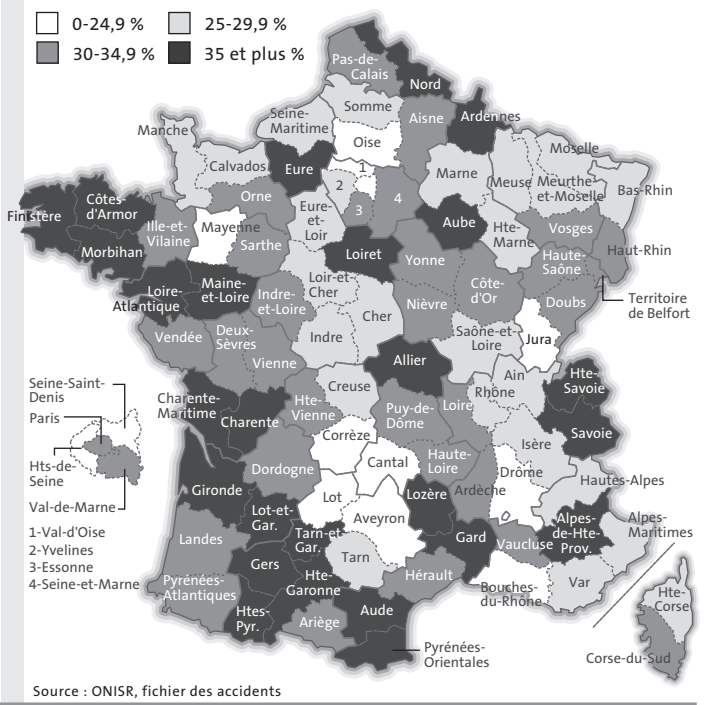

Source : ONISR, fichier des accidents

Nicolas Sarkozy se donne six mois pour convaincre l'UMP de légiférer sur la double peine

Un groupe de travail a été constitué

« SÉRIEUX », *« sincère », « déterminé »*. Les hôtes de Nicolas Sarkozy ne tarissent pas d'éloges. Après avoir été reçus pendant une heure trente par le ministre de l'intérieur, vendredi 22 novembre, les animateurs de la campagne contre la double peine, Bernard Bolze et le pasteur Jean Costil, ainsi que le cinéaste Bertrand Tavernier semblaient conquis. *« Tout ce que nous a dit Sarkozy, c'est ce que j'aurais voulu entendre de la part du gouvernement Jospin »*, a insisté le cinéaste, auteur d'un film sur la double peine. Le ministre s'est engagé à réformer la loi d'ici six mois en protégeant de toute expulsion certaines catégories d'étrangers.

Le ministre de l'intérieur avait pris l'initiative de cette réunion après la gestion désastreuse du cas de Chérif Bouchelaleg, ce menuisier algérien père de six enfants menacés d'expulsion (*Le Monde* du 19 octobre). La place Beauvau avait en effet changé par trois fois de position avant de se résoudre, sous la pression des associations, à assigner l'ancien détenu à résidence, empêchant ainsi son éloignement forcé. Entre-temps, plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées au Zénith, à Paris, pour réclamer un *« moratoire sur les expulsions »*.

En 2000, la double peine – décision qui impose à un délinquant étranger une fois purgée sa peine de prison d'être en plus expulsé du territoire –, a concerné 6 405 personnes avec 2 638 mises à exécution. La suppression de ce bannissement, considéré comme inhumain à l'égard de personnes ayant construit leur vie en France, demeure l'une des revendications symboles de la gauche associative. M. Sarkozy a d'emblée admis devant ses interlocuteurs avoir découvert l'ampleur du problème ces dernières semaines. Le ministre a clairement affirmé qu'il avait changé d'avis et était désormais convaincu qu'il fallait réformer la loi.

Il l'avait déjà dit lors des questions d'actualité, le 29 octobre à l'Assemblée nationale. Il veut dorénavant entrer dans le vif du sujet. L'idée serait de toucher à la fois au code pénal qui codifie les interdictions du territoire et la loi sur l'immigration du 11 mai 1998 qui encadre les arrêtés ministériels d'expulsion. *« Je veux modifier assez sensiblement le cadre législatif en rendant impossible toute expulsion pour des gens arrivés suffisamment tôt en France et qui sont là depuis suffisamment longtemps »*, nous a-t-il précisé en admettant que cette orientation *« n'était pas originale »*. *« Mais ce qui est original, c'est de le faire »*, s'est-il empressé d'ajouter.

Les pistes sont déjà connues : le ministre pourrait proposer la protection absolue des personnes entrées sur le territoire avant l'âge de dix ans ou qui y séjournent depuis plus de quinze ans. Ces *« catégories protégées »* représenteraient entre 80 % et 90% des cas de double peine soumis aux associations. M. Sarkozy a cependant prévenu la Cimade (association présente dans les centres de rétention) : seraient exclues de cette protection les personnes condamnées pour des faits touchant à la sûreté de l'Etat, c'est-à-dire les incriminations de terrorisme.

PROPOSITIONS DE RÉFORME

M. Sarkozy a annoncé la mise en place d'un groupe de travail composé, entre autres, du directeur des libertés publiques du ministère de l'intérieur, Stéphane Fratacci, de la conseillère immigration du cabinet, Emmanuelle Mignon, du directeur des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice, Jean-Claude Marin, du préfet Bernard Hagelstein et du procureur adjoint du TGI de Bobigny, Michel Gauthier. Ce groupe de travail devra remettre d'ici quatre à six mois des propositions de réforme. M. Sarkozy avait souhaité y associer la Cimade mais l'association a décliné l'offre.

Le n°2 du gouvernement entend ainsi appliquer à la double peine *« la même méthode que sur le dossier des détenus corses : annoncer les choses clairement et déminer avec un soin jaloux les suites »*. Les « suites », le ministre aura plutôt à les gérer dans son propre camp. Nicolas Sarkozy sait en effet que les six mois qu'il se donne ne seront pas de trop pour convaincre certains députés UMP de l'urgence à légiférer sur ce dossier sensible. Le député du Vaucluse Thierry Mariani l'a déjà mis en garde : *« Les Français ne comprendraient pas que nous supprimions la double peine »*, avait-il déclaré au *Monde* le 8 novembre.

A l'inverse, le ministre a rejeté le *« moratoire sur les expulsions »* que lui réclamait le député (UMP) Etienne Pinte, militant actif contre la double peine. M. Sarkozy ne donnera pas non plus suite, le 26 novembre à l'Assemblée nationale, à la proposition de loi socialiste. Celle-ci, initiée par Christophe Caresche, député de Paris, va dans son sens, mais a peut-être le tort d'arriver trop tôt.

Sylvia Zappi

La préfecture dément que des policiers aient arrosé d'essence un blockhaus servant d'abri aux migrants près de Sangatte

Les policiers invoquent une bougie renversée lors d'une intervention. Le bunker est l'un des hébergements de fortune utilisés par les réfugiés depuis la fermeture du centre de la Croix-Rouge

CALAIS
de notre envoyé spécial

Un cube de béton décati posé au milieu des champs, entre Sangatte et le port de Calais. Des monticules de terre ont été poussés contre le trou qui permettait d'y pénétrer, ainsi que sous l'escalier d'accès à la dalle ébréchée qui lui sert de toit. C'est dans ce morceau de bunker datant de la dernière guerre qu'un incendie a ravagé, jeudi 21 novembre, vers 22 h 30, les couvertures, les vêtements et la nourriture de migrants qui avaient l'habitude d'y passer la nuit (*Le Monde* daté 24-25 novembre). Les réfugiés affirment qu'après les avoir fait sortir du blockhaus, les forces de l'ordre ont arrosé leurs effets d'essence avant d'y mettre le feu. Les policiers, eux, évoquent une bougie, renversée lors de leur intervention. Le préfet du Pas-de-Calais a demandé, vendredi, une enquête à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Son compte rendu n'avait pas été publié, lundi matin, mais, indiquait-on à la préfecture, *« après auditions et témoignages, aucun élément ne permet la mise en cause des effectifs des CRS. Les constats effectués sur place n'ont pas permis de mettre en évidence un liquide inflammable ou du carburant dans le blockhaus ou à l'extérieur »*.

René Biguet, un militant du Collectif de soutien d'urgence aux réfugiés (CSUR), figure parmi ceux qui ont recueilli les accusations des migrants. Il est arrivé sur les lieux peu de temps après le début de l'incendie. *« Il y a eu deux départs de feu. Un à l'intérieur, l'autre sous l'escalier, où certains d'entre eux avaient installé leur matelas,* explique-t-il. *Les flammes étaient très violentes. Cela m'a étonné car le toit du blockhaus n'était pas vraiment étanche et les effets des réfugiés étaient très humides... »* René a été interrogé *« pendant plus de trois heures »* par les enquêteurs de l'IGPN. *« Ils m'ont dit de leur amener les migrants qui voudraient porter plainte »*, lance-t-il. Les blockhaus, nombreux sur la côte calaisienne, sont des lieux de rendez-vous pour les migrants lors de leurs tentatives de passage clandestin vers la Grande-Bretagne, affirment les autorités. Ils sont, rétorquent les militants associatifs, devenus les derniers refuges des migrants, interdits d'entrée depuis le 5 novembre au centre de la Croix-Rouge de Sangatte.

PHILIPPE HUGUEN / AFP

Un réfugié kurde montre, le 22 novembre, les dégâts causés par l'incendie d'un blockhaus situé près de Sangatte (Pas-de-Calais), qui servait d'abri à une quinzaine de réfugiés.

Dimanche, comme chaque jour, devant l'hôtel de ville de Calais, plus d'une centaine d'entre eux attendent devant la camionnette du CSUR une distribution de nourriture, de vêtements ou de couvertures. Plus loin, un autocar attend, prêt à emmener ceux qui le désirent dans des lieux d'hébergement d'urgence loin du Calaisis, où ils pourront préparer une demande d'asile.

DANS DES BUSES DE BÉTON

Les arrivées de nouveaux migrants *« ont nettement diminué »*, et environ 280 personnes ont été déjà prises en charge, depuis la fermeture de Sangatte, la grande majorité au titre de l'asile, affirme le préfet. Mais certaines sont déjà revenues pour reprendre leurs tentatives de passage outre-Manche. Selon les militants du CSUR, elles sont une trentaine, parmi lesquelles au moins quatre des occupants évacués jeudi 14 novembre de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

Plusieurs centaines de migrants ont, par ailleurs, reflué dans la campagne environnante, où ils squattent les endroits les plus invraisemblables. Une quarantaine de Kurdes irakiens vivent ainsi, depuis plusieurs jours, dans une cabane de tôle rouillée ouverte à tous les vents, servant de hutte de chasse dans un terrain vague près d'un centre commercial. Une douzaine d'autres avaient, dimanche soir, installé un couchage de fortune dans des buses de béton entreposées non loin de là. Ailleurs, dans un bunker enterré, une dizaine de réfugiés sont enroulés dans des couvertures sur un tas de gravats boueux. Il s'agit d'anciens occupants du blockhaus incendié, totalement indécelables sans les indications de leurs camarades.

« On pourrait en trouver ainsi jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres de Calais, affirme Michael Dauvergne, membre du CSUR. *Depuis l'incendie, ils se méfient et nous éprouvons les plus grandes difficultés à les localiser pour leur apporter des vivres ou des couvertures. Ils se méfient et je les comprends. La police nous suit à la trace. Cela nous pose problème et va tuer la confiance que nous avions pu instaurer peu à peu. Les réfugiés seront de moins en moins nombreux à accepter les offres d'hébergement du gouvernement. »*

Jean-Paul Dufour

Des sans-papiers occupent depuis plus d'un mois une église de Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondante

Sur la porte du noviciat de l'église Sainte-Croix, à Bordeaux, une affichette égrène les jours. Depuis plus d'un mois, des dizaines de clandestins sont présents jour et nuit dans ce local situé près de la gare, pour une même revendication : la régularisation collective de leur situation. La plupart sont des déboutés du droit d'asile. Certains sont toujours dans l'attente d'une réponse de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). La majorité sont des Turcs d'origine kurde. Des Maghrébins, essentiellement des Algériens et Marocains et quelques personnes originaires des pays de l'Est, se sont également joints au mouvement. Les profils, comme les âges – de 18 à 60 ans – et les situations sont très divers : *« Certains vivent à Bordeaux en famille, d'autres sont célibataires »*, note Meral Menges, une jeune femme membre de l'association franco-kurde. Presque tous travaillent au noir dans le BTP *via* des réseaux bordelais bien implantés.

Depuis le 21 octobre, date du premier jour de l'occupation, des associations de soutien – Droit au logement, l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), Ras l'front, Sud Education, l'Association franco-kurde, etc. – affirment être en possession de plus de 300 dossiers de demande de régularisation.

« MON DERNIER ESPOIR »

Du côté de la préfecture de Gironde, la position est ferme : si les situations sont examinées, elles le seront au cas par cas. Devant cette réponse attendue, les clandestins n'ont déposé aucun dossier sur le bureau de l'administration préfectorale. Chaque samedi, deux cents à trois cents personnes manifestent dans les rues de Bordeaux, scandant *« des papiers pour tous »*. Une occupation tournante est organisée dans ce local du diocèse investi avec l'accord de l'archevêché, qui, déjà en 1991, fut le théâtre d'une longue grève de la faim d'immigrés turcs. Toutes les semaines, une trentaine d'hommes y passent leur journée, mangent et dorment sur place. *« Mon dernier espoir est d'être ici »*, affirme un grand homme moustachu qui préfère garder l'anonymat. Turc d'origine kurde, il est arrivé en France *« à bord d'un poids lourd »* en 1989, a débarqué à Bordeaux en 2001, où il partage un appartement avec trois autres Turcs dans la même situation. *« J'en ai marre de vivre caché et de travailler au noir, de ces petits boulots de temps en temps. Je vis dans le stress et la peur. »*

Le préfet de région, Christian Frémont, a confirmé qu'aucun contrôle de police ne sera effectué dans le noviciat : *« Je ne les toucherai pas. C'est un local privé, mais si ses occupants sont contrôlés en ville, on les renverra chez eux »*, prévient-il. Les sans-papiers, comme les associations et les partis politiques (LO, LCR, PCF) qui les soutiennent, ne se font pas d'illusions : *« On sait que cela va être dur,* souffle Marie-Pierre Dupuy, membre de l'ASTI, *mais j'espère que ce type de campagne fera reculer les idées reçues à leur égard comme le fait de croire qu'ils profitent des allocations familiales ou de la Sécurité sociale ou encore qu'ils prennent le travail des autres. »*

Claudia Courtois

La majorité est divisée sur le droit de vote des étrangers

LA PROPOSITION de loi socialiste visant à *« accorder le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France »* devait être présentée à l'Assemblée, mardi 26 novembre. Toutefois, cette séance se résumera à une discussion générale, sans vote. Par cette procédure, la majorité a signifié son opposition au projet socialiste et fait en sorte de ne pas faire apparaître ses propres divisions sur la question.

Depuis la proposition du député (UMP) de Seine-et-Marne Yves Jego d'accorder le droit de vote au étrangers non communautaires, après une période probatoire (*Le Monde* du 11 octobre), la droite a procédé à un recadrage. Dans la foulée de la promesse faite, le 14 octobre, par Jacques Chirac d'un contrat d'intégration pour les immigrés, François Fillon, le ministre des affaires sociales, avait précisé, le 24 octobre, que ce contrat ne comportera pas l'attribution du droit de vote. La majorité est désormais calée sur la ligne que défendra Etienne Pinte, député des Yvelines et orateur pour l'UMP : *« Une période d'accueil, suivie d'un contrat d'intégration de dix ans, permettant aux intéressés qui le souhaitent d'obtenir la naturalisation et, donc, le droit de vote. »*

Toute la droite n'est cependant pas en phase. Philippe Douste-Blazy s'est déclaré, le 20 octobre, favorable à un *« pacte dans lequel il y aura le droit de vote des immigrés vivant en France depuis plus de dix ans »*. Cette déclaration lui a valu de sévères critiques à l'Assemblée. Mais c'est à l'UDF que la fracture est plus nette. Gilles de Robien et Jean-Louis Borloo, tous deux ministres du gouvernement, y sont favorables, tout comme Anne-Marie Idrac, Maurice Leroy, ou François Bayrou, le président de l'UDF lui-même, qui s'est rallié à cette opinion. *« Comment le refuser quand il est accordé aux ressortissants européens ? »*, résume M. Leroy (Loir-et-Cher), conscient que la base des centristes ne partage pas cet avis.

Raison de plus pour la droite de stigmatiser *« la manœuvre du PS »*, visant à la diviser. Thierry Mariani, député (UMP) du Vaucluse, rappelle qu'*« en 2000, le PS n'avait pas eu le courage de présenter lui-même un texte sur ce sujet à l'Assemblée »*. La proposition de loi des Verts avait été adoptée le 4 mai 2000, mais le gouvernement Jospin ne l'avait pas présentée au Sénat.

« Nous voulons obliger la droite à sortir de son numéro de faux-cul », admet Daniel Vaillant, ancien ministre de l'intérieur. *« Nous n'avons pas fait preuve d'audace sur cette question lorsque nous gouvernions »*, convient Manuel Valls, député (PS) de l'Essonne qui, avec M. Vaillant, précise que le droit de vote ne constitue *« qu'un élément d'une politique d'intégration »* et *« n'exonère pas de lutter pour l'intégration par l'école, par l'emploi, par le logement »*.

Philippe Le Cœur

CORRESPONDANCE

Une lettre de Thomas Tursz

A la suite de nos articles intitulés « La guerre des cancérologues devant le tribunal de Paris à propos du droit à une "alternative thérapeutique" » (Le Monde *du 16 septembre) et « Les soins alternatifs de l'unité de cancérologie pédiatrique de l'hôpital Avicenne sont mis en cause »* (Le Monde *daté 27-28 octobre), nous avons reçu du directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne), le professeur Thomas Tursz, la mise au point suivante :*

Votre premier article occulte la réalité d'un procès reposant sur des griefs précis au profit de la notion d'*« alternative thérapeutique »*, alors que dans mes lettres au ministre de la santé et au directeur de l'AP-HP, à l'origine de la plainte, je n'ai rien dit à cet égard, souhaitant seulement que toute thérapeutique des enfants atteints de cancers repose sur des bases scientifiques sérieuses.

Je m'étonne aussi qu'un deuxième article ait, dans son sous-titre, indiqué que le docteur Delépine a remporté son procès en diffamation contre moi. La réalité est tout autre.

Le docteur Delépine me reprochait en effet d'avoir écrit qu'elle *« manipulait cyniquement les parents des enfants malades »* ; qu'elle *« utilisait sur Internet les méthodes habituellement employées par les fraudeurs scientifiques »* ; et qu'elle *« pratiquait l'oncologie pédiatrique à l'hôpital Avicenne sans les compétences requises ni les autorisations administratives nécessaires »*.

Sur le premier point, le tribunal a estimé que parler de cynisme n'était pas justifié, m'a condamné de ce chef à une amende, mais a rejeté les demandes de publication du docteur Delépine.

Sur les trois autres points, qui sont de loin les plus importants, le tribunal a prononcé ma relaxe.

Il n'est pas exact de suggérer qu'en me relaxant au bénéfice de la bonne foi, le tribunal serait resté muet sur la pertinence de mes propos. Le jugement compte en effet 6 pages de motifs particulièrement précis.

Les journalistes ont légitimement été émues par la douleur des familles, si l'on en juge par la façon dont elles ont évoqué leur présence à l'audience. Mais *Le Monde* ne semble pas s'être interrogé sur le fait qu'en dix ans, 8 enfants seulement ont quitté l'Institut Gustave-Roussy (IGR) pour l'unité de soins du docteur Delépine, alors que l'IGR prend en charge plus de 300 nouveaux enfants par an. Il aurait été facile de faire venir au tribunal « nos » patients et « nos » parents, ce que ni moi ni mes collègues pédiatres n'avons voulu faire par respect pour eux.

Le docteur Delépine a relevé appel du jugement, comme je l'ai fait moi-même pour la partie qui m'est défavorable. Mais vos lecteurs doivent savoir que le jugement ne permet pas de dire que le docteur Delépine aurait gagné son procès en diffamation contre moi.

Josacine : la défense sollicite de nouvelles investigations

Me FRANCIS SZPINER, avocat de Jean-Marc Deperrois, condamné en 1997 à vingt ans de réclusion criminelle pour l'empoisonnement de la petite Emilie Tanay, devait déposer, lundi 25 novembre, devant la commission de révision des condamnations pénales, un mémoire complémentaire visant à demander de nouvelles investigations dans l'affaire dite de la Josacine empoisonnée, après la publication, par *Le Monde*, de sa contre-enquête révélant l'existence de troublantes écoutes téléphoniques jamais exploitées, ni à l'instruction ni au procès (*Le Monde* daté 24-25 novembre). La commission devait également examiner les fondements initiaux de la requête en révision fondée sur une relecture critique des expertises, confiée au professeur Robert Rosset, ancien titulaire de la chaire de chimie analytique à l'Ecole supérieure de physique et de chimie de la Ville de Paris (Espci). Selon M. Rosset, les premières expertises sont *« non probantes scientifiquement »*.

DÉPÊCHES

■ **DROGUE : au terme de quatre mois d'enquête, la gendarmerie de Kourou (Guyane française) a démantelé un réseau international de trafic de cocaïne** à destination de la France, de la Belgique et des Pays-Bas. Cette enquête a notamment permis d'identifier le principal organisateur de ce trafic, que les gendarmes présentent comme une personne « *d'origine colombienne et résidant aux Pays-Bas* ». L'enquête, menée depuis le mois d'août sur commission rogatoire du juge d'instruction Nathalie Malardelle, du tribunal de Cayenne, a déjà permis d'interpeller, à Cayenne et à Kourou, 14 personnes, dont 11 ont été écrouées et 3 placées sous contrôle judiciaire.

■ **AMIANTE : les défenseurs des victimes de l'amiante ont approuvé, samedi 23 novembre, les décisions du conseil d'administration** du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA). Ils voient dans ces décisions *« la base d'une indemnisation juste et équitable pour les victimes »*. Les montants précis des indemnisations devraient être votés lors de la prochaine réunion du FIVA prévue pour le 16 décembre.

■ **VACHE FOLLE : un nouveau cas a été détecté chez un bovin d'une exploitation du bas Bugey**, a annoncé samedi 23 novembre la préfecture de l'Ain. C'est le quatrième cas diagnostiqué dans ce département depuis le début de l'année. La préfecture souligne que, depuis 1991, 725 cas de cette maladie ont été recencés en France, parmi lesquels 13 cas dans le département de l'Ain.

Les villes s'essaient à Internet et aux télévisions locales

A l'occasion du 14e Forum de la communication publique, du 25 au 27 novembre à Marseille, une enquête indique que la presse municipale est diffusée dans près de 15 millions de foyers. Mais les communes s'investissent difficilement dans les nouvelles technologies de la communication

DÉSORMAIS riches et structurées en matière de presse écrite, les collectivités locales sont moins performantes sur les moyens de communication plus récents. Après avoir échoué dans leurs tentatives radiophoniques, elles tentent, parfois difficilement, de développer leurs réseaux Internet et leurs télévisions.

Pourtant, la plupart d'entre elles s'y essaient. Au cours des dernières années, quelque 4 800 collectivités locales et territoriales se sont équipées de sites Internet, qui offrent, au minimum, des informations pratiques sur les activités de la commune, différents comptes rendus de réunion, etc.

Certaines collectivités mettent aussi en ligne leur journal municipal, dont le contenu est souvent réécrit pour le Web. Les villes de 5 000 à 8 000 habitants consacrent à ces activités des budgets de l'ordre de 30 000 à 50 000 euros par an. Grâce à leur regroupement, certaines communes rurales ont pu se lancer très tôt dans l'Internet.

C'est notamment le cas des 15 villes et villages du pays clermontois, dans l'Oise, où, dès 1996, un site destiné au public et présentant les activités communales est mis en ligne tandis que le réseau sert alors de système de correspondance entre les communes. Trois ans plus tard, un site créé pour les élus et le personnel communal donne accès à une base documentaire, un agenda, un tableau de bord financier sur la marche des collectivités et une sélection de textes réglementaires.

PROBLÈMES DE CONTRÔLE

La communication devient plus complexe lorsque l'on passe à un stade supérieur d'Internet et de l'intercommunalité, par exemple s'agissant d'un portail d'une agglomération ou d'une communauté de communes. Dès lors, la réalisation de ces projets, qui hébergent d'autres partenaires, pose des problèmes de compétence et de contrôle. D'autant qu'en l'espace de cinq ans, la gestion du Web est passée des services informatiques aux responsables de la communication, pour arriver au niveau des élus ou des cadres de l'administration municipale. Quant aux informations diffusées, leur source varie en fonction des compétences respectives des structures administratives.

« Lorsqu'une dizaine de partenaires sont en cause, la question de la validation technique et politique devient difficile », constate Michel Fauchié, responsable des nouvelles technologies de l'information et de la communication de La Roche-sur-Yon (Vendée).

Dans le cas des communautés de communes, le débat se situe à deux niveaux : d'une part, entre les élus eux-mêmes – ceux des communes, qui peuvent se prévaloir de la légitimité du suffrage universel, et ceux de la structure intercommunale, qui ne le peuvent pas –, et, d'autre part, entre ces élus et les cadres administratifs. *« Ce sont alors deux mondes qui s'entrechoquent »*, note un responsable de communication.

La ville et la communauté d'agglomération de Rennes semblent en pointe dans la mise en place de ces systèmes. Dès 1997, la capitale de la Bretagne a créé son propre site. *« Il y a un an, nous avons effectué un virage dans notre politique Internet en décidant d'augmenter le nombre de données offertes et d'en décentraliser la saisie. Dans le même temps, on a élargi l'espace aux 36 communes de l'agglomération ; ainsi, les lieux culturels hébergés sur le site sont passés de 180 à 350 »*, explique Hugues Aubin, responsable d'un pôle Internet qui emploie trois personnes et dispose d'un budget annuel de quelque 68 600 euros.

Pour réaliser le site de l'agglomération rennaise, dont l'ouverture est prévue avant la fin de l'année, les bases de données de l'agglomération et celles de la Ville de Rennes seront mises en commun. Afin de prévenir les risques de dérives liées à la multiplicité des émetteurs, la Ville de Rennes s'efforce de faire valider toutes les informations mises sur ces sites.

DES OBSTACLES TECHNIQUES

L'étape ultime d'Internet, l'ouverture de forums susceptibles d'en faire un « outil de citoyenneté », est encore peu utilisée. Mulhouse fait partie des quelques villes qui en ont annoncé la mise en place.

En matière de télévision, les difficultés rencontrées par les collectivités locales sont plutôt d'ordre financier et technique. Nés au début des années 1980 avec la mise en place du plan câble, les projets télévisuels des collectivités locales se réalisent très lentement.

Une centaine d'entre eux ont nécessité de la part des collectivités une recherche de partenaires. Selon le montage financier-type, environ 50 % sont pris en charge par la collectivité, 25 % par l'opérateur du câble et le reste en ressources propres, revenus publicitaires essentiellement. Les budgets varient de 70 000 euros à 1,5 million d'euros. La durée des programmes va de quelques minutes à deux heures par jour.

Outre les éventuelles préventions politiques, ces projets intercommunaux se heurtent à des obstacles techniques. En effet, souvent seule la ville-centre est câblée. Pour pallier cette difficulté, Nancy envisage d'équiper les communes de la périphérie. Mais aujourd'hui, la situation financière de la plupart des collectivités ne les pousse pas à ce genre de libéralités. Lorsqu'il s'agit du réseau hertzien, les zones de diffusion correspondent rarement aux découpages administratifs.

Pour le financement de leurs télévisions, les collectivités, comme les autres opérateurs, réclament la levée de l'interdiction de la publicité pour la distribution. En attendant, l'Association des maires de France (AMF) et l'Association villesacteurs du câble et du multimédia (Avicam) réclament *« la création d'un fonds de soutien aux télévisions locales à faibles ressources publicitaires »*.

Ces difficultés n'empêchent pas de nouvelles créations : les plus récentes sont Canal Wingen à Wingen (Bas-Rhin), PamTV à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), TV Pays Câble dans l'agglomération de Biarritz-Anglet-Bayonne et Fresnoy-le-Grand (Aisne).

Françoise Chirot

TROIS QUESTIONS À... CHRISTIAN LE BART

1 En tant que maître de conférence en science politique à l'université de Rennes-II, comment appréciez-vous l'évolution de la presse municipale ?

L'univers des collectivités locales s'est considérablement professionnalisé depuis trente ans. Le rapport à la communication s'en est trouvé transformé. Plutôt que la sincérité de l'élu-tribun, la presse municipale met en scène le professionnalisme de ceux qui la font (les journalistes) et de ceux dont elle parle (élus et fonctionnaires territoriaux). Le modèle implicitement sollicité est celui d'un journalisme indépendant, parlant objectivement de l'action municipale et distillant les informations utiles aux lecteurs.

2 Diriez-vous que la dimension politique a disparu ?

Une lecture superficielle des journaux municipaux pourrait inciter à conclure à l'effacement du politique. En réalité, il ne fait de doute pour personne que ces publications servent aussi un projet électoral. Les citoyens lecteurs ne sont pas dupes. En ce sens, la parole journalistique ne fait jamais oublier la parole politique.

3 Quelle influence la presse municipale a-t-elle, selon vous, sur la notion de territoire ?

L'élu apparaît plus que jamais, dans ce média, comme celui par qui le territoire se construit positivement. Les journaux municipaux ne servent pas d'abord à renseigner des citoyens sur l'action municipale. Ils sont aussi le véhicule d'une idéologie communale de moins en moins évidente, mais peut-être de plus en plus nécessaire.

Propos recueillis par F. Ch.

Avec plus de 130 millions d'exemplaires par an, la presse municipale couvre trois foyers sur quatre

CENT TRENTE-TROIS MILLIONS d'exemplaires par an, un taux de couverture nationale de 81 % des foyers : tels sont les résultats dont peut se targuer la presse des collectivités locales.

Dans le cadre de la 14e édition du Forum national de la communication publique (Cap'com), qui se tient à Marseille, les 26 et 27 novembre, l'institut CSA a réalisé une étude pour *« évaluer le poids de la presse territoriale en France »*. Celle-ci a été réalisée entre juillet et octobre 2002, auprès d'un échantillon de 429 communes, représentatif des 1 849 communes de plus de 5 000 habitants.

Premier constat : toutes ces collectivités éditent un journal, un magazine, un bulletin ou une lettre d'information. Les deux tiers des communes de plus de 50 000 habitants en publient plusieurs. Entre 33 % et 35 % de ces publications sont mensuelles ou trimestrielles et comptent entre 21 et 40 pages.

RECETTES PUBLICITAIRES

La diffusion varie évidemment en fonction du nombre d'habitants : la moyenne est de moins de 3 000 exemplaires entre 5 000 et 10 000 habitants, et de plus de 100 000 lorsqu'il y a plus de 100 000 habitants.

La périodicité de la publication dépend également de la taille de la collectivité. Elle peut aller de six numéros par an pour les villes de 5 000 à 10 000 habitants à plus de 10 numéros dans les grandes villes. La distribution se fait dans les boîtes aux lettres, par La Poste ou par des sociétés privées.

Cette activité d'édition fait des communes de petits employeurs de presse, avec des entreprises qui emploient de deux à sept personnes. Au total, 5 000 professionnels y collaborent, répartis en 2 551 « journalistes rédacteurs », 1 154 photographes et 1 671 pigistes. Cependant, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels refuse, dans la plupart des cas, de leur accorder le statut de journaliste professionnel, tel qu'il est défini dans la loi du 29 mars 1935, et de leur délivrer la carte de presse. Dans 60 % des cas, la fonction de rédacteur en chef est occupée par un élu, souvent le maire ou l'un de ses adjoints. Dans la plupart des autres cas, ce poste est occupé par le directeur de la communication (36 %). Le rédacteur en chef est un journaliste dans seulement 2 % des cas.

Les communes recherchent dans les recettes publicitaires les moyens de financement de leurs publications. Elles parviennent, par ce biais, à couvrir 39 % de leurs dépenses. Les villes de plus de 5 000 habitants drainent ainsi 38,7 millions d'euros, soit une moyenne de 19 850 euros par publication.

En revanche, la presse municipale recourt encore relativement peu à Internet : seul un tiers des titres dispose d'une version en ligne.

F. Ch.

Nouvelles inondations dans le Sud-Est

Lundi matin, seize départements, du nord au sud, étaient en alerte orange

SEIZE DÉPARTEMENTS, de la Méditerranée au nord-est du pays, étaient en alerte orange (troisième niveau sur quatre) dimanche 24 novembre, toute la journée, et la matinée de lundi, selon Météo-France, qui craignait de gros orages et de fortes précipitations. Ces phénomènes météorologiques, qui se produisent plusieurs fois par an, en particulier en automne, ne sont pas exceptionnels mais nécessitent une vigilance particulière, des « *inondations importantes* » étant « *possibles dans les zones habituellement inondables* » précisait l'organisme de météo. Ces inquiétudes sont renforcées par le fait que les sols sont déjà gavés d'eau.

Le week-end a eu son lot de maisons inondées et de personnes évacuées. Ainsi, dans le Var, une soixantaine de résidents ont été évacués à Fayence, et à Fréjus une centaine de villas ont été envahies par plus de 2 mètres d'eau dans la nuit de samedi à dimanche. Les secours ont également dû intervenir pour dégager une vingtaine de personnes bloquées dans leurs véhicules ou dans des villas isolées entre Fayence et Montauroux, à la limite du Var et des Alpes-Maritimes. Dans ce département, la crue de plusieurs cours d'eau a entraîné des inondations dans l'arrière-pays, non loin de Grasse, sans nécessiter d'évacuations. Dans le Vaucluse, 70 à 80 personnes ont dû quitter des maisons isolées.

En région Rhône-Alpes, le département de l'Ardèche a également été touché par les fortes pluies orageuses : vingt personnes ont été évacuées, dimanche, au village de Peyraud. La préfecture de la Drôme a, pour sa part, demandé instamment à la population de reporter tout déplacement qui ne s'avère pas indispensable. De nombreuses routes de ce département ont été coupées, dimanche après-midi.

Dans le Jura, les intempéries ont également fait quelques dégâts, puisque 130 interventions des pompiers ont été nécessaires, dimanche, dans la région de Lons-le-Saulnier. Il ne s'agissait que d'inondations de caves et de rez-de-chaussée.

LA GALÈRE DES KURDES DE CALAIS

JEAN-MARC VANTOURNHOUDT

Calais, le 18 novembre. Allan Abdullah, interprète bénévole auprès des associations qui aident les migrants kurdes, a reçu ses propres papiers le 12 septembre.

Allan, Ali, Aziz et beaucoup d'autres avaient échoué dans une église évacuée de force le 14 novembre, après avoir ricoché sur le centre de Sangatte. Ils racontent les pérégrinations qui les ont amenés jusque-là

ILS étaient plus d'une centaine à l'intérieur et autour de l'église Saint-Pierre - Saint-Paul de Calais, évacuée jeudi 14 novembre à l'aube, après quatre jours et cinq nuits d'occupation. Une centaine de déracinés, kurdes pour la plupart, échoués à Calais après d'invraisemblables périples clandestins. Il y avait Nawzid Ahmed Ali, 19 ans, allongé sur un banc, qui affirmait d'un air las avoir déserté l'armée irakienne et ajoutait que ses parents avaient été *« tués par Saddam »*, avant de se renfermer dans un silence maussade. Il y avait aussi Mir Ahmad, 27 ans, lequel expliquait posément aux envoyés de la préfecture s'être enfui de Bagdad pour raisons politiques, après deux ans d'internat en chirurgie. Son désir le plus cher était d'exercer à nouveau son métier dès que possible, et il pensait que cela serait plus facile en Angleterre. Et puis Faribors, 27 ans, diplômé *« en sociologie et en planification urbaine »*, contraint de prendre le maquis il y a trois ans après avoir participé à *« une révolte contre les mollahs »* à l'université de Téhéran. Droit comme un « i », il affirmait, dans un anglais impeccable, avoir effectué le voyage seul, *« pour 1 000 dollars »*, sans aucune aide, à pied jusqu'à Istanbul et la frontière grecque, puis en train et en bateau par Patra, Athènes, Ancône, Rome et Paris.

Il y avait enfin Aziz Ali, 37 ans, qui avait vendu son garage de Suleymanieh (Kurdistan d'Irak) en 1999, pour tenter sa chance en Europe avec son épouse et Rania, leur fillette de 2 ans et demi. Sa femme avait été abattue par des gardes-frontières et Rania avait été prise en charge par *« un passeur irakien de nationalité française »*, qui l'avait emmenée en Angleterre. Seul au monde, désespéré, Aziz avait alors longtemps erré en Grèce, pour arriver finalement à Calais. Son rêve européen brisé, il assurait à qui voulait l'entendre que son seul but était, désormais, de récupérer Rania pour la ramener en Irak. La guerre prochaine ? Il n'en avait cure : *« Plutôt mourir comme un homme dans mon pays que comme un chien à l'étranger »*, disait-il.

Sortis quelques instants de l'anonymat à l'occasion d'une épreuve de force très médiatisée avec les autorités françaises, la plupart de ces réfugiés y sont retombés très vite. Aujourd'hui, par crainte de représailles des réseaux mafieux, sur lesquels ils comptent toujours pour passer outre-Manche, ou par souci de ne pas indisposer les services officiels s'ils ont décidé de demander l'asile en France, ils acceptent rarement de raconter par le menu l'incroyable périple qui les a menés jusqu'à nous.

Allan Abdullah n'a plus cette réticence. Le précieux papier, il l'a en poche depuis le 12 septembre. *« Le jour de mon vingt-cinquième anniversaire,* souligne-t-il en souriant. *Un cadeau du ciel ! »* Coupe de cheveux impeccable, portant le blouson et le jean avec distinction, discret et toujours disponible, il sert bénévolement d'interprète aux associations caritatives qui aident les migrants kurdes perdus dans Calais depuis la fermeture du centre de la Croix-Rouge de Sangatte aux nouveaux arrivants.

Au Kurdistan irakien, Allan était journaliste à la chaîne locale UTV – *« U comme unité »*, précise-t-il – de Suleymanieh. Il y présentait le journal télévisé et animait une émission politique intitulée « Dossiers », diffusée en direct et dans laquelle, assure-t-il, il jouissait d'une totale liberté de parole. Une liberté dont il mesure les limites quand, révolté par l'attentat du 11 septembre 2001 au World Trade Center de New York, il déclare que *« le Coran condamne ceux qui s'en prennent aux femmes et aux enfants de leurs ennemis »*. L'antenne est coupée immédiatement et Allan enfermé quinze jours dans une villa, où il est battu à plusieurs reprises. *« Un ami de l'Union islamique du Kurdistan, un mouvement plus caritatif que politique, auquel j'appartiens aussi, est venu m'expliquer que nous ne pouvions pas nous opposer de front aux talibans sans risquer d'être éliminés de la scène politique,* raconte-t-il. *C'était vrai. Il m'a cependant précisé aussitôt qu'il était d'accord avec moi et me ferait évader à condition que je ne révèle jamais son identité. »*

L'ami tient parole et l'emmène discrètement chez un responsable communiste de Suleymanieh, qui le cache un mois dans sa maison, le temps de se faire un peu oublier des talibans. Il est ensuite conduit à Mossoul, à un peu plus de 200 km au nord-ouest de Suleymanieh, au domicile d'un gros transporteur *« membre de la mafia arabe »*. Il y restera caché encore deux mois. *« J'avais peur, car cette ville est quand même contrôlée par Saddam Hussein »*, dit Allan. Mais son hôte finit par le faire embarquer dans un camion turc qui, trois jours plus tard, le dépose chez son « correspondant » en Turquie, à Istanbul. Moyennant 4 500 dollars (autant d'euros), ce dernier se chargera de l'acheminer jusqu'en France, où il arrive le 27 décembre 2001, *« sans problème, en sept jours seulement, avec un seul changement de camion effectué je ne sais où. Le second véhicule, dans lequel nous étions six clandestins, aurait dû passer en Grande-Bretagne, mais nous avons été découverts avant l'embarquement »*, raconte le jeune Kurde.

Allan, qui ne parle que sa langue maternelle, l'arabe et l'anglais, ne comprend pas les policiers et ne sait pas où il se trouve. *« Ils nous disaient "go back" en montrant la côte, vers l'ouest. J'ai compris plus tard qu'ils étaient persuadés que nous venions du centre de la Croix-Rouge à Sangatte et nous conseillaient d'y retourner. J'en ignorais même l'existence. Moi,* ajoute-t-il, *tout ce qui m'importait, c'était d'atteindre l'Europe. Plus tard, j'ai vu les plaques d'immatriculation des voitures. J'ai compris que j'étais en France. »*

APRÈS une nuit d'errance dans les rues de Calais, il rencontre une journaliste du quotidien local *Nord Littoral*, en conversation avec un groupe de migrants irakiens, et lui explique qu'il veut demander l'asile politique en France. Elle le conduit au siège de l'association Belle Etoile d'aide aux réfugiés, qui l'assiste dans ses démarches à la préfecture d'Arras. Pour Allan, dont toutes les économies ont été consacrées au paiement du voyage, l'attente de la réponse constituera sans doute la partie la plus éprouvante de son aventure. Il ne tient pas plus de deux mois sous le hangar de Sangatte – *« trop de promiscuité et de bagarres entre passeurs »* – et descend à Paris. Trois mois plus tard, il est de retour à Calais. *« Un Irakien rencontré par hasard avait pu m'héberger quelque temps, mais je m'étais vite retrouvé à la rue. J'ai même dormi dans le métro,* raconte-t-il. *C'était mieux qu'à Sangatte, mais quand même pas terrible. »* Après un mois passé au domicile d'une Calaisienne, il finira par trouver le vivre, le couvert et un tout petit salaire (25 euros pour cinq jours de travail par semaine) chez les compagnons d'Emmaüs. En dépit des épreuves qu'il a subies, Allan est parfaitement conscient d'être un privilégié. *« Si tu es journaliste, chanteur ou écrivain et que tu peux apporter la preuve d'une persécution politique, tu obtiens l'asile sans problème,* explique-t-il. *Pour les autres, c'est nettement plus difficile. Je connais à Calais plusieurs Kurdes irakiens dont l'asile a été refusé et qui sont forcés de jouer à cache-cache avec la police. »* Ali Shoan – c'est le nom d'emprunt qu'il s'est choisi pour raconter son histoire – pourrait bien être de ceux-là si le recours qu'il vient de déposer après un refus de l'Ofpra n'aboutit pas. Bonnet de laine sur le crâne, survêtement et baskets, la « tchatche » d'un titi de banlieue, Ali, 22 ans, semble pourtant bien intégré. Mieux, peut-être, qu'Allan. Il file aujourd'hui le parfait amour avec une jeune Calaisienne mère de deux enfants, joue au football dans un club amateur de la ville et parle un français suffisamment correct pour se faire parfaitement comprendre. *« J'ai appris en neuf mois »*, précise-t-il fièrement.

Son père, soldat dans l'armée irakienne, n'a été libéré qu'en 1999 par les Iraniens, qui l'avaient capturé treize ans plus tôt, lors du conflit opposant les deux pays. Comme ses deux frères aînés, Ali avait dû arrêter ses études pour aider sa mère, qui, durant tout ce temps, éleva seule ses cinq enfants à Kirkouk, centre pétrolier important du nord-ouest irakien. Il rêvait de l'Europe *« depuis l'âge de 14 ans »*. En septembre 1999, une bêtise de gamin turbulent, qui faillit lui coûter la vie, transforma ce jeune Kurde insouciant en paria politique, à son corps défendant, et précipita son départ. Un chahut vers minuit devant un poste de police de la ville, des policiers qui tirent. *« Ils ont eu peur »*, commente-t-il, sans rancune apparente. Touché par une rafale – il exhibe sept cicatrices de blessures par balles, impressionnantes –, Ali s'effondre. Un ami parviendra à l'emmener à Suleymanieh, en zone contrôlée par les Kurdes, où il passera plusieurs mois à l'hôpital.

Le 15 janvier 2000, il est sur pied, avec pour seule séquelle apparente une main à demi paralysée. Son père sollicite l'aide d'un oncle, avocat à Vienne, qui paiera environ 2 500 dollars pour le voyage – c'était le prix à l'époque, mais le renforcement des contrôles a entraîné une hausse progressive des tarifs, qui, aujourd'hui, peuvent dépasser 10 000 dollars, précise Ali. Il gagne en voiture l'Iran, d'où il passe en Turquie à pied. *« Quinze jours à travers la montagne. Nous étions 80. Des Kurdes de différents pays, mais aussi des Arabes, dont deux Egyptiens. Je n'ai pas compris ce qu'ils faisaient là. »* Deux membres du groupe seront abattus en cours de route par les gardes-frontières.

En Turquie, les migrants continuent le voyage entassés à l'arrière de plusieurs petites fourgonnettes, puis par les transports en commun jusqu'à Istanbul. *« On nous avait donné de fausses cartes des Nations unies stipulant que nous étions des réfugiés iraniens et nous étions dispersés : cinq par autobus, pas plus. Le chauffeur n'était pas dupe, mais, en Turquie, avec un bakchich, tout est possible »*, raconte le jeune Kurde. A Istanbul, on trouve même, sur les marchés, des « magiciens » qui, *« pour un sandwich »*, vous plient un billet de 100 dollars si menu que, une fois enrobé de scotch blanc, il a l'apparence d'un cachet facile à avaler en cas de fouille policière...

D'Istanbul, un passeur les emmène en voiture jusqu'à un petit village des environs où, sur le marché, les réfugiés sont entassés dans un camion transportant des légumes. *« Nous étions 35, dont 5 Palestiniennes, 2 Syriens et 11 ressortissants du Bangladesh, serrés derrière des cageots. On nous avait donné des sacs-poubelles et des bouteilles de plastique pour faire nos besoins. La vapeur de nos respirations se condensait sur la bâche du camion et nous dégoulinait dessus. »* Après quatre jours dans ces conditions, le groupe est débarqué derrière une station-service en pleine campagne, avec la consigne d'attendre un autre camion – *« à caisse métallique munie de scellés »* – qui les amènera en France en quatre jours, *« dont sept heures de traversée en mer »*, sans sortir du camion, évidemment.

Le conducteur larguera ses passagers par groupes de cinq près de Marseille. Ali y restera un mois et demi, dormant sur la plage, aidé par un groupe de jeunes Algériens vendeurs de cigarettes de contrebande qui comprenaient son arabe. Il est arrêté à plusieurs reprises. *« Les policiers croyaient que je vendais de la drogue. Ils m'ont envoyé balader quand je leur ai dit que je voulais demander l'asile politique en France. L'un d'eux m'a quand même finalement conseillé de m'adresser à l'Ofpra, à Paris. »* Une bénévole de la Croix-Rouge s'occupant des prostituées dans la rue lui remet un billet de train pour la capitale et lui parle du centre de Sangatte, où il finit par échouer. *« J'étais épuisé,* se souvient Ali. *Je n'y ai fait que dormir et manger pendant quinze jours. »* Un employé de la Croix-Rouge lui expliquera ensuite les conditions d'attribution d'une demande d'asile en France et l'aidera à effectuer les démarches nécessaires à la préfecture du Pas-de-Calais, à Arras.

Aujourd'hui, Ali attend avec confiance le résultat de son recours chez son amie, rencontrée dans un parc public calaisien. Il a retrouvé toutes ses forces et sa joie de vivre. Son périple, visiblement vécu intensément de bout en bout, ne lui a apparemment pas laissé de trop mauvais souvenirs. Si l'asile lui est accordé, il aimerait reprendre des études et devenir journaliste. *« Pour voyager »*, lance-t-il en souriant.

Jean-Paul Dufour

« A Paris, j'ai même dormi dans le métro. C'était mieux qu'à Sangatte, mais quand même pas terrible »

ALLAN ABDULLAH

Tchétchénie : qu'on nous explique !

NOUS ne désirons pas ajouter aux articles, enquêtes, éditoriaux et dossiers de la presse française et internationale, aux rapports des ONG russes et européennes, des observateurs de l'OSCE, des émissaires du HCR, qui témoignent tous de l'ampleur des exactions commises par les troupes russes en Tchétchénie. Et nous ne répéterons pas ici la liste des forfaits perpétrés contre les civils : arrestations arbitraires, détention dans des camps de filtration, viols, tortures, assassinats, enlèvements contre rançon, commerce de cadavres...

Nous voulons bien penser qu'en l'absence de qualification juridique il reste difficile de nommer *« génocide »* la somme de ces crimes. Qu'on nous dise alors comment qualifier un processus d'élimination qui met en péril l'ensemble du peuple tchétchène.

Nous savons que la politique étrangère ne peut se contenter de grands principes et qu'elle doit poursuivre des objectifs réalistes. En fait de *« pragmatisme »*, nous constatons que les appels à la *« retenue »*, loin d'empêcher l'escalade, tendent à légitimer la violence du Kremlin.

Nous aimerions saisir quel avantage l'Union européenne trouve à permettre de telles abominations.

Nous voyons bien l'intérêt de l'Alliance atlantique dans la construction d'un front mondial contre la menace terroriste. Alors pourquoi faire silence sur une terreur d'Etat qui risque de l'attiser ?

La coopération des polices est sans aucun doute nécessaire. Faut-il pour autant avaler les amalgames de la propagande poutinienne ?

Il faudrait qu'on nous éclaire sur la cohérence d'une coalition qui condamnerait pêle-mêle lutte anticoloniale et terrorisme, gouvernement légitime et factions islamistes, partisans et kamikazes.

Nous voulons croire la Russie promise à un bel avenir démocratique. Qu'on nous explique tout de même en quoi nous l'encourageons dans cette voie en fermant les yeux sur la brutalité de M. Poutine, quand il applique à l'administration le modèle de l'ex-KGB, manipule les groupes d'intérêt économique, muselle la presse écrite et audiovisuelle, excite le racisme contre les Caucasiens et les musulmans, et lorsqu'il montre son mépris pour la vie des citoyens de la Fédération – des spectateurs du Théâtre de la Doubrovka aux habitants de Grozny.

Nous pensons que nos dirigeants ont la louable ambition de construire une maison commune avec la Russie. Ils devraient exposer comment ils entendent y parvenir en laissant Moscou bafouer les conventions internationales, ridiculiser le Conseil de l'Europe, l'OSCE et finalement l'Union européenne.

A quoi ressemblera l'espace européen, si les valeurs démocratiques y subissent les *« variantes et interprétations dérogatives »* chères au président russe ?

L'Europe a besoin d'acheter du pétrole et du gaz, de vendre des Airbus, voire des trains à grande vitesse. Mais l'opinion publique a le droit de savoir si le silence sur la situation en Tchétchénie est une condition *sine qua non* à la conclusion de ces marchés.

Il est enfin clair que Paris a cherché à se concilier les bonnes grâces de Moscou dans les négociations serrées concernant l'Irak au Conseil de sécurité des Nations unies. Cela suffit-il à justifier le fait que Jacques Chirac et Dominique de Villepin aient reçu les ministres russes des affaires étrangères et de la défense, sans les inviter publiquement à relancer leurs pourparlers avec le gouvernement élu d'Aslan Maskhadov ?

Nous saluons volontiers les efforts que la diplomatie française a consentis pour exprimer son inquiétude au début de cette seconde guerre. Nous approuvons son appel à une solution politique. Mais comment favoriser celle-ci, quand, au moindre froncement de sourcils de M. Poutine, l'Europe accepte d'emprisonner le négociateur tchétchène, l'acteur Akhmed Zakaev, ministre de la culture signalé pour ses positions modérées, que la Russie reconnaissait hier encore comme un interlocuteur crédible ?

En attendant des réponses à ces questions, il nous importe de contribuer à la recherche de l'issue pacifique que le Conseil européen affirme souhaiter. C'est pourquoi nous demandons aux autorités de remettre un visa de libre circulation à M. Zakaev et ses collègues, que nous invitons en compagnie de démocrates russes, dans les théâtres, les cinémas, les bibliothèques, les universités et autres lieux publics, afin qu'ils puissent exposer la situation en Tchétchénie et émettre leurs propositions de paix devant l'opinion, la presse, ainsi que nos élus.

Ce texte a été signé par plus de 130 personnalités de tous horizons, parmi lesquelles : **GIORGIO AGAMBEN, MARIANNE ALPHANT, AGNÈS B., ÉTIENNE BALIBAR, YÉZÉKIEL BEN-ARI, JANE BIRKIN, GINEVRA BOMPIANI, PIERRE BOULEZ, MARCEL BOZONNET, CHRISTINE BURGOS, PATRICE CHÉREAU, HÉLÈNE CIXOUS, VINCENZO CONSOLO, SOPHIE DELIZÉE, JACQUES DERRIDA, PASCAL DUSAPIN, GÉRARD FABBIANI, CARLO GINZBURG, JEAN-LUC GODARD, ROMAIN GOUPIL, ALAIN JOXE, CLAUDE LANZMANN, BERNARD-HENRI LÉVY, JEAN-PAUL MANGANARO, ANDRÉ MARKOWICZ, ARIANE MNOUCHKINE, MATHILDE MONNIER, TONI NEGRI, BERNARD OUTTIER, ELISABETH PERCEVAL, OLIVIER PY, ELIAS SANBAR, BERNARD SOBEL, VETON SURROI, ANTONIO TABUCCHI, EMMANUEL WALLON.**

> Nous aimerions saisir quel avantage l'Union européenne trouve à permettre de telles abominations

Des règles du jeu pour la Russie

par Walter Schwimmer

LES opérations militaires se sont intensifiées en Tchétchénie après la prise d'otages de Moscou. La perspectice de la paix s'éloigne et le principe d'une solution négociée devient plus incertain. Pourtant, une issue politique à la guerre en Tchétchénie est plus urgente que jamais. Cet objectif est celui des 44 pays membres du Conseil de l'Europe, y compris de la Russie.

En entrant au Conseil de l'Europe en 1996, la Russie est devenue membre d'une organisation dont la vocation est de garantir l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme et la démocratie dans chacun de ses pays membres. Sur tous ces plans, en six ans, la Russie s'est considérablement rapprochée de ses partenaires européens. Avec le soutien des experts de Strasbourg, elle a progressivement adapté sa législation aux exigences de la convention européenne des droits de l'homme, qui est le traité de base du Conseil de l'Europe. C'est ainsi qu'elle a supprimé *de facto* l'application de la peine de mort. Aujourd'hui, les citoyens russes s'estimant victimes d'une violation des droits garantis par la Convention peuvent porter plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, et ils le font.

Au-delà de ces acquis considérables, nous entendons continuer à contribuer au retour de la paix et à la restauration de la démocratie et de l'État de droit en Tchétchénie, où ont lieu des violations massives des droits de l'homme. Les libertés fondamentales garanties par la Convention européenne des droits de l'homme doivent être pleinement respectées en Tchétchénie comme partout ailleurs en Europe.

Le Conseil de l'Europe condamne tout recours à des formes radicales de violence contre des populations civiles, du type de la prise d'otages du Théâtre de Moscou. Ce type d'actions est hélas aujourd'hui considéré comme une arme acceptable ou légitime par de nombreux groupes de revendication. Ne nous voilons pas la face : des terroristes, y compris des étrangers, opèrent en République tchétchène et ils n'ont aucun intérêt à ce qu'un règlement politique raisonnable intervienne. Il paraît pourtant dangereux de supposer que personne, parmi les combattants, ne peut être associé à la recherche d'une solution. Dans l'immédiat, j'en appelle aux autorités russes afin qu'elles se conforment au *document sur Les lignes directrices sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme* qui a été adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe en juillet 2002. Les mesures antiterroristes qui sont prises en réponse aux agressions du type de la prise d'otages de Moscou doivent être proportionnées et en tout point conformes à l'état de droit.

J'en appelle instamment aux forces fédérales et à leur commandement pour que toutes les opérations militaires se déroulent en Tchétchénie, comme je l'espère, dans la plus grande discipline et pour que tous les ordres soient appliqués, en particulier le décret n° 80 du général Moltenskoi, qui appelle avec fermeté au respect des droits fondamentaux de la population civile en République tchétchène.

La protection des droits fondamentaux de civils innocents est une obligation qui incombe aux forces d'un Etat. La réponse à la prise d'otages de Moscou ne se trouve pas dans l'usage disproportionné de la force militaire, susceptible de pousser une jeune génération de Tchétchènes directement dans les rangs des séparatistes et des terroristes, mais dans la recherche d'une solution négociée.

L'adoption par la Douma russe, quelques jours après la prise d'otages de Moscou, d'amendements à la loi sur les médias en vue d'empêcher l'utilisation des médias pour promouvoir ou justifier le terrorisme constitue un sujet de préoccupation que nous suivons avec la plus grande attention. S'il est légitime de prendre des mesures pour protéger nos démocraties du fléau du terrorisme, il ne saurait être question que cet argument justifie l'adoption de n'importe quelle mesure remettant en cause les libertés fondamentales, et en particulier le droit à la liberté d'expression et d'information.

Depuis janvier 2001, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a formé un groupe de travail mixte avec des membres de la Douma d'Etat. Ce groupe de travail, qui se réunit plusieurs fois par an, a permis la création d'un conseil consultatif composé de Tchétchènes représentant toutes les composantes de la société engagées dans la recherche d'une solution pacifique au conflit. J'appelle tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, et pas seulement la Russie, à soutenir de toute urgence les travaux de ce conseil consultatif.

WALTER SCHWIMMER est secrétaire général du Conseil de l'Europe

Il n'est pas toujours aisé de faire entendre le langage du droit, surtout dans un contexte de guerre. Le 4 octobre, la Cour européenne des droits de l'homme, dans le cadre d'une requête déposée contre la Géorgie et la Fédération de Russie par dix militants tchétchènes arrêtés après avoir franchi illégalement la frontière, a demandé à la Géorgie de suspendre l'extradition des requérants en attendant que l'affaire puisse être examinée de manière plus approfondie.

> Aujourd'hui, la Tchétchénie n'est pas une affaire intérieure à la Russie

Cette décision procédurale n'a rien d'exceptionnel ; elle a pourtant provoqué une campagne publique contre la Cour. Il est de mon devoir de réagir : l'indépendance et l'autorité de la Cour constituent l'un de nos plus précieux acquis. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe poursuivra dans la direction qu'il s'est donnée. Le dialogue n'est pas vain, il n'est pas inutile, et il est au service de tous les citoyens de la Fédération de Russie, y compris en Tchétchénie.

La Russie est entrée dans un processus de transparence et de démocratie. Bientôt, la Cour européenne des droits de l'homme se prononcera sur des plaintes en provenance de Tchétchénie. En devenant membre du Conseil de l'Europe, la Russie a accepté de se soumettre à un certain nombre de règles du jeu. Ce sont ces règles qui font que, aujourd'hui, la Tchétchénie n'est pas une affaire intérieure à la Russie, même si son sort doit être décidé dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie.

Circoncire, raccourcir, éradiquer

par Kristian Feigelson

A entendre les récents propos de Vladimir Poutine, le 11 novembre, lors du Sommet Russie-Union européenne, amalgamant grossièrement islam et circoncision, on était étonné du statut de cette parole libérée d'un président en visite officielle à l'étranger au regard du contrôle accentué sur ses propres médias.

Les scandales financiers de la Russie, puis les conséquences de la guerre de Tchétchénie ont en effet, depuis 1999, engendré un contrôle politique accru sur les médias avec la reprise en main de NTV, principale chaîne d'opposition, aujourd'hui muselée.

Derrière toute la série de mesures contre la *holding* Média-Most se profilait une effroyable guerre des clans de l'industrie russe croisant intérêts politiques et financiers.

Le climat des médias n'est que le reflet de la recomposition générale qui touche le pays, alors que l'espace public russe rétrécit chaque jour comme peau de chagrin. La lutte contre le terrorisme tchétchène sert aussi de nouveau prétexte à renforcer la censure sur les derniers lieux alternatifs (la Toile), rappelant l'âge d'or du système soviétique.

Révélateurs, ces propos du 11 novembre, partiellement rapportés dans *Le Monde* sous l'angle du *« dérapage »*, ont été intégralement repris sur un site Internet russe, Globlarus, le jour même, pour être enfin totalement censurés quelques heures plus tard.

Premier censeur, Poutine qui, à Bruxelles, ne répond pas à la question posée par un journaliste, le castrant symboliquement sur l'effet des mines antipersonnels en Tchétchénie. M. Poutine n'avait apparemment pas supporté l'équivalence proposée par ce journaliste : éradiquer le terrorisme = éradiquer la population civile de Tchétchénie.

Dans la réponse d'expert du président russe surgit un nouveau thème dramatisé et simplificateur permettant de prêcher, à l'instar du président américain George W. Bush, l'opposition du bien et du mal : *« En fait, si vous suivez la situation dans ce domaine, vous ne pouvez pas ne pas savoir que les radicaux placent devant eux des objectifs à plus grande échelle. Ils parlent de l'édification d'un califat mondial... Vous êtes en danger. Ils parlent de la nécessité de tuer tous les non-musulmans. Donc, si vous êtes chrétiens, vous êtes en danger. Si vous êtes athée, vous tombez aussi sous le coup de leurs raisonnements et de leur objectif : vous liquider. Vous êtes en danger ! Si vous vous décidez à devenir musulman, cela non plus ne vous sauvera pas, parce qu'ils pensent que l'islam traditionnel est hostile à leurs objectifs. Dans ce cas aussi, vous êtes en danger... »*

Ces différents glissements sémantiques opérés, Vladimir Poutine peut enfin continuer à construire sa propre argumentation, qui ne relève pas d'un dérapage verbal consenti mais qui rappelle ses véritables racines culturelles, l'époque stalinienne du *« eux et nous »*, l'époque où Moscou, ville-refuge, *« capitale d'une nation multiconfessionnelle et multiethnique »*, avait pu incarner la Mecque du communisme international : *« Si vous vous êtes enfin prêt à devenir un musulman radical et prêt à vous faire circoncire, je vous invite à Moscou. Je vous recommanderais de faire cette opération de telle manière que rien ne puisse repousser... »*

Erreur monumentale face au gotha de la presse internationale interloquée ? Gêne des interprètes officiels à traduire ces propos machiavéliques (sans aucunes excuses diplomatiques depuis) ? Faut-il plutôt évoquer un gouffre culturel incommensurable qui rappelerait d'autres temps, d'autres époques, où serait tombé un président pourtant en quête d'Europe et d'honorabilité ?

Le public européen policé est consterné, le public russe présent s'esclaffe. L'inconscient glauque du président fourmille de « propositions » nouvelles. Mais il est parfaitement intelligible pour une partie de ses fonctionnaires présents. Evidentes, les réminiscences d'une ancienne chanson de tankiste familière à toute une culture de kaguébiste soviétique. Cette rengaine évoque la mort d'un soldat sur le front, en 1945 : *« Sa fiancée ne saura jamais quelle a été sa fin »* (en russe *« konets »*, sous-entendu et par extension : *« à quoi ressemblait son bout »*).

Des déportations massives de 1944 à la seconde guerre de Tchétchénie, la parole a toujours un étrange goût de cendre, à l'aube de ce XXIe siècle.

Au-delà de la circoncision, et derrière l'esprit de *« chiottes »* que revendique ce nouvel orateur plébéien, il s'agit non seulement de raccourcir la pensée mais bien les Tchétchènes tout court. Des propos qui ont le mérite d'être clairs : table rase.

KRISTIAN FEIGELSON est sociologue, maître de conférences à l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle et chercheur à l'Observatoire des Etats postsoviétiques (Inalco).

A droite, sans complexe

par Ali Boulala et Kamel Hamza

CONVAINCUS que nos origines sociales, ethniques et culturelles nous destinaient tout naturellement aux partis de gauche pour des raisons « historiques », nous avions, pour la majorité d'entre nous, rejoint de longue date cette famille politique.

La déception fut aussi grande que nos illusions, particulièrement pour ceux, nombreux, qui s'engagèrent au Parti socialiste.

Bien souvent, des considérations qui n'avaient rien de discriminatoire a priori nous étaient opposées pour retarder l'accès à la tribune des plus méritants sur le plan politique, professionnel ou social.

Les arguments portaient aussi bien sur notre « jeunesse en politique » que sur l'impréparation de la population à notre intrusion dans la vie publique. Il nous a bien fallu prendre acte de cette fin de non-intégrer par une génération de leaders qui ne s'était pas encore défaite de ses réflexes paternalistes.

Le constat est devenu presque banal : pas un seul député, un seul sénateur, un seul ministre musulman dans un pays qui en compte six millions. Voilà qui rendait plausible notre incompréhension et accentuait ce que nous ressentions et qui était perçu aussitôt comme une paranoïa.

Difficile de trouver une explication rationnelle à cette vision d'une France qui ne se rappelle ses couleurs que dans les sports, la danse ou la musique, ou qui n'a eu comme seuls ministres de couleur que des sujets de ses anciennes colonies.

Nous n'étions pas les seuls à avoir prédit la réaction négative des électeurs issus de l'immigration, devant leur absence de représentation dans les instances des partis politiques. Sans parler de leur inexistence en position éligible lors des consultations électorales ou de leur absence dans les postes de hautes responsabilités.

D'autres que nous ont été plus dociles ou plus disciplinés, choisissant de continuer à croire encore aux promesses des partis de gauche et particulièrement à celles du PS. Ils menacent cependant, à demi-mots, forts du soutien d'un électorat émergeant ou plus sensibilisé, de porter sur la place publique l'expression de leurs frustrations.

Si nous avons les mêmes préoccupations, nous ne partageons pas du tout une docilité qui a fait la preuve de son inefficacité, puisque la gauche, au pouvoir depuis 1981, a toujours oublié les valeurs de justice qu'elle défend chaque fois qu'il s'est agi de la promotion des citoyens issus de l'immigration.

Nous avons préféré pour notre part rejoindre les rangs de la droite républicaine, plus attentive à nos préoccupations et mieux disposée à prendre en compte une réalité longtemps occultée : l'émergence de nouvelles générations de Français résolus à accomplir leurs devoirs et à mieux défendre leurs droits.

La nomination à des postes de ministre de deux de nos représentants ne peut que nous conforter dans notre choix, et nous encourager à donner l'exemple par nos mérites, pour mieux assurer notre présence, aussi bien dans les instances de l'UMP que dans les rouages de l'Etat.

ALI BOULALA est chargé de mission à la jeunesse à l'UMP-Savoie.
KAMEL HAMZA est délégué départemental à l'UMP-Seine-Saint-Denis.

Nous ne confondons cependant pas discipline et docilité. C'est la raison pour laquelle nous serons très attentifs à ce que notre représentation ne soit jamais sacrifiée, pour des prétextes subjectifs.

Les citoyens qui partagent notre analyse et qui nous encouragent à poursuivre notre combat ne pourront continuer à nous apporter leur soutien qu'à la condition que la preuve de notre efficacité leur soit apportée.

L'opportunité est désormais donnée à l'UMP de nous associer à la construction de ce nouveau parti et d'en faire un grand parti, celui de tous les Français.

Les étranges manières des hommes politiques belges

Le gouvernement belge, premier ministre en tête, n'apprécie guère la critique et fait pression sur les journalistes pour qu'ils restent dans la ligne, raconte le quotidien de Rotterdam « NRC »

« C'EST FINI, *ces conneries ? »* Voilà, selon Caroline de Gruyter, l'une des phrases favorites du premier ministre belge se livrant à une de ses activités de prédilection : appeler les journalistes de son pays pour les réprimander lorsqu'ils critiquent la politique du gouvernement.

La correspondante à Bruxelles du *NRC Handelsblad*, un des titres de qualité de la presse des Pays-Bas, a analysé sur une page entière *« la relation difficile »* des hommes politiques avec les médias belges. Elle en ressort visiblement catastrophée, voire ahurie : *« Verhofstadt appelle régulièrement les journalistes. S'ils ne font pas ce qu'il veut, ils sont menacés d'exclusion. Sous ce gouvernement, la pression destinée à les rendre accommodants est énorme »*, écrit la journaliste, visiblement peu habituée à des pratiques de ce genre.

Lorsqu'il était dans l'opposition, pendant douze longues années, Guy Verhofstadt, le chef du Parti libéral flamand (VLD), défendait l'idée d'une *« culture du débat »* et d'une *« nouvelle Belgique »* qui se déferait de quelques-unes de ses tares, dont la corruption, les nominations purement politiques et un consensus étouffant. Après trois ans à la tête du gouvernement, le chef de la coalition arc-en-ciel – qui réunit libéraux, écologistes et socialistes – a visiblement changé d'avis, relève le quotidien de Rotterdam. Prenant régulièrement le prétexte de vouloir *« se défendre »*, il téléphone directement à tous ceux qui osent se démarquer d'un discours officiel préparé par des *« spin doctors »* (conseillers médiatiques). *« Il m'appelle dans ma salle de bains, aux toilettes, quand je suis en train de me faire cuire une sole »*, raconte Luc van der Kelen. *« Un samedi à 23 h 30, il tentait encore de me dire ce que je devais écrire ou non »*, ajoute l'éditorialiste du *Laatste Nieuws*, le plus gros tirage de la presse belge.

Caroline de Gruyter raconte que le premier ministre a été jusqu'à appeler Romano Prodi pour protester contre une opinion hostile à son parti signée par un fonctionnaire néerlandais de la Commission européenne et publiée dans un quotidien flamand. Le présentateur d'un talk-show politique a, lui aussi, été menacé : on lui promettait que plus un homme politique ne viendrait sur son plateau s'il refusait de renoncer à ses questions agressives. Il s'est résigné : *« Je dois payer mes factures à la fin du mois »*, explique sans ambages, et sans réclamer l'anonymat, Jurgen Verstrepen. L'attitude des journalistes est l'autre motif d'étonnement de Caroline de Gruyter, à qui le porte-parole de M. Verhofstadt explique d'ailleurs : *« A vrai dire, tous les politiciens agissent comme cela ici. La presse et le monde politique sont très proches. Le premier ministre a une relation ouverte avec les journalistes. Tout le monde s'appelle constamment. Cela a des avantages et des inconvénients. »*

« COPAIN-COPAIN »

Cette proximité, c'est bien le problème, relève notre consœur du *NRC*. *« Beaucoup de journalistes et de politiciens marchent ensemble pendant des décennies. Ils connaissent leurs épouses respectives, s'invitent aux mêmes mariages. Quand un politicien prononce un discours, il n'est pas rare que des journalistes applaudissent avec le public. »* Impitoyable, l'enquête résume le dilemme : participer à ce drôle de système d'échange ou s'exclure du cercle, voire du métier. Beaucoup de journalistes franchissent d'ailleurs le pas, choisissant de s'engager directement dans des partis politiques : trois d'entre eux viennent de quitter le *Standaard* pour rejoindre le VLD. Ceux-là au moins n'auront plus à accepter une autre règle obligée, l'autocensure.

« Du côté francophone, les liens personnels sont encore plus intenses que du côté flamand (...). *Les ministres parlent librement, car ils savent que, de toute façon, rien ne sera publié. » « Nous sommes plus portés au compromis, cela doit être culturel »*, analyse un chroniqueur francophone. Si elles sont plus rares, les interventions des ministres francophones n'en sont pas moins violentes : Louis Michel, le ministre des affaires étrangères, aurait téléphoné à un journaliste du *Soir* pour lui dire que, heureusement, il était à l'étranger, sinon, il lui aurait fait *« je ne sais pas quoi »*...

Pour conclure ce reportage aux allures de pamphlet, la journaliste néerlandaise a recours à un terme français qu'elle trouve *« tellement beau »* : *« copain-copain »*. Elle ne voit rien de mieux pour définir ce qu'elle a découvert.

Jean-Pierre Stroobants

★ www.nrc.nl

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LA TRIBUNE
Philippe Mudry
Jean-Pierre Raffarin, que l'on disait pusillanime, vient de donner coup sur coup quelques signaux qui montrent que ce jugement devra être révisé. Après avoir décidé de confier aux gendarmes la tâche de pallier l'absence des inspecteurs du permis en grève, le voici qui, sur un tout autre registre, vient de mettre d'accord l'allemand Allianz et le français Crédit agricole en vendant à BNP Paribas les 11 % que conservait l'Etat dans le capital du Crédit lyonnais. Ce faisant, il a signifié aux deux prétendants que l'Etat pouvait fort bien se passer d'eux pour sortir de l'impasse et ouvrir la voie à une recomposition du paysage bancaire français. *(...)* A toutes ces affaires, un point commun paraît se dégager : l'Etat n'a pas l'intention de se laisser lier les mains par quiconque. On ne s'en plaindra pas.

■ LIBÉRATION
Gérard Dupuy
Dans un métier [les routiers] extrêmement parcellisé, des milliers d'artisans acceptent une autoexploitation – des conditions de travail éprouvantes pour un gain relativement modeste – qui les rapproche des salariés. Sauf qu'en cas de conflit social, ils restent résolument de l'autre côté de la barrière. Cette profession a ceci de paradoxal que des (petits) patrons s'appliquent à eux-mêmes une sorte de dumping social dont pâtissent par ailleurs les salariés. Ils constituent une force d'inertie responsable du maintien de divers archaïsmes et sur laquelle les entreprises, moyennes ou grandes, savent pouvoir compter. Cela explique que les négociations qui durent depuis une semaine ressemblent plutôt à un dialogue de sourds.

■ L'HUMANITÉ
Patrick Apel-Muller
S'agit-il de cette exception française que trop de commentateurs déplorent rituellement ? Qu'on regarde donc outre-Manche la colère des pompiers, en Italie les immenses cortèges syndicaux contre la déréglementation du marché du travail, en Espagne les mobilisations pour défendre les allocations-chômage, en Norvège, au Portugal... La soumission des gouvernements aux exigences des marchés financiers met les salariés européens en état de légitime défense.

■ RTL
Alain Duhamel
Ce qui est frappant, au moment où les barrages des routiers se mettent en place, c'est le découplage dans l'opinion entre le secteur public et le secteur privé. Les Français regardent, selon l'enquête *Ifop/Journal du dimanche*, l'action des routiers avec sympathie. *(...)* En revanche, ils apparaissent beaucoup plus réticents à la veille de la journée d'action du secteur public. 45 % seulement l'approuvent contre 46 %, chiffre d'autant plus faible qu'en règle générale ils se rangent du côté des mécontents. *(...)* C'est qu'ils ont pris conscience depuis 1995 de la différence des statuts, des garanties, des avantages qui existent entre le secteur public et le secteur privé, notamment en matière de retraites.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Vote des étrangers

■ Le député (PS) Jean-Marc Ayrault a déposé une proposition de loi constitutionnelle visant à accorder le droit de vote des étrangers non ressortissants de l'Union européenne aux élections locales.
www.assemblee-nat.fr/12/dossiers/vote_etrangers.asp

■ Quatre propositions similaires avaient été débattues lors de la législature précédente.
www.assemblee-nat.fr/dossiers/vote_etrangers.asp

■ En octobre – pour la troisième fois depuis le premier sondage réalisé sur ce sujet par l'Institut CSA en 1994 –, une majorité des personnes interrogées se sont montrées favorables au vote des étrangers non communautaires aux élections municipales et européennes.
www.csa-tmo.fr/fra/dataset/data2002/opi20021010c.htm

■ *La Lettre de la citoyenneté* a composé un argumentaire pour une telle extension du droit de vote.
http://ourworld.compuserve.com/homepages/Paul_Oriol/citoyennete2000.htm

■ La Documentation française rappelle les principales étapes du débat.
www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier_polpublic/immigration/vote/vote_etrangers.shtml

■ Le site de l'Union européenne montre l'état des droits politiques des étrangers dans les pays membres.
http://europa.eu.int/scadplus/citizens/fr/d7.htm

■ Le site belge Suffrage universel étend l'étude à de nombreux pays du monde.
http://suffrage-universel.babozor.net/indexvoo1.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Le sommet de l'OTAN vu par la presse bulgare et roumaine

Une date historique pour les pays d'Europe de l'Est, mais les problèmes demeurent

SEPT NOUVEAUX pays ex-communistes sont entrés dans l'Alliance atlantique lors du sommet de l'OTAN à Prague : Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie et Roumanie. Un acte hautement symbolique qui met fin à la division de l'Europe, notamment pour ces deux derniers pays qui ne rejoindront pas l'UE en 2004.

« Peuple en liesse », *« Champagne et larmes pour l'OTAN »*, *« Feu d'artifice et armée en fête »*, titre la presse bulgare. *« Les cloches de la cathédrale Alexandre-Nevski ont sonné pendant 15 minutes ; ministres et députés ont sabré le champagne au Parlement »*, écrit **Pari**, un quotidien financier. Pour l'hebdomadaire **Kapital**, *« l'adhésion à l'OTAN doit être considérée comme un certificat de réussite pour notre démocratie »*. Cela veut aussi dire *« bienvenue dans le monde des règles »*, réplique le quotidien **Dnevnik**, pour qui cette *« invitation est le début de la fin des particularités, de la pêche politique et économique bulgare dans des eaux troubles* [...] *Ce ne sont pas des flots de beurre et de miel qui vont couler, mais des conditions, des exigences, des obligations, de la discipline et plein d'autres choses peu populaires chez nous »*.

L'adhésion met fin à la seconde guerre mondiale, rappelle **Standart**. Non seulement elle *« détruit publiquement les accords de Yalta qui ont divisé l'Europe »*, mais elle *« éradique définitivement les soupçons selon lesquels Gorbatchev et Bush père auraient conclu à Malte, en 1989, un nouveau Yalta sur un principe religieux, laissant la Roumanie et la Bulgarie orthodoxes sous l'influence soviétique »*.

RISQUES DE DÉSILLUSION

En Roumanie, aussi, la presse jubile. *« Ce 21 novembre est pour nous Roumains une date qui scellera notre destin en tant que peuple, comme l'indépendance, l'union ou la révolution. C'est un geste de réparation. Injustement abandonnée à Yalta, la Roumanie est réintégrée dans l'espace euro-atlantique »*, note le journal gouvernemental **Adevarul**, pour qui l'*« adhésion à l'OTAN donnera aussi le feu vert aux investisseurs étrangers »*. Mais **Evenimentul Zilei** rappelle que, *« à partir de lundi, nous retournerons au travail »* : *« Mêmes salaires, même froid dans les appartements, même coût de la vie élevé. »* D'où ces risques de désillusion : *« Si, dans les semaines à venir, les Roumains ne voient pas que quelque chose a changé dans l'attitude du politicien corrompu, du fonctionnaire arrogant, dans la justice asservie aux puissants, tout sera fichu. »*

Cotidianul doute de la spontanéité des manifestations : *« La télé a sorti sa "trompette" la plus "historique" pour annoncer l'événement, suivie par les journaux »*. **Romania Libera** est plus direct : *« Sous le haut patronage de l'Etat, Bucarest a été le théâtre d'un grand meeting. Les gens ont été amenés pour rendre hommage à cette victoire des dirigeants.* [...] *Tous portaient des drapeaux américains et de l'OTAN. L'ennui et un immense sarcasme se lisaient sur leur visage... Un moment historique crucial a été ainsi transformé en une sorte de foire* [...] *Il ne faut pas oublier que cette invitation de l'OTAN n'aurait jamais eu lieu sous le prédécesseur conservateur »* du président Iliescu. D'autant que, selon **Ziua**, *« les actions de type communiste du président ont beaucoup retardé l'adhésion du pays »* à l'Alliance.

Kamélia Konaktchiéva et Andrea Culcea

« IL MANIFESTO » (Italie)

Berlu crève l'écran. Pour réparer la télé, *« il faut enlever la panne »*. En Italie, la RAI est en crise. Deux des cinq membres du conseil d'administration, en désaccord avec la direction nommée par la coalition de Silvio Berlusconi, viennent de démissionner. DESSIN DE VAURO

AU COURRIER DES LECTEURS

Les règles du jeu

En grâciant M. Bové, vous allez instaurer une justice à deux vitesses. L'une pour celles ou ceux qui passent bien à la télévision : syndicalistes connus ou dirigeants politiques, stars du show-biz ; une autre pour la France des inconnus. Faut-il vraiment prendre un tel risque ?

D'après ce que je connais des faits, il y a bien eu destruction du bien d'autrui. Quels que soient les motifs, cela doit être sanctionné par la loi. *(...)* M. Bové a choisi délibérément cette voie pour son action syndicale. Il en connaissait parfaitement les risques. Pourquoi doit-il échapper aux règles du jeu ?

Et si mes souvenirs sont bons, il a déjà purgé une peine similaire pour le « démontage » du McDonald's de Millau. La justice serait-elle différente entre Millau et Montpellier ? Cela, bien sûr, ne règle pas la question du débat sur les OGM. Mais nous ne pouvons pas demander à la justice de trancher sur ce point, ce n'est pas son rôle. C'est au pouvoir public de l'organiser dans des cadres respectant la loi.

Nicolas Florenchie
Costa Mesa, Californie (Etats-Unis)

Justice politique

Les arguments de votre éditorial concernant José Bové (*Le Monde* du 21 novembre) ne supportent pas l'analyse. La justice peut se mêler des intentions (déterminer s'il y eut préméditation, acte volitif ou non), mais non pas des motivations idéologiques des uns ou des autres. Elle deviendrait alors une justice purement politique, qui examinerait ce qui est plus ou moins acceptable pour la société (ou ce qui crée ou non le débat, comme il est dit dans l'éditorial) et non pas ce qui est accepté ou non par la loi.

Je vous laisse supposer les dangers de cette dérive. *(...)* Gracions tous les crimes à motivation politique ou, ce qui semble plus sensé, aucun.

Diego Martínez Belío
Paris

Les OGM contre les sociétés rurales

Quelles sciences ont été convoquées pour éclairer les décisions concernant la vie future et le potentiel impact des plantes OGM désormais introduites sur tous les continents ?

A ce jour, seule la biologie moléculaire, la science qui, dans le secret de laboratoires confinés, a créé et entend continuer de créer des plantes génétiquement modifiées. Ce sont des constructions artificielles, des « chimères » au sens biologique, destinées à pénétrer, en tant que semences, dans l'immense diversité des agricultures réparties sous toutes les latitudes de notre planète. Il est donc justifié de s'interroger sur l'impact des produits transformés à partir de récoltes OGM sur les êtres humains appelés à se nourrir.

En amont de ces filières agricoles, il y a des millions de paysans dispersés en Asie, en Amérique latine, en Afrique, sans oublier l'Europe, concernés mais privés de voix. C'est la vie et la survie de leurs familles et, au-delà, de vastes populations qui sont mises en jeu lorsque des semences OGM sont introduites dans leurs pays, plus ou moins par force ou à leur insu. *(...)* Que va-t-il se passer pour ces agriculteurs sans argent ou presque, qui, par le labeur et le savoir accumulé et constamment remanié par leurs ancêtres au fil des siècles, ont assuré la vie de millions d'êtres humains ? Sait-on que, parmi leurs semences diverses mises en réserve avec soin, les paysans font un choix parmi une vingtaine, voire davantage, de variétés en fonction de la saison qui s'annonce et de leurs besoins. Sait-on qu'en Afrique centrale par exemple, sur un demi-hectare de champ, on trouve parfois plus de 20 plantes astucieusement combinées ?

Dans le débat en cours, souvent réduit à de vastes opérations de communication, vers quelles disciplines scientifiques se tourne-t-on pour éclairer ceux qui assumeront devant l'histoire de lourdes décisions ? *(...)*

Ni l'écologie, ni la géographie, ni l'économie rurale, ni l'ethnologie ne sont admises à participer au débat, pas plus que l'histoire des sciences. Notre ignorance est immense ! Face à tant de vies humaines mises en jeu, sans parler des vies à venir, allons-nous rester irresponsables parce que mentalement enfermés ?

Anne Bergeret
Montpellier (Hérault)

Le droit de la mer

Le 10 décembre prochain, nous allons célébrer le vingtième anniversaire de la 3e conférence des Nations unies sur le droit de la mer, plus connue sous le nom de Montego Bay, l'une des plus grandes œuvres juridiques de l'ONU, qui réforme dans tous ses aspects le régime des océans : régime des espaces maritimes, préservation des ressources, préservation de l'environnement marin.

Ainsi s'est réalisé après neuf ans d'intenses négociations un équilibre accepté par une écrasante majorité d'Etats, entre les droits considérablement renforcés des Etats côtiers et la nécessaire liberté des échanges maritimes et des forces navales dans ce milieu international. La mer n'est donc pas sans droit (*Le Monde* du 20 novembre).

C'est parce que ce droit rénové est méconnu et bafoué que se produisent des catastrophes maritimes comme celle que nous vivons : pavillons irresponsables, contrôles insuffisants, primauté de la rentabilité sur la sécurité. Accuser le droit international alors qu'il est transgressé est aussi insolite que de dénoncer le droit pénal chaque fois qu'une banque est braquée !

Il est bien regrettable que nos compatriotes ne s'intéressent à la mer et aux règles qui la gouvernent qu'au moment où les catastrophes se produisent et que fusent alors des anathèmes contre le droit, et non contre ceux qui le violent.

Comment faire appliquer le droit international en ignorant son existence et son contenu ?

Marie-France Réglat-Boireau
Paris

Incompréhension

Je viens de lire le « point de vue » de Pascal Quignard (*Le Monde* du 21 novembre). Point de vue sur quoi ? Je ne saurais le dire, n'ayant strictement rien compris à un galimatias qui s'adresse sans doute à une élite dont je ne fais malheureusement pas partie. Faut-il à présent être normalien pour comprendre mon quotidien ? *(...)*

Cela m'étonne, vous qui savez parfaitement bien traiter de sujets scientifiques en des termes compréhensibles de tous et qui, s'ils avaient été rédigés par des spécialistes, eussent été totalement incompréhensibles.

Michel Eber
Strasbourg (Bas-Rhin)

Coup de pouce franco-allemand sur la défense

LE RABIBOCHAGE entre Jacques Chirac et Gerhard Schröder sur la politique agricole commune, en octobre, à Bruxelles, pour spectaculaire qu'il ait été, ne suffit pas à garantir un grand projet franco-allemand pour l'Europe. Les prochaines semaines diront si les deux pays sont porteurs d'une vision commune pour réussir l'unification continentale. Le quarantième anniversaire du traité de l'Elysée, le 22 janvier, sera un test de la volonté du président de la République comme du chancelier de replacer la relation franco-allemande au centre de leur politique européenne.

La méfiance réciproque n'a pas disparu. La France se demande si l'Allemagne ne sera pas la seule – ou presque – à profiter de l'élargissement de l'Union européenne, tandis que les Allemands craignent de payer pour cet élargissement qu'ils ont été les premiers à réclamer et de se retrouver prisonniers des rêves de grandeur qu'ils prêtent à la France. Le curieux débat lancé ces dernières semaines par la *Bild Zeitung,* sur le coût du déplacement du Bundestag à Versailles convenu par les présidents des deux Assemblées, Jean-Louis Debré et Wolfgang Thierse, pour fêter l'anniversaire du traité de l'Elysée, témoigne du soupçon qui continue de peser sur les desseins cachés de la *« Grande nation »*. Cet incident rappelle la réaction des députés allemands en 1963, qui ajoutèrent au traité un préambule à la gloire de la coopération avec les Etats-Unis le vidant de sa substance, au moins aux yeux du général de Gaulle. Conçu comme une tentative historique de souder les deux pays dans une même ambition, ce traité fut simplement le point de départ d'un long apprentissage de la coopération. C'était déjà beaucoup mais moins que ses concepteurs avaient souhaité à l'origine.

Quarante ans après, le chantier reste ouvert. La meilleure façon de célébrer le traité de l'Elysée n'est certainement pas de s'abandonner à la nostalgie ni de chercher à imposer un nouveau texte *« fondateur »*. Mieux vaut s'appuyer sur ce qui a été réalisé aux cours des dernières décennies pour proposer un projet commun à l'Union élargie. La Convention sur l'avenir de l'Europe constitue une occasion et un test. Si les Français et les Allemands n'étaient pas capables d'avancer des propositions communes, toutes leurs protestations d'amitié seraient vaines.

Plusieurs champs d'intervention sont envisageables : l'architecture institutionnelle de l'Union, la gouvernance économique, l'Union politique, c'est-à-dire la politique étrangère et de sécurité commune.

C'est dans ce domaine, auquel le sommet franco-allemand de Schwerin en juillet dernier avait donné la priorité, que la France et l'Allemagne avancent leurs premières propositions communes. Le 22 novembre, les deux gouvernements ont publié un texte destiné à la Convention. Force est de reconnaître que celui-ci ne brille pas sa clarté. Le profane aura du mal à s'y reconnaître. Il s'agit certes d'un sujet délicat, où il convient de ne brusquer personne.

La France s'est déjà entraînée au même exercice avec les Britanniques, par la déclaration de Saint-Malo en 1998, qui permit de lancer la politique commune de sécurité et de défense mais qui a aussi montré ses limites. Ramenées à l'essentiel, les propositions franco-allemandes visent trois objectifs : la création d'une Union européenne de sécurité et de défense, la possibilité d'avancer avec un nombre limité de pays membres même si tout le monde n'est d'accord, l'approfondissement de la coopération en matière d'armement.

Sur le premier point, le texte franco-allemand propose, sous le couvert de *« la solidarité et la sécurité commune »*, une forme d'assistance mutuelle telle qu'elle existe, sous le nom d'article 5, dans la Charte de l'Alliance atlantique et dans le traité de l'UEO. Une telle clause avait déjà été évoquée au Conseil européen d'Amsterdam en 1997 mais avait été refusée aussi bien par les neutres que par la Grande-Bretagne. Prudents, les Français et les Allemands suggèrent d'introduire un « passage » sur la solidarité dans la Constitution de l'Union mais de le compléter par une déclaration annexe que signeraient seulement les Etats membres qui le voudraient bien.

COOPÉRATIONS RENFORCÉES

L'idée force de ce texte commun est en effet que les coopérations renforcées, exclues du champ de la défense par le traité de Nice, devraient s'appliquer à la politique de défense et de sécurité. Elles devraient même être rendues plus faciles par des prises de décision à la majorité qualifiée (et non plus à l'unanimité) et par un abaissement du seuil de participation. Bien que le terme ne soit pas employé, on revient à l'idée du « groupe pionnier » proposé par Jacques Chirac dans son discours au Bundestag de juin 2000. A l'intérieur même de ce groupe, les décisions pourraient être prises à la majorité qualifiée, sauf quand il s'agirait de lancer ou de réaliser des opérations militaires. Dans ce cas, l'unanimité resterait la règle.

Ces coopérations renforcées – et c'est la troisième idée force du texte franco-allemand – s'étendraient aux capacités militaires et à l'armement. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter les budgets mais de mieux répartir les dépenses, d'améliorer la division du travail entre les pays européens afin d'éviter les gaspillages et les doubles emplois, et de développer un véritable marché européen des équipements militaires. Ce but pourrait être atteint par la création d'une Agence européenne de l'armement, « le cas échéant sur la base de la coopération renforcée ».

Derrière ces propositions dont l'aspect technocratique n'est guère contestable, se cache en fait une question essentielle : l'Union européenne veut-elle être en mesure de jouer un rôle dans un monde marqué par de nouvelles menaces ? La France et l'Allemagne répondent par un « oui » prudent.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

Les amis PAR LEITER

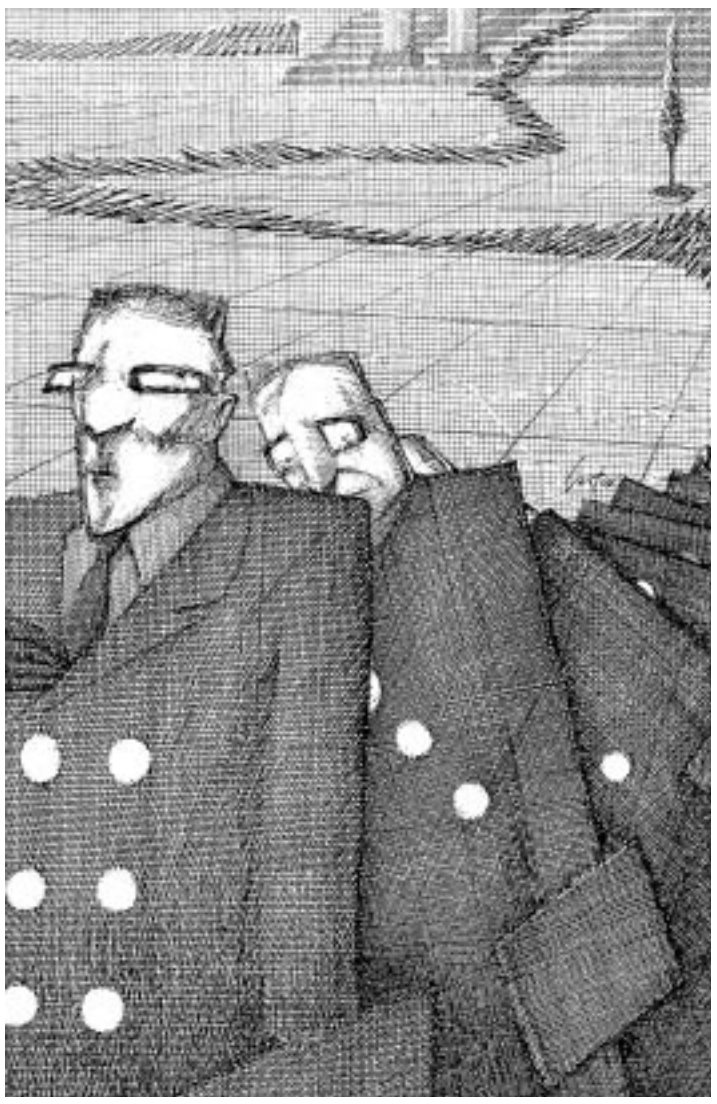

Europe-Turquie : mettre fin à l'hypocrisie

Suite de la première page

Quelques jours plus tard, Jean Paul II paraissait s'en mêler en recommandant aux Européens de ne pas oublier dans leur future constitution la référence à *« l'héritage religieux »* de l'Europe, une formule que certains interprétèrent comme une exclusive contre la Turquie.

Dans le même temps, les tout nouveaux élus turcs – que l'Europe ne sait pas encore comment qualifier : islamistes, islamistes modérés *(sic),* islamiques, conservateurs ? – se mettaient avec fougue à arpenter les capitales européennes pour y plaider leur cause, avant le sommet des Quinze des 12 et 13 décembre à Copenhague, où il sera essentiellement question de l'élargissement de l'Union. Ils y auront la vedette : la cause est en effet déjà entendue pour dix pays candidats qui intégreront l'Union en mai 2004, ainsi que pour deux autres auxquels on a promis le mariage en 2007. Reste la Turquie, qui réclame ardemment que l'Europe ouvre enfin avec elle des négociations en vue de l'adhésion et à laquelle les Quinze devront bien répondre quelque chose.

Au fil des capitales jusqu'ici visitées (Rome, Madrid, Berlin, Londres, Bruxelles), MM. Gül – le premier ministre – et Erdogan – le chef du parti majoritaire – ont engrangé des encouragements. Aucun des gouvernants qu'ils ont rencontrés n'a pour l'instant, comme VGE, rompu les fiançailles. Tous, y compris Silvio Berlusconi, par qui ils ont commencé, ont pris soin de signifier que la question de la candidature turque n'a bien sûr rien à voir avec l'appartenance religieuse. Mais il n'empêche : un débat au Parlement de Strasbourg a fait apparaître des divisions qui traversent tous les groupes ; on sent bien qu'une sorte d'affolement s'est emparé de larges secteurs des opinions et des milieux politiques européens.

A Paris, où les dirigeants turcs sont annoncés dans les jours qui viennent, on s'est jusqu'à présent montré fort laconique. La France a pourtant été ces dernières années, par la voix de Jacques Chirac et celle d'Alain Juppé du temps où il était ministre des affaires étrangères, le plus ferme avocat de la cause turque en Europe. Alors que se passe-t-il ? Pourquoi les dirigeants français n'ont-ils pas, dans l'instant, démenti VGE ? Pourquoi M. de Villepin a-t-il paru ambigu dans certains propos sur *« l'identité de l'Europe » ?*

« LA BOMBE VGE »

« *Sur le fond, la position n'a pas changé*, indique un diplomate. *Mais une inflexion était nécessaire dans la présentation, après la bombe VGE. Il a dit ce que pensent actuellement beaucoup de Français ; la responsabilité politique implique dès lors un langage prudent.* » Le même ajoute que la *« responsabilité »* implique aussi de ne pas compromettre la réussite de l'élargissement de 2004 en forçant les esprits avant même qu'ait été « avalée » la perspective de l'entrée de dix nouveaux membres, et en donnant l'inquiétant sentiment que l'Europe est entraînée dans un fol mouvement d'élargissement perpétuel. Passer d'une idée de l'« Europe-club-de-riches » à une idée plus ambitieuse suppose qu'on prenne le temps d'une pédagogie qui n'a guère pour l'instant commencé. Prudence, donc.

Sur *« l'héritage religieux »* de la construction européenne, que les démocrates-chrétiens voudraient voir figurer dans une future Constitution, les dirigeants français avaient été clairs il y a deux ans, en s'opposant avec succès à une telle mention au moment du débat sur la Charte des droits fondamentaux ; ils le restent résolument, même après le départ de Lionel Jospin du gouvernement. Quant à la « vision » de l'avenir de l'Europe, elle découle de celle que l'on a de son histoire. Pour Dominique de Villepin, *« c'est l'humanisme, l'ouverture, la tolérance, qui font la spécificité historique de l'Europe »*, dit un commentateur autorisé. Dans cette optique, poursuit-il, *« si l'on arrive à faire adhérer la Turquie, ce sera un formidable signal au monde : le signal que l'Europe est capable d'accueillir en son sein un pays musulman et le signal qu'un pays musulman est capable de se moderniser assez pour intégrer l'Europe »*. Belle idée à deux faces. Seulement voilà : on n'y est pas encore, ni d'un côté ni de l'autre. Aucune problématique autant que celle-là ne renvoie, d'un côté comme de l'autre, à des interrogations quasi existentielles.

Les nouveaux dirigeants turcs ces jours-ci promettent tout à l'Europe, qui va leur dire en substance qu'elle reconnaît le chemin déjà accompli mais qu'elle demande encore à voir et qu'elle les jugera « sur leurs actes ». Même chez les partisans les plus convaincus de la pertinence de faire entrer à terme la Turquie dans l'Union – même chez les responsables français donc – une précautionneuse prudence est pour l'instant de mise vis-à-vis du nouveau gouvernement d'Ankara.

Personne encore parmi les dirigeants européens n'ose ouvertement se réjouir du résultat des élections du 3 novembre et prendre hardiment à son compte une analyse plausible de ce scrutin : que la société turque, enfin, secoue le joug ; que non seulement elle congédie les trois quarts d'une classe politique corrompue qui la voue au marasme, mais qu'elle met un terme au dévoiement de la révolution ataturkiste *« laïque et républicaine »*, à l'abri duquel on étouffe la parole et on torture dans les prisons ; que cette société réclame le respect des libertés individuelles, y compris celle, pour les femmes qui le souhaitent, de porter le foulard, autant que celle, pour les Kurdes qui le souhaitent, de parler dans leur langue ; que depuis très longtemps mûrit, dans les profondeurs des confréries turques, une morale islamique qui passe d'abord par la responsabilité individuelle puis par la solidarité sociale, et que c'est peut-être elle qui vient de s'exprimer par les urnes, sans pour autant remettre en cause les fondements légitimes de la laïcité. Que peut-être l'armée elle-même, devant un tel souffle populaire, conviendra que l'intégrisme kémaliste a fait son temps et que le moment est venu de desserrer l'emprise des militaires sur les affaires civiles.

Dans une telle hypothèse, le résultat des élections, loin d'être un obstacle supplémentaire à l'entrée de la Turquie dans l'Union, serait sa meilleure chance. Les dirigeants européens ont sagement pris le parti de vérifier sur pièces ce que les nouveaux gouvernants d'Ankara ont vraiment dans le ventre. La Turquie, de toute façon, n'est pas prête. Beaucoup lui reste à faire – y compris sans doute une modification de sa Constitution – pour se doter du cadre légal compatible avec une vraie démocratie et avec les libertés économiques. Mais l'Europe, pour l'y aider, doit elle aussi se réveiller, sortir d'une longue hypocrisie envers Ankara et ne pas méconnaître, par des adhésions surannées, le puissant appel qui lui est adressé.

Claire Tréan

Le Monde
ÉDITORIAL

Banque aux enchères

A L'ISSUE de la vente aux enchères organisée ce week-end par l'Etat pour céder sa participation de 10,9 % dans le capital du Crédit lyonnais, il y a en fin de compte un vainqueur et deux vaincus.

Le vainqueur est évidemment BNP Paribas. Même si la banque était plutôt à la recherche d'une alliance européenne et si elle a payé le prix fort pour obtenir cette part de l'Etat, le Lyonnais était pour elle une trop belle occasion pour qu'elle ne la saisisse pas. Déjà vainqueur de son raid sur Paribas, en 1999, voilà donc Michel Pébereau en position de force, dans l'hypothèse d'une bataille – éventuellement boursière d'ici quelques mois –, pour prendre le contrôle du Lyonnais. Avec la somme qu'il a accepté de débourser, il va impressionner le marché, et ses adversaires y regarderont à deux fois avant de l'affronter. L'influent et habile patron de BNP Paribas poursuit ainsi son impressionnante expansion.

Le premier vaincu est le Crédit agricole. Alors que Laurent Fabius puis Francis Mer étaient disposés à lui offrir sur un plateau le contrôle du Crédit lyonnais, la banque verte a commis suffisamment de maladresses pour se faire souffler l'affaire. Ce qui risque de susciter des débats internes mouvementés dans un établissement qui a déjà été dans le passé coutumier de querelles intestines. L'Elysée était pour cette solution, Matignon aussi, tout comme une grande partie de Bercy ! Et malgré tout, le Crédit agricole a perdu la manche.

Pour l'Etat, en revanche, le bilan apparaît moins morose. Au premier examen, on serait même enclin à penser qu'il est un autre gagnant. Simple question d'arithmétique. Vendredi 22 novembre, au cours de clôture, les 10,9 % détenus par l'Etat valaient 1,480 milliard d'euros. Au prix proposé par BNP Paribas, ce sont finalement 2,2 milliards qui vont entrer dans les caisses de l'Etat. Bref, pour cette mise aux enchères, l'Etat a été un talentueux commissaire-priseur.

Mais voilà, précisément ! Même si les tergiversations du Crédit agricole ont acculé l'Etat à une procédure qui n'était pas celle initialement souhaitée, peut-on, malgré tout, se réjouir que la puissance publique voie son rôle réduit à celui d'un simple commissaire-priseur ?

Bien sûr, la victoire de BNP Paribas obscurcit le débat. Car, en fin de compte, une très grande banque française va sortir renforcée de la bataille. Mais puisque le marché a été l'arbitre, l'allemand Allianz aurait pu l'emporter. Il s'agit ici d'un tournant majeur. Jusqu'à présent, les privatisations ont servi le plus souvent des intérêts budgétaires, mais elles ont aussi été utilisées pour consolider des stratégies industrielles. L'exemple le plus connu est celui de la création d'EADS.

Dans le cas du secteur bancaire, c'est donc un constat d'impuissance de la part de l'Etat. L'opération qui est intervenue est-elle celle qui faisait le plus de sens ? Pour la première fois, l'Etat a décidé que ce n'était pas à lui de choisir quelle était la meilleure affectation d'une fraction du patrimoine public. On conviendra que c'est un renoncement inquiétant.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

BANQUE

La banque BNP Paribas a remporté dès samedi 23 novembre **LES ENCHÈRES** sur la participation de l'Etat dans le Crédit lyonnais. Elle devient actionnaire de 10,9 % du capital de l'ancienne banque publique pour 2,2 milliards d'euros, soit 58 euros par action. Ce prix, qui valorise le Lyonnais à plus de **20 MILLIARDS D'EUROS**, a surpris par son niveau élevé. La Société générale, la plus généreuse après BNP Paribas, n'a offert que 47 euros. Le Crédit agricole, qui faisait pourtant figure de favori, est resté à 44 euros. La **BANQUE VERTE** voit une participation qui lui était promise lui échapper et le prix du Lyonnais s'envoler, alors que, vendredi, elle était en position de conclure l'affaire avec l'Etat. Jean Laurent, son directeur général, devra s'en expliquer devant son **CONSEIL D'ADMINISTRATION** mercredi 27 novembre.

Entrant au Lyonnais, BNP Paribas prépare la guerre des banques

La banque présidée par Michel Pébereau a emporté les enchères organisées par l'Etat pour céder sa participation de 10,9 %. Elle refuse d'évoquer la question d'une prise de contrôle. Avec le Crédit agricole, grand perdant de la vente, et Allianz, trois grands actionnaires sont en embuscade

BNP PARIBAS a fait une entrée en force dans le capital du Crédit lyonnais, samedi 23 novembre, en remportant la part de 10,9 % que détenait encore l'Etat dans l'ancienne banque publique, au terme d'une mise aux enchères de moins de 24 heures. La banque présidée par Michel Pébereau a offert un prix de 2,2 milliards d'euros pour cette participation. Un montant largement supérieur au 1,79 milliard proposé par la Société générale, qui avait répondu à l'appel d'offres comme le Crédit agricole (1,67 milliard) et l'assureur AGF (groupe Allianz). Ce dernier n'a présenté une offre que pour 3,5 % du capital du Lyonnais.

Ces offres valorisent l'action Crédit lyonnais à 58 euros pour BNP Paribas, à 47 euros pour la Société générale, 44 euros pour le Crédit agricole et 42 euros pour les AGF.

BNP Paribas devient le premier actionnaire du Crédit lyonnais, devançant d'une courte tête le Crédit agricole (10,5 %), longtemps promis au mariage avec la banque au lion. Inédite en France, l'opération engagée par le ministre des finances, Francis Mer, marque la fin d'une aventure onéreuse pour l'Etat actionnaire. Le sauvetage du Crédit lyonnais a coûté 11 milliards d'euros à la collectivité. Toutefois, n'étant fondé que sur des critères de prix, le choix de BNP Paribas ne contribue pas à clarifier l'avenir du Crédit lyonnais. Pas plus qu'il n'aide à voir clair dans la future recomposition du paysage bancaire français.

En effet, à la différence de son prédécesseur à Bercy, Laurent Fabius – qui avait tenté de former un champion bancaire français en rapprochant le Lyonnais et le Crédit agricole – M. Mer a choisi de laisser faire le marché. *« La proposition de BNP Paribas représente une plus-value significative pour l'Etat actionnaire et donc les contribuables »*, a indiqué M. Mer à l'occasion d'une conférence de presse, dimanche 24 novembre, pour justifier son choix. *« En tant que représentant de l'Etat, je ne souhaitais pas être actionnaire au moment où la libération* [de leurs] *engagements permettrait à chacun des actionnaires du Crédit lyonnais de jouer ses cartes les uns par rapport aux autres »*, a-t-il ajouté. Un pacte d'actionnaires avait été mis en place lors de la privatisation de la banque en 1999, pour stabiliser l'actionnariat jusqu'à la mi-2003. Les cartes pourront être totalement rebattues après cette date.

« Nous sommes dans une situation où nous ne sommes plus concernés par l'évolution du capital du Crédit lyonnais », a poursuivi M. Mer, soulignant qu'il reviendrait au Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), organe de tutelle des banques, d'examiner les propositions des différents acteurs, s'ils décidaient de changer la distribution des rôles à l'intérieur du capital.

BATAILLE D'ACTIONNAIRES

Cette conception libérale du rôle de l'Etat dans la restructuration bancaire laisse le jeu très ouvert : avec 10,9 % du capital du Lyonnais, BNP Paribas se retrouve sur un pied d'égalité avec le Crédit agricole (10,5 %) et le groupe Allianz, représenté par sa filiale en France, les AGF (10 %). Aucun de ces trois acteurs n'a, en l'état, les moyens de peser sur l'avenir de la banque. *« Le coup suivant sera très difficile à jouer »*, jugeait dimanche soir le président d'une grande banque française, estimant toutefois BNP Paribas *« mieux armée que ses concurrents pour tirer avantage de la situation »*.

La perspective d'une bataille d'actionnaires pour le contrôle du Lyonnais est en effet dans toutes les têtes. Bien que BNP Paribas se défende de visées inamicales sur l'établissement, son arrivée impromptue au capital suscite des interrogations. Certains y voient une première étape vers une prise de contrôle, sorte de réédition de la proposition de mariage faite il y a trois ans à la Société générale, lors de la grande bataille boursière de l'été 1999. BNP Paribas pourrait, ce faisant, de nouveau s'appuyer sur son partenaire en assurance et premier actionnaire Axa. Un tel rapprochement donnerait au nouvel ensemble une part de marché de 16 % sur la banque de particuliers et le situerait encore derrière le Crédit agricole avec 20 %, comme l'a relevé publiquement dimanche M. Mer.

BNP Paribas risquerait toutefois de se heurter au Crédit agricole, qui, s'il vient de perdre une manche, n'a pas encore décidé d'abandonner la partie et conserve de très importants moyens financiers. La banque verte peut, en outre, s'appuyer sur le groupe Allianz. Même affaibli par ses déboires dans la banque allemande et par la chute des marchés boursiers, l'assureur reste attentif à la protection de ses intérêts en France : le Crédit lyonnais est l'un de ses principaux distributeurs.

Aucun des deux camps ne peut prendre le dessus sans l'accord des dirigeants du Crédit lyonnais, le gouverneur de la Banque de France et président du CECEI, Jean-Claude Trichet, ayant établi une jurisprudence claire après l'affaire BNP-Société générale : il ne peut y avoir d'opération hostile dans la banque en France.

Jean Peyrelevade se retrouve donc une fois de plus en situation d'arbitre. Il lui sera toutefois beaucoup plus dur de continuer à mener le jeu face à des actionnaires concurrents, plus déterminés et sur le qui-vive. Ironie de l'histoire, il pourrait aujourd'hui regretter de ne pas avoir fait cause commune avec le Crédit agricole.

DÉCLARER SES INTENTIONS

Pour l'heure, il doit toutefois se contenter de demander à son nouvel actionnaire de déclarer ses intentions. Le Lyonnais a indiqué dès samedi, dans un communiqué, qu'il *« regrettait la procédure inusitée et soudaine de mise aux enchères »*, susceptible de mettre en cause la stabilité du capital du Crédit lyonnais sept mois avant l'arrivée à échéance du pacte d'actionnaires. La banque, dont le conseil d'administration doit se réunir sans délai, a prévenu qu'elle se réservait le droit d'apprécier les intentions amicales ou non de son nouvel actionnaire.

Ce nouvel épisode dans la restructuration du paysage bancaire français fait, une fois de plus, ressortir l'isolement de la Société générale. Une situation qui ne manquera pas de relancer les spéculations sur un éventuel rapprochement de la banque de Daniel Bouton avec le groupe Dexia, qui souhaite avoir en France le relais d'un grand réseau bancaire. La banque de La Défense se défend toutefois d'avoir subi un revers, estimant sa stratégie actuelle suffisamment payante et ses relais de croissance nombreux. Elle n'en redoute pas moins l'apparition d'un nouveau géant français piloté par BNP Paribas.

Pour l'heure, il est difficile de savoir dans quel sens les équilibres évolueront. Le seul engagement de BNP Paribas à ce jour est de garder ses titres 180 jours. Si elle convainc le management du Lyonnais, rien n'interdit à la banque de lancer très vite une offre publique d'achat (OPA). Reste qu'au prix de 58 euros – le prix offert à l'Etat pour sa participation de 10,9 % servant désormais de référence – le pari semble risqué. De par ses fonds propres et sa rentabilité, BNP Paribas est cependant l'un des rares groupes bancaires capables de financer une OPA à 58 euros l'action sur le Lyonnais.

Il serait toutefois imprudent de ne pas tenir compte de la capacité de réaction des autres actionnaires du Lyonnais. Le Crédit agricole a déclaré lundi qu'il était toujours intéressé par un rapprochement amical avec le Lyonnais mais pas à n'importe quel prix. Gilles de Margerie, directeur général adjoint de Crédit agricole SA, a précisé que la banque verte privilégiait la recherche d'une solution qui puisse avoir l'agrément du Crédit lyonnais mais qu'elle n'envisageait pas d'offre *« incompatible avec la rentabilisation »* de l'investissement.

Sophie Fay et Anne Michel

500 millions d'euros pour les retraites

Le ministre français de l'économie, Francis Mer, a annoncé dimanche que, sur les 2,2 milliards d'euros que rapportera la cession de sa participation dans le Crédit lyonnais, une dotation de 500 millions d'euros sera faite au Fonds de réserve des retraites. *« Ce fonds est actuellement approvisionné à hauteur de 8 milliards d'euros »*, a rappelé M. Mer. Le solde de la vente des parts de l'Etat, soit 1,7 milliard d'euros, *« sera consacré à aider les entreprises publiques à se désendetter »*. Le ministre a indiqué qu'une partie des fonds – non précisée – ira à l'EPFR, l'établissement public qui finance le Consortium de réalisation (CDR), structure qui porte les actifs du Crédit lyonnais devant être cédés. Car *« si le CDR a réussi à mettre sur le marché 10 milliards d'actifs, il y a toujours 8 milliards de dettes qu'il faut rembourser »*, a-t-il ajouté.

La Bourse réagit vivement

Lundi 25 novembre, à l'ouverture de la Bourse, l'action Crédit lyonnais a été réservée en hausse pendant une dizaine de minutes, temporairement incotable sous l'afflux des ordres acheteurs. Moins d'une heure après le début de la séance, l'action s'affichait en hausse de 24,55 %, à 48,50 euros, contre 38,94 euros vendredi soir en clôture. Ce week-end, BNP Paribas a acquis ses titres au prix de 58 euros. Lundi dans les premiers échanges, le titre BNP Paribas reculait de 6,25 %, à 42,70 euros, en raison du prix élevé payé par la banque pour les 10,90 % du Crédit Lyonnais. Mais les titres des autres candidats au rachat de la participation de l'Etat s'inscrivaient en hausse, lundi dans les premiers échanges, portés par les spéculations sur la recomposition du secteur. L'action Société générale gagnait 5,87 %, à 58,6 euros. Le titre Crédit agricole progressait de 4,71 %, à 18,90 euros. Enfin, l'action AGF gagnait 4,04 %, à 37,35 euros.

Vives critiques de la gauche et des syndicats

LE PREMIER SECRÉTAIRE du Parti socialiste, François Hollande, a dénoncé, samedi, la méthode utilisée par le gouvernement pour céder la participation de l'Etat dans le Crédit lyonnais : *« On a un gouvernement aux abois qui, dans la précipitation, vend un certain nombre de bijoux de famille »*, a dit M. Hollande, en conclusion de l'université d'automne de la fédération socialiste de Paris. Selon Laurent Fabius, le numéro deux du PS, l'opération montre que, *« financièrement, le gouvernement est aux abois »*.

M. Fabius, qui s'exprimait au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche, estime que le gouvernement « [...] *ne tient aucun compte de la stratégie industrielle* ». *« Il n'y a pas de complémentarité entre le Lyonnais et BNP Paribas »*, a-t-il ajouté, redoutant *« des conséquences sur l'emploi »*. De son côté, le Parti communiste français (PCF) a affirmé dans un communiqué que *« la méthode Raffarin a désormais un nom : le coup fourré »*, soulignant le *« risque évident de déclencher une guerre des banques »*.

« TOUR DE PASSE-PASSE »

De nombreux communiqués syndicaux ont été publiés pendant le week-end. La fédération FO-banque a fait savoir qu'elle *« craint les conséquences dramatiques pour l'emploi qui résulteraient d'une mégafusion »*. Selon FO, l'Etat *« laisse maintenant la porte ouverte à une future bataille boursière »*. Pour leur part, la fédération CGT du personnel des secteurs financiers et les délégations CGT de BNP Paribas et du Crédit lyonnais font part de leur *« indignation »* et de leur *« colère sur la méthode employée par le gouvernement »*. Jacky Hortaut, administrateur-salarié (CGT) du Crédit lyonnais, estime aussi qu'*« offrir, par ce tour de passe-passe, le rang de premier actionnaire à la BNP Paribas, c'est faire entrer volontairement le loup dans la bergerie »*.

La fédération CFDT des banques *« souhaite que les instances de régulation jouent tout leur rôle, en toute indépendance »*, notamment le Cecei (Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement). La délégation nationale CFDT Crédit lyonnais redoute *« pour le Crédit lyonnais et l'ensemble du secteur bancaire une période de troubles et d'incertitudes dont nul n'a besoin »*. Sylvain Robin, administrateur-salarié CFDT, estime que *« le gouvernement se défausse de ses responsabilités »*.

Adrien de Tricornot (avec AFP)

LES CINQ PRINCIPAUX PROTAGONISTES

MAXPPP

FRANCIS MER
ministre de l'économie

JEAN PEYRELEVADE
Président du Crédit lyonnais

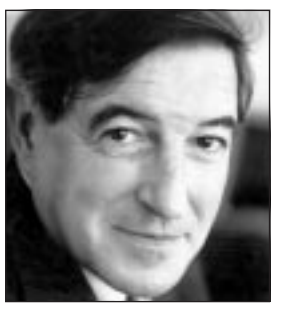

JEAN LAURENT
DG du Crédit agricole

MICHEL PÉBEREAU
PDG de BNP Paribas

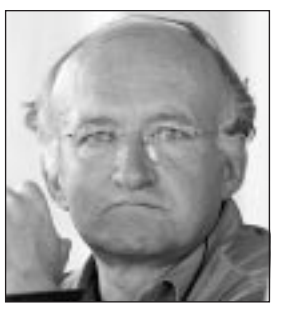

AFP

DANIEL BOUTON
PDG de la Société générale

Judas, pour avoir trahi son ami Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais, dont il fut l'administrateur de 1997 à 2002 ? Ou Ponce Pilate, pour avoir choisi d'abandonner aux lois du marché le sort de la banque du lion et de renoncer au pouvoir d'arbitrage de l'Etat ? Patron chrétien, comme il se définit lui-même, M. Mer a sans doute longuement soupesé les conséquences de sa décision surprise de vendre aux enchères la participation de l'Etat dans le Lyonnais. Si l'option choisie devrait légitimement alimenter un long débat en matière de politique publique, elle transforme le chef d'entreprise Francis Mer en véritable homme politique pour avoir fait preuve de courage et d'habileté en bouclant un dossier qui a longtemps empoisonné la vie de ses prédécesseurs.

Vendredi en fin d'après-midi, Jean Peyrelevade expliquait, au Salon Actionaria, comment il voyait l'avenir de sa banque : *« Je suis très favorable à une montée équilibrée d'un certain nombre d'actionnaires* (...) *notamment le Crédit agricole et les AGF. »* Quelques heures plus tard, le communiqué de Bercy le prenait de court.

Président du Crédit lyonnais depuis novembre 1991, Jean Peyrelevade avait réussi à privatiser la banque en juillet 1999 et à garder le pouvoir. Pour rester maître chez lui, il avait neutralisé ses différents actionnaires. Mais Francis Mer a décidé de reprendre la main.

Alors que son mandat vient à expiration au printemps 2007, Jean Peyrelevade va devoir désormais composer avec un nouvel actionnaire qui était jusqu'ici son principal concurrent.

Le bon sens paysan lui aura été fatal. A trop vouloir attendre et miser sur une baisse des prix, Jean Laurent, 58 ans, a perdu. Il n'a pas su saisir les nombreuses occasions qui se sont présentées.

En mai 1999, ce natif de Mazamet (Tarn), qui a fait toute sa carrière au Crédit agricole, accède au rang de directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, devenue lors de son introduction en Bourse en décembre 2001, Crédit agricole SA. La Bourse lui permet de disposer d'une monnaie d'échange pour monter en puissance dans le Lyonnais... Mardi 15 octobre, il a été mandaté par son conseil d'administration pour porter sa participation de 10,5 % à 32,9 %. Devant le prochain conseil prévu mercredi 27 novembre, il devra justifier son échec, si près du but.

« Y penser toujours, en parler jamais », telle pourrait être la devise de Michel Pébereau chaque fois qu'il passait devant le siège du Crédit lyonnais pour rejoindre les bureaux de la BNP, situés en face, boulevard des Italiens à Paris.

A 60 ans, ce banquier réalise sa deuxième opération d'envergure après la prise de contrôle de Paribas en 1999. Diplômé de Polytechnique, de l'ENA, inspecteur des finances, il a été conseiller au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie de 1970 à 1974. En 1982, il passe du Trésor au Crédit commercial de France (CCF), qu'il privatisera. En 1993, il est nommé à la tête de la BNP par Edouard Balladur, ministre des finances, pour conduire sa privatisation. Ses relations avec Jean Peyrelevade sont plus courtoises que complices.

En répondant à l'appel d'offres de Bercy, Daniel Bouton, le PDG de la Société générale, a visé trop bas pour évincer ou même pour rivaliser avec BNP Paribas. Perdant serein, il estime, à 47 euros, ne pas avoir fait une offre ridicule.

Certains le diront isolé, loin des premières loges de la restructuration qui se dessine autour du Lyonnais. D'autres ne trouvent pas sa position si mauvaise. Début 1999, il avait tiré le premier en annonçant le mariage de sa banque avec Paribas, à la barbe de Michel Pébereau. La réaction en retour a été violente. Cette fois, c'est lui qui est en embuscade. Si les grands actionnaires du Lyonnais se neutralisent et se décrédibilisent auprès des dirigeants de la banque, il peut encore, à 52 ans, arriver en chevalier blanc.

REPRODUCTION INTERDITE

E M P L O I

BUSINESS DEVELOPMENT MANAGER
MILAN, ITALY

Norsat International Inc.
is a recognized market leader in
the design and delivery of core
infrastructure products and networks
for satellite high-speed data transmission

has an immediate opening for a
Business Development Executive
reporting to the President & CEO, and stationed
in Milan, Italy. This senior position is responsible for territory
and strategic account management and for developing
close relationships with major clients
and prospects throughout Europe.

We are looking for a consummate professional with superb communication and presentation skills and a solid track record of sales or business development experience in Europe.
You will have the ability to work independently from our Milan office while maintaining ongoing communication with head office in Canada.

If you have what it takes and are interested in working with cutting-edge technology, interacting with some of best minds in the satellite communications industry from around the world, then we would like to hear from you. Please forward your resume to **europeandev@norsat.com**.
We thank all the applicants but only selected candidates will be contacted.
http://www.norsat.com

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LE NOUVEAU TOUR DE TABLE

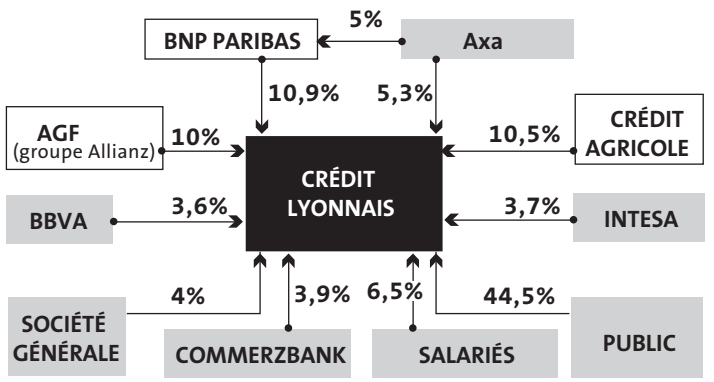

Source : sociétés

UNE PART DE MARCHÉ CONVOITÉE

Evolution des parts de marché des banques en France (pour le dépôt et les produits d'épargne)*, en %

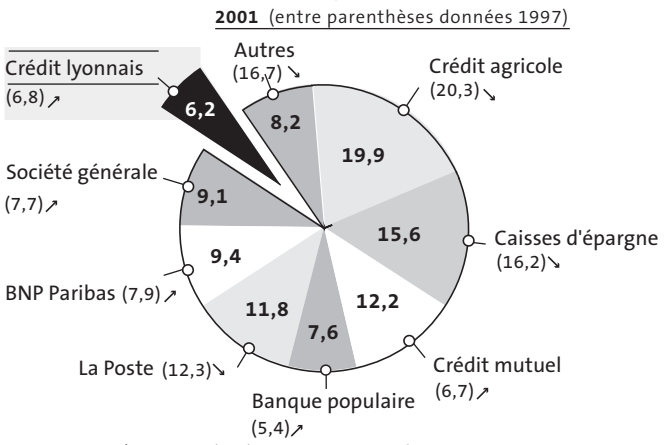

Source : Banque de France, estimations JPMorgan, entreprises

Les atermoiements de Jean Laurent ont fait rater au Crédit agricole une affaire qui lui était promise

Le directeur général de l'établissement a refusé, vendredi, une offre de l'Etat à 44 euros l'action, ce qui a conduit Bercy à lancer ses enchères. La banque verte risque de connaître des turbulences

VOILÀ une histoire qui va laisser des traces. Elle pourrait même déclencher une crise interne ou en tout cas de très fortes turbulences au Crédit agricole. La banque verte s'est en effet trouvée durant de très longs mois en bonne position pour rafler la part de l'Etat dans le Crédit lyonnais et prendre ainsi sous son giron l'ex-banque publique. L'Elysée était favorable à cette solution. L'Hôtel Matignon aussi. Pourtant, cette affaire impossible à rater, le directeur général de Crédit agricole SA, Jean Laurent, est finalement passé à côté. Il n'avait cependant jamais été aussi proche d'emporter la participation de l'Etat que vendredi 22 novembre, le jour même où le ministère de l'économie et des finances a décidé de lancer son appel d'offres.

Poussée dans le capital du Crédit lyonnais par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie au moment de la privatisation du Crédit lyonnais, la banque verte avait été très soutenue par Laurent Fabius, successeur de DSK à Bercy, pour passer à l'offensive et émettre une proposition pour reprendre la participation résiduelle de l'Etat, qui devait servir, dans l'esprit des ministres socialistes, à boucler l'adossement de la banque publique et parachever la consolidation du secteur bancaire français.

Plongé dans son projet d'introduction en Bourse, le Crédit agricole a manqué le coche une première fois à l'automne 2001. M. Laurent n'a jamais trouvé le moyen soit de composer soit de forcer la main aux dirigeants du Crédit lyonnais pour concocter un organigramme du nouveau groupe et une stratégie commune.

Cette occasion étant ratée, M. Laurent a dû laisser le temps au nouveau ministre des finances, Francis Mer, d'étudier le dossier. Libéral, ce dernier ne veut pas de solution qui donne l'impression que l'Etat est interventionniste. Il envoie donc des messages pour faire comprendre qu'avec sa participation dans le Lyonnais, l'Etat n'a nulle intention de jouer au Monopoly industriel et attend une proposition des deux banques.

Au début de l'été, les discussions reprennent. Très vite toutefois, elles butent : les dirigeants des deux banques ne parviennent pas à décider qui sera en charge de quoi dans le nouveau groupe.

Pourtant, début septembre, les discussions débloquent à nouveau. A la demande de M. Laurent, dont les relations avec Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, ne sont plus très bonnes, René Carron, président de la Fédération nationale du Crédit agricole, qui représente les caisses régionales, prend en main les négociations.

Il tente une nouvelle fois d'obtenir de l'Etat que celui-ci accepte une vente de gré à gré au Crédit agricole. Nouveau refus de Bercy, qui fait valoir qu'il ne veut pas avantager un actionnaire au détriment d'un autre. Le ministère des finances suggère toutefois que si une offre pouvait venir de deux actionnaires, l'affaire pourrait être rapidement bouclée.

Commence alors, durant de longues semaines, une concertation entre l'allemand Allianz, actionnaire des AGF, et M. Carron. A la mi-novembre, il est entendu entre toutes les parties que sur les 10,9 % détenus par l'Etat, les AGF pourraient acquérir de 3 % à 3,2 % et le Crédit agricole de 7 % à 7,5 %. Un partage similaire avait déjà été évoqué à l'automne 2001, mais cette idée n'avait alors pas abouti.

Cette question réglée, à partir du lundi 18 novembre, les intéressés commencent à parler prix. Au début, rien que très rituel : l'Etat dit vouloir beaucoup, soit aux alentours de 50 euros l'action ; et M. Carron ne propose que le cours de Bourse du moment, soit environ 37 euros. Jour après jour, la négociation progresse. M. Carron relève son offre. Le ministère des

De vives discussions ont opposé, dimanche, plusieurs membres de la direction de la banque verte

finances abaisse son prix, mais ne veut pas aller en deçà de 44 euros. Voire de 45 à 48 euros, si le Crédit agricole achète toutes les actions sans le renfort des AGF, car, dans ce cas, l'avantage que cela lui procurerait vaut plus cher. Seulement, les AGF ne sont pas disposées à mettre ce prix. Elles se limitent à 42 euros.

Vendredi, l'Etat propose tous ses titres au Crédit agricole. Mais M. Laurent hésite. Il ne veut rien faire sans l'appui des Allemands. Surtout, il craint de donner le sentiment à M. Peyrelevade qu'il va engager une action inamicale contre lui.

A 44 euros, pourtant, l'Etat pense avoir fait un geste décisif pour le Crédit agricole. A l'Elysée, on ne comprend pas les atermoiements de Jean Laurent. Jean-Pierre Raffarin, qui suit le dossier de près, fait aussi savoir son incompréhension. Les pouvoirs publics sont d'autant plus surpris que le Crédit agricole sait depuis plusieurs semaines que son indécision, si elle se prolongeait, pourrait amener l'Etat à déclencher une mise aux enchères. La menace a beau être sérieuse, au Crédit agricole certains n'y croient guère et pensent que l'Etat bluffe.

Appuyé par Marc-Antoine Autheman, le président du directoire de CAI (ex- Crédit agricole Indosuez), M. Laurent prend donc sa décision finale vendredi 22 novembre et la fait transmettre au ministère des finances : ce sera 42 euros, et rien de plus. C'est la stupéfaction à Bercy. Francis Mer est en colère et ne le cache pas. La décision est donc aussitôt prise de lancer ces fameuses enchères.

Le lendemain, samedi 23 novembre, le Crédit agricole comprend-il qu'il a fait une terrible boulette ? En tout cas, l'offre que la banque transmet à Bercy est réévaluée à 44 euros, soit le prix auquel la veille encore le ministère des finances était disposé à boucler l'affaire. Mais la mécanique des enchères est lancée. On connaît la suite : c'est BNP Paribas qui rafle la mise.

Pour le Crédit agricole, l'affaire est pourtant loin d'être close. Selon de bonnes sources, de très vives discussions téléphoniques ont opposé, dimanche, plusieurs membres de la direction du Crédit agricole. Et le conseil d'administration de la banque, qui est convoqué pour mercredi, pourrait être houleux pour Jean Laurent.

Sophie Fay et Laurent Mauduit

Michel Pébereau étudiait le dossier depuis longtemps

Le banquier suggère qu'une OPA n'est pas à l'ordre du jour, mais le marché va l'attendre

LE PDG et le directeur général de BNP Paribas, Michel Pébereau et Baudoin Prot, ont horreur des ventes aux enchères à deux tours organisées par l'Etat. Ils ont une bonne raison à cela : en 1998, lorsque Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie et des finances, avait organisé la privatisation du groupe CIC, il avait retenu une procédure à deux tours. Le prix n'était alors qu'un des critères de l'appel d'offres, mais il s'est révélé déterminant. Tenant compte des autres critères, notamment des critères sociaux, la banque avait offert un prix beaucoup moins élevé que celui des autres candidats et avait été éliminée au premier tour.

Aucune modification du contrôle

Interrogé par *Les Echos* et par *La Tribune* du lundi 25 novembre, Michel Pébereau, PDG de BNP Paribas, est resté discret sur son intention de lancer ou non une offre sur la totalité du capital du Crédit lyonnais. *« La question ne se pose pas, en l'état actuel des choses,* répond-il. *La nouvelle situation créée par notre acquisition (...) n'implique aucune modification du contrôle du Crédit lyonnais. »* Commentant l'opération lancée par l'Etat, il explique : *« Ce qui s'est passé ce week-end est en fait la seconde étape de la privatisation du Crédit lyonnais. Nous n'avions pas été retenus lors de la première étape. Nous avons souhaité saisir l'opportunité qui nous était offerte d'occuper une position incontournable au sein du capital du Crédit lyonnais. »

L'échec avait été d'autant plus cuisant qu'il venait peu après celui de la création d'une « très grande financière » à partir de la BNP, de l'UAP et Suez. M. Pébereau avait dû vivre pendant de longs mois avec une réputation de perdant pusillanime. Une image difficile à accepter pour ce polytechnicien, énarque, inspecteur des finances, habitué aux rôles de premier de la classe. Il réussit à la renverser en 1999, après la bataille boursière qui oppose la BNP à la Société générale et lui permet d'emporter le contrôle de Paribas. Le succès de la fusion entre sa banque et celle de la rue d'Antin confirme M. Pébereau comme le premier banquier de la place de Paris.

Convaincus que l'audace paie, MM. Pébereau et Prot ont concocté une offre qui ne se refuse pas et n'ont pas laissé de place pour un second tour. Personne ne pourra dire que leur décision n'aura pas été réfléchie. Certes, la décision de Bercy de lancer vendredi soir son appel d'offres avec un délai très court a surpris les dirigeants de BNP Paribas. Mais ils savaient que Bercy était en train de perdre patience et envisageait cette possibilité. Les équipes de BNP Paribas connaissent le dossier sur le bout des doigts. Début 1999, avant que la procédure de privatisation du Crédit lyonnais ne soit connue, la BNP avait examiné, sous le nom de code « Italiens », les économies de coûts et les améliorations de revenus qu'elle pouvait attendre d'un rapprochement avec son concurrent. Il y a quelques mois encore, voyant que les relations Crédit agricole-Crédit lyonnais s'enlisaient, BNP Paribas avait approché discrètement la banque de Jean Peyrelevade.

Le prix proposé est donc le fruit d'une étude sérieuse. Il a été longuement discuté, avant d'être approuvé par le conseil d'administration de la banque, réuni dans l'urgence samedi. Il reste toutefois difficile à comprendre pour nombre d'observateurs, tant il est élevé. Selon certains, il ne peut se justifier que par des économies drastiques qui, déjà, effraient les syndicats du Lyonnais.

Pour convaincre les marchés financiers, M. Pébereau dispose d'un atout rare : il a déjà réussi une fusion, qui lui a permis de faire de sa banque la première en Europe continentale. BNP Paribas a justifié son offre, dans un communiqué, par le fait qu'elle *« ne pouvait pas se désintéresser de l'avenir d'une entreprise bancaire aussi importante que le Crédit lyonnais au moment où l'Etat sort de son capital »*. Pour relativiser les 2,2 milliards d'euros proposés, la banque rappelle qu'elle a dégagé sur les neuf premiers mois de l'année un bénéfice net de 2,6 milliards d'euros. Elle précise que *« les possibilités de coopération entre les deux groupes, dont les cultures sont proches et dont les équipes et les managements se sont toujours respectés, sont manifestes »*. Les dirigeants de la banque, qui se sont engagés à conserver pendant 180 jours leurs actions Crédit lyonnais, affirment qu'il n'est pour l'instant pas question d'une offre publique d'achat. Leur dessein pourtant ne fait pas de doute. En prenant le contrôle du Crédit lyonnais, ils pourraient parachever leur projet de 1999. En ajoutant à BNP Paribas le réseau d'agences et les activités du Lyonnais, ils obtiendraient une nouvelle forme du fameux « SBP » (Société générale + BNP + Paribas), longuement défendu devant les investisseurs. Encore faut-il pour cela, au prix de référence qu'ils viennent de fixer, payer le Crédit lyonnais plus de 20 milliards d'euros, soit 22 fois ses bénéfices pour 2002 et 2,3 fois ses fonds propres.

S. F.

Le week-end perturbé des grands banquiers parisiens

VENDREDI 22 novembre, en fin d'après-midi, pas plus Michel Pébereau (BNP Paribas), que Daniel Bouton (Société générale) ou Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais) ne se préparent à passer un week-end laborieux. Tous trois, comme Jean Laurent (Crédit agricole) ou Jean-Philippe Thierry (AGF-Allianz), sont pris de court par l'appel d'offres, qui annonce, à 20 heures, à la surprise générale, la mise aux enchères de la participation de l'Etat dans le Crédit lyonnais. Heure limite pour la remise des offres : le lendemain, 15 heures.

RÉCIT

Le ministère, qui ne prévient personne, a seulement tenté de joindre M. Peyrelevade

Par souci d'équité, le ministère des finances ne prévient aucune banque. Il envoie un communiqué aux agences de presse et aux rédactions pour informer « le marché ». Une seule exception : quelques minutes avant la diffusion du communiqué, il tente de joindre le président du Crédit lyonnais. M. Peyrelevade n'aurait toutefois pas reçu ce coup de téléphone, et aurait appris l'opération par ses collaborateurs, au même moment que le marché, à 20 heures précises.

L'émotion est grande au siège de la banque au lion, car en choisissant de vendre ses titres au plus offrant, l'Etat ouvre la porte à un prédateur. M. Peyrelevade voit l'équilibre subtil de son actionnariat – et donc l'indépendance de la banque – menacé. Il décide d'attendre le résultat des enchères, avant de convoquer son conseil d'administration. Le numéro deux du groupe, Dominique Ferrero, écourte un voyage privé au Mexique.

Au siège de BNP Paribas (qui a été transféré, après la fusion, du boulevard des Italiens à la rue d'Antin), Baudoin Prot, directeur général, est informé alors qu'il quitte la banque, au volant de sa voiture, par un appel d'une responsable de la communication. Incrédule, il joint l'autre directeur général, Dominique Hoenn, qui lui lit le communiqué de Bercy. Ils alertent M. Pébereau, qui se trouve dans le train pour Londres. Chez toutes les grandes banques concurrentes, la surprise laisse place à l'effervescence. La mise aux enchères d'une participation que l'on pensait promise au Crédit agricole rebat les cartes. Certains renoncent à se lancer dans une partie coûteuse. Pierre Richard (Dexia) jette l'éponge, comme Henri de Castries (Axa), qui plonge dans le dossier mais comme premier actionnaire de BNP Paribas.

Car dès vendredi soir, les réunions commencent chez BNP Paribas. Samedi matin tôt, la banque de M. Pébereau sait qu'elle joue gros et convoque sans délai un conseil d'administration. Elle le réunira presque au complet, quelques administrateurs participant par téléphone.

BRANLE-BAS DE COMBAT

A la Générale, où l'on voit dans l'enchère l'occasion d'une revanche après l'échec de l'OPA sur Paribas face à la BNP en 1999, c'est aussi le branle-bas de combat. Sitôt averti (par le communiqué de Bercy), Daniel Bouton, PDG du groupe, réunit son comité exécutif. Celui-ci travaillera jusque tard dans la nuit, boulevard Haussmann, pour remettre son offre. Quant au Crédit agricole, il perdra son rang de candidat favori du gouvernement. Vendredi matin, l'Etat lui suggérait encore de lui remettre une offre pour ses 10,9 % du Lyonnais. Vendredi soir, il ne lui reste plus qu'à répondre dans les temps à l'appel d'offres.PDG des AGF, Jean-Philippe Thierry apprend, lui, au Brésil, où il visite l'une des filiales du groupe, le lancement des enchères. De son téléphone portable, il élabore sa réponse à l'appel d'offres, en liaison avec ses équipes à Paris.

S. F. et A. Mi.

Sous le Haut Patronage du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

FINANCIUM

LE SYMPOSIUM DES DIRIGEANTS FINANCES GESTION

L'ÉVÉNEMENT DFCG

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS FINANCIERS ET DE CONTRÔLE DE GESTION

Le rendez-vous annuel des dirigeants financiers

11-12 décembre 2002 • CNIT-Paris La Défense

LE CONGRÈS ▸ UN SALON ▸ DES ÉVÉNEMENTS

30 conférences, tables-rondes et ateliers avec plus de 130 intervenants.
Déjeuners-débats avec Nicole NOTAT et Denis KESSLER. Le Grand Débat FINANCIUM.
Une Exposition entièrement consacrée aux prestataires et fournisseurs des dirigeants financiers.

Partenaires Officiels : KPMG, FIDAL Société d'Avocats

Partenaires Associés : EULER SFAC, Microsoft

Partenaires Institutionnels : euronext, EUROPLACE, FNEGE

Partenaires Médias : La Tribune, Finance, Companynews, ECHANGES, Bloomberg

Renseignements et inscriptions : www.financium.fr
Organisé par ExpoFinance : contact@expofinance.fr - 01 45 08 52 52

Vivendi Universal va tirer environ 4 milliards d'euros de la vente de ses parts dans Vivendi Environnement

Jean-René Fourtou est parvenu à desserrer la contrainte financière qui pèse sur son groupe. Il doit désormais faire des choix stratégiques sur les télécommunications et les médias américains

TAMBOUR battant : avec la cession de 5 milliards d'euros d'actifs en quatre mois, Jean-René Fourtou respecte son plan de marche de redressement financier de Vivendi Universal, grâce à une série de ventes massives et accélérées. Il a ainsi annoncé dimanche 24 novembre la finalisation de la vente, attendue (*Le Monde* du 9 novembre), de sa filiale de services aux collectivités et d'énergie Vivendi Environnement (VE), qui devrait lui rapporter progressivement 4 milliards d'euros.

Vivendi Universal, qui détient 40,8 % du capital de sa filiale, a organisé une cession en deux temps : la moitié est vendue d'ici au 24 décembre, sur la base de 22,50 euros par titre (soit un total de 1,856 milliard) ; l'autre moitié devrait être cédée d'ici deux ans, puisque chaque action VE immédiatement cédée est assortie d'une option d'achat pour une autre action VE, à un prix de 26,50 euros jusqu'au 23 décembre 2004.

Les nouveaux arrivants au tour de table de Vivendi Environnement rassemblent presque tous les grands investisseurs institutionnels de la place de Paris, à savoir les AGF, Axa, BNP-Paribas, les caisses d'épargne, la Caisse des dépôts et consignations, la Compagnie des investissements de Paris, le Crédit lyonnais, le CIC, la CNP, le Crédit agricole, Dexia, Eurazeo, Generali, Groupama, Médéric, la Société générale, mais aussi EDF qui va prendre 4 % du capital. Le producteur public d'électricité, seul investisseur industriel, a cependant tenu à préciser que cette acquisition *« correspond pour lui à un investissement financier »* et qu'il *« n'envisage pas d'exercer une influence sur la gestion de VE »*.

Cette opération devrait satisfaire les milieux politiques : le groupe qui fournit l'eau de 26 millions de foyers en France voit son capital sécurisé dans les mains d'actionnaires qualifiés de « *stables* » et, surtout, français. Elle contente aussi Henri Proglio, le PDG de Vivendi Environnement, qui militait pour une séparation d'avec une maison mère en difficulté financière et pour qui son activité historique n'était plus une priorité. Il aura les mains plus libres pour gérer le développement du leader mondial de l'eau, au coude à coude avec son concurrent Suez.

Pour l'actionnaire, la transaction semble correcte. Certes, la valorisation retenue par titre est d'un tiers inférieure à celle de 33 euros fixée pour l'introduction en Bourse de Vivendi Environnement en juillet 2000. Mais dans ce contexte de morosité boursière, alors que Vivendi Universal était pressé de vendre et que le titre VE s'est traîné sous les 20 euros tout l'automne, les prix de la transaction paraissent raisonnables.

Mais c'est à Vivendi Universal que cette cession profite le plus. Elle a le mérite de faire baisser significativement sa dette nette comptable, qui sera ramenée dès le 31 décembre à 14 milliards d'euros, contre 37 milliards à la fin décembre 2001. Du coup, M. Fourtou pourrait s'offrir le luxe de renoncer au deux-tiers de la ligne de crédit de 3 milliards d'euros qu'il avait négocié tout l'été, et pour laquelle les banques avaient imposé des conditions drastiques.

Il reste aussi dans les temps pour prendre le contrôle de sa filiale de télécommunications Cegetel, convoitée par le numéro un mondial de la téléphonie mobile Vodafone (qui en détient 15 %). Le britannique est prêt à mettre 13,1 milliards d'euros sur la table pour s'emparer de l'opérateur français. Vivendi Universal (qui détient 44 % de Cegetel) dispose d'un droit de préemption sur les 26 % du britannique BT et sur les 15 % de l'américain SBC, qu'il peut exercer jusqu'au 10 décembre.

MENACE DE PRÉDATEURS

Pour reprendre au moins les parts de BT, il lui faut débourser 4 milliards d'euros. Mais M. Fourtou n'a pas non plus fermé totalement la porte au nez de Chris Gent, le patron de Vodafone, si ce dernier est prêt à surenchérir sur la somme de 6,77 milliards d'euros qu'il est entend verser à Vivendi Universal pour ses 44 %. Un montant jugé trop faible par le groupe français, qui évoque un objectif de 8 milliards d'euros. Un conseil d'administration de Vivendi Universal devrait se prononcer le 4 décembre sur l'exercice du droit de préemption sur Cegetel.

Le désengagement de Vivendi Environnement (ex-Compagnie générale des eaux), dont l'activité est celle du groupe d'origine depuis près de cent cinquante ans, suffira-t-il à calmer les interrogations de la Bourse ? Certes, M. Fourtou démontre qu'il fait tout pour sauver son groupe de la déroute financière. Mais cinq mois après le limogeage de l'ancien patron Jean-Marie Messier, le groupe reste sous la menace de prédateurs qui jouent son démantèlement. La pression a d'ailleurs grimpé d'un cran depuis l'offre de rachat non sollicitée des actifs de médias outre-Atlantique (cinéma, musique, télévision, parcs d'attraction) lancée le 21 novembre par un groupe d'investisseurs américains, sous la houlette du milliardaire du pétrole Marvin Davis. L'offre de 20 milliards de dollars a été repoussée par la direction de Vivendi Universal, mais un nouveau rendez-vous est prévu pour janvier. De son côté, Barry Diller, l'actuel patron de l'activité américaine, Vivendi Universal Entertainment, voudrait lui aussi reprendre l'affaire à son compte et plaide pour une introduction en Bourse de sa filiale.

Aujourd'hui, M. Fourtou semble laisser toutes les options de vente ouvertes. Mais alors que son groupe a déjà beaucoup rétréci (vente du portail Internet Vizzavi, de la télévision payante italienne Telepiù, du pôle édition européenne, de l'éditeur américain Hougthon Mifflin...), il va devoir urgemment clarifier sa stratégie s'il ne veut pas passer pour un syndic de liquidation.

Gaëlle Macke

Fin du conflit entre les dockers et les ports de la Côte ouest des Etats-Unis

George W. Bush se félicite du compromis trouvé

NEW YORK
de notre correspondant

La grève avait failli mettre à genoux l'économie américaine. En cessant le travail, les 10 500 dockers des 29 ports de la Côte ouest américaine avaient, en dix jours, bloqué plus de 200 navires et pour 15 milliards de dollars de marchandises. Afin d'éviter une catastrophe à l'approche de la fin d'année, le gouvernement Bush avait décidé le 8 octobre de réactiver la loi Taft-Hartley de 1947 – qui permet au président de demander la reprise du travail – et de réquisitionner les ports et les dockers au nom des *« intérêts vitaux du pays »*. L'administration avait obtenu de la justice l'obligation pour les dockers de reprendre le travail pendant une période dite de *« refroidissement »* de 80 jours. Les parties ont alors été contraintes de négocier.

Utilisée pour la dernière fois en 1978 par Jimmy Carter, la loi Taft-Hartley contribue plutôt à envenimer les conflits. Cette fois-ci encore, les dockers, contraints de reprendre le travail, avaient d'ailleurs promis de se venger. En dépit d'un climat détestable et même de menaces de mort échangées entre le syndicat et l'Association maritime du Pacifique (PMA), qui regroupe les autorités portuaires et les armateurs, la négociation s'est rapidement débloquée. La présence d'un médiateur du gouvernement et surtout de Richard Trumka, le secrétaire de l'AFL-CIO, le plus puissant syndicat américain dont dépend celui des dockers, a calmé les esprits. Les deux parties ont pris conscience du risque, en cas de nouvelle grève, de perdre une partie des 300 milliards de dollars de marchandises qui transitent tous les ans dans les ports de la côte pacifique. Un accord pour six ans a été trouvé dans la nuit du samedi 23 novembre. *« Il donne une amélioration substantielle en matière de salaires et de prestations sociales aux dockers et permet aux ports de poursuivre leur modernisation »*, a expliqué le médiateur.

Les autorités portuaires cherchent depuis des années à accélérer l'automatisation du traitement des conteneurs afin de rattraper leur retard sur leurs concurrents asiatiques et européens. Le syndicat accepte à condition que cela ne soit pas un prétexte pour affaiblir le statut avantageux des dockers et mettre fin à son monopole d'embauche. Les dockers gagnent en moyenne 80 000 dollars par an, plus de 150 000 dollars pour les plus anciens.

PAS DE SURPRISE

En contrepartie de la modernisation, les autorités portuaires se sont engagées à améliorer les assurances sociales et les pensions de retraites. Les salaires devraient aussi augmenter de près de 15 % en six ans. Selon Joseph Miniace, le président de la PMA, le coût des assurances santé fera plus que doubler en six ans, passant de 220 millions à 500 millions de dollars, et celui des retraites atteindra 1 milliard de dollars.

Une centaine de délégués syndicaux se retrouveront le 7 décembre pour approuver formellement l'accord. Ce dernier devra être encore ratifié par la majorité des dockers, sans doute au début 2003. Il ne devrait pas y avoir de surprise. George W. Bush s'est félicité, dimanche dans un communiqué, d'un compromis *« bon pour les travailleurs, bon pour les employeurs et bon pour l'économie américaine »*.

Eric Leser

Convoitises multiples autour de la Caisse des dépôts

La succession de Daniel Lebègue suscite une violente bataille dans les hautes sphères de l'Etat

CRÉÉE en 1816, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est la dernière grande institution financière publique. Avec les activités pléthoriques qu'elle brasse (qui vont de la gestion des fonds d'épargne des Français jusqu'au financement du logement social, en passant par de très nombreux métiers concurrentiels dont celui de banque d'investissement), c'est un empire qui suscite rituellement de nombreuses convoitises, notamment quand le mandat de son directeur général arrive à échéance. Or c'est précisément le cas : le mandat de l'actuel patron de la Caisse, Daniel Lebègue, prend fin le 17 décembre. Une discrète mais violente guerre de succession s'est donc engagée dans les hautes sphères de l'Etat, pour la prise de contrôle de la très puissante et très influente CDC.

QUELQUES HANDICAPS

L'affaire aurait certes pu prendre une autre tournure. M. Lebègue pourrait en effet être renouvelé pour un nouveau mandat de cinq ans. Son bilan pèse en ce sens. Mais certains, à droite, lui font grief d'être originaire du camp d'en face et usent d'un argument-choc : s'il disposait d'un second mandat de cinq ans, qui, au terme de la loi, ne serait pas renouvelable, le directeur général pourrait être enclin à se montrer moins docile, ce qui survient parfois dans ce cas de figure. Même si M. Lebègue garde donc encore des chances, celles-ci apparaissent en réalité assez minces.

Le directeur général sortant a, face à lui, une première candidature, celle de Pierre-Mathieu Duhamel. Ce postulant a toutefois des handicaps. Ancien secrétaire général du conseil général des Hauts-de-Seine, il a été mis en examen en janvier 2000 par le juge Patrick Desmure dans l'un des volets de l'affaire des emplois fictifs au profit du RPR. Directeur adjoint de cabinet d'Alain Juppé, en 1995, à Matignon, son nom est associé aux violentes turbulences sociales qu'a connues à l'époque le gouvernement. Et ensuite, son parcours est resté chaotique. En 1996, Alain Juppé a tenté un passage en force pour l'imposer à la tête du CIC, mais la tentative a échoué. Pierre-Mathieu Duhamel a alors obtenu une consolation en devenant directeur général des douanes, mais il n'a jamais pris racine, devenant secrétaire général du groupe LVMH, puis conseiller financier à l'OCDE. Cela lui vaut d'être affublé, au ministère des finances, du sobriquet de *« zappeur de la République »*. Actuellement, il est sans affectation : tout juste lui a-t-on trouvé un bureau à Bercy, en imaginant pour lui une mission de « grand témoin » dans le cadre de l'un des chantiers que Francis Mer a ouverts pour réformer son ministère. Même si M. Juppé, selon de bonnes sources, pèse lourdement pour que son favori prenne les rênes de la CDC, dernier bras armé de l'Etat, les chances de M. Duhamel semblent plutôt compromises.

Officiellement, Jean-François Cirelli, lui, n'est plus candidat. L'actuel directeur adjoint de cabinet de Jean-Pierre Raffarin aurait renoncé, sur pression de l'Elysée, dont il vient, à postuler à ce poste. Les bons connaisseurs du dossier savent pourtant qu'il n'en est rien. Pour un haut fonctionnaire issu comme lui de l'administration des finances, la voie royale consiste ordinairement à briguer un jour le poste de directeur du Trésor, et ultérieurement, celui de directeur général de la CDC. Longtemps conseiller économique de Jacques Chirac, M. Cirelli, qui ne cache plus sa mésentente avec le directeur de cabinet de Matignon, a donc une opportunité de brûler les étapes. Mais son intérêt serait que l'affaire ne s'ébruite pas.

JEU D'INFLUENCES

Jacques-Henri David s'est aussi mis sur les rangs. L'actuel PDG de la Deutsche Bank France fait savoir autour de lui qu'il est le candidat favori du premier ministre. En réalité, sa candidature n'est pas même connue du ministère des finances. Ancien patron de la Banque Stern, qui a connu la déconfiture, il avait déjà été éconduit, pour cette raison, quand il avait brigué, en 1995, le poste de directeur de cabinet du ministre des finances, Jean Arthuis.

Philippe Pontet figure aussi parmi les candidats. Ancien responsable des Clubs perspectives et réalités, il a présidé la banque La Hénin, filiale de la Compagnie de Suez (1986-1993), qui a connu le désastre financier que l'on sait, évalué à une dizaine de milliards de francs. Actuel vice-président du conseil de surveillance du groupe nucléaire Areva, il a des chances quasi nulles de décrocher le poste.

Dans ce jeu d'influences, Bercy n'a d'abord pas eu son mot à dire. Mais le ministère des finances a vite compris que pour un poste aussi exposé, son intérêt était de retenir une candidature irréprochable. Un nouveau nom est donc rapidement apparu, celui de Gérard Rameix. L'actuel directeur général de la Commission des opérations de Bourse (COB), qui, entre 1995 et 1997, a aussi été l'un des collaborateurs de M. Juppé à Matignon, a pour lui de bien connaître les questions financières. Une grande partie de la technostructure de Bercy, et notamment les hauts fonctionnaires issus du Trésor, d'obédience balladurienne, militent en faveur de cette candidature.

M. Rameix souffre pourtant d'un handicap : connaissant, par ses fonctions à la COB, tous les secrets des grands établissements financiers, il pourrait rencontrer des difficultés déontologiques à prendre la direction d'un établissement qui dispose notamment d'une banque d'affaires concurrente des institutions qu'il a préalablement contrôlées. Puisque la loi interdit qu'un contrôleur prenne la direction d'une entreprise qu'il a inspectée, M. Rameix pourrait-il passer à la CDC sans tomber sous le coup du code pénal ?

Une dernière candidature, enfin, est étudiée de près : il s'agit de Francis Mayer. Moins marqué politiquement que d'autres candidats, même si, de sensibilité centriste, il est proche de l'actuelle majorité, il présente l'avantage d'avoir une culture financière, puisqu'il a fait toute sa carrière à la direction du Trésor et qu'il a dirigé le Club de Paris, ce qui lui vaut d'être très apprécié du chef de l'Etat. Actuel vice-président de la Banque européenne d'investissement, il présente aussi l'avantage de bien connaître la Caisse des dépôts, puisqu'il a siégé à son conseil de surveillance et que, dans cette enceinte, il a rituellement plaidé contre une solution de démantèlement, ce qui rejoint la position actuelle du gouvernement.

Laurent Mauduit

Michel Prada en lice pour l'AMF

Michel Prada, qui a cédé le 17 octobre la présidence de la Commission des opérations de Bourse (COB) à Jean-François Lepetit, mène actuellement une mission pour Bercy afin de préparer les mesures de transparence financière que Paris pourrait proposer au G7. Mais, avec le soutien de l'Elysée, dont il est proche – il est aussi le trésorier de la Fondation des Hôpitaux de Paris chère à Bernadette Chirac –, il pourrait briguer la présidence de la future Autorités des marchés financiers (AMF), fruit de la fusion de la COB et du Conseil des marchés financiers. Dans cette hypothèse, son ancien numéro deux à la COB, Gérard Rameix, pourrait difficilement espérer rester son principal collaborateur à l'AMF ; dans la fusion COB-CMF, la première institution apparaîtrait trop bien lotie par rapport à la seconde. C'est ce qui a amené certains, à Bercy, à suggérer d'aiguiller M. Rameix vers la Caisse des dépôts. Ainsi, le ministère des finances voudrait faire coup double.

Manifestation à Lannion pour préserver l'emploi

ENTRE 7 000 et 8 000 personnes selon les organisateurs (5 000 selon la police) ont manifesté samedi 23 novembre à Lannion (Côtes-d'Armor) pour la sauvegarde des emplois des télécommunications *(photo)* dans le bassin industriel du Trégor. « *Nous manifestons à titre préventif pour montrer notre détermination avant d'éventuelles nouvelles annonces de suppressions d'emplois* », a déclaré Emmanuel Le Bolzer, syndicaliste CFTC et membre de l'association Trégor debout. De nombreux élus des communes du Trégor ont participé à la manifestation, à l'appel de la CGT, la CFDT, la CFTC, FO, la CFE-CGC, la FSU et Solidaires. Selon les syndicats, près de 1 700 emplois sur 7 000 ont été supprimés dans les entreprises du secteur des télécommunications de la région en dix-huit mois.

FRED TANNEAU/AFP

INDUSTRIE

■ **VODAFONE : le premier opérateur européen de téléphonie mobile** a annoncé lundi avoir signé une série d'accords avec les fabricants d'ordinateurs Dell, Fujitsu-Siemens, Hewlett-Packard, IBM, Psion Teklogix et Toshiba pour fournir des services sans fil à ses clients professionnels.

SERVICES

■ **BRIT AIR : l'appel à la grève, lundi à partir de** 0 h 00, des pilotes de la filiale d'Air France par l'Union des navigants de l'aviation civile (UNAC) et les syndicats CFDT, FO et UGICT/FNC, a été confirmé. Les grévistes, minoritaires, protestent contre l'accord sur la réduction du temps de travail, signé par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), le Syndicat national des personnels navigants commerciaux (SNPNC) et le Syndicat des pilotes de l'aviation civile (SPAC).

■ **CONTRÔLE AÉRIEN : une partie des contrôleurs aériens français a décidé de suivre les mots d'ordre d'arrêts de travail** lancés par les fédérations CGT et FO pour la défense du service public mardi. Le ministère des transports a décidé de ne maintenir ce jour-là qu'un service aérien minimum, a-t-on appris dimanche : une partie des vols seulement de chaque compagnie sera autorisé.

FINANCE

■ **EURO : le patron exécutif de Ford, Nick Sheele, a estimé lundi** qu'il payait un prix incroyablement élevé pour l'absence de la Grande-Bretagne de la zone euro et a jugé que la compétitivité britannique risquait d'être érodée si le pays n'adoptait pas l'euro.

■ **CFDT-BANQUES : la première fédération syndicale** du secteur bancaire a reconduit sa majorité, opposée à la ligne confédérale, lors du congrès qui s'est tenu du 19 au 23 novembre.

RÉSULTATS

■ **LASTMINUTE.COM : le distributeur en ligne britannique Lastminute.com** spécialisé dans la vente en ligne de séjour et de vols a annoncé vendredi que son exercice financier clos à fin septembre faisait ressortir une perte de 38,1 millions de livres (60,3 millions d'euros) contre 53,7 millions durant l'exercice précédant. Les analystes s'attendent à ce que la société renoue avec les bénéfices en 2004.

COMMUNICATION

Pendant la grève, la direction et les syndicats de France 3 restent ouverts aux négociations

Les représentants du personnel évoquent une situation compliquée mais « pas encore dans une impasse ». La chaîne perd de l'audience et environ 200 000 euros par jour

LES PROGRAMMES sont restés perturbés sur France 3 tout au le week-end. Si la couverture de l'arrivée de la course transatlantique à la voile la Route du Rhum a pu être assurée vendredi 22 novembre en début de soirée dans « Thalassa » puis au cours de la nuit, l'émission « France Europe Express » a été annulée dimanche pour la deuxième semaine consécutive. Les rendez-vous d'information ont quasiment tous été suspendus sur le réseau national comme sur le réseau régional.

Restée seule dans la grève après la suspension du conflit vendredi à France 2, France 3 semble s'y installer. Lundi, une assemblée générale devrait, selon les syndicats, décider de la poursuite du conflit. Un quart environ des salariés de la chaîne observent le mouvement.

Outre les augmentations de salaires, qui sont passées au deuxième plan, les syndicats mettent en cause l'externalisation des émissions. Les salariés protestent contre la fabrication ou la production d'émissions dans le privé. La direction de France 3 rappelle qu'elle est tenue de faire appel à l'extérieur selon les termes de son cahier des charges.

Les nombreuses négociations entre le front syndical et la direction achoppent toujours. Les dernières rencontres ont été rompues vendredi soir sur décision du Syndicat national des journalistes (SNJ). Jeudi, Rémy Pfimlin, directeur général de la chaîne, avait répété aux syndicats que sa marge de manœuvre était étroite et qu'il ne pouvait aller plus loin que les propositions faites en milieu de semaine. Dans un document de huit pages, la direction propose notamment une augmentation de la fabrication de programmes dans les unités de production régionales. Pour le réseau national, elle recommande la fabrication du jeu quotidien « Questions pour un champion » dans les studios de Lyon. Pour les salaires, elle proposait le versement d'une prime exceptionnelle de 300 euros *« en faveur des salariés percevant les salaires les moins élevés »*, précisant que *« l'évolution (...) s'inscrit dans le cadre défini par les pouvoirs publics pour l'ensemble des société de l'audiovisuel public, qui ne prévoit aucune augmentation générale des salaires »*.

> « La responsabilité et la crédibilité de France 3 sont en jeu »
>
> **RÉMY PFIMLIN**

Devant le refus des syndicats, M. Pfimlin leur avait demandé de faire des contre-propositions. Etant réunis en front et non en intersyndicale, ceux-ci ont présenté plusieurs dossiers. Ainsi indique la CGT-SNRT : *« Nous n'avons pas voulu élaborer une plate-forme de revendications mais un texte de cinq pages fait de compromis. Nous avons par exemple proposé un pacte de priorité pour le recours aux moyens internes pour la fabrication et la production des programmes de la chaînes. Nous voulons faire reculer l'emploi précaire. »* La direction a rejeté ces propositions. Dans un communiqué adressé aux salariés, M. Pfimlin a indiqué que *« la direction a pris des engagements concrets auprès des partenaires sociaux, engagements qui représentent un effort très significatif au regard des ressources de la société, et ceci dans plusieurs domaines* [l'information, l'investissement, l'emploi, les salaires]. *Vouloir aujourd'hui dépasser ce cadre serait prendre un risque fondamental à l'égard de nos possibilités d'investissement et de développement. »* M. Pfimlin a demandé l'arrêt du mouvement estimant que *« la responsabilité et la crédibilité de France 3 sont en jeu »*.

La direction et les syndicats étaient d'accord lundi sur une chose : la reprise du dialogue. *« Nous sommes dans une situation compliquée mais pas encore dans une impasse »*, souligne la CGT-SNRT.

Vendredi soir, les représentants du SNRT-CGT et SNJ-CGT de la chaîne ont envoyé une lettre ouverte à Marc Tessier, président du groupe public France Télévisions, dans laquelle ils lui écrivent notamment : *« Au soir du 22 novembre, le directeur général nous a dit être au bout de son mandat de négociations. Compte tenu de ces développements, nous nous tournons vers vous aujourd'hui pour vous demander de diriger les négociations sans lesquelles il apparaît difficile de parvenir à un règlement du conflit. »*

Les grévistes ne voient pas d'un bon œil les négociations abouties à France 2, entraînant la fin du conflit : *« Doit-on en conclure qu'il y a des négociations à deux vitesses ?* demande un syndicaliste. *On ne peut pas faire une entreprise d'en haut et une entreprise d'en bas. »*

Après presque deux semaines d'arrêt de travail, la grève commence à peser sur les comptes de la chaîne. Selon la direction, 2,5 millions de téléspectateurs désertent la tranche d'informations nationales et régionales du « 19-20 » et les annonceurs commencent à bouder l'antenne. Le manque à gagner s'élèverait à environ 200 000 euros par jour.

Bénédicte Mathieu

RSF demande à la Russie de mettre fin aux pressions sur les médias

M. Poutine doit signer un amendement contesté

L'ORGANISATION Reporters sans frontières (RSF) a demandé au président russe Vladimir Poutine de mettre fin aux pressions exercées sur les médias russes et étrangers qui couvrent le conflit tchétchène ou des *« opérations antiterroristes »*, dans un communiqué publié dimanche 24 novembre.

Au cœur du débat : un amendement à la loi sur la presse, adopté par le Parlement russe à la suite de la prise d'otages organisée fin octobre par un commando tchétchène dans un théâtre de Moscou. Ce texte interdit notamment aux médias de diffuser des informations *« empêchant la conduite d'une opération antiterroriste »* ou visant *« à faire la propagande de l'opposition à une telle opération ou à justifier cette opposition »*. Cet amendement doit encore être signé par M. Poutine avant d'entrer en vigueur.

Robert Ménard, secrétaire général de RSF, a immédiatement réagi : *« En quelques semaines, la Russie a purement et simplement sombré dans la censure. La Douma a adopté une loi antiterroriste qui permet de poursuivre n'importe quel journaliste qui aborde la question tchétchène »*, a-t-il écrit dans une lettre adressée au président russe. M. Ménard demande à M. Poutine de mettre son *« veto aux amendements à la loi antiterroriste et de mettre fin aux pressions exercées sur les médias, russes comme étrangers, qui couvrent tout ce qui a trait à la Tchétchénie »*.

TRAITEMENT « CHOQUANT »

Des journalistes russes ont aussi appelé, mercredi 20 novembre, le président russe à rejeter l'amendement. Une demande relayée, selon l'agence de presse russe Interfax, par le représentant russe pour les droits de l'homme, Oleg Mironov, qui a adressé un message à M. Poutine où il déclare que l'amendement *« peut limiter le droit des citoyens à avoir un accès libre à l'information »* et *« offrir plus de possibilités d'exercer des pressions administratives sur les médias »*.

Après la prise d'otages, la chaîne de télévision publique allemande ARD avait indiqué avoir été critiquée par les autorités russes pour son traitement *« choquant »* des événements, et son président avait reçu une lettre de mise en garde.

Laurence Girard (avec AFP)

Le PDG du groupe Disney choisit son successeur

MICHAEL EISNER, PDG du groupe de médias et de divertissement Disney, a remis un courrier à l'attention de son conseil d'administration dans laquelle il recommande comme successeur Robert Iger (actuel directeur des divisions câble du groupe et de la chaîne de télévision ABC), au cas où un *« mauvais coup du sort »*, le frapperait, a-t-il indiqué au magazine américain *Forbes*. M. Eisner, qui précise toutefois qu'il ne compte pas quitter le groupe et espère bien aller auterme des quatre ans de contrat qu'il lui reste à accomplir, est fragilisé par les médiocres résultats du groupe depuis deux ans. L'action Disney, qui a chuté de 28 % en 2001, a encore perdu 6 % depuis le début de l'année.

Une porte-parole du groupe fondé par Walt Disney a précisé que la lettre en question n'avait pas été distribuée aux membres du conseil d'administration et qu'elle ne serait ouverte que s'il arrivait quelque chose à M. Eisner. La prochaine réunion du conseil d'administration de Disney est prévue pour la première semaine de décembre.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a adressé un courrier à TF1** pour lui rappeler ses engagements dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'adolescence. Le CSA reproche à TF1 d'avoir diffusé deux séquences dans des émissions de première partie de soirée, le 12 juin et le 4 septembre, qui ont fait l'objet d'une signalisation de catégorie III (moins de 12 ans), alors qu'une signalisation de catégorie IV (moins de 16 ans) aurait été nécessaire.

■ **La philosophe Blandine Kriegel, auteur d'un rapport sur la violence à la télévision** pour le ministère de la culture et de la communication, a quitté le plateau de l'émission « Arrêt sur images », diffusée dimanche sur France 5. Irritée par le reportage d'une journaliste de l'émission et par l'intervention du cinéaste Jean-Jacques Beineix, elle a déclaré *« Messieurs les censeurs, bonsoir »* en quittant le plateau.

■ **Près de 50 % du personnel de la chaîne de télévision locale Télé Lyon Métropole (TLM)** ont observé un mouvement de grève de vingt-quatre heures, vendredi. Le personnel redoute la *« non-reconduction progressive des CDD et le non-remplacement des départs volontaires »*, alors que la direction est, selon son directeur général Jean-Marc Dubois, engagée dans *« une refonte importante de la grille, pour alléger les coûts »*. TLM, qui emploie une cinquantaine de personnes, perd 1,52 à 1,68 millions d'euros par an.

■ **DROITS SPORTIFS : la société suisse KirchSport, ancienne filiale de KirchMedia, a pris le nom de Infront Sports & Media,** ont annoncé jeudi ses nouveaux propriétaires, les hommes d'affaires Robert Louis-Dreyfus et Christian Jacobs, qui détiennent chacun 35 % du capital et le management. Oscar Frei a été nommé directeur général exécutif (CEO), tandis que l'ancien joueur de football professionnel Guenther Netzer assure les fonctions de directeur exécutif. Infront détient notamment les droits liés à la Coupe du monde de football 2006.

■ **PRESSE : les syndicats de journalistes SNJ, CGT et CFDT de *La Dépêche du Midi*** ont suspendu, samedi 23 novembre, leur mouvement de grève commencé jeudi. Ils ont accepté une proposition de la direction du quotidien basé à Toulouse pour l'ouverture de négociations salariales, à partir de lundi matin. Selon les syndicats, près de 85 % des 218 journalistes du quotidien régional auraient suivi la grève.

■ **L'éditeur du quotidien allemand de centre-gauche *Süddeutsche Zeitung*** va supprimer 20 % de ses quelque 5 000 emplois d'ici fin 2004, a-t-il indiqué vendredi. En plus des 650 suppressions de postes annoncées cet été, *« plus de 300 autres salariés doivent quitter l'entreprise d'ici fin 2004 »*, explique l'éditeur, qui justifie cette décision par *« la mauvaise situation conjoncturelle et la crise persistante du secteur des médias »* en Allemagne, qui lui vaudra une nouvelle perte cette année.

■ **Le magazine *Connaissance des arts,*** qui fête ses 50 ans, a confié au peintre Pierre Soulages la rédaction en chef de son 600e numéro, en vente le 29 novembre, pour montrer *« ses œuvres, son atelier, ses passions et ses rencontres »*.

BEARINGPOINT.
UN NOUVEAU NOM POUR UNE GRANDE AMBITION :
FAIRE S'EXPRIMER LES POTENTIELS DES ENTREPRISES.

Fort notamment de l'acquisition de 18 cabinets Andersen Business Consulting à travers le monde, BearingPoint s'impose comme le nouveau grand nom du conseil en management et de l'intégration de solutions. Avec une présence dans 39 pays et 700 consultants en France, BearingPoint revendique plus que jamais sa raison d'être et sa culture : le "Business Empowerment", c'est à dire permettre la pleine expression des potentiels des entreprises en les aidant à mettre leurs organisations et leurs systèmes d'information en phase avec leurs objectifs stratégiques.

BearingPoint™
Business and Systems Aligned. Business Empowered.™ *

CONSEIL EN MANAGEMENT ET INTÉGRATION DE SOLUTIONS

STRATÉGIE ET ORGANISATION | GESTION DE LA RELATION CLIENT | GESTION DE LA CHAINE LOGISTIQUE | GESTION DES HOMMES ET DU SAVOIR | FONCTION FINANCIÈRE
INTÉGRATION DE SYSTÈMES | SOLUTIONS D'INFRASTRUCTURE | TECHNOLOGIES EMERGENTES | EXTERNALISATION DE SERVICES

AMÉRIQUES - EUROPE - ASIE

Pour nous contacter : 01.58.86.30.00 ou www.bearingpoint.com
© Copyright 2002, BearingPoint, Inc. Tous droits réservés.

* Mettre en phase les organisations et les systèmes. Faire s'exprimer les potentiels des entreprises.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les exportations japonaises dopent la Bourse

LA BAISSE du yen et le rebond à Wall Street profitent aux grands noms de l'exportation nippone. La hausse des titres de Toyota, Sony et Honda a fait grimper le Nikkei de 1,96 %, à 8 944,44 points, pour une cinquième session consécutive de hausse. L'indice phare de la Bourse de Tokyo se rapproche du seuil des 9 000 points, qui n'a pas été franchi à la fermeture depuis le 18 octobre.

Les derniers chiffres du commerce extérieur montrent que le surplus commercial du Japon a bondi de 95,6 % en octobre par rapport au même mois en 2001, une progression plus large que prévu qui montre combien la fragile économie japonaise est suspendue aux exportations. Les grandes banques doivent annoncer leurs résultats pour le premier semestre et les prévisions pour l'année en cours. Mais la révision à la hausse des résultats d'exploitation chez SMBC ou UFJ Holdings n'incite pas les investisseurs à racheter les valeurs bancaires, dans la mesure où l'incertitude règne sur les sommes que les banques devront affecter à l'apurement de leurs mauvaises créances – estimées à 50 trillions de yens (410 milliards d'euros) pour les banques commerciales – et sur les mesures que prendra le gouvernement.

Les valeurs bancaires, qui avaient rebondi en fin de semaine, étaient plutôt à la baisse lundi. Les banques prévoient d'accélérer les restructurations annoncées en 2001 : Mizuho Holdings va ainsi réduire les salaires de 10 % en moyenne en 2003 et a raccourci d'un an le délai pour les suppressions d'emplois décidées lors de la méga-fusion d'avril 2001.

Le gouvernement envisage une rallonge budgétaire de 6 trillions de yens pour l'année fiscale 2002. L'enveloppe, qui comporte la plus grosse affectation aux travaux publics jamais consentie par l'administration Koizumi (1,5 trillion de yens) semble insuffisante aux économistes pour combler la baisse de la demande due à la déflation, et pousse en outre le déficit budgétaire au-delà des 30 trillions de yens que M. Koizumi avait promis de ne pas dépasser.

Brice Pedroletti

INDICE NIKKEI

En points à Tokyo

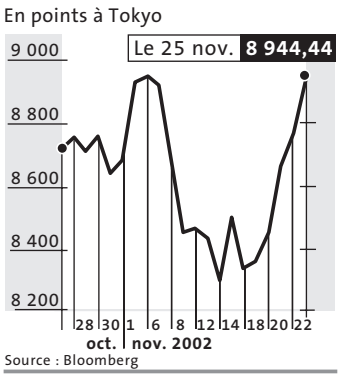

Source : Bloomberg

Premières manœuvres dans l'assurance mondiale

CHRONIQUE DES MARCHÉS

UN MOIS après être tombé à son plus bas niveau de l'année en Bourse, l'indice des valeurs de l'assurance européenne s'est ressaisi. Depuis le 23 septembre, cet indicateur a gagné 40 %, restant cependant toujours très loin de ses niveaux du début d'année. Profitant de cette fragile embellie, des compagnies tentent de panser leurs plaies financières en lançant des augmentations de capital, d'autres remanient leurs états-majors. Tout porte à croire que s'esquisse une nouvelle phase, sentiment renforcé par l'apparition des premières grandes manœuvres dans le secteur.

INDICE DOW JONES EUROPE STOXX DES ASSURANCES

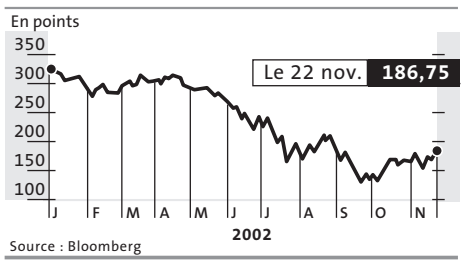

Source : Bloomberg

GENERAL ELECTRIC ET WARREN BUFFET

« Nous préparons le processus pour essayer de vendre notre activité réassurance-vie », a déclaré, jeudi 21 novembre, Keith Sherin, le directeur financier de General Electric, à l'occasion d'une présentation à des analystes. La réassurance-vie constitue une part importante de l'activité de la filiale de General Electric, Employers Reinsurance Corp. Le conglomérat industriel a néanmoins indiqué jeudi que les pertes de cette filiale dépassaient de loin toutes les estimations, avec notamment un déficit supplémentaire de 100 millions de dollars lié aux attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center.

En annonçant son intention de se séparer de ses activités avant la fin du premier semestre 2003, General Electric n'a fait que renforcer l'hypothèse d'un rachat éventuel de cette filiale en partie ou totalement par la société d'investissement Berkshire Hathaway du financier Warren Buffet. Déjà propriétaire de General Re, numéro trois mondial de la réassurance, il pourrait alors se hisser au rang de leader devant la Munich Re et Swiss Re. L'hypothèse de ce désengagement a contribué à la flambée des cours de General Electric, qui s'est apprécié de 8 % jeudi avant de perdre 1,49 %, à 26,45 dollars.

RACHAT ET RUMEUR

L'assureur suisse Baloise a annoncé le rachat de l'allemand Securitas au britannique Royal & Sun pour 90 millions d'euros. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance à valeur ajoutée du groupe helvète chez son voisin. Baloise n'a jamais caché son désir d'expansion sur ce marché, où l'assurance-vie devrait connaître une croissance considérable à l'issue d'une réforme des retraites. Mais elle jugeait que les prix de ses acquisitions projetées étaient trop élevés. En Bourse, la Baloise est encore à 55 % sous son niveau du début de l'année.

Au même moment, Fiat a démenti avoir entamé des négociations pour vendre sa filiale à 100 % dans l'assurance, Toro Assicurazioni. *« Il n'existe aucune négociation pour céder Toro Assicurazioni »*, a affirmé un porte-parole du groupe turinois, après la publication d'un article en ce sens jeudi dans le journal économique italien *Il Sole 24 Ore*. Selon ce quotidien, le candidat le plus sérieux serait le réassureur Munich Re. D'autres commencent à évoquer un mariage avec RAS (groupe Allianz), qui a pourtant fait savoir qu'il n'avait pas entamé de négociations. Malgré ce démenti, l'action du groupe automobile a terminé en hausse, vendredi 22 novembre, de 5,47 %, à 9,44 euros.

ALLIANZ EMPRUNTE 2 MILLIARDS

Le bancassureur allemand Allianz a annoncé vendredi avoir levé 2 milliards d'euros dans le cadre d'un emprunt obligataire. Cette somme va servir à renforcer ses fonds propres après les pertes enregistrées par le groupe depuis le début de l'année. Signe de la modeste embellie sur le marché, l'emprunt a été souscrit quatre fois, avec une demande globale de 8 milliards d'euros.

Allianz prévoit en outre de lancer un emprunt obligataire subordonné d'*« au moins 500 millions de dollars »*. Le groupe avait annoncé son intention de lancer ces opérations à la mi-novembre en présentant ses très mauvais résultats du troisième trimestre avec une perte nette de 2,5 milliards d'euros due en grande partie aux difficultés de sa filiale Dresdner Bank. Les emprunts doivent permettre de *« renforcer les fonds propres »* du groupe et de *« financer sa croissance »*, avait-il alors précisé. Allianz songe en particulier à se développer dans le secteur de l'assurance-vie aux Etats-Unis et sur les marchés émergents, comme en Asie.

Suite à ce placement bien accueilli, Allianz s'appréciait de 3,78 % à 113,12 euros vendredi. Le titre reste encore à 56,5 % en dessous de son niveau du début d'année.

Dominique Gallois

LES BOURSES DANS LE MONDE 25/11, 9h53

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3332,44 *25/11*	0,35	5467,31 *19/3*	2519,30 *9/10*	22,70
	Euro Neu Markt Price IX	484,89 *25/11*	0,31	1212,43 *4/1*	349,01 *8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	1098,91 *25/11*	0,09	1368,18 *2/5*	991,22 *10/10*	15,20
BELGIQUE	Bel 20	2117,73 *25/11*	0,86	2906,75 *24/4*	1752,31 *9/10*	12,40
DANEMARK	Horsens Bnex	209,89 *25/11*	1,13	280,92 *26/3*	180,39 *11/10*	13,40
ESPAGNE	Ibex 35	6593,00 *25/11*	0,82	8608,50 *4/1*	5266,89 *10/10*	17,50
FINLANDE	Hex General	6661,13 *25/11*	1,34	9224,38 *4/1*	4711,08 *24/7*	18,40
FRANCE	CAC 40	3322,29 *25/11*	0,50	4720,04 *4/1*	2612,03 *10/10*	19,40
	Mid CAC	1487,56 *22/11*	0,06	2176,89 *2/4*	1233,19 *10/10*	19,50
	SBF 120	2332,39 *25/11*	0,51	3263,90 *28/3*	1847,00 *10/10*	19,50
	SBF 250	2207,11 *22/11*	0,53	3081,89 *28/3*	1767,51 *10/10*	19,30
	Indice second marché	1874,42 *22/11*	0,15	2567,01 *15/5*	1646,41 *10/10*	13,20
	Indice nouveau marché	546,54 *25/11*	0,79	1175,41 *7/1*	433,89 *10/10*	
GRÈCE	ASE General	1858,90 *25/11*	0,00	2655,07 *3/1*	1678,69 *8/11*	14,30
IRLANDE	Irish Overall	4323,04 *25/11*	0,36	6085,02 *18/1*	3616,98 *10/10*	11,30
ITALIE	Milan Mib 30	25586,00 *25/11*	0,35	33548,00 *17/4*	20542,00 *10/10*	21,30
LUXEMBOURG	Lux Index	784,02 *22/11*	4,27	1169,47 *14/1*	642,21 *11/10*	14,30
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	359,31 *25/11*	0,49	531,45 *18/4*	282,79 *24/9*	15,10
PORTUGAL	PSI 20	5915,63 *25/11*	1,07	7998,50 *4/1*	4937,16 *30/9*	16,70
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4166,60 *25/11*	-0,21	5362,29 *4/1*	3609,89 *24/9*	15,00
	FTSE techMark 100 index	722,30 *25/11*	-0,36	1569,61 *4/1*	590,02 *10/10*	
SUÈDE	OMX	575,48 *25/11*	0,35	878,88 *4/1*	413,98 *10/10*	24,60
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7931,46 *22/11*	1,27	9019,42 *7/5*	6546,35 *26/7*	10,70
ISLANDE	ICEX 15	1322,27 *22/11*	-0,15	1413,85 *21/3*	1141,82 *28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	1205,36 *22/11*	0,20	1486,22 *28/1*	1026,65 *26/7*	22,70
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	455,70 *25/11*	-0,65	479,39 *10/5*	384,60 *2/1*	12,10
RUSSIE	RTS	353,24 *22/11*	-0,96	425,42 *20/5*	256,75 *28/12*	
SUISSE	Swiss market	5151,60 *25/11*	-0,18	6740,60 *17/5*	4333,10 *10/10*	25,40
TURQUIE	National 100	13258,01 *25/11*	-1,80	15071,83 *8/1*	8514,03 *3/7*	27,30
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	486,51 *22/11*	-0,12	487,08 *21/11*	267,73 *14/6*	21,30
BRÉSIL	Bovespa	10404,12 *22/11*	1,11	14495,28 *18/3*	8224,61 *16/10*	9,30
CANADA	TSE 300	6553,89 *22/11*	-0,21	7992,70 *7/3*	5678,27 *10/10*	19,40
CHILI	Ipsa	81,70 *22/11*	0,07	109,73 *28/12*	74,86 *16/10*	14,90
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8804,84 *22/11*	-0,46	10673,09 *19/3*	7197,49 *10/10*	19,50
	Nasdaq composite	1468,74 *22/11*	0,08	2098,87 *9/1*	1108,48 *10/10*	16,90
	Nasdaq 100	1116,01 *22/11*	-0,19	1710,22 *9/1*	795,25 *8/10*	45,60
	Wilshire 5000	8783,13 *22/11*	-0,22	10983,40 *19/3*	7273,39 *10/10*	
	Standards & Poors 500	930,55 *22/11*	-0,34	1176,96 *7/1*	768,63 *10/10*	19,10
MEXIQUE	IPC	5818,43 *22/11*	-0,69	7611,12 *11/4*	5500,75 *5/8*	11,80
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	3004,90 *25/11*	0,18	3443,89 *14/2*	2842,60 *10/10*	17,90
CHINE	Shangaï B	117,23 *22/11*	0,21	172,33 *31/12*	115,90 *22/11*	16,70
	Shenzen B	188,03 *22/11*	0,86	267,75 *31/12*	182,42 *23/1*	11,30
CORÉE DU SUD	Composite	692,87 *22/11*	0,36	943,53 *22/4*	576,48 *11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	10100,77 *25/11*	0,35	12020,45 *17/5*	8779,33 *10/10*	14,40
	All ordinaries	4374,41 *25/11*	0,35	5277,35 *17/5*	3857,01 *10/10*	
INDE	Bombay SE 30	366,65 *22/11*	0,77	415,77 *5/4*	333,54 *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	344,02 *24/11*	2,35	468,92 *7/1*	321,95 *4/11*	
JAPON	Nikkei 225	8944,44 *25/11*	1,96	12081,42 *27/5*	8197,21 *10/10*	24,50
	Topix index	874,39 *25/11*	1,79	1144,02 *27/5*	808,15 *19/11*	29,20
MALAISIE	KL composite	643,72 *25/11*	0,72	816,94 *23/4*	621,09 *15/10*	13,80
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	719,46 *25/11*	0,37			
SINGAPOUR	Straits Time	1426,09 *25/11*	0,17	1848,98 *5/3*	1326,35 *25/9*	
TAÏWAN	Weighted	4723,16 *25/11*	0,33	6484,93 *22/4*	3845,76 *11/10*	26,80
THAILANDE	Thaï SE	365,65 *25/11*	0,84	430,67 *14/6*	301,17 *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	9687,45 *25/11*	-0,40	9991,25 *11/9*	9082,12 *10/10*	9,90
COTE D'IVOIRE	BRVM	66,81 *21/11*	0,00	77,45 *31/12*	66,32 *6/11*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Lundi 25 novembre 9h53

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2656,36	0,31
AUTOMOBILE	175,60	-0,27
BANQUES	217,16	1,18
PRODUIT DE BASE	155,44	0,94
CHIMIE	270,16	-0,01
TÉLÉCOMMUNICATIONS	340,64	1,14
CONSTRUCTION	177,97	-0,20
CONSOMMATION CYCLIQUE	95,85	0,01
PHARMACIE	348,64	-0,46
ÉNERGIE	274,44	0,24
SERVICES FINANCIERS	173,11	-0,52
ALIMENTATION ET BOISSON	209,02	-0,60
BIENS D'ÉQUIPEMENT	257,60	0,42
ASSURANCES	191,45	1,52
MÉDIAS	166,67	0,40
BIENS DE CONSOMMATION	268,94	0,33
COMMERCE ET DISTRIBUTION	232,11	-0,43
HAUTE TECHNOLOGIE	310,39	1,05
SERVICES COLLECTIFS	215,88	-0,36

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	16,97	1,07
AEGON NV	NL	15,05	1,83
AIR LIQUIDE	FR	136,00	-0,22
ALCATEL A	FR	5,72	1,24
ALLIANZ N	AL	115,46	2,07
AVENTIS	FR	59,05	-0,84
AXA	FR	15,90	0,32
BASF AG	AL	38,15	0,18
BAYER	AL	23,22	-0,77
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	15,95	1,66
BBVA	ES	10,50	1,35
BNP PARIBAS	FR	42,73	-6,27
BSCH	ES	6,85	1,48
CARREFOUR	FR	44,36	-0,89
DAIMLERCHRYSLER N	AL	35,65	0,42
DANONE	FR	133,10	-0,15
DEUTSCHE BANK AG	AL	51,20	-0,19
DEUTSCHE TELEKOM	AL	12,29	1,74
E.ON	AL	43,29	-1,25
ENDESA	ES	11,99	0,42
ENEL	IT	4,97	-0,20
ENI SPA	IT	14,20	-0,35
FORTIS	BE	18,21	-0,76
FRANCE TELECOM	FR	15,90	3,31
GENERALI ASS.	IT	19,32	2,06
ING GROEP CVA	NL	19,30	2,12
KONINKLIJKE AHOLD	NL	13,05	1,08
L'OREAL	FR	71,20	-0,07
LVMH	FR	46,26	-0,06
MUENCHENER RUECKV	AL	152,52	2,02
NOKIA OYJ	FI	19,30	1,69
PINAULT PRINTEMPS	FR	88,70	-0,39
REPSOL YPF	ES	12,56	1,45
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	21,40	0,47
?=211	NL		
RWE	AL	28,87	-0,79
SAINT GOBAIN	FR	28,65	-0,90
SANOFI-SYNTHELABO	FR	59,60	-0,67
SANPAOLO IMI	IT	7,63	1,06
SIEMENS	AL	50,01	-0,36
SOCIETE GENERALE A	FR	58,65	5,96
SUEZ	FR	19,15	-1,39
TELECOM ITALIA	IT	8,27	-0,24
TELEFONICA	ES	10,27	1,28
TIM	IT	5,25	0,00
TOTAL FINA ELF	FR	136,80	0,37
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,10	0,00
UNILEVER CVA	NL	62,20	-1,03
VIVENDI UNIVERSAL	FR	14,79	4,30
VOLKSWAGEN	AL	39,65	-0,15

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

22/11 : 159 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
LINTEC INF TECHNO	1,62	48,62
FORTUNECITY.COM	0,08	33,33
WORLDCOM	0,22	29,41
BRAIN INTL SOFT	0,23	21,05
PIRONET NDH	1,28	16,36
ADORI N	2,00	16,28
-		
Plus mauvaises performances		
ARTSTOR	0,01	-75,00
CARRIER ONE	0,02	-33,33
METABOX	0,05	-28,57
MOUNT 10 HOLDING	0,45	-22,41
EDEL MUSIC	0,52	-20,00
MOUNT 10 HOLDING	0,47	-18,97
AECO	0,15	-16,67

TOKYO

22/11 : 1063 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
INOUE KOGYO	65,00	27,45
NIHON KENTETSU	99,00	26,92
OMC CARD	300,00	20,97
TOYO KANETSU	71,00	20,34
MORI DENKI MFG	12,00	20,00
DAITO ELECTRON	500,00	17,65
TOTOKU EL TOKYO	75,00	17,19
Plus mauvaises performances		
SANSUI ELECTRIC	7,00	-12,50
ORIENT WATCH	28,00	-12,50
DAIKI ENGINEERING	189,00	-11,68
FUDOW CO	38,00	-11,63
OKI WINTECH	330,00	-11,53
SURUGAYA CO LTD	55,00	-11,29
SHOWA CHEMICAL	105,00	-11,02

NEW YORK

Séance du 22/11

NYSE

1607 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	129,73	-0,95
AM INTL GRP	65,50	-2,11
ALCOA	24,50	-0,85
AOL TIME WARNER	15,89	1,27
AMERICAN EXPRESS	39,51	0,28
AT&T (REGROUPE)	27,97	-0,11
BANK OF AMERICA	71,27	-0,21
BOEING CO	34,00	4,81
BRISTOL MYERS SQUI	26,50	2,24
CATERPILLAR	48,55	1,10
CITIGROUP	38,54	-0,93
COCA-COLA	45,41	-0,76
COLGATE PALMOLIVE	51,57	0,33
DOW CHEMICAL	28,98	-1,16
DUPONT DE NEMOURS	43,10	-2,40
EASTMAN KODAK	37,23	2,51
EXXON MOBIL	34,22	-1,84
FORD MOTOR	10,21	-1,07
GENERAL ELECTRIC	26,45	-1,49
GENERAL MOTORS	37,58	-2,39
GILLETTE CO	30,96	0,98
HEWLETT PACKARD	19,15	0,84
HOME DEPOT INC	25,15	0,68
HONEYWELL INTL	24,16	-2,11
IBM	84,43	-0,55
INTL PAPER	36,97	-1,18
JOHNSON & JOHNSON	58,55	-1,56
J.P.MORGAN CHASE	24,99	0,40
LUCENT TECHNOLOGIE	1,51	10,22
MC DONALD'S CORP	18,64	-0,32
MERCK AND CO	59,03	0,36
MOTOROLA	10,51	0,96
NORTEL NETWORKS	2,58	1,98
PEPSICO	42,03	-0,38
PFIZER INC	32,37	-1,91
PHILIP MORRIS COS	37,08	-0,80
PROCTER AND GAMBLE	86,58	-0,17
SBC COMMUNICATIONS	27,55	0,25
TEXAS INSTRUMENTS	19,22	-2,34
UNITED TECHNOLOGIE	63,62	-2,41
VERIZON COMM	40,00	-1,57
WAL-MART STORES	53,76	-0,35
WALT DISNEY COMPAN	19,53	-0,10

NASDAQ

1963 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	13,88	0,21
AMAZON.COM	23,99	2,52
AMGEN INC	47,45	-0,86
APPLIED MATERIALS	16,85	-0,88
BED BATH & BEYOND	34,91	-0,94
CISCO SYSTEMS	14,89	-2,30
COMCAST A SPECIAL	25,10	5,24
CONCORD EFS	14,13	3,14
DELL COMPUTER	28,61	-1,28
EBAY	70,09	1,36
FLEXTRONICS INTL	11,15	6,19
GEMSTAR TV GUIDE	4,16	-2,80
GENZYME	30,18	-0,23
INTEL CORP	20,03	-0,89
INTUIT	53,00	0,26
JDS UNIPHASE	3,10	-3,27
LINEAR TECHNOLOGY	33,50	-2,36
MAXIM INTEGR PROD	41,90	-1,74
MICROSOFT	58,20	0,61
ORACLE CORP	11,58	1,05
PAYCHEX	29,14	1,29
PEOPLESOFT INC	19,99	-4,95
QUALCOMM INC	40,68	0,10
SIEBEL SYSTEMS	8,75	0,68
STARBUCKS CORP	21,81	1,30
SUN MICROSYSTEMS	3,87	2,38
VERITAS SOFTWARE	19,34	0,42
WORLDCOM	0,21	8,25
XILINX INC	24,18	-2,07
YAHOO INC	18,40	0,49

LONDRES

22/11 : 3340 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
CAPITA GRP	2,80	11,80
ROYAL AND SUN ALLI	1,41	10,16
STAGECOACH GROUP	0,16	8,47
BRITISH ENERGY	0,10	8,11
BALTIMORE TECHNOL	0,06	7,84
COMPASS GROUP	2,96	7,64
CORUS GROUP	0,31	6,84
Plus mauvaises performances		
TIMELOAD	0,75	-25,00
SECURICOR	0,75	-6,58
MARCONI	0,02	-6,25
SPIRENT	0,18	-5,00
TATE & LYLE PLC	3,32	-4,80
MYTRAVEL GROUP	0,26	-4,59
ALLIANCE UNICHEM	4,59	-4,38

PARIS

22/11 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
FRANCE TELECOM	15,39	9,85
PENAUILLE POLYSERV	6,75	9,05
MICHELIN	33,91	8,79
CAP GEMINI	29,96	8,20
RHODIA	7,24	8,06
JC DECAUX	11,20	6,67
TRACKS EUROPE FIN	40,65	6,47
Plus mauvaises performances		
SCOR	8,30	-6,74
TECHNIP COFLEXIP	75,00	-6,07
AVENIR TELECOM	0,81	-5,81
BUSINESS OBJECTS	18,30	-5,48
TRANSICIEL	9,15	-4,19
L'OREAL	71,25	-3,72
CARREFOUR	44,76	-3,68

MARCHÉ DES CHANGES 25/11, 9h53

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,81496	**0,99475**	1,57280	0,67508
TOKYO (¥)	122,70500		**122,04500**	192,96500	82,81231
PARIS (€)	1,00525	0,81935		1,58110	0,67850
LONDRES (£)	0,63581	0,51823	**0,63245**		0,42922
ZURICH (FR. S.)	1,48130	1,20755	**1,47340**	2,32980	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4261	7,4266
COURONNE NORVÉG.	7,2977	7,3044
COURONNE SUÉDOISE	8,9941	8,9971
COURONNE TCHÉQUE	30,4257	30,9385
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7672	1,7682
DOLLAR CANADIEN	1,5665	1,5672
DOLLAR HONGKONG	7,7540	7,7600
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9819	1,9848
FORINT HONGROIS	236,5916	237,4568
LEU ROUMAIN	33613,0000	33681,0000
ROUBLE	31,6887	31,7146

EURO à 6 mois

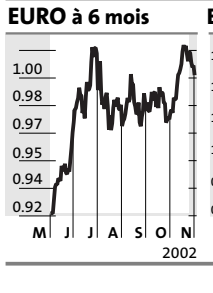

EURO à 5 jours

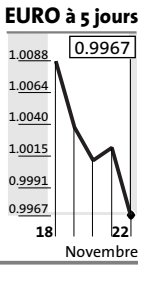

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 25/11

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,49	3,04	4,63	5,05
ROYAUME-UNI	3,32	3,99	4,66	4,71
ITALIE	3,49	3,04	4,73	5,21
ALLEMAGNE	3,49	3,04	4,47	5,06
JAPON	0,05	0,07	0,99	1,62
ÉTATS-UNIS	1,27	1,43	4,22	5,22
SUISSE	0,65	0,73	2,59	3,37

MARCHÉS A TERME LE 25/11, 9h53

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	11/2	3322,50	3322,50	535489
EURO NOTIO.	12/2		92,28	0
EURO ST. 50	9/2	2677,00	2677,00	1998
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	111,05	110,80	704305
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	97,06	97,05	696628
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8830,00	8791,00	33585
S. & POORS	12/2	929,50	928,80	552335

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

LUNDI 25 NOVEMBRE 9h53

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10150,00	0,00
OR FIN LINGOT	10160,00	-1,26
ONCE D'OR EN DOLLAR	317,65	-0,38
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	58,60	0,17
PIÈCE 20 FR. SUISSE	58,60	0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	58,60	-0,34
PIÈCE 10 US$	196,25	0,00
PIÈCE 20 US$	370,25	0,00
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	381,00	0,79

DENRÉES

LUNDI 25 NOVEMBRE 9h53

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	375,00	0,13
CACAO ($ NEW YORK)	1731,00	-0,57
CAFE (£ LONDRES)	810,00	0,25
COLZA (€ PARIS)	282,50	0,00
MAÏS ($ CHICAGO)	247,75	0,41
ORGE (£ LONDRES)	62,65	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	1,02	0,15
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	207,50	-0,67
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	167,80	0,54

MÉTAUX

LUNDI 25 NOVEMBRE 9h53

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1385,00	0,36
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1393,52	0,40
CUIVRE COMPTANT ($)	1607,50	-0,03
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1624,48	-0,08
ETAIN COMPTANT ($)	4275,00	0,00
ETAIN À 3 MOIS ($)	4309,90	0,18
NICKEL COMPTANT ($)	7410,00	0,75
NICKEL À 3 MOIS ($)	7420,00	1,04
PLOMB COMPTANT ($)	451,50	-0,88
PLOMB À 3 MOIS ($)	456,03	-0,27
ZINC COMPTANT ($)	782,50	0,32
ZINC À 3 MOIS ($)	794,40	0,42
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	4,54	1,50
PLATINE À TERME ($)	589,00	0,10

PÉTROLE

LUNDI 25 NOVEMBRE 9h53

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	24,87	1,93
WTI (NEW YORK)	26,72	1,60
LIGHT SWEET CRUDE	26,72	1,40

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Lundi 25 novembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	**35,45**	35,50	**-0,14**	-13,17	**49,00**	26,75	**1,05**	12040
AFFINE	**39,00**	39,00	**n/d**	5,69	**40,05**	30,34	**1,20**	3610
AGF	**37,35**	35,90	**4,04**	-30,70	**58,50**	22,75	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM	**13,00**	12,90	**0,78**	-20,92	**21,19**	7,09	**0,10**	3112
AIR LIQUIDE	**136,90**	136,30	**0,44**	-2,15	**160,00**	111,60	**3,20**	12007
ALCATEL A	**5,80**	5,65	**2,65**	-69,79	**21,62**	2,05	**0,16**	13000
ALCATEL O	**4,28**	4,29	**-0,23**	-44,55	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM	**7,09**	7,04	**0,71**	-39,29	**15,24**	3,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. #	**6,03**	5,99	**0,67**	-88,11	**66,40**	2,53	**0,20**	3463
ARBEL#	**2,35**	2,45	**-4,08**	-24,19	**7,50**	1,62	**0,53**	3588
AREVA CIP	**155,00**	154,00	**0,65**	-2,82	**201,00**	116,00	**6,20**	4524
ASF	**25,00**	24,18	**3,39**	n/d	**28,20**	22,51	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN	**34,78**	34,36	**1,22**	-52,71	**94,40**	21,50	**n/d**	5173
AVENTIS	**59,15**	59,55	**-0,67**	-25,83	**85,95**	47,60	**0,58**	13046
AXA	**16,05**	15,85	**1,26**	-31,61	**26,09**	8,80	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**88,50**	88,50	**n/d**	0,56	**138,00**	68,00	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA	**139,30**	136,50	**2,05**	15,02	**147,00**	121,00	**7,58**	12018
BEGHIN SAY	**36,43**	36,45	**-0,05**	-10,71	**45,90**	35,20	**1,70**	4455
BIC	**31,30**	31,30	**n/d**	-18,40	**44,66**	27,21	**0,36**	12096
BNP PARIBAS	**42,75**	45,59	**-6,23**	-14,92	**61,85**	27,50	**1,20**	13110
BOLLORE	**251,90**	250,00	**0,76**	4,87	**262,00**	225,50	**3,50**	12585
BOLLORE INV.	**45,00**	46,00	**-2,17**	-12,36	**55,00**	35,23	**0,25**	3929
BONGRAIN	**42,00**	42,00	**n/d**	-6,66	**59,80**	35,96	**1,45**	12010
BOUYGUES	**29,29**	29,60	**-1,05**	-20,40	**38,95**	20,40	**0,36**	12050
BULL#	**0,47**	0,47	**n/d**	-61,78	**1,36**	0,34	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**n/d**	61,55	**n/d**	24,01	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS	**19,00**	18,30	**3,83**	-49,40	**51,00**	9,06	**n/d**	12074
CANAL +	**4,30**	4,32	**-0,46**	20,11	**4,79**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI	**30,55**	29,96	**1,97**	-62,33	**90,70**	12,85	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE	**24,61**	24,59	**0,08**	-17,96	**39,48**	20,10	**0,80**	3962
CARREFOUR	**44,50**	44,76	**-0,58**	-23,80	**58,80**	36,33	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**51,45**	51,00	**0,88**	-17,68	**67,30**	42,50	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD	**68,70**	69,65	**-1,36**	-20,71	**89,90**	58,55	**1,54**	12558
CASTORAMA DUBOIS	**65,20**	65,60	**-0,61**	n/d	**66,95**	65,00	**n/d**	12420
CEGID (LY)	**39,00**	39,40	**-1,02**	-50,22	**90,50**	34,01	**2,30**	12470
CEREOL	**32,31**	32,35	**-0,12**	13,56	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CFF.RECYCLING	**42,90**	42,01	**2,12**	7,25	**49,88**	35,00	**2,08**	3905
CHARGEURS	**24,40**	24,00	**1,67**	-2,36	**30,66**	21,50	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR	**36,04**	36,00	**0,11**	4,55	**47,63**	24,21	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**121,00**	120,60	**0,33**	0,41	**135,00**	118,10	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS	**50,20**	51,00	**-1,57**	4,58	**53,50**	46,02	**1,40**	12098
CLARINS	**39,50**	39,90	**-1,00**	-37,69	**72,50**	26,11	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE	**24,60**	24,98	**-1,52**	-40,00	**56,40**	17,32	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES	**35,99**	35,15	**2,39**	0,81	**43,98**	31,50	**1,39**	12022
COFACE SVN CA	**45,50**	46,89	**-2,96**	-4,00	**64,00**	40,01	**1,47**	12099
COFLEXIP	**94,50**	93,80	**0,75**	-40,56	**172,00**	75,15	**0,31**	13064
COLAS	**67,95**	67,90	**0,07**	7,26	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CREDIT AGRICOLE	**18,70**	18,05	**3,60**	5,11	**24,70**	13,46	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,19**	16,23	**-0,25**	11,34	**16,80**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS	**47,93**	38,94	**23,09**	27,81	**48,80**	27,65	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**6,11**	6,15	**-0,65**	-26,38	**12,25**	5,76	**n/d**	7896
DANONE	**133,60**	133,30	**0,23**	-2,48	**150,40**	109,40	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**290,50**	290,50	**n/d**	-8,35	**425,00**	281,10	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES	**28,30**	28,54	**-0,84**	-47,59	**59,40**	15,19	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,50**	14,75	**-1,69**	0,69	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**68,35**	70,00	**-2,36**	-15,09	**78,00**	54,85	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	78,80	**n/d**	29,18	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**5,25**	4,67	**12,42**	-29,90	**11,48**	3,43	**0,61**	12133
DYNACTION	**24,67**	22,50	**9,64**	-8,28	**32,40**	17,50	**0,50**	13035
EIFFAGE	**75,70**	75,50	**0,26**	10,67	**97,40**	67,00	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**20,70**	20,80	**-0,48**	1,22	**22,68**	15,91	**1,50**	3571
ELIOR SVN SCA	**5,64**	5,63	**0,18**	-30,02	**9,88**	3,13	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**32,50**	32,05	**1,40**	28,20	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**18,60**	18,65	**-0,27**	-46,24	**39,80**	13,90	**0,60**	13175
ESSILOR INTL	**39,57**	39,40	**0,43**	16,55	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**80,50**	80,50	**n/d**	0,37	**96,80**	78,00	**3,25**	12066
EULER ET HERMES	**22,00**	21,60	**1,85**	-46,80	**46,13**	16,00	**1,40**	12130
EURAZEO	**47,50**	47,57	**-0,15**	-22,00	**60,80**	38,03	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA	**0,45**	0,46	**-2,17**	-48,86	**1,21**	0,40	**n/d**	12587
EUROTUNNEL	**0,68**	0,68	**n/d**	-39,82	**1,18**	0,62	**n/d**	12537
FAURECIA	**42,44**	42,00	**1,05**	-28,06	**61,40**	33,00	**0,91**	12114
F.F.P. (NY)	**107,70**	108,40	**-0,65**	10,97	**132,50**	82,00	**2,20**	6478
FIMALAC	**27,50**	27,70	**-0,72**	-31,76	**50,50**	23,66	**1,40**	3794
FINAXA	**n/d**	57,00	**n/d**	-27,98	**107,50**	33,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**29,70**	29,48	**0,75**	11,23	**32,60**	25,00	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM	**16,10**	15,39	**4,61**	-64,14	**48,16**	6,75	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	106,20	**n/d**	6,25	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE	**124,00**	123,30	**0,57**	-18,90	**168,90**	96,00	**0,90**	12124
GAUMONT #	**43,01**	42,60	**0,96**	4,39	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA	**101,40**	99,50	**1,91**	10,81	**104,00**	85,60	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**9,38**	9,10	**3,08**	-34,67	**17,85**	8,00	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE	**18,55**	18,32	**1,26**	-47,37	**50,05**	13,35	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE	**5,33**	5,27	**1,14**	-55,76	**13,34**	2,14	**0,15**	6337
GRANDVISION	**17,60**	17,74	**-0,79**	15,40	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**73,25**	72,20	**1,45**	-1,28	**86,00**	66,80	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**65,20**	66,00	**-1,21**	-12,18	**84,20**	57,35	**0,80**	5354
GUYENNE GASCOGNE	**81,50**	78,50	**3,82**	-4,11	**92,95**	74,00	**1,70**	12028
HAVAS	**4,85**	4,84	**0,21**	-40,34	**11,00**	2,80	**0,17**	12188
IMERYS	**120,90**	120,10	**0,67**	12,15	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	23,76	**n/d**	8,00	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**n/d**	128,00	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER.	**3,60**	3,63	**-0,83**	-72,20	**15,98**	1,06	**n/d**	5257
INGENICO	**10,45**	10,20	**2,45**	-49,12	**25,90**	5,13	**0,15**	12534
JC DECAUX	**11,00**	11,20	**-1,79**	-12,35	**15,40**	9,06	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**17,70**	17,60	**0,57**	7,27	**23,63**	15,27	**0,92**	12105
KLEPIERRE	**130,00**	128,30	**1,33**	21,15	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE	**80,80**	80,75	**0,06**	-22,97	**111,20**	67,00	**2,30**	12053
LAGARDERE	**44,56**	44,85	**-0,65**	-5,19	**54,85**	35,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**n/d**	54,00	**n/d**	7,56	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**135,00**	140,00	**-3,57**	-6,25	**180,00**	118,00	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**108,20**	108,20	**n/d**	-12,74	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST.	**20,50**	21,50	**-4,65**	-6,81	**25,39**	18,01	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**2,16**	2,20	**-1,82**	-24,21	**3,80**	2,10	**n/d**	7508
LOCINDUS	**31,70**	31,69	**0,03**	0,63	**35,97**	25,81	**8,76**	12135
L'OREAL	**71,50**	71,25	**0,35**	-11,61	**88,30**	60,55	**0,54**	12032
LOUVRE #	**59,25**	61,00	**-2,87**	-5,65	**83,40**	50,00	**1,30**	3311
LUCIA	**12,50**	12,50	**n/d**	-3,84	**14,13**	9,10	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN.	**46,41**	46,29	**0,26**	1,55	**61,60**	31,61	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM.	**38,55**	38,15	**1,05**	-29,13	**57,60**	34,01	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**7,34**	7,55	**-2,78**	-17,43	**9,85**	4,77	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**22,00**	22,00	**n/d**	-41,93	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**1,92**	1,92	**n/d**	-37,66	**4,90**	1,59	**0,61**	12038
MICHELIN	**33,25**	33,91	**-1,95**	-10,25	**45,05**	24,50	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**13,72**	13,76	**-0,29**	31,54	**16,40**	9,12	**0,17**	3704
CONTIN.ENTREPR.	**36,05**	36,00	**0,14**	-19,35	**46,90**	31,00	**0,70**	3664
NATEXIS BQ POP.	**79,00**	79,00	**n/d**	-18,47	**97,50**	70,00	**2,50**	12068
NEOPOST	**30,98**	31,05	**-0,23**	-5,31	**44,50**	24,09	**n/d**	12056
NEXANS	**14,28**	13,65	**4,62**	-11,90	**24,90**	9,15	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**20,05**	20,00	**0,25**	-10,29	**29,69**	16,80	**0,60**	5287
NRJ GROUP	**17,98**	17,37	**3,51**	-14,13	**26,00**	12,60	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS.	**1,77**	1,78	**-0,56**	-80,22	**9,40**	1,19	**n/d**	12413
ORANGE	**7,21**	7,12	**1,26**	-29,17	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT.	**74,90**	75,00	**-0,13**	5,79	**85,20**	66,50	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A	**33,58**	33,67	**-0,27**	-42,00	**63,80**	24,50	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**35,25**	34,85	**1,15**	-35,20	**59,60**	26,40	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.#	**6,66**	6,75	**-1,33**	-83,13	**45,59**	3,23	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD	**93,95**	94,10	**-0,16**	7,98	**106,90**	81,30	**1,00**	12069
PEUGEOT	**46,10**	46,34	**-0,52**	-3,45	**60,80**	32,20	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED.	**89,05**	89,05	**n/d**	-38,41	**154,69**	53,90	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**66,40**	65,30	**1,68**	12,54	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI	**13,40**	13,45	**-0,37**	-37,14	**24,70**	13,30	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**n/d**	80,00	**n/d**	-10,61	**92,70**	70,80	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA #	**23,80**	23,98	**-0,75**	-20,00	**39,90**	16,70	**0,22**	13057
REMY COINTREAU	**30,00**	29,55	**1,52**	20,62	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT	**49,35**	49,87	**-1,04**	24,58	**57,45**	34,60	**0,92**	13190
REXEL	**38,00**	36,50	**4,11**	-42,38	**75,40**	25,50	**2,22**	12595
RHODIA	**7,15**	7,24	**-1,24**	-20,37	**12,40**	5,75	**0,12**	12013
ROUGIER #	**n/d**	48,50	**n/d**	-14,98	**66,50**	45,50	**3,00**	3764
RUE IMPERIALE (LY)	**128,00**	125,10	**2,32**	-17,41	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	52,90	**n/d**	15,00	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A.	**74,00**	73,70	**0,41**	7,63	**79,95**	50,30	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN	**28,70**	28,91	**-0,73**	-32,26	**49,05**	18,57	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**44,00**	44,50	**-1,12**	-12,43	**58,10**	41,00	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO	**60,00**	60,00	**n/d**	-28,40	**84,30**	49,78	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	**49,72**	49,15	**1,16**	-7,92	**59,85**	37,16	**1,60**	12197
SCOR SVN	**8,29**	8,30	**-0,12**	-76,58	**46,80**	5,50	**0,30**	13030
S.E.B.	**86,55**	86,80	**-0,29**	38,14	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**n/d**	64,10	**n/d**	32,98	**64,80**	45,10	**1,84**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**17,10**	17,12	**-0,12**	7,41	**18,50**	15,33	**1,48**	12599
SIDEL	**44,03**	45,81	**-3,89**	-11,94	**53,00**	27,01	**n/d**	13060
SILIC	**170,00**	170,00	**n/d**	8,41	**189,00**	148,00	**7,10**	5091
SIMCO	**86,00**	85,60	**0,47**	n/d	**86,00**	82,70	**n/d**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**9,10**	9,15	**-0,55**	-37,15	**15,90**	8,40	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE	**58,65**	55,35	**5,96**	-6,68	**81,40**	36,71	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE	**25,85**	25,88	**-0,12**	-46,15	**49,70**	18,11	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**101,90**	102,00	**-0,10**	52,18	**109,00**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA	**31,96**	31,36	**1,91**	5,89	**32,98**	27,66	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CA#	**21,88**	21,40	**2,24**	-43,55	**59,20**	10,01	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. #	**76,00**	76,30	**-0,39**	-2,56	**91,00**	66,80	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE	**19,95**	19,46	**2,52**	-15,10	**29,68**	12,96	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**13,50**	13,20	**2,27**	-54,69	**38,80**	4,80	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**n/d**	393,00	**n/d**	2,02	**445,00**	360,00	**13,00**	3331
SUEZ	**19,38**	19,42	**-0,21**	-43,00	**34,90**	13,18	**0,71**	12052
TAITTINGER	**n/d**	130,00	**n/d**	0,07	**159,50**	106,60	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP	**75,60**	75,00	**0,80**	-49,60	**162,90**	49,00	**3,30**	13170
TF1	**28,70**	28,56	**0,49**	1,09	**36,88**	19,57	**0,65**	5490
THALES	**27,81**	27,77	**0,14**	-28,23	**46,20**	23,05	**0,70**	12132
THOMSON	**20,25**	20,27	**-0,10**	-41,30	**37,15**	12,05	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF	**138,10**	136,30	**1,32**	-13,90	**179,40**	121,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL #	**9,20**	9,15	**0,55**	-73,47	**40,56**	2,80	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	**15,51**	15,15	**2,38**	-58,64	**39,97**	7,12	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA)	**66,50**	65,25	**1,92**	16,56	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG	**34,40**	34,25	**0,44**	-49,67	**90,00**	14,08	**0,45**	3466
VALEO	**31,10**	31,70	**-1,89**	-30,58	**53,00**	23,00	**0,70**	13033
VALLOUREC	**53,05**	53,00	**0,09**	-0,37	**71,40**	43,80	**2,10**	12035
VINCI	**58,25**	58,25	**n/d**	-11,52	**74,90**	55,35	**1,70**	12548
VIVARTE	**35,80**	35,50	**0,85**	11,45	**36,00**	29,30	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON.	**25,82**	25,00	**3,28**	-30,29	**38,76**	17,18	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL	**14,80**	14,18	**4,37**	-75,93	**64,40**	8,62	**1,00**	12777
WANADOO	**4,74**	4,60	**3,04**	-15,80	**6,70**	2,94	**n/d**	12415
WENDEL INVEST.	**23,30**	23,00	**1,30**	n/d	**36,40**	16,57	**2,20**	12120
WORMS & CIE NOM	**17,70**	17,70	**n/d**	-9,23	**21,02**	14,50	**0,56**	6336
ZODIAC	**21,97**	21,99	**-0,09**	7,74	**28,85**	16,82	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

ALTADIS	**20,52**	20,57	**-0,24**	7,54	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A	**5,12**	5,03	**1,79**	-22,07	**8,44**	3,26	**0,05**	12823
ARCELOR	**12,24**	12,12	**0,99**	n/d	**16,69**	8,40	**n/d**	5786
B.A.S.F. #	**38,00**	38,49	**-1,27**	-10,14	**49,90**	30,12	**1,03**	12807
BAYER #	**23,60**	23,26	**1,46**	-32,78	**40,52**	17,05	**0,71**	12806
DEUTSCHE BANK #	**51,50**	51,15	**0,68**	-35,09	**82,60**	35,67	**1,03**	12804
DEXIA	**12,91**	12,00	**7,58**	-20,30	**18,95**	8,22	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	**12,14**	12,20	**-0,49**	-10,99	**18,45**	8,67	**0,38**	5730
EQUANT N.V.	**5,68**	5,57	**1,97**	-57,80	**14,95**	2,26	**n/d**	12701
EURONEXT N.V	**21,60**	21,80	**-0,92**	1,64	**25,00**	17,78	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL	**1,01**	1,00	**1,00**	-64,43	**3,08**	0,37	**n/d**	5768
NOKIA A	**19,35**	19,00	**1,84**	-32,57	**30,32**	10,55	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH #	**44,27**	43,83	**1,00**	-21,85	**63,15**	39,38	**0,54**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	**21,70**	21,20	**2,36**	-34,40	**36,07**	12,51	**0,27**	13955
SIEMENS #	**50,15**	50,10	**0,10**	-32,32	**79,75**	30,50	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS	**24,88**	24,53	**1,43**	-30,98	**39,70**	11,10	**0,03**	12970
TELEFONICA #	**10,30**	10,06	**2,39**	-29,35	**15,32**	7,31	**0,28**	12811
UNILEVER NV #	**62,60**	62,70	**-0,16**	-5,00	**72,40**	48,85	**0,41**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

ERICSSON #	**1,14**	1,10	**3,64**	-73,73	**4,79**	0,36	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. #	**26,48**	26,45	**0,11**	-42,60	**47,80**	21,53	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS	**11,75**	11,74	**0,09**	-11,78	**14,10**	10,10	**0,21**	12976
I.B.M #	**84,85**	84,65	**0,24**	-39,30	**141,90**	54,65	**0,13**	12964
KINGFISHER SICO	**3,86**	3,75	**2,93**	-20,41	**5,27**	2,51	**0,05**	22046
MERCK AND CO #	**59,10**	59,10	**n/d**	-12,83	**73,20**	38,00	**0,31**	12909
NESTLE SA NOM. #	**209,10**	210,90	**-0,85**	-12,51	**272,90**	186,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS #	**37,28**	37,20	**0,22**	-28,99	**62,25**	36,00	**0,56**	12928
SCHLUMBERGER #	**43,60**	42,85	**1,75**	-31,76	**70,95**	33,87	**0,19**	12936
SONY CORP. #	**44,18**	42,61	**3,68**	-14,37	**65,45**	40,11	**0,09**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

22/11 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
IT LINK	1,88	17,50
DURAN DUBOI #	2,20	15,79
EUROFINS SCIENT.	10,53	14,33
BELVEDERE	33,00	13,60
METROLOGIC GROUP #	22,45	12,25
THERMATECH ING.#	5,84	11,24
QUALIFLOW #	1,25	9,65
CROSS SYSTEMS #	0,83	9,21
HIGH BS02	1,31	9,17
LEXIBOOK # SVN	12,00	9,09
CYBERSEARCH	0,51	8,51
HI MEDIA	0,39	8,33
V CON TELEC.NOM.#	0,39	8,33
RECIF #	1,76	7,98
Plus mauvaises performances		
CAC SYSTEMES #	1,00	-59,18
SODITECH ING.	0,85	-24,78
GENERIX #	7,00	-12,50
CHEMUNEX	0,33	-10,81
AUFEMININ.COM	1,61	-8,00
SYSTRAN	1,05	-7,89
STACI #	1,47	-7,55
TITUS INTERACTIVE#	0,76	-7,32
SOLUCOM #	6,10	-6,15
AVENIR TELECOM #	0,81	-5,81
IGE +XAO #	9,00	-5,26
INFO VISTA	1,70	-4,49
MILLIMAGES	3,83	-4,25
REPONSE #	4,79	-4,20
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,81	-5,81
BELVEDERE	33,00	13,60
CEREP #	8,70	3,45
DEVOTEAM #	7,80	4,42
EGIDE #	10,37	1,17
ESI GROUP	9,00	-1,64
EUROFINS SCIENT.	10,53	14,33
GAUDRIOT #	16,60	5,06
GENESYS #	2,50	1,21
HIGHWAVE OPTICAL	0,72	-1,37
ILOG #	7,30	0,69
IPSOS #	58,00	0,00
LINEDATA SERVICES#	15,80	4,98
MEDIDEP #	17,58	3,59
NETGEM	2,19	1,39
NEURONES #	3,73	1,63
NICOX #	16,05	-0,99
SOI TEC SILICON #	3,31	0,91
VALTECH	0,65	1,56
WAVECOM #	31,00	3,33

www.volkswagen.fr/phaeton

Passez votre week-end à l'usine.

Visite de la manufacture de Dresde
Phaeton. Peut-on encore parler d'automobile ?

Castrol 36 15 volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute). 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

22/11 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
IDEAL MEDICAL PROD	24,07	26,68
BIJOUX ALTESSES LY	85,00	21,43
GRAINES VOLTZ #	7,24	20,67
GUY COUACH	6,00	20,00
DIGIGRAM	2,79	18,72
BRICE	5,40	13,68
ASSYSTEM #	24,05	10,83
COM 1(B)#	5,48	9,60
CIBOX INTER. NOM.	0,12	9,09
PARSYS	17,89	7,77
TIVOLY SA (LY)#	12,00	7,62
NORTENE #	11,90	7,21
SYS-COM	4,60	6,73
SII	13,76	6,58
Plus mauvaises performances		
VIKING #	1,20	-24,53
COFIDUR #	0,10	-23,08
STEPH.KELIAN #	0,21	-22,22
BERTHET BONDET #	0,50	-16,67
FOCAL GROUPE LY	17,00	-14,96
CHAUSSERIA (LY)	1,89	-10,00
KINDY #	1,21	-9,70
GEODIS	25,10	-9,26
MEDASYS DIGIT.SYS#	0,97	-5,83
GROUPE DUARTE #	2,50	-5,66
LOUIS DREYFUS CIT#	13,92	-5,31
WALTER #	4,38	-4,78
BOISSET (LY) #	17,17	-4,56
AFIBEL	42,00	-4,55
Plus forts volumes d'échange		
ALGECO #	74,60	-2,36
ALTEN (SVN) #	8,35	-0,60
APRIL S.A.#(LY)	15,35	2,40
ARKOPHARMA #	39,99	0,48
ASSYSTEM #	24,05	10,83
BENETEAU #	46,00	2,22
BOIRON (LY)#	76,80	-0,07
BONDUELLE	68,65	-0,07
CAMAIEU	41,09	1,43
CEGEDIM #	39,50	2,60
GENERALE LOCATION	14,70	1,38
HERMES INTL	147,10	-2,32
LAURENT-PERRIER #	31,70	0,48
M6-METR.TV ACT.DIV	26,09	1,08
PINGUELY HAULOTTE	3,90	-1,52
RALLYE	37,00	-1,33
RODRIGUEZ GROUP #	55,00	1,85
SMOBY (LY) #	26,19	0,73
TRIGANO	29,85	0,17
VIRBAC	27,90	-3,16

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 25/11 à 9h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI (La force de l'association) — www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	19,43	21/11	-27,22
AGIPI AMBITION	21,24	21/11	-16,44
BNP PARIBAS — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min) www.bnpparibas-am.fr			
BNP ASSOC.PREMIERE	10054,19	24

CARNET

DIPARITIONS

Maritie Carpentier

Pionnière des émissions de variétés télévisées

LA PRODUCTRICE Maritie Carpentier est morte, samedi 23 novembre, à son domicile parisien. Elle était âgée de 80 ans.

Avec son époux Gilbert, décédé le 18 septembre 2000, Maritie Carpentier forma un duo qui régna pendant quarante ans sur les variétés télévisées françaises, et qui fit naître sur les (rares) téléviseurs en noir et blanc du début des années 1960 la première émission du genre, « La Grande Farandole », qui offrit un nouveau public à Claude François, Gilbert Bécaud, Dalida, ou Michel Sardou mais aussi Serge Gainsbourg, Alain Souchon, Marie-Paule Belle ou Jeanne Mas...

Après s'être rencontrés à Paris, à l'âge de 20 ans, alors qu'ils révisaient leurs examens – elle étudiait l'anglais, lui suivait une formation de musicien classique et d'organiste –, Maritie et Gilbert Carpentier débutent à RTL, à l'émission « Cavalcade ». Appelés ensuite en 1964 sur l'unique chaîne de télévision française, ils produisent « La Grande Farandole » sur la Une, adaptée des shows télévisés américains, avec invités, paillettes, décors, et semi-direct, et, bien sûr, chansons. Elle, toute en blondeur et fermeté souriante, s'occupe de la partie artistique ; lui, cheveux tôt blanchis, courtoisie bienveillante, de la technique.

SIPA

PARTISANS DU « BON TON »

Tous deux vont produire pour TF1, puis pour Antenne 2, des émissions comme « Le Sacha show », « Top », « Numéro 1 », « Les Grands Enfants », shows qui occupent trois soirées du samedi par mois et atteignent entre 50 % et 60 % d'audience. Leur recette tient au mélange des invités, à la volonté de ne pas troubler le téléspectateur, en lui offrant donc des artistes « consacrés » tout en lui faisant découvrir de nouveaux talents. Michel Sardou et Claude François, certes, mais aussi Daniel Balavoine et Louis Chedid. Partisans du « bon ton », ils se tiennent en retrait, laissent parler leurs invités, satisfaisant leurs envies de décor – un palace pour Dalida, qui confie sa solitude à Maritie Carpentier, puis se suicide quelques jours plus tard –, ou d'invité de marque (Gene Kelly pour Mireille Mathieu).

Leur charme attire des artistes que la télé rebute, comme Barbara (un des rêves du couple) ou Lino Ventura. Offrir au public ce qu'il attend sans tomber dans la médiocrité et l'excès, tel était le pari de Maritie et Gilbert Carpentier. Ils naviguèrent entre chaînes et modes, mêlant sketches et variétés, comme « Deux sur la deux » avec Roger Pierre et Jean-Marc Thibault déguisés en Gaulois, en 1970, sur la Deux. *« Nous sommes des gens très snobs qui faisons une émission populaire. Il y a des artistes que nous n'invitons pas, car nous ne les trouvons pas assez élégants... »*, confiait Maritie Carpentier.

La naissance des chaînes privées et la course à l'audience poussèrent peu à peu vers la sortie ce couple de producteurs dont les émissions furent pourtant vendues dans une quarantaine de pays. Ils produisirent des émissions sur France 3, en 1986, et pour La Cinq, en 1990-1991. Sur leur aventure télé, Maritie Carpentier écrivit *Merci les artistes* (Ed. Anne Carrière). Elle caressait encore des projets d'émission autour de Johnny Hallyday ou Michèle Laroque, preuve que sa passion pour la télé restait intacte.

Yves-Marie Labé

■ **ROBERTO MATTA**, peintre chilien, est mort samedi 23 novembre l'hôpital de Civitavecchia, près de Rome (Italie) à l'âge de 91 ans *(lire page 31)*.

À LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 23 novembre est publié :

● **Sécurité sociale :** un décret portant fixation du plafond de la Sécurité sociale pour 2003.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie un rapport d'information sur le service de santé des armées.
www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/io335.asp

Le Sénat publie une proposition de loi surla responsabilité civile médicale.
www.senat.fr/dossierleg/pplo2-033.html

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur s/mesure pour Homme et Dame
depuis 1894
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. et Mme Guy Pellerin,
M. François Bertolus,
M. et Mme Dominique Bertolus,
M. et Mme Philippe Davet,
Mme Simone Bertolus,
M. et Mme Bruno Bertolus,
M. et Mme Benoît Bertolus,
M. et Mme Bernard Bertolus,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 22 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme André BERTOLUS,
née **Suzanne LEMERLE.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 novembre, à 15 heures, en l'église de Presle (Savoie).

– Solidarité Sida,
Ses administrateurs,
Ses permanents,
Et l'ensemble de ses bénévoles viennent de perdre l'un des leurs.

Jean-Max BLUM,
secrétaire général de l'association depuis son origine,

par sa détermination, son engagement, son humanité et son courage, nous a montré l'exemple dans le combat qui est le nôtre.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

– Chantal Connochie,
Aryane Mareschal,
ses filles,
Catherine Chauveau,
Alexandre Bourgne,
Gauvain Bourgne,
ses petits-enfants,
Ghislain, Matthias,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve René CASSIN,
née **Ghislaine BRU,**

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le vendredi 22 novembre 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale, le mardi 26 novembre, à 14 heures, en l'église de Coulouniex (Dordogne).

– Mme Willy Chazan, née Odile Fleurent,
son épouse,
Mme Mireille Chazan et son fils,
M. et Mme Jean-Bernard Chazan,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. Bruno Royet et Mme née Aline Chazan,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guillaume Chazan
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Willy CHAZAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

le 17 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

32, allée du Tournoi,
78240 Chambourcy.

– Sa sœur et ses frères,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexis de KERMOAL,
graveur,

survenu le 24 octobre 2002.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Claude et Jean-Jacques Poriel,
ses parents,
Mathieu,
son frère,
M. et Mme Maurice Ferré,
M. et Mme Jean Poriel,
ses grands-parents,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès accidentel de

Jean-Bernard PORIEL,

survenu à Nanterre, le 21 novembre 2002, à l'âge de vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 novembre, à 14 heures, en la cathédrale Sainte-Geneviève, rue de l'Eglise, à Nanterre, où un registre tiendra lieu de condoléances, suivie de l'incinération au crématorium du Mont-Valérien, à Nanterre.

« Le juste, même s'il meurt avant l'âge, trouvera le repos. »
Is., 57, 1-2.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Une messe sera célébrée le jeudi 28 novembre 2002, à 18 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris-4e, à l'intention de

Monique ROLLIN,
musicienne,

décédée le 12 juillet 2002.

De la part de
Chantal et Bernard Allain,
ses cousins.

12, rue Dufrenoy,
75016 Paris.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Réouven SEINFELD,

survenu le 19 novembre 2002, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– M. et Mme Georges Thévenet,
ses parents,
Jean-Bruno et Marlène Thévenet,
son frère et sa belle-sœur,
Mireille et Dominique Ducourtioux,
sa sœur et son beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Les familles Thévenet, Mazille, Corsin, Chemarin,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Marie-Béatrice THÉVENET,

survenu à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Prissé (Saône-et-Loire), le 23 novembre 2002.

Rectificatif

– Dans *Le Monde*, du 21 novembre 2002, dans l'annonce de

Monique ROLLIN,

il fallait lire :
« La messe en son souvenir sera célébrée le jeudi 28 novembre, à 18 heures. »

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

René BROUILLET

nous quittait.

Une messe sera célébrée, le vendredi 29 novembre 2002, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Avis de messe

Bernard BORIE,
directeur du Critt
(transport et logistique de Haute-Normandie),

a été rappelé à Dieu subitement à l'âge de cinquante et un ans, le 28 août 2002, sur son lieu de travail.

Une messe à sa mémoire sera célébrée à la chapelle de Tous-les-Saints, 279, boulevard Raspail, Paris-14e, le samedi 30 novembre, à 11 h 30.

Lucile Borie Raphaël-Leygues,
son épouse,
Virginie, Baptiste, Violaine,
ses enfants.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002-2003

Forum
« Pierre Pachet : Parcours d'une œuvre »
sous la responsabilité de Frédéric Lefebvre et François Roussel,
avec V. Descombes, F. Lefebvre, C. Lefort, C. Malamoud, P. Pachet et C. Trévisan.
29 novembre, 18 h 30-22 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Samedi autour d'un livre
***La Fable cinématographique*, de Jacques Rancière,**
sous la responsabilité de Jean-Clet Martin, avec Raymond Bellour, Jean-Clet Martin, Daniel Payot et Jacques Rancière, 30 novembre, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur les salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.
Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris :** mardi 26 novembre 2002, à 20 h 30, leçon **« Emmanuel Levinas : la vie et la trace »,** avec Salomon Malka, journaliste.
119, rue La Fayette, Paris-10e.
Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

- **Centre communautaire de Paris** : cycle annuel : **« Messianisme, terre et égarement »** avec Alexandre Adler, politologue. Mercredi 27 novembre, à 20 h 30 : **« Judéité : qui est le peuple juif dans sa diversité ? Le sens de la recherche des Dix Tribus perdues. »** Mardi 28 janvier 2003. « **Judaïsme : la loi aujourd'hui ? Comment redéfinir une orthopraxie pour notre temps ? »**
119, rue La Fayette, Paris-10e.
Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

Débats

La Maison Itshak-Rabin organise un débat autour de :
« La République et l'islam »,
avec les auteurs : **Michèle Tribalat** et **Jeanne-Hélène Kaltenbach,**
en présence de **Nourredine Saadi,**
le jeudi 28 novembre 2002, à 20 h 30,
66, rue Pelleport, Paris-20e.
Réservations (tél./fax)
01-40-31-94-78.
PAF : 8 €. Jeunes : entrée libre.

Colloques

M. le professeur Alfonso M. Iacono (université de Pise) donnera le mercredi 27 novembre 2002, à 16 heures, en salle Cavaillès, Sorbonne, escalier C, 1er étage, une conférence intitulée :
« Sur les théories universelles de l'histoire : à propos d'Arnaldo Momigliano ». Cette conférence sera donnée dans le cadre du séminaire que M. Jean Salem consacre à l'histoire du matérialisme.

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé organise sa Journée annuelle d'éthique, le mercredi 27 novembre 2002, entrée libre.

Université Paris-V - René-Descartes, grand amphithéâtre, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e.

Matinée : 9 heures-12 h 45.
Introduction Didier Sicard, président du CCNE.
Ouverture solennelle par Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

Neurochirurgie fonctionnelle d'affections psychiatriques sévères,
avec la participation de : D. Pellerin, S. Béloucif, A.-L. Benabid, Y. Agid, C. Demonfaucon, C. Vasseur.

Essais de phase I en cancérologie,
avec la participation de : N. Questiaux, M. Seligmann, L. Degos, M. Marty, C. Huriet, C. Compagnon.

Après-midi : 14 heures-17 h 15.
Discussion sur les essais de phase I en cancérologie animée par N. Questiaux.

Extension du diagnostic préimplantatoire,
avec la participation de : M. Canto-Sperber, G. Bréart, E. Gluckman, R. Frydman, J. Milliez, M. Vacquin.

Synthèse des débats de la journée, D. Sicard.

Clôture par Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Bulletin d'abonnement
Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures, du lundi au vendredi.

❑ OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 27,70 € par mois (181,70 F) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 201MQ01N
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
.....
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.* Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde.*
Date et signature obligatoires :
Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.
N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N°.....rue .....
Code postal ..... Ville .....
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
N° .....rue.....
Code postal ..... Ville .....
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Devenez Citoyen du *Monde*

Abonnez-vous pour seulement
27,70€* par mois
... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*
* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2002.

AUJOURD'HUI

SPORTS

Le **FC BÂLE**, qui reçoit, mardi 26 novembre, les Anglais de Manchester United, à la faveur d'un match comptant pour la deuxième phase de la **LIGUE DES CHAMPIONS**, est le premier club suisse à atteindre ce niveau de la compétition. Pour se qualifier, les joueurs de l'entraîneur **CHRISTIAN GRÖSS**, surnommé « Kojak », ont éliminé, lors de la première phase de la compétition, les Anglais de Liverpool et les Russes du Spartak Moscou. Le technicien a su imposer une véritable **CULTURE DE LA VICTOIRE** et une discipline qui n'existaient pas auparavant. *« Mes joueurs veulent aller de l'avant. Ils ne sont pas frileux »*, assure-t-il. Cette réussite est la conséquence de six années de travail du président René Jäggi, qui a trouvé en Gisèle Oeri, membre de la dynastie du **GÉANT DE LA CHIMIE** Roche, un mécène de choix.

Le FC Bâle donne au football helvétique une raison d'espérer

Football • Qualifié pour la deuxième phase de la Ligue des champions, après avoir éliminé Liverpool et le Spartak Moscou, le club suisse suscite un véritable engouement dans le pays. Cette performance est le résultat de six années de travail

BÂLE (Suisse)
de notre envoyé spécial

Le délire. Une véritable nuit d'ivresse digne d'un carnaval. De mémoire de citoyen helvétique, on n'avait pas connu pareille fête collective depuis longtemps. Mardi 12 novembre, vers 22 h 35, Bâle est devenue la capitale de cœur d'un pays pris de folie pour une bande de footballeurs conquérants. Dans les tribunes ultramodernes du stade de Saint-Jacques, 30 000 privilégiés hurlaient leur amour du « FCB » local. La raison d'un tel engouement ? Pour la première fois de l'histoire, un club suisse accédait au Top 16 du football européen. Et cela en éliminant Liverpool (3-3).

Au même moment, 1,4 million de téléspectateurs helvétiques assistaient à cet exploit, faisant exploser l'Audimat (55,8 % de parts de marché). Quelques minutes plus tard, ils étaient près de 10 000 à envahir la Barfüsserplatz et la Marktplatz, les deux endroits stratégiques du centre-ville, pour fêter jusqu'au bout de la nuit les nouveaux héros en crampons. Réunis bras dessus, bras dessous, écharpes bleu et rouge autour du cou, grands bourgeois rhénans, travailleurs turcs, collégiens et femmes du monde dansaient.

DAVE WINTER/STADIUM

Les joueurs du FC Bâle peuvent laisser éclater leur joie : au terme d'un match somptueux, ils viennent d'éliminer de la Ligue des champions le prestigieux FC Liverpool, à la surprise générale. Ils s'attaquent maintenant à un autre grand nom du football anglais : Manchester United.

DES ALLURES DE TRIOMPHE

Dans un pays en proie aux doutes existentiels et aux mauvaises nouvelles économiques, cette qualification prenait des allures de triomphe national. Avec, en cadeau supplémentaire pour les Bâlois, le sentiment d'être enfin respectés par le voisin zurichois qui, du haut de sa puissance économique, considère Bâle, distante de 80 kilomètres, avec mépris.

« Certaines villes se sont fait un nom en Europe grâce au football. Pourquoi pas Bâle ? », demande le conseiller d'Etat Ralph Lewin, avant d'ajouter : *« Je ne suis pas expert en football, mais il me semble que l'esprit tri national de notre ville crée une atmosphère qui fait que les footballeurs venus d'un peu partout travaillent mieux ensemble. »* Ville ouverte jouxtant l'Allemagne et la France, Bâle profiterait à plein de cette mixité culturelle sur le plan sportif. La présence, dans l'effectif du FCB, de nombreuses nationalités (Argentins, Australiens, Camerounais, Sud-Africains...) indique en tout cas l'esprit d'ouverture du club rhénan.

Bâle dans le Top 16 européen. A première vue, cette information ressemble à un gag. Dans l'univers désormais formaté du football de haut niveau, les sans-grades sont rarement bienvenus. Mais ce FC Bâle n'est pas un « petit » égaré parmi les ogres. Lorsqu'on découvre ses structures et ses joueurs, on comprend mieux comment ce club des bords du Rhin s'est extirpé des tours préliminaires de la Ligue des champions (éliminant notamment le Celtic Glasgow) avant de se qualifier dans un groupe comprenant le FC Valence, Liverpool et le Spartak Moscou.

« Les succès actuels du club ne sont pas dus au hasard. Cela fait six ans que le FCB se développe », explique un observateur local. Au milieu des années 1990, le FC Bâle ne représente pourtant pas grand-chose. Son dernier titre de champion remonte à 1980 et ses ambitions restent mesurées par rapport à celles des Grasshoppers de Zurich, de Neuchâtel Xamax ou du Servette de Genève. Arrivé aux commandes du club en 1996, René Jäggi est à la base du renouveau. Ambitieux, visionnaire, pouvant compter sur la générosité d'un mécène de choix en la personne de Mme Gisèle Oeri, membre de la dynastie du géant de la chimie Roche, René Jäggi se donne six ans pour faire du FCB le meilleur club du pays.

A l'été 1999, il fait appel à Christian Gröss, originaire de Zurich, pour prendre en charge l'équipe première. Celui que toute une ville surnomme « Kojak » (sa ressemblance avec le héros policier est troublante) a, entre 1993 et 1997, dirigé la meilleure équipe suisse, les Grasshoppers de Zurich. Une expérience malheureuse de quelques mois en Angleterre avec Tottenham n'a entamé ni son moral ni ses convictions. Il fait venir à Bâle des joueurs d'horizons différents, aux qualités techniques et morales irréprochables. Il impose une véritable culture de la victoire et une discipline qui n'existaient pas auparavant. Et insiste pour que son FCB pratique un jeu ouvertement tourné vers l'offensive.

L'INTÉRÊT DES AGENTS

« Mes joueurs veulent aller de l'avant. Ils ne sont pas frileux », explique le héros chauve en sirotant un expresso. Pour pratiquer ce jeu exigeant, il faut des joueurs à la hauteur. L'effectif actuel du FCB ne manque pas de talents. Des attaquants argentins Christian Gimenez et Julio-Hernan Rossi en passant par le jeune Camerounais Timothée Atouba et la demi-douzaine d'internationaux suisses (l'imposant gardien Pascal Zuberbühler, les frères Murat et Hakan Yakin, Mario Cantaluppi, Bernt Haas et Marco Zwyssig), le FCB commence à faire peur. Et à susciter l'intérêt des agents.

En attendant, Christian Gross et ses joueurs se préparent à disputer le match le plus important de leurs carrières. Mardi 26 novembre, dans ce splendide stade Saint-Jacques inauguré en mars 2001, le FCB reçoit Manchester United. *« Cela ressemble à une mission impossible, non ? »*, lance Christian Gross en esquissant un sourire. *« Après Liverpool, au tour de Manchester ! »*, répond en écho un fan habillé d'un strict costume gris.

Alain Constant

Toute la Suisse attend l'Euro 2008

2002, année du renouveau pour le football suisse ? Pendant que le FC Bâle multiplie les exploits sur la scène européenne, que la sélection des 17 ans a été sacrée championne d'Europe et que les Espoirs ont atteint les demi-finales du dernier championnat d'Europe, le pays attend le verdict du 12 décembre. Ce jour-là, le comité exécutif de l'UEFA, organisme chargé du football européen, désignera officiellement le (ou les) pays organisateur (s) de l'Euro 2008. Après le succès de la double organisation en 2000 (en Belgique et aux Pays-Bas), les responsables de l'UEFA ne voient plus d'un mauvais œil les candidatures « mixtes ».

Sept dossiers ont été retenus : Russie, Hongrie, Grèce-Turquie, Bosnie-Croatie, Ecosse-Irlande, Danemark-Finlande-Norvège-Suède et enfin Autriche-Suisse. Ce dernier possède des atouts évidents en matière d'infrastructures routières, hôtelières et de proximité des sites. *« Les Scandinaves et les Britanniques sont aussi performants en matière d'équipements. Mais la Suède a organisé l'Euro 92 et l'Angleterre l'Euro 96 »*, souligne Thomas Helbling, responsable du dossier suisse. Fin février 2001, les ministres des sports autrichien et suisse se mettent d'accord pour tenter de décrocher l'Euro 2008. Quatre stades d'au moins 30 000 places sont prévus, dans chacun des deux pays, pour satisfaire au cahier des charges. *« Dès le début, le gouvernement a encouragé cette candidature. L'enthousiasme populaire ne s'est pas démenti. Les derniers sondages, qui datent de juillet et octobre, montrent que plus de 80 % de la population sont favorables à cette candidature »*, souligne Thomas Helbling.

ENCEINTES « POLYVALENTES »

Bâle, Berne, Genève et Zurich sont les quatre villes choisies pour accueillir l'Euro 2008 côté suisse en cas de victoire du dossier. Dans chacune de ces villes, des enceintes flambant neuves et « polyvalentes » sont prévues. Le 15 mars 2001 a été inauguré le somptueux stade Saint-Jacques de Bâle (31 000 places), construit par les architectes Herzog et de Meuron, concepteurs de la nouvelle Tate Gallery de Londres. Des tribunes proches du terrain, des sièges confortables, de nombreux restaurants, un centre commercial, bref, le premier stade « multifonctions » de Suisse.

Le 14 mars 2003 devrait être inauguré le nouveau stade de Genève, sur les terrains de la Praille. Quelque 30 000 places couvertes, une connexion directe à la gare, un hôtel, des studios et des salles de congrès sont prévus. En cas de succès du dossier austro-suisse, Genève accueillerait trois rencontres de l'Euro 2008, qui se dérouleraient du 7 au 29 juin.

Le Wankdorf de Berne, théâtre de la finale de la Coupe du monde 1954, laissera la place en 2005 à une nouvelle enceinte polyvalente de 40 000 places. Enfin, Zurich inaugurera en septembre 2006 son nouveau stade, situé au Hardturm. Là encore, la polyvalence est d'actualité puisque de nombreux magasins, bureaux et restaurants sont programmés dans le cahier des charges.

A. Ct.

Le programme européen

● **LIGUE DES CHAMPIONS**
(2e phase-1re journée)
Mardi 26 novembre
GROUPE C
Lokomotiv Moscou (Rus)-Borussia Dortmund (All) ; Milan AC (Ita)-Real Madrid (Esp).
GROUPE D
FC Bâle (Sui)- Manchester United (Ang) ; Deportivo La Corogne (Esp)- Juventus Turin (Ita).
Mercredi 27 novembre
GROUPE A
Bayer Leverkusen (All)-FC Barcelone (Esp) ; Newcastle (Ang)-Inter Milan (Ita).
GROUPE B
AS Rome (Ita)-Arsenal Londres (Ang) ; FC Valence (Esp)-Ajax Amsterdam (Pbs).

● **COUPE DE L'UEFA**
(16es de finale aller)
Mardi 26 novembre
Hertha Berlin (All)-Fulham Londres (Ang) ; **Paris-SG** (Fra)-Boavista Porto (Por).
Jeudi 28 novembre
Wisla Cracovie (Pol)-Schalke 04 Gelsenkirchen(All) ; Denizlispor (Tur)-**Lyon** (Fra) ; Slovan Liberec (Tch)-Panathinaïkos Athènes (Gre) ; **Bordeaux** (Fra)-Anderlecht (Bel) ; Besiktas Istanbul (Tur)-Dynamo Kiev (Ukr) ; PAOK Salonique (Gre)-Slavia Prague (Tch) ; AEK Athènes (Gre)-Maccabi Haïfa (Isr) ; FC Bruges (Bel)-Stuttgart (All) ; Sturm Graz (Aut)-Lazio Rome (Ita) ; Vitesse Arnhem (Pbs)-FC Liverpool (Ang) ; Celtic Glasgow (Eco)-Celta Vigo (Esp) ; Betis Séville (Esp)-**Auxerre** (Fra) ; Malaga (Esp)-Leeds (Ang) ; FC Porto (Por)-**Lens** (Fra).

(Les matches retour auront lieu les 10 ou 12 décembre.)

Dominatrice sur le terrain, la Lazio Rome subit les conséquences d'une crise boursière

Malgré un excellent début de saison, le club italien pourrait bien être victime des déboires de son propriétaire, le milliardaire Sergio Cragnotti

ROME
correspondance

Lazio-Fiorentina, une belle affiche. Un match entre deux équipes au passé prestigieux mais qui pourrait bien se disputer, lors de la saison 2003-2004 en série C2, l'équivalent d'une quatrième division. Ce scénario qui pourrait bientôt devenir réalité se fonde sur les craintes qu'inspire la situation financière catastrophique de Sergio Cragnotti, patron de la Lazio et à la tête d'un groupe alimentaire.

La formation romaine pourrait connaître le triste sort de la Fiorentina de Vittorio Cecchi Gori, le célèbre producteur cinématographique qui avait entraîné dans sa chute le club florentin, relégué au terme de la saison 2001-2002. La Lazio pourrait ainsi quitter l'élite : un comble, après son excellent début de championnat (au terme de la 11e journée, le club romain occupe la troisième place de la Série A).

En 1998, la Lazio avait décidé d'entrer en Bourse. Au club, on s'intéressait davantage aux plus-values qu'aux tactiques de jeu. *« Nous ne pouvons pas nous permettre les dépenses de Cragnotti »,* avoua même un jour l'*avvocato* Agnelli, une déclaration en forme d'abdication des clubs traditionnels comme la Juventus face aux nouvelles réalités du calcio-business.

HOMME PROVIDENTIEL

Aux yeux des tifosi de la Lazio, Sergio Cragnotti était l'homme providentiel. Même si ce dernier s'était violemment opposé à certains tifosi extrémistes et xénophobes, il avait su les amadouer en faisant signer de nombreux joueurs vedettes à Rome. Les stars en crampons étaient attirées par ce nouveau président qui ne reculait devant rien. Du transfert de Christian Vieri pour une somme record à ceux d'Hernan Crespo, Sebastian Veron, Pavel Nedved ou Jaap Stam, la Lazio de Cragnotti devenait une destination appréciée des joueurs ambitieux.

Mais, aujourd'hui, le beau jouet est cassé. Le sourire de Cragnotti a laissé place aux grimaces des banquiers qui l'ont lâché. A commencer par le très puissant patron de la Banca di Roma, Cesare Geronzi, qui lui avait permis de monter une série d'emprunts plus ou moins solides. Sergio Cragnotti se trouve désormais au pied du mur pour un premier remboursement de 150 millions d'euros venu à échéance. D'autres suivront. Reste une seule solution : vendre ce qui n'est pas stratégiquement indispensable à son empire industriel, comme son club de football.

Mais à qui ? L'un après l'autre, les acheteurs potentiels de la Lazio se sont retirés. D'abord l'armateur italo-suisse Ernesto Bertarelli. Puis le Libyen Al Saadi Kadhafi, fils du colonel et proche de la Lazio. La semaine dernière, l'affaire avec les Libyens semblait sur le point de se conclure, avant de capoter. Pendant quelques jours, l'espoir était revenu chez les actionnaires. Avant de replonger, les actions de la Lazio avaient même repris un peu de couleur. Des 5,9 euros d'il y a quatre ans, elles sont même descendues à 52 centimes.

UNE DETTE ASTRONOMIQUE

Un plan de sauvetage de Cirio, la société principale du groupe alimentaire de Sergio Cragnotti, est en discussion. Mais à la Lazio les problèmes restent nombreux et complexes : une dette de plusieurs dizaines de millions d'euros, des salaires non payés, et plusieurs transferts aux sommes phénoménales pas encore réglés. Comme celui de Gaizka Mendieta, vendu au FC Barcelone avant même que la Lazio eût fini de payer son club d'origine, Valence. Ou encore le litige avec Manchester United, qui attend toujours l'argent promis pour le transfert du défenseur international hollandais Jaap Stam. Ce dernier pourrait d'ailleurs quitter Rome à la réouverture du mercato de janvier, en compagnie d'autres joueurs. Le sacrifice d'Alessandro Nesta, capitaine et joueur symbole de cette Lazio, parti à l'été 2002 pour le Milan AC, n'aura pas été suffisant pour remettre les comptes à flots.

Dans ce marasme financier, la bonne surprise est venue du terrain. La Lazio est redevenue une équipe de premier plan, spectaculaire et efficace. Dimanche 24 novembre, les joueurs au maillot ciel et blanc ont battu Modène (4-0) et ne sont désormais qu'à un petit point du duo de tête composé du Milan AC et de la Juventus. Ironie du destin : si la Lazio se porte aussi bien sur le plan sportif, elle le doit à son entraîneur et ancien joueur Roberto Mancini, celui-là même qui, lors de la saison 2001-2002, guidait la Fiorentina de Vittorio Cecci Gori.

Salvatore Aloïse

Face au Canada, le XV de France a confirmé sa solidité

Rugby • Devant un adversaire vaillant et dans des conditions difficiles, les Français se sont imposés sans trembler (35-3), bouclant victorieusement leur mois de novembre et donnant à Bernard Laporte de bonnes raisons de se montrer optimiste

« IL Y A deux ans, ce match face au Canada, nous ne l'aurions pas gagné si facilement. » Le baisser de rideau des tests d'automne, qui s'est soldé, samedi 23 novembre, par la plus nette victoire du XV de France sur les Canadiens (35-3), a rendu le sourire à Bernard Laporte. L'épilogue humide et légèrement boudé de cette tournée (seulement 48 000 spectateurs s'étaient déplacés au Stade de France, dont 15 000 invités) a prouvé au sélectionneur qu'il disposait d'une équipe tout-terrain. *« Alors que nous voulions améliorer notre circulation de balle, nos ambitions sont, si j'ose dire, tombées à l'eau. Nous avons alors pu vérifier avec succès notre capacité à changer nos orientations de jeu »*, analysait son adjoint, Jacques Brunel.

DAMIEN MEYER/AFP

L'ailier du XV de France, Vincent Clerc, échappe au placage du Canadien Fred Asselin pour inscrire un essai. Samedi 23 novembre, au Stade de France à Saint-Denis, les Bleus se sont imposés (35-3) dans leur dernier test-match avant le Tournoi des six nations 2003.

Malgré trois occasions avortées qui auraient pu saler l'addition des « Canucks » et un festival d'imperfections dû à une pluie battante, les Bleus ont mieux occupé le terrain qu'une semaine plus tôt face aux Néo-Zélandais. Même gênés en touche par Mike James, le deuxième ligne canadien du Stade français (qui *« avait toutes les combinaisons françaises en poche »*, dixit Raphaël Ibanez), ils ont montré une régularité dans la conduite du jeu bien au-delà de ce que pouvaient laisser espérer la météo et le courage des Canadiens. Des adversaires de la trempe des Italiens qui, lors du dernier Tournoi des six nations, avaient su si bien embrouiller le système français.

UN SEUL REGRET

De ce passé trouble, les quatre essais inscrits face au Canada ont fait table rase, si bien qu'à l'heure de dresser le bilan de cette session de novembre l'entraîneur tricolore n'émettait qu'un seul regret, fruit de sa rigueur maniaque, remontant au match nul (20-20) devant les All Blacks : *« L'essai d'Umaga, lorsque Serge Betsen s'oublie. Pour le reste, nous avons donné le match aux Néo-Zélandais. »* Dans un même soupir, le capitaine Fabien Galthié aurait espéré *« mettre plus cher aux Boks et aux Blacks »*.

Histoire de mieux se positionner vis-à-vis d'un XV d'Angleterre qui, après avoir battu la Nouvelle-Zélande et l'Australie, a infligé, ce même samedi 23, une défaite historique aux Sud-Africains (53-3) avec sept essais à la clé. Ce score étonnait à peine Pieter de Villiers : pour le pilier droit de l'équipe de France, le 18e succès des Anglais sur leur pelouse se justifie par le soin qu'ils peuvent apporter aux détails. *« Ils se donnent les moyens d'y arriver en réunissant systématiquement leurs internationaux tous les lundis »*, répétait une fois encore Bernard Laporte, avec l'espoir de trouver enfin un arrangement avec les clubs français qui lui permettrait de ménager à son groupe des plages de travail d'ici au 15 février 2003, date de l'ouverture du prochain Tournoi, à Twickenham, face à l'Angleterre.

Un choc qu'il affirme attendre avec hâte et sans le moindre complexe, puisque l'Angleterre, désormais au sommet de la hiérarchie mondiale, a battu tout le monde en 2002, sauf les Français.

« Avant, on pouvait avoir des sélections brillantes et capables de grands exploits. Maintenant, avec l'incroyable don de soi de nos joueurs, on peut espérer un futur radieux », se félicitait Jo Maso, le manager général des Bleus. *« Il y a une âme dans ce groupe, avec des gars qui n'ont pas peur de se fixer des objectifs élevés et cela suffit à mon bonheur »*, reprenait Bernard Laporte avant de féliciter ses *« cinq mousquetaires »*, les deux Fabien (Galthié et Pelous), les deux Olivier (Magne et Brouzet) ainsi que Raphaël Ibanez.

« J'admets que le jeu n'a pas toujours été à la hauteur de nos espérances, estimait Jacques Brunel. *Mais, malgré ce manque de flamboyance, le bilan de novembre est totalement satisfaisant. La tournée a permis en effet de découvrir, comme l'an passé, de nouveaux talents et de relancer aussi des anciens comme Castaignède ou Garbajosa. »*

L'entraîneur adjoint prédit même qu'avant le début du mois de juillet et l'annonce du groupe en partance pour la Coupe du monde en Australie (du 10 octobre au 22 novembre 2003), un ou deux autres audacieux pourraient bien émerger. Un délai suffisant aussi pour inventer, en cas de malheur, une alternative sérieuse au milieu de terrain de référence formé par la doublette Traille-Marsh.

La coupure de deux mois et demi qui sépare les Bleus avant le Tournoi, avec son régime mixte à base de championnat de France et de Coupes d'Europe, effacera bien des évidences de ce mois de novembre. *« Mais pas le bonheur que l'on a d'être ensemble. La solidarité dans une équipe peut s'avérer fragile. Aujourd'hui, pourtant, j'éprouve un réel sentiment de solidité collective. Et je crois*, conclut Raphaël Ibanez, *qu'il faut s'appuyer là-dessus pour voir grand. »*

François Aubel

FRANCE-CANADA 35-3

Test-match
Au Stade de France, à Saint-Denis. Temps frais et pluvieux ; terrain détrempé ; 48 000 spectateurs ; Arbitre: M. McHugh (Irl).

LES POINTS

FRANCE : 4 essais **Bory** (15e) ; **Traille** (50e), **Clerc** (60e, 72e) ; 3 transformations **Merceron** (15e, 50e) ; **Traille** (72e) ; 3 pénalités **Merceron** (10e, 26e, 42e).
CANADA : 1 pénalité **Ross** (75e).

EXCLUSION TEMPORAIRE

CANADA **: Asselin** (63e,73e).

LES ÉQUIPES

- **FRANCE (sélectionneur : Laporte) :** Brusque • Clerc, Castaignède (Garbajosa, 73e), Traille, Bory • (o) Merceron (Gelez, 76e), (m) Galthié (cap.) (Yachvili, 73e) • Magne (Chabal, 69e; Auradou, 76e), Harinordoquy, Betsen • Brouzet, Pelous • De Villiers, Ibanez (Rué, 69e), Crenca (Marconnet, 66e).
- **CANADA (sélectionneur : Clark) :** Stanley • Fauth, Witkowski, Cannon (Di Girolamo, 52e), Asselin • (o) Ross, (m) M. Williams (Fairhurst, 77e) • Banks (Van Staveren, 48e), Murphy (Cudmore, 65), Charron (cap.) • James, Tait • Thiel, Dunkley (Lawson, 72e), Snow (Tkachuk, 76e).

Coupe de France : Saint-Etienne et Istres sortent

LE 7E TOUR de la Coupe de France a été marqué par les éliminations de l'AS Saint-Etienne et du FC Istres, deux clubs de Ligue 2 qui faisaient leur entrée dans la compétition. Les Verts ont été battus (1-3) par Aurillac (CFA), Istres a été sorti (1-2, après prolongation) par Seynisset–Pariset, équipe iséroise de division d'honneur. Les autres clubs de L2 se sont qualifiés, même si certains ont connu quelques frayeurs comme Nancy qui s'est imposé aux tirs au but contre Saint-Dizier (CFA2). Trois équipes de National – La Roche-Sur-Yon, Brest et Cherbourg – ont par ailleurs été éliminées.

■ **Nicolas Anelka** a participé, samedi 23 novembre, au championnat d'Angleterre avec son équipe de Manchester City – qui a perdu à Middlesbrough (1-3) –, malgré la suspension demandée par la Fédération française de football (FFF) après que l'attaquant a décliné une convocation en équipe de France. Anelka a participé à l'intégralité de la rencontre et a inscrit l'unique but de Manchester City (68e).

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le Kenyan Daniel Gachara a gagné le cross de *Sud-Ouest*,** dimanche 24 novembre, sur le bassin d'Arcachon (Gironde). Il a devancé trois compatriotes : Julius Kiptoo, Wilson Onsare et Wilson Omwoyo.

■ **HANDBALL : l'équipe féminine de Hongrie**, championne d'Europe, a remporté, dimanche 24 novembre, le Tournoi de Paris, préparatoire à l'Euro 2002 qui commencera le 6 décembre au Danemark. La Hongrie a devancé la Yougoslavie, la France (qu'elle a battue 26-23) et l'Espagne.

■ **KARATÉ : le Français Yann Baillon** est devenu champion du monde dans la catégorie des moins de 80 kg, dimanche 24 novembre à Madrid. Le Français a pris sa revanche sur le Néerlandais Daniel Sabanovic qui l'avait battu en finale des Mondiaux 2000. L'équipe de France féminine, composée de Laetitia Guesnel et des soeurs jumelles Jessica et Sabrina Buil, a remporté l'épreuve de katas en battant en finale le Japon 3-0.

■ **NATATION : l'Américaine Natalie Coughlin** a établi, en 58 s 80, un nouveau record du monde du 100 m quatre nages en petit basssin, samedi 23 novembre à East Meadow (New York). La veille, elle avait battu le record du monde du 100 m papillon (56 s 34) et celui du 100 m dos (56 s 71), également en petit bassin.

■ **SKI DE FOND : Vincent Vittoz** a signé la première victoire française de l'histoire en Coupe du monde, en s'adjugeant l'épreuve du 10 km style libre, samedi 23 novembre à Kiruna (Suède). Lors de la saison 2000-2001, le meilleur Français sur le circuit mondial depuis les retraites de Hervé Balland et de Patrick Rémy était monté à deux reprises sur un podium de Coupe du monde.

■ **LOTO : résultats des tirages n°94** du samedi 23 novembre. **Premier tirage** : 6, 14, 18, 33, 35, 46 ; complémentaire : 27. Rapports pour 6 numéros : 942 384 € ; 5 numéros et complémentaire : 8 249,40 € ; 5 numéros : 906,50 € ; 4 numéros et complémentaire : 42,80 € ; 4 numéros : 21,40 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €. **Second tirage :** 4, 11, 14, 32, 40, 43 ; complémentaire : 31. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et complémentaire : 92 775,10 € ; 5 numéros : 1 224,30 € ; 4 numéros et le complémentaire : 53,60 € ; 4 numéros : 26,80 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5,20 € ; 3 numéros : 2,60 €.

Guy Forget hésite encore sur son second joueur en simple pour la finale de la Coupe Davis

ROYAN (Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

Guy Forget est un homme comblé, tant ses *« gars »* n'ont pas ménagé leur peine. *« Le travail que l'on a fait est aussi physique que moral »*, explique le capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis. Dans un confortable hôtel surplombant l'océan Atlantique, tout près des courts couverts du Roc Garden Tennis, les tenants du titre ont terminé, samedi 23 novembre, leur première semaine de préparation à Royan, au calme et au grand air. Ils doivent affronter en finale de la Coupe Davis, du vendredi 29 novembre au dimanche 1er décembre dans l'effervescence du Palais omnisports de Paris-Bercy, la Russie d'Evgueni Kafelnikov et de Marat Safin.

Dans la torpeur automnale de la cité balnéaire, aux façades immaculées et aux volets clos, les cadences ont été soutenues à l'entraînement pour des joueurs très assidus. Après quelques semaines de vacances, l'objectif était de retrouver les bases du jeu sur terre battue : glissades, régularité dans les échanges et longueur de balle. Du lever, à 7 h 30, au repas du soir, vers 21 heures, la vie des joueurs, dans la bonne humeur ambiante, a été scrupuleusement minutée. *« Ce sont des journées lourdes : on commence par des échauffements, puis entraînement tennistique »*, explique le capitaine. Le même programme était appliqué l'après-midi, mais s'y ajoutait un travail physique. *« Tout cela accumulé, ils font de l'exercice pendant cinq ou six heures, plus les soins. »*

VOLONTAIREMENT EN « PRÉ-FATIGUE »

L'équipe de France est entrée progressivement dans le vif du sujet, avec un premier pic le mercredi. *« En fin de journée, sur des séries de points, les jambes allaient moins vite, et la qualité du tennis s'en est ressentie,* explique Guy Forget. *On les met volontairement dans cet état-là. »* Un état de *« pré-fatigue »* proche des conditions de la Coupe. *« On leur demande de se relâcher et de faire de la qualité. Parfois, ils ont envie de balancer leur raquette dans le grillage. »* Après une journée de répit, vendredi et samedi ont été du même tonneau.

Sur l'unique gradin du Roc Garden, un public d'un certain âge (une centaine de spectateurs sages et connaisseurs) s'est pressé pour voir les Bleus ferrailler. Si Sébastien Grosjean, incontestable numéro 1, et la paire que forment Fabrice Santoro et Nicolas Escudé (récents vainqueurs de l'Open de Paris) sont, sauf accident, certains d'être de la finale, l'identité du deuxième joueur de simple n'est pas acquise. Une concurrence sourde s'est instaurée à Royan entre Paul-Henri Mathieu, bientôt 21 ans, et Arnaud Clément, de presque cinq ans son aîné.

Guy Forget, qui a pris soin de ne jamais placer les deux hommes en opposition directe, ne cachait pas son hésitation. *« Paul-Henri, je l'ai toujours vu quand ça allait bien. Il y a eu sa prestation à Roland-Garros et ses victoires à Moscou et Lyon. Mais il y a aussi des tournois, à Wimbledon contre David Nalbandian par exemple, où ça s'est moins bien passé,* rappelle le capitaine. *Potentiellement, il a une marge plus importante qu'Arnaud Clément. Dans un jour faste, il peut mettre la barre plus haut. »*

Guy Forget a conscience aussi qu'Arnaud Clément a un vécu et une expérience qui en ont fait *« l'artisan de toutes les victoires »* : *« Je sais qu'il ne descendra pas en dessous d'un certain niveau. »* Le choix de l'Aixois, qui avait prévalu en demi-finale contre les Etats-Unis, s'était avéré judicieux. *« Maintenant, si Paul-Henri colle des 6-2, 6-3, 6-1 à tous les mecs à l'entraînement ce début de semaine à Bercy, je me dirai qu'il est vraiment au-dessus et qu'il pourrait compenser son manque d'expérience par la qualité de son jeu. »*

Guy Forget veut se *« débarrasser »* dès que possible de cette question et dévoiler sa sélection à ses hommes, mercredi, à la veille de l'annonce officielle de son carré final. *« Certains vont m'en vouloir par rapport à ces choix. Sachant que chacun de ces gars-là, dans un bon jour, peut planter Safin. »*

Jean-Jacques Larrochelle

Rescapé parmi les multicoques, Michel Desjoyeaux gagne la Route du rhum

Voile • Arrivé après Ellen MacArthur, le skipper de « Géant » a pourtant été le plus rapide entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre

POINTE-A-PITRE (Guadeloupe)
de notre envoyée spéciale

Bouclant la Route du rhum en vainqueur de la catégorie des multicoques, dans la nuit de samedi 23 au dimanche 24 novembre (en 13 jours, 7 heures et 53 minutes), Michel Desjoyeaux (*Géant*) s'est fendu d'une magnifique démonstration : un bord au vent de travers d'une demi-heure, sur une coque, avec une pointe à 32 nœuds (près de 60 km/h).

Une façon de redorer l'image de la flotte des multicoques de 60 pieds, bien écornée par les chavirements et les avaries ? *« Les multicoques vont bien, même s'il y a des problèmes à résoudre et qu'on va s'y atteler*, rétorque-t-il. *Mais la voile en général et la course au large en particulier souffrent que le public ne puisse aller à elles. Alors il faut profiter des gradins naturels que sont les côtes et j'ai pensé qu'avec toutes les caméras qui se trouvaient là... »*

Malgré tout, les « multis » de 60 pieds ont un peu de plomb dans les coques. Trois seulement des dix-huit trimarans partis de Saint-Malo ont rallié Pointe-à-Pitre. Juste de quoi composer un podium avec Marc Guillemot (*La Trinitaine-Ethypharm*), deuxième en 13 jours, 19 heures, 36 minutes et 18 secondes – après un arrêt de 72 heures aux Açores –, et Lalou Roucayrol (*Banque Populaire*), fermant la marche en 14 jours, 7 heures et 1 minute après s'être englué dans les calmes de l'anticyclone des Açores.

« C'est trop peu et c'est déjà pas mal », a commenté Michel Desjoyeaux en racontant sa consternation après avoir appris le chavirement, dans la nuit de mardi 19 à mercredi 20, du Suisse Stève Ravussin, qui n'avait plus, avec sa confortable avance, *« qu'à ramener le bateau en convoyage »*.

Son trimaran ayant coupé la ligne moins de vingt-quatre heures après le monocoque d'Ellen MacArthur, parti un jour plus tôt de Saint-Malo, Michel Desjoyeaux a sauvé l'honneur des « trois pattes », supposés être bien plus rapides, mais qui ont été très secoués sur cette édition. Du coup, celui que ses pairs surnomment le « Professeur » a procédé à un cours magistral sur l'opportunité de courir en solo sur ces engins surpuissants exigeant un pilotage très fin.

« Pour le Vendée Globe [tour du monde en solitaire en monocoque et sans escale, qu'il a gagné en 2001], *j'ai fait un bateau plus sûr que ce qui était demandé, en pensant notamment à la disparition de Gerry Roufs*, explique-t-il. *J'ai une famille et j'ai envie de la revoir. Ces bateaux* [les multicoques] *doivent rester amusants. Si on fait des coffres-forts, on n'est même pas sûr que ça tienne, car il y a toujours une vague ou une tempête plus forte que les autres. »*

« UN OUTIL FORMIDABLE »

Le skipper de *Géant* a reconnu la difficulté de maîtriser ces engins. *« Sur un multi, tu emportes tout le temps tes écoutes* [cordages permettant le réglage des voiles] *avec toi. C'est comme un chien au bout d'une laisse, que tu ne peux laisser seul. C'est la seule solution. On n'a pas le droit de faire autrement. En tout cas, moi, je n'en ai pas envie. »* Pour Michel Desjoyeaux. *« le bon sens reste un outil formidable qui ne se met pas en équation »*.

Venu à Pointe-à-Pitre en avion, après que son trimaran a été mis hors course par une collision avec celui de Franck Cammas (chaviré dès la première soirée de course), Jean Le Cam défend un point de vue bien différent. Pour lui, la qualité du plateau des skippers qui menaient les multis dans cette Route du rhum et qui sont restés au tapis rend obligatoire une réflexion en profondeur.

Marc Guillemot (43 ans) est dans un schéma de réflexion *« très paradoxal »*. Cette course lui a révélé qu'il était au sommet de son art, mais il s'interroge : *« Pour faire du solo, il faut être en bonne forme physique et mentale. Le serai-je encore dans quatre ans ? »*

La prochaine course en solitaire, la Transat anglaise, aura lieu en juin 2004. D'ici là, des solutions devront être trouvées. Le calendrier 2003 des courses de multicoques en équipage reste pour l'instant inchangé, malgré la casse de la Route du rhum, dont les effets se feront forcément sentir sur les plateaux des prochains rendez-vous. Point de ralliement de tous les protagonistes de la course au large, le Salon nautique de Paris, qui débute vendredi 6 décembre, promet d'être animé.

Patricia Jolly

Le Paris-SG entre dans sa crise traditionnelle de novembre

EN DÉPIT d'un match nul à domicile (0-0) contre le Stade rennais, la « lanterne rouge », l'OGC-Nice continue d'occuper la tête du championnat de France de L1 de football. Les hommes de Gernot Rohr n'ont pas réalisé leur meilleur match de la saison. Mais, comme c'est le cas depuis plusieurs semaines, ils ont bénéficié des faux pas de leurs poursuivants pourtant autrement mieux armés qu'eux. L'Olympique lyonnais a ainsi subi sa quatrième défaite de la saison en s'inclinant à Lille (1-2). Avec 20 buts encaissés, les champions de France possèdent l'une des six plus mauvaises défenses de Ligue 1. Le Paris-SG, battu par Nantes (0-1) au Parc des Princes, est, lui, confronté à sa traditionnelle crise de novembre. Les joueurs de la capitale n'ont gagné qu'un point lors de leurs quatre derniers matches. Le torchon brûle entre l'entraîneur Luis Fernandez et l'attaquant Ronaldinho, ce qui n'est pas bon signe à quelques semaines de l'ouverture du mercato d'hiver.

Un but de Salomon Olembe contre Lens (1-0) a permis à l'Olympique de Marseille de recoller au trio de tête, sans modifier l'insatisfaction qui anime l'entraîneur Alain Perrin. Sans faire beaucoup de bruit, l'En-Avant Guingamp, qui fut un temps leader du classement, se retrouve 4e, à égalité de points avec Strasbourg, qui présente la curiosité d'avoir une différence de buts négative. Enfin, l'AJ Auxerre a mis un terme à sa série noire en s'imposant au Havre (1-0).

F. P.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE L1, 16e JOURNÉE

Les résultats

				Spectateurs
Paris-SG	0	1	Nantes	39 827
			Armand (31e)	
Marseille	1	0	Lens	51 307
Olembe (12e)				
Lille	2	1	Lyon	17 074
Manchev (69e), Landrin (74e)			Née (90e +1)	
Bordeaux	1	0	Ajaccio	24 479
Pauleta (36e)				
Guingamp	2	0	Sochaux	14 325
Drogba (48e), Flachez (67e, c.s.c)				
Le Havre	0	1	Auxerre	13 065
			Tainio (61e)	
Montpellier	2	2	Bastia	10 304
Gueï (3e, 17e s.p.)			Essien (52e), Uras (82e)	
Nice	0	0	Rennes	12 235
Troyes	2	0	Sedan	11 239
F. Adam (29e), Hamed (71e)				
Strasbourg	1	0	Monaco	26 700
Bassila (36e)				

Le classement

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encais.	Diff.	Cartons J	Cartons R
1	Nice	30	16	8	6	2	21	7	+ 14	37	2
2	Lyon	28	16	8	4	4	32	20	+ 12	31	3
3	Marseille	28	16	8	4	4	17	15	+ 2	38	2
4	Guingamp	25	16	7	4	5	23	18	+ 5	35	4
5	Strasbourg	25	16	7	4	5	21	25	- 4	35	1
6	Paris-SG	24	16	6	6	4	25	16	+ 9	45	7
7	Sochaux	24	16	6	6	4	17	13	+ 4	32	1
8	Lens	24	16	6	6	4	16	13	+ 3	37	3
9	Auxerre	24	15	7	3	5	16	15	+ 1	25	3
10	Monaco	23	16	6	5	5	22	17	+ 5	38	5
11	Bordeaux	23	16	6	5	5	18	16	+ 2	37	4
12	Lille	23	16	6	5	5	14	15	- 1	30	3
13	Nantes	22	16	6	4	6	17	17	0	32	5
16	Bastia	18	16	5	3	8	16	24	- 8	44	6
15	Ajaccio	17	16	4	5	7	12	17	- 5	45	0
16	Sedan	16	16	4	4	7	16	22	- 6	36	2
17	Troyes	15	16	3	6	7	13	18	- 5	29	3
18	Montpellier	15	16	3	6	7	13	20	- 7	40	4
19	Le Havre	13	16	2	7	7	11	21	- 10	40	7
20	Rennes	11	16	2	5	9	9	20	- 11	40	3

La phrase : *« Depuis le match contre le PSG où on était honteux d'avoir perdu 5-0, on a quand même pris 13 points sur 18. Le PSG, lui, a dû en prendre 5 ou 6... »* Bertrand Marchand, entraîneur d'En-Avant Guingamp.

17e journée

Samedi 30 novembre
Monaco-Paris-SG ; Bastia-Marseille ; Ajaccio-Le Havre ; Nantes-Montpellier ; Rennes-Lille ; Sedan-Nice ; Sochaux-Troyes.
Dimanche 1er décembre
Lyon-Strasbourg ; Lens-Guingamp ; Auxerre-Bordeaux.

Les buteurs

1. Pauleta (Bordeaux) +1, 9 buts.
2. Nonda (Monaco), 8.
3. Anderson (Lyon), Juninho (Lyon), K. Diawara (Nice), Cardetti (Paris-SG), 7.

JAVIER SORIANO/AFP

FOOTBALL
Le match au sommet entre le Real Madrid et le FC Barcelone, au Camp Nou de Barcelone, n'a pas tenu toutes ses promesses : les deux équipes se sont séparées sur un score nul (0-0), au terme d'une partie disputée dans un climat délétère, et marquée par une interruption de 10 minutes à la suite de lancers de projectiles en direction du Madrilène (et ancien Barcelonais) Luis Figo.

JAVIER SORIANO/AFP

SKI ALPIN
La Française Christel Pascal a obtenu la 2e place de la première épreuve de la Coupe du monde de slalom 2002-2003, à Park City (Etats-Unis).

ACHETEZ
UNE FAUSSE CARTE NOOS
ET RECEVEZ
DES CHAINES EN PLUS.

noos

N° Vert 0 800 36 46 56
Appel gratuit depuis un poste fixe

RÉSULTATS

FOOTBALL

Allemagne

Bundesliga (14e journée)

Hertha Berlin-Brême	0-1
Wolfsburg-Dortmund	2-0
Bielefeld-Leverkusen	2-2
Mönchengladbach-Bochum	2-2
Schalke 04-Rostock	2-2
Stuttgart-Hanovre	3-0
Kaiserslautern-Bayern Munich	0-2
Munich 1860-Nuremberg	2-2
Hambourg-Cottbus	1-1

Classement : 1. Bayern Munich, 32 pts ; 2. Werder Brême, 26 ; 3. Stuttgart, 24 ; 4. Borussia Dortmund, 24 ; 5. Schalke 04 Gelsenkirchen, 23 ; 6. Hertha Berlin, 22 ; 7. Wolfsburg, 22 ; 8. Bochum, 21 ; 9. Munich 1860, 21 ; 10. Hambourg, 20 ; 11. Bayer Leverkusen, 17 ; 12. Nuremberg, 17 ; 13. Borussia Mönchengladbach, 16 ; 14. Hansa Rostock, 16 ; 15. Hanovre, 15 ; 16. Bielefeld, 15 ; 17. Energie Cottbus, 9 ; 18. FC Kaiserslautern, 7.

Angleterre

Premier League (15e journée)

Manchester United-Newcastle	5-3
Aston Villa-West Ham	4-1
Bolton-Chelsea	1-1
Everton-West Bromwich Albion	1-0
Fulham- FC Liverpool	3-2
Middlesbrough-Manchester City	3-1
Southampton-Arsenal	3-2
Sunderland-Birmingham	0-1
Tottenham-Leeds	2-0
Charlton-Blackburn	3-1

Classement : 1. Arsenal Londres, 32 pts ; 2. FC Liverpool, 31 ; 3. Everton, 29 ; 4. Chelsea Londres, 27 ; 5. Manchester United, 26 ; 6. Middlesbrough, 24 ; 7. Tottenham Londres, 23 ; 8. Newcastle, 22 ; 9. Blackburn, 20 ; 10. Southampton, 20 ; 11. Aston Villa Birmingham, 19 ; 12. Fulham Londres, 19 ; 13. Birmingham City, 19 ; 14. Leeds, 17 ; 15. Charlton, 17 ; 16. Manchester City, 17 ; 17. Sunderland, 14 ; 18. Bolton, 13 ; 19. West Bromwich Albion Birmingham, 12 ; 20. West Ham Londres, 12.

Espagne

Liga (11e journée)

FC Barcelone-Real Madrid	0-0
FC Séville-La Corogne	1-1
Rayo Vallecano Madrid-Saint-Sébastien	0-0
Valence-Valladolid	2-0
Athletic Bilbao-Espanyol Barcelone	4-1
Celta Vigo-Osasuna Pampelune	0-0
Malaga-Vitoria	0-0
Huelva-Santander	2-1
Majorque-Villarreal	1-1
Atletico Madrid-Betis Séville	1-0

Classement : 1. Real Sociedad Saint-Sébastien, 23 pts ; 2. Majorque, 22 ; 3. Valence, 21 ; 4. Real Madrid, 18 ; 5. Atletico Madrid, 18 ; 6. Celta Vigo, 18 ; 7. Deportivo La Corogne, 18 ; 8. Betis Séville, 17 ; 9. Malaga, 17 ; 10. FC Barcelone, 16 ; 11. Athletic Bilbao, 15 ; 12. Valladolid, 14 ; 13. Alaves Vitoria, 12 ; 14. Villarreal, 11 ; 15. Racing Santander, 11 ; 16. FC Séville, 11 ; 17. Rayo Vallecano Madrid, 9 ; 18. Osasuna Pampelune, 9 ; 19. Huelva, 8 ; 20. Espanyol Barcelone, 7.

Italie

Serie A (11e journée)

Juventus-Bologne	1-1
Milan AC-Inter Milan	1-0
Brescia-Udinese	1-1
Chievo Vérone-Empoli	1-0
Parme-AS Rome	3-0
Pérouse-Côme	3-0
Plaisance-Torino	1-0
Reggina-Atalanta Bergame	1-1
Lazio Rome-Modène	4-0

Classement : 1. Milan AC, 25 pts ; 2. Juventus Turin, 25 ; 3. Lazio Rome, 24 ; 4. Inter Milan, 23 ; 5. Chievo Vérone, 21 ; 6. Bologne, 19 ; 7. Modène, 18 ; 8. Parme, 16 ; 9. AS Rome, 16 ; 10. Empoli, 16 ; 11. Udinese, 15 ; 12. Pérouse, 14 ; 13. Plaisance, 11 ; 14. Brescia, 9 ; 15. Atalanta Bergame, 8 ; 16. Reggina, 6 ; 17. Torino, 6 ; 18. Côme, 4.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE HOMMES (qualifications, 7e journée)

GROUPE A
Ukraine-Pays-Bas 88-62 ; Turquie-Suisse 64-40 ; Lituanie-Bulgarie 117-72.
Classement : 1. Lituanie et Turquie, 13 pts ; 3. Ukraine, 12 ; 4. Bulgarie, 10 ; 5. Suisse, 8 ; 6. Pays-Bas, 7.

GROUPE B
Espagne-Danemark 87-46 ; Grèce-Roumanie 103-45 ; Israël-Belgique 66-67.
Classement : 1. Grèce, 14 pts ; 2. Espagne, 13 ; 3. Israël, 11 ; 4. Roumanie et Belgique, 9 ; 5. Danemark, 7.

GROUPE C
Croatie-Irlande 87-69 ; Allemagne-Chypre 94-42 ; Bosnie-Macédoine 93-79.
Classement : 1. Allemagne et Croatie, 13 pts ; 3. Bosnie, 12 ; 4. Macédoine et Irlande, 9 ; 6. Chypre, 7.

GROUPE D
France-Biélorussie 83-56 ; Lettonie-Hongrie 97-88 ; Estonie-Pologne 78-63.
Classement : 1. France et Lettonie, 12 ; 3. Hongrie, 11 ; 4. Estonie, 10 ; 5. Pologne et Biélorussie, 9.

GROUPE E
Slovénie-Angleterre 104-71 ; Portugal-Russie 91-83 ; Italie-République tchèque 88-68.
Classement : 1. Italie, 13 pts ; 2. Russie, 12 ; 3. Slovénie, 11 ; 4. Angleterre, Portugal et République tchèque, 9.

RUGBY

France-Canada	35-3
Ecosse-Fidji	36-22
Pays de Galles-Nouvelle-Zélande	17-43
Irlande-Argentine	16-7
Italie-Australie	3-34
Angleterre-Afrique du Sud	53-3

VOILE

ROUTE DU RHUM
Multicoques
Classement final : 1. Michel Desjoyeaux (Fra, *Géant*) en 13 j 07 h 53 min ; 2. Guillemot (Fra, *Biscuits-La Trinitaine*), à 11 h 43 min 18 s ; 3. Roucayrol (Fra, *Banque-Populaire*), 23 h 8 min.
Monocoques
Classement (dimanche 17 heures) : 1. Ellen MacArthur (Gbr, *Kingfisher*), arrivée le 22 novembre en 13 j 13 h 31 min 47 s ; 2. Mike Golding (Gbr, *Ecover*), à 9 h 17 min 48 s.

CALENDRIER

MARDI 26 NOVEMBRE

FOOTBALL
Ligue des champions (2e phase, 1re journée) : Milan AC (Ita)-Real Madrid (Esp) (**Canal+, 20 h 45).**
Coupe UEFA (16e de finale aller) :
Paris Saint-Germain-Boavista Porto (Por).

MERCREDI 27 NOVEMBRE

BASKET-BALL
Euro 2003 messieurs (qualifications, 8e journée): France-Estonie, au Mans **(Sport+, 20 heures).**

FOOTBALL
Ligue des champions (2e phase, 1re journée) : AS Roma (Ita)-Arsenal (Ang) **(TF1, 20 h 45)**.

JEUDI 28 NOVEMBRE

FOOTBALL
Coupe UEFA (fin des 16es de finale aller) : Betis Séville (Esp)-Auxerre ; Denilispor (Tur)-Lyon, Bordeaux-Anderlecht (Bel) ; FC Porto (Por)-Lens.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

TENNIS
Coupe Davis (finale): France-Russie à Paris, jusqu'au 1er décembre **(France 3, 12 h 55)**.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

FOOTBALL
Ligue 1 (17e journée), dont Monaco-Paris SG **(Canal+, 17 h 15)** ; Ligue 2 (17e journée).

RUGBY
Top 16 (9e journée), jusqu'au 1er décembre.

RUGBY A XIII
France-Nouvelle-Zélande, à Perpignan **(Sport+, 17 h 30).**

TENNIS
Coupe Davis (finale) : France-Russie à Paris, jusqu'au 1er décembre **(France 2, 13 h 55).**

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

FOOTBALL
Ligue 1 (17e journée-match décalé) : Auxerre-Bordeaux **(Canal+, 20 h 30).**

TENNIS
Coupe Davis (finale): France-Russie à Paris, jusqu'au 1er décembre **(France 3, 13 h 15).**

AUJOURD'HUI

Des pluies fortes sur la Corse

MARDI 26 NOVEMBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 17
Coucher du soleil à Paris : 16 h 58

Une amélioration se dessine sur une grande partie est de la France.
La Corse et les Alpes-Maritimes seront encore touchées par des pluies instables. Une nouvelle perturbation arrive l'après-midi sur la Bretagne .

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Après des brouillards matinaux, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies, puis les nuages se feront de plus en plus nombreux l'après-midi sur la Bretagne et amèneront quelques pluies. Les températures seront comprises entre 10 et 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Après des brouillards matinaux, les nuages seront encore assez nombreux le matin surtout au nord de la Seine. Dans l'après-midi, les éclaircies deviendront plus belles. Le thermomètre indiquera 9 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est encore gris le matin avec quelques gouttes. Des éclaircies percent bien l'après-midi. Le thermomètre indiquera 8 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après des brouillards matinaux, le ciel sera bien dégagé. Les températures seront comprises entre 11 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin et l'Auvergne, la journée sera agréable après des brouillards matinaux. Sur Rhône-Alpes, les nuages seront assez nombreux puis une petite amélioration se dessinera. Le thermomètre indiquera entre 12 et 14 degrés .

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, le soleil brillera largement. Sur la région Provence-Alpes-Cote d'Azur, des pluies orageuses se produiront en matinée, puis le temps s'améliorera et il ne persistera que des ondées sur les Alpes-Maritimes. Sur la Corse, des pluies encore fortes et orageuses pourront avoir lieu toute la journée. Les températures seront comprises entre 13 et 17 degrés l'après-midi.

26 NOV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE

Ajaccio	11/18 P
Biarritz	7/14 S
Bordeaux	3/14 S
Bourges	2/10 N
Brest	8/13 P
Caen	7/10 N
Cherbourg	6/11 N
Clermont-F.	1/10 N
Dijon	3/8 N
Grenoble	9/10 N
Lille	5/9 N
Limoges	2/9 N
Lyon	5/9 N
Marseille	8/14 S
Nancy	4/9 P
Nantes	4/12 S
Nice	11/16 P
Paris	5/9 N
Pau	2/12 S
Perpignan	8/15 S
Rennes	5/11 C
St-Etienne	3/8 P
Strasbourg	3/9 C
Toulouse	4/13 S
Tours	2/10 N

FRANCE OUTRE-MER

Cayenne	23/30 P
Fort-de-Fr.	24/30 S
Noumêa	19/25 S
Papeete	25/31 P
Pointe-à-P.	24/30 S
St Denis Rêu.	22/28 S

EUROPE

Amsterdam	7/10 P
Ath8nes	11/17 C
Barcelone	8/15 S
Belfast	8/11 P
Belgrade	9/14 C
Berlin	3/7 P
Berne	4/6 P
Bruxelles	6/9 C
Bucarest	7/12 P
Budapest	4/11 C
Copenhague	5/6 C
Dublin	7/11 P
Francfort	5/9 C
Gen8ve	4/8 P
Helsinki	1/2 P
Istanbul	12/14 S
Kiev	5/6 C
Lisbonne	13/17 P
Liverpool	5/10 C
Londres	4/10 N
Luxembourg	5/7 P
Madrid	2/10 S
Milan	15/17 P
Moscou	-8/0 C
Munich	7/10 P
Naples	16/20 P
Oslo	-5/0 *
Palma de M.	11/16 S
Prague	8/11 P
Rome	15/17 P
Sêville	6/17 P
Sofia	1/10 S
St-Pêtersb.	2/3 P
Stockholm	2/4 P
Ténérife	20/24 P
Varsovie	6/11 C
Venise	16/17 P
Vienne	8/12 C

AMÉRIQUES

Brasilia	19/29 S
Buenos Aires	20/32 S
Caracas	26/32 P
Chicago	-3/2 P
Lima	19/23 S
Los Angeles	15/19 S
Mexico	5/22 S
Montrêal	-10/-2 S
New York	2/8 S
San Francisco	12/19 S
Santiago Ch.	11/24 S
Toronto	-4/1 S
Washingt. DC	3/7 S

AFRIQUE

Alger	10/17 N
Dakar	24/28 S
Kinshasa	22/31 P
Le Caire	13/23 S
Nairobi	16/23 P
Pretoria	17/30 S
Rabat	13/20 S
Tunis	14/18 P

ASIE-OCÉANIE

Bangkok	25/31 S
Beyrouth	16/21 S
Bombay	24/33 S
Djakarta	25/30 P
Dubaï	20/28 S
Hanoï	17/21 S
Hongkong	14/20 S
Jérusalem	10/16 S
New Delhi	11/26 S
Pêkin	-4/4 S
Séoul	-2/5 C
Singapour	26/31 P
Sydney	23/33 S
Tokyo	10/15 P

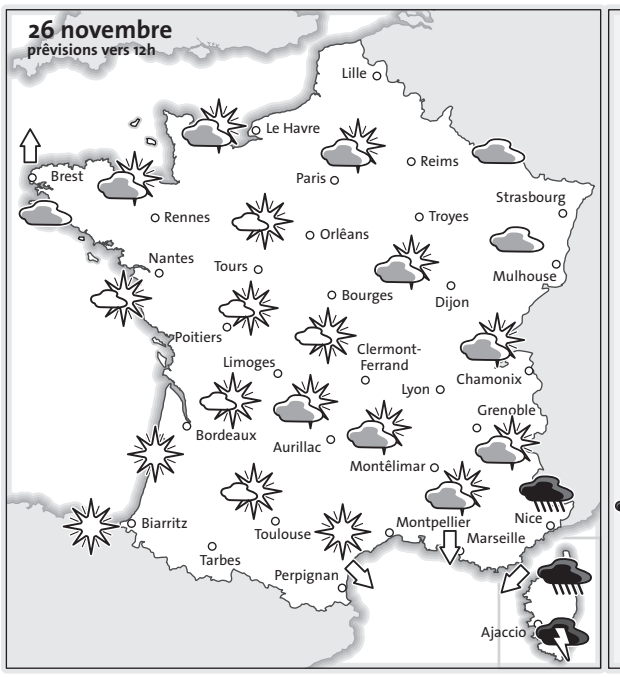

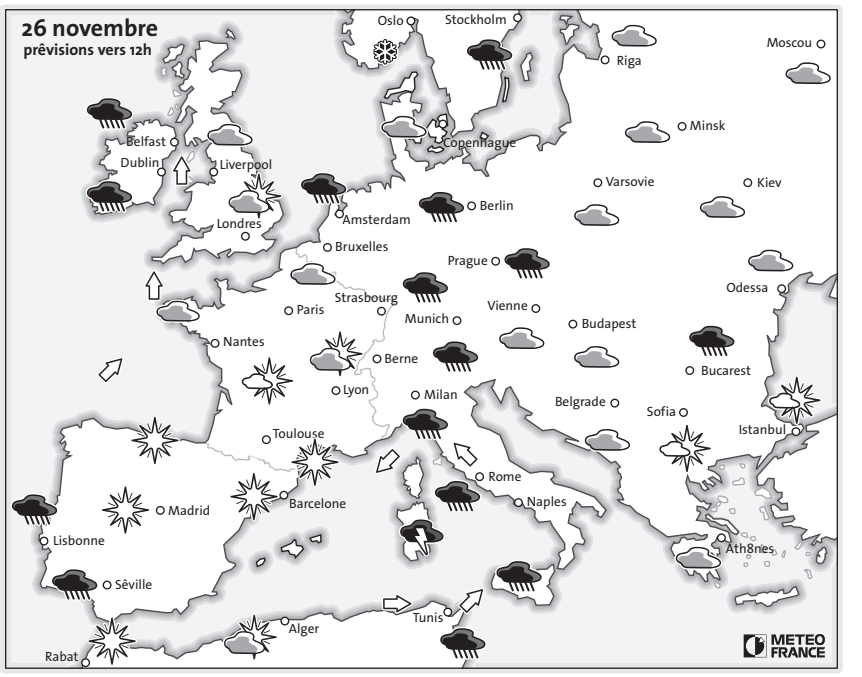

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

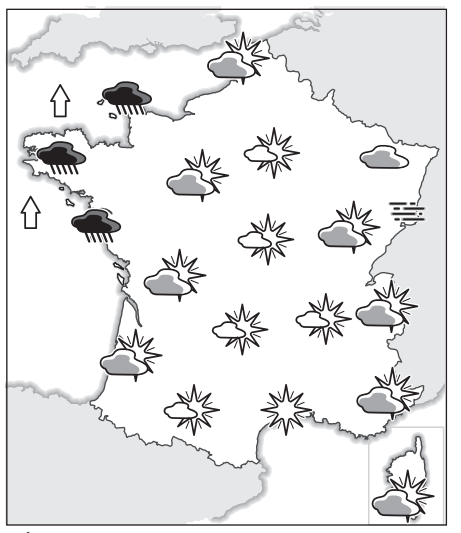

PRÉVISIONS POUR LE 27 NOVEMBRE

Nouvelle Carte Alternative : choisissez vos horaires
pour voyager à -40%
Valable en France Métropolitaine.
AIR FRANCE

Le 27 novembre
La perturbation gagne le Nord-Ouest, avec des pluies parfois soutenues sur la Bretagne.
Le temps s'améliore bien sur l'extrême Sud-Est.
Les températures baissent sur le Nord et le Nord-Est et sont plutôt en hausse ailleurs.

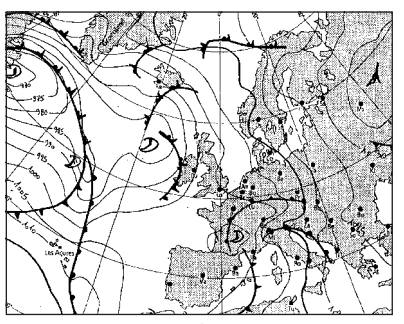

SITUATION LE 25 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

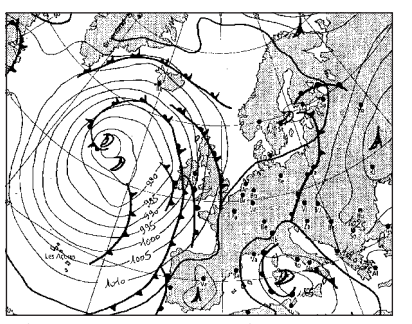

PRÉVISIONS POUR LE 27 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Ciel de décembre

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

RICHE programme pour le dernier mois de l'année. Les festivités commenceront dès l'aube du 1er décembre avec une belle conjonction entre Mars, Vénus et la Lune, qui tiendront dans un mouchoir de poche céleste. L'étoile du Berger et la Planète rouge naviguant de conserve pendant tout le mois, le trio se reconstituera une lunaison plus tard, soit aux premières heures du 30 décembre.

Le deuxième événement astronomique passera malheureusement inaperçu en France. Le 4 décembre aura lieu une éclipse totale de Soleil dans l'hémisphère austral. Le phénomène commencera dans l'Atlantique sud, traversera l'Angola, longera la frontière séparant le Botswana du Zimbabwe, survolera brièvement un morceau d'Afrique du Sud et de Mozambique avant de se lancer au-dessus de l'océan Indien. Quelques milliers de kilomètres plus tard, le Soleil noir arrivera sur les côtes occidentales de l'Australie. L'éclipse s'arrêtera au pays des kangourous, puisque, lorsqu'elle y parviendra, l'astre du jour sera sur le point de se coucher.

Pour les amateurs de planètes géantes – équipés d'un honnête instrument –, décembre sera un mois agréable. Le 17, Saturne et ses anneaux passeront au plus près de la Terre (1,2 milliard de kilomètres tout de même). Quant à Jupiter, il faudra la regarder dans la nuit du 20 au 21 décembre, car ses quatre principaux satellites seront tous visibles en même temps et, qui plus est, s'aligneront dans leur ordre d'éloignement : Io, Europe, Ganymède et Callisto.

Le 22 décembre marquera le solstice d'hiver, avec la nuit préférée des astronomes, la plus longue de l'année. Comme le fait remarquer Guillaume Cannat dans son *Guide du ciel 2002-2003* (Nathan, 288 p., 21,95 €), *« à Paris, le Soleil grimpe à peine à 18° de hauteur au-dessus de l'horizon sud lors du solstice d'hiver, alors qu'il dépasse largement les 65° de hauteur au solstice d'été. Cette diminution de la durée d'ensoleillement, ajoutée au fait que les rayons de notre étoile nous parviennent sous un angle très fermé par rapport aux régions tropicales ou australes à la même période, provoque les changements saisonniers auxquels nous sommes accoutumés ».* Contrairement à ce que prétend une idée reçue, le froid hivernal n'est pas dû à un plus grand éloignement du Soleil, mais à l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre par rapport au plan de son orbite.

Pierre Barthélémy

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 29 novembre (à Paris)

TRIO EXCEPTIONNEL DANS LA CONSTELLATION DE LA VIERGE

CIEL DU 1er DÉCEMBRE À 7 HEURES
(HEURE DE PARIS)

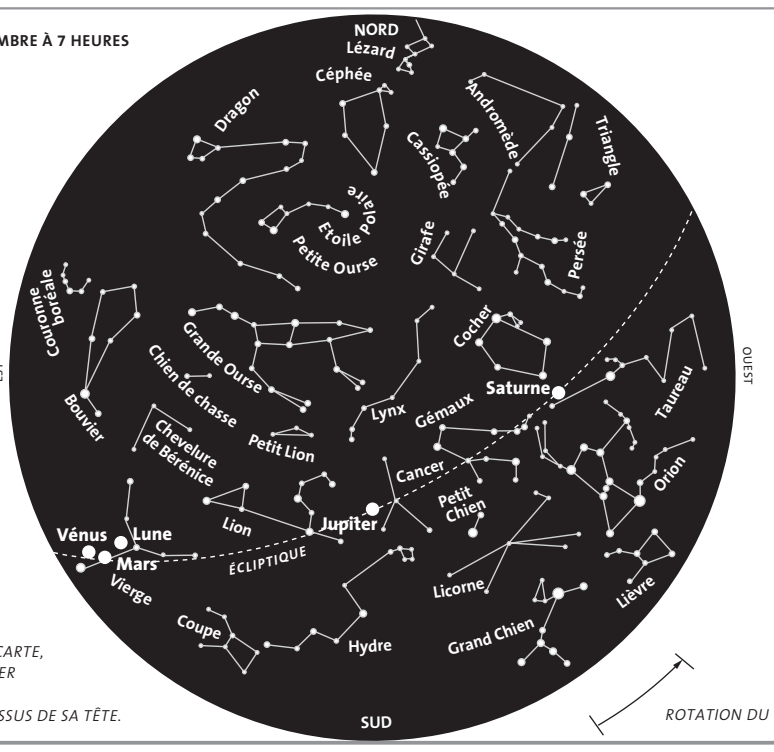

POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 -281

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

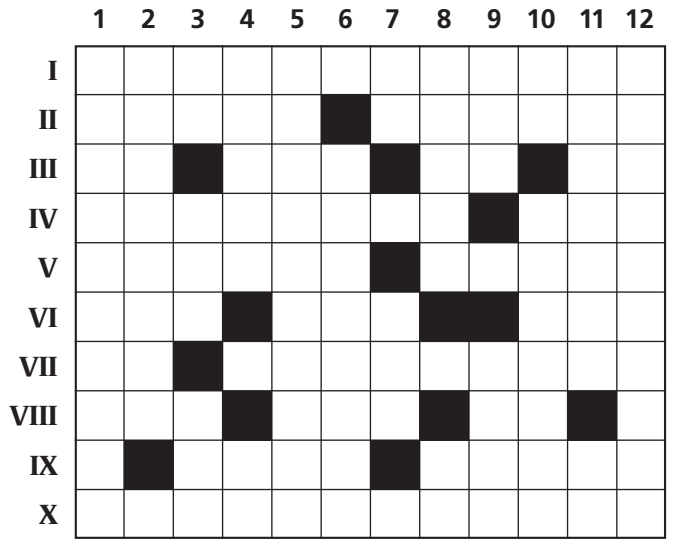

HORIZONTALEMENT

I. On ne les voit pas arriver. - II. D'abord des boulettes, puis une habitude. Agréablement léger. - III. Bien arrivé. Dur sous le ciseau. Porte-bouteilles. Prises de bec. - IV. Mis comme l'as de trèfle. Moi. - V. Vous fait voir la vie en jaune. Pour voir ou empêcher de voir. - VI. Met délicatement en couleur. Travail de choix. Fin hollywoodienne. - VII. Article renversé. C'est d'un commun. - VIII. Ouverture sur le monde. Prêts pour prendre la pose. Ne fait qu'un tour. - IX. Engrais. Ferma la fenêtre. - X. Prenais du poids.

VERTICALEMENT

1. Evite les fuites mais aussi les plaisirs. - 2. Permet de rester tranquille dans la coquille. - 3. Conjonction. Annonce la fin. Mit fin. - 4. Pose problème dès qu'elle arrive. Un peu de rigolade. - 5. Ne sont jamais à leur place. - 6. Frappés d'étonnement. - 7. Stratégie asiatique. Surveille les poulets. - 8. A plus d'esprit chez Molière que chez Racine. Met dans l'opposition. - 9. Vieux bâtiment. Chef arabe. - 10. Assure la réunion. Fit savoir qu'il n'appréciait pas. - 11. Bien de sa personne. Sur la rive. - 12. Apporteras un concours souvent précieux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 280

Horizontalement

I. Tribulations. - II. Oublie. Ili. - III. Eu. Galères. - IV. Rarement Arp. - V. Brisure. Aisé. - VI. Ios. Sétar. - VII. Lm. Pétoncles. - VIII. Labile. Che. - IX. Otite. Presto. - X. Négative. Tan.

Verticalement

1. Tourbillon. - 2. Ru. Aromate. - 3. Ibéris. Big. - 4. Blues. Pita. - 5. Ui. Muselet. - 6. Légèreté. - 7. Aneto. PV. - 8. Tilt. Ancre. - 9. Ile. Arche. - 10. Oirai. Lest. - 11. Ers. Ta. - 12. Suspension.

AFFAIRE DE LOGIQUE

N° 301

Le circuit de la tour

ENCORE UN PROBLÈME de tour sur un échiquier ! L'échiquier d'aujourd'hui a été ravagé par un cavalier brutal qui a creusé des trous profonds dans huit des cases (grisées sur le dessin).

Une tour désire parcourir les cases restantes à sa façon, se déplaçant le long des lignes ou des colonnes, jamais en diagonale, en passant une fois, et une seule, dans chacune des 56 cases, et en finissant sur sa case de départ.

Peut-elle y parvenir ? Si oui, tracez un circuit possible de la tour.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 3 décembre.

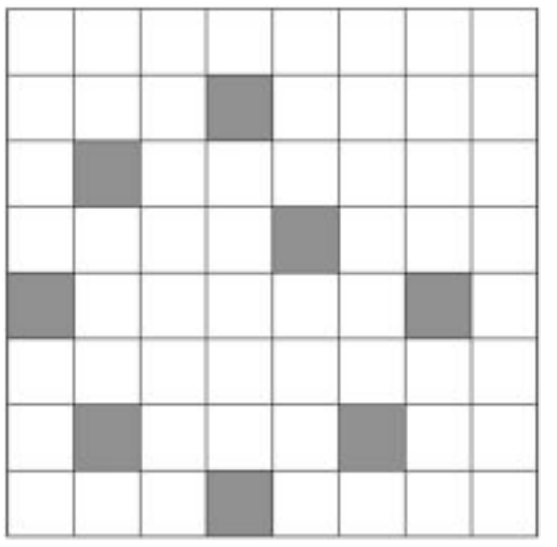

Solution du jeu n° 300 paru dans *Le Monde* du 19 novembre.
Quelle que soit la position des tours, la somme des numéros des cases est 260.
En effet, à l'intersection de la ligne L et de la colonne C, le numéro de la case est 8 × (L – 1) + C.
Pour que les huit tours ne se menacent pas, il est nécessaire que L et C prennent toutes les valeurs de 1 à 8.
Le total des numéros de cases sera donc :
8 × (0 + 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) + 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8,
soit 8 × 28 + 36 = 260.

L'artiste chilien, qui avait choisi le déracinement, est mort samedi 23 novembre à Civitavecchia, près de Rome, à l'âge de 92 ans. Membre du groupe surréaliste avant d'être exclu, puis réadmis, l'inventeur des « morphologies psychologiques » avait intégré dans son œuvre son engagement politique

Roberto Matta, la peinture en exil

ANDRÉ MORAIN

OFFICIELLEMENT né le 11 novembre 1911, le peintre chilien Roberto Matta était âgé de 91 ans. *« 92 ans ! »*, corrige son ami le poète Alain Jouffroy, qui lui a rendu visite trois jours avant son décès, survenu le 23 novembre à Civitavecchia, près de *Rome. « Il aimait la répétition des chiffres de cette date de naissance, le 11/11/1911,* précise Jouffroy, *mais il m'avait avoué être né en 1910 ! Cela dit, lorsque je l'ai vu, ses mains étaient noires, mais son esprit était clair. Il avait conservé toute sa lucidité et son humour : il m'a fait rire aux larmes. »* Et Alain Jouffroy, qui s'y connaît, d'ajouter en ultime hommage : *« C'était un poète. »*

Chilien ? Il avait effectivement vu le jour à Santiago, mais le président Ricardo Lagos, qui a annoncé trois jours de deuil national, ne s'y est pas mépris : *« C'est un très grand honneur pour le Chili que Matta soit chilien, mais Matta avait cessé d'être chilien il y très longtemps car il faisait partie de la peinture mondiale. »*

On l'a dit surréaliste. Il le fut, par l'entremise de Dali, qui l'envoya vers Breton en 1937 : *« Ils me dirent : "Tu es surréaliste !" Je ne savais même pas ce que cela voulait dire... »* Mais il ne le resta pas longtemps, puisque le même Breton fit voter le 25 octobre 1948 son exclusion du groupe pour *« ignominie morale et disqualification intellectuelle »*... Il sera réadmis en 1959. Mais lui-même se méfiait de l'appellation : *« On emploie le terme "surréaliste" pour illustrer l'absurde. Je ne suis pas surréaliste (...) Ma "pro-vocation", c'est d'éveiller l'être et non le consommateur. »*

Issu d'une famille d'origine hispano-franco-basque, éduqué en langue française par les jésuites, Matta fit des études d'architecture avant de rompre avec une carrière prometteuse et d'embarquer, en 1933, sur un cargo en partance pour l'Europe. *« Le déracinement, tout passe par là »,* écrit-il dans le catalogue de l'exposition que lui a consacrée le Centre Pompidou en 1985. Il arrive à Paris : *« Je passais mon temps dans les musées et je prenais des notes. Je n'avais de contact avec personne. Je me suis aperçu que je ne savais rien, j'étais peut-être architecte, mais je ne connaissais rien. A l'âge de vingt et un ans, je recommençais à tout apprendre. »* Il travaille dans l'atelier de Le Corbusier, sans grande conviction semble- t-il, voyage en Espagne, où il se lie avec les poètes Rafaele Alberti et Federico Garcia Lorca. Puis continue son périple : en Scandinavie, où il rencontre Alvar Aalto, à Londres, où il fait la connaissance d'Henry Moore, du critique Roland Penrose et de Magritte. En 1937, ce dernier écrit à Scutenaire : *« Il fait des peintures mille fois plus intéressantes que celles de Miro. Il a beaucoup d'idées. »*

Dès 1938, après sa rencontre avec Breton, Matta participe à la plupart des expositions du groupe. Il écrit sur l'architecture dans la revue *Minotaure*, où il s'oppose au rationalisme de son ancien patron, Le Corbusier. Il met aussi au point le procédé dit des *« morphologies psychologiques »*, qu'il emploie désormais dans ses œuvres : la couleur est étalée sur la toile avec un chiffon et inspire, selon une technique proche de l'écriture automatique chère aux surréalistes, le tracé, ultérieur, au pinceau.

En octobre 1939, à l'instigation de Marcel Duchamp, et fuyant la guerre, il embarque pour New York. Parlant parfaitement l'anglais, il s'intègre rapidement à la vie artistique de Manhattan et fait, six mois après son arrivée, sa première exposition à la galerie Julien Levy, spécialisée dans le surréalisme. Levy l'a évoqué dans ses souvenirs : *« Matta fit irruption sur la scène newyorkaise comme s'il s'agissait d'une sorte de continent noir, d'une Afrique où il pourrait se lancer dans des négoces douteux, charmer les indigènes et entretenir de scintillantes désillusions. Il était débordant d'optimisme prématuré et de déception impatiente ; croyant ardemment à tout et ne croyant absolument à rien ; de la même manière qu'il croyait en lui-même, ardemment et douloureusement, ce qui était la même chose, tout et rien. »*

Il donne des conférences à la New School of Social Research, auxquelles assistent quelques artistes américains, comme Baziotes, Gorky et Motherwell : avec ce dernier, il fait un voyage au Mexique, qui sera déterminant pour les deux peintres. Il reçoit également de nombreux jeunes Américains dans son atelier, dont Jackson Pollock, et son influence sera forte sur la naissance de l'école de New York. En retour, il se découvre une nouvelle passion, pour les totems et les poupées amérindiennes, la magie des peuples primitifs. Il y fera allusion dans un texte sur Max Ernst, édité par Motherwell en 1948 : *« Le fait que l'homme pense qu'il peut comprendre les phénomènes est une hallucination. Penser que "l'homme existe" est en soi une hallucination : l'humanité n'est rien d'autre qu'une maladie des singes. Dès que les hallucinations sont suffisamment enracinées, elles deviennent ce que nous appelons des mythes et n'ont plus de limites extérieures... »*

« On emploie le terme "surréaliste" pour illustrer l'absurde. Je ne suis pas surréaliste. (...) Ma "pro-vocation", c'est d'éveiller l'être et non le consommateur »

1948 est aussi l'année du suicide de son ami Arshile Gorky, dont Breton, mal renseigné, le tient pour responsable et qui sera à l'origine de son exclusion du groupe surréaliste. Matta part pour le Chili, où il publie un texte insistant sur le *« rôle de l'artiste révolutionnaire, qui doit redécouvrir de nouvelles relations affectives entre les hommes »*, puis pour l'Italie, où il s'installe.

Souvent négligé, son engagement politique prend une place grandissante dans son œuvre. Ainsi, en 1952, le procès de Julius et Ethel Rosenberg lui inspire *Les roses sont belles* (les Rosenberg seront exécutés l'année suivante). En 1958, après la lecture du livre d'Henri Alleg sur la torture en Algérie, il peint *La Question, Djamila*. En 1964, il rend hommage au dirigeant communiste Julian Grimau, exécuté en Espagne l'année précédente, en peignant une immense composition de 9 mètres de long, *Les Puissances du désordre*. Il participe en janvier 1968 au premier congrès culturel de La Havane, réunissant à Cuba des intellectuels du monde entier pour discuter des problèmes culturels des pays sous-développés.

SELDERS/SIPA

Ci-dessus, le peintre en 1965, dans son atelier de Boissy-sous-Avoir (Yvelines), devant ses toiles. Ci-contre, l'artiste et sa femme, posant chez lui en 1998.

En France, il prend une part active aux événements de mai 1968, dessinant des affiches pour l'atelier populaire des Beaux-Arts et transférant tous les tableaux de son exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris à Châtillon-sous-Bagneux, dans l'usine Nord-Aviation dont les ouvriers sont en grève. Enfin, en 1973, il prend violemment position contre le coup d'Etat de Pinochet au Chili et coupe tout lien avec son pays natal. Un nouvel exil, qui s'ajoutait au premier, dont il disait : *« C'est cet exil qui a déterminé toute ma vie, entre deux cultures. Mon travail est un travail de séparation. » « De l'exil, je suis passé à l'"Ex-il", quelque part entre le connu et l'inconnu, entre la réalité et l'imaginaire. Là où commence la poésie. »*

Harry Bellet

VERBATIM

« Décrypter les formes ensevelies dans l'informe »

EN 1997, Alain Jouffroy consacrait un chapitre de son livre *De l'individualisme révolutionnaire* (Gallimard) à Roberto Matta, intitulé « Matta, outre terre et mère ». Il a bien voulu nous autoriser à en reproduire des extraits.

« Qui est donc cet homme qu'on appelle Matta ? Qu'on appelle parfois Roberto Matta ? Matta Echaurren ? Et qui s'appelle, dans toute son étendue identitaire américano-européenne : Roberto Antonio Sebastian Matta Echaurren ? *(...)*

Né dans cette micro-Europe du Pacifique, hanté par les spectres durables de l'histoire ouvrière, la misère et la paupérisation, la richesse et la prépotence, le luxe et la révolte, Matta porte, dans les racines fortement enchevêtrées de son être, tous les conflits, toutes les rages, toutes les folies d'une tribu d'individus qui a défié les immensités géographiques et qui n'a pas encore, loin s'en faut, réglé le problème de son harmonieuse insertion dans l'univers, cacophonique, de l'humanité tout entière. Matta, qui s'identifie donc à plusieurs identités, se dit souvent non chilien (le général Pinochet le déchut d'ailleurs de sa nationalité) et répète en riant qu'il *« chie ses liens »*, ce que prouve sa détermination, précoce et continue, de vivre hors du pays – ou du charnier natal. *(...)*

Depuis les *Morphologies psychologiques* de 1938, où l'on assiste à l'émergence d'un continent à dominante volcanique, Matta n'a cessé, pendant les huit années à partir de 1940 à New York, puis à Rome et à Paris, puis à Londres, puis à Tarquinia et de nouveau à Paris, de décrypter les formes ensevelies dans l'informe, de nommer ainsi, par sa mise en forme visuelle et son travail de lecteur et d'interprète de l'informe, ce qui surgit dans les expositions, les émanations de l'innommable : une cartographie de l'apparition du réel aux yeux de celui qui cherche à mieux voir et à percevoir, au-delà de ses limbes, toutes ces « visions fugitives » qui sont demeurées le substrat des peintures de De Kooning, mais que Matta élargit jusqu'aux limites de ce qu'il a appelé le cube ouvert, où ce qui est au-dessus est aussi présent que ce qui est au-dessous, où ce qui est devant répercute ce qui est derrière et où ce qui est à gauche se développe dans ce qui est à droite. Une peinture de passe-partout, en effet, où le moindre détail, la moindre tache participe du tout.

Matta le dit lui-même : *« Plutôt que cosmonaute, je me considère comme un êtronaute. »* Pour lui, peindre, penser, agir et réagir, répondre de l'être même de l'existant, cela relance un seul et même geste : celui du coup de dés dans la connaissance intuitive de tout ce qui vit. Il l'a explicité à New York, dans la revue *Décision* : *« Créer une peinture, c'est une expérience phénoménale, colossale, au sens où c'est l'homme qui invente, comme la nature invente. C'est comme de participer à l'avance aux temps futurs. Cette expérience vient à nos sens par une perception directe, la perception insistante du phénoménal, que nous utilisons comme loi de référence... Il faut avoir un sens structurel de la vie de même que nous avons une conception sphérique de la terre... Peindre la colossale structure de la vie, comme la science met en rapport géométrique une ville. »*

Selon moi, tous les peintres du monde, quels que soient leur génie formel, leur singularité, leur invention stylistique, leur connaissance et leur puissance d'expression, et dieu sait s'il y en a, sont restés, restent encore en deçà, bien en deçà d'une telle refonte de l'entendement de ceux qui se proposent toujours, quels que soient les moyens employés, de donner à voir et à penser. Matta est, à ma connaissance, le seul peintre vivant à identifier le rôle de l'artiste et du poète à celui des individus assez libres pour favoriser, par tous les moyens, le changement complet de la conception que chacun se fait – ou ne se fait pas – de notre existence aléatoire, absurde et non absurde, dans un univers sans limite. A cet égard, il n'y a pas plus large que lui.

Je désespère, toujours, de lui trouver un véritable continuateur, mais il y a toujours une exception à découvrir dans le magma de tous les possibles. »

Réactions

● **Dominique de Villepin,** ministre des affaires étrangères et ami personnel du peintre : *« C'est le dernier grand surréaliste qui s'éteint. Artiste exubérant, architecte des formes, poète, peintre, sculpteur, il traverse le siècle dans l'amitié des Tanguy, Ernst, Dali, Miro, Breton, Picasso... Toujours aux aguets dans l'effervescence et le bouillonnement du monde. Aujourd'hui je salue un ami, un grand aventurier de l'art, un homme du dialogue et de l'échange, un alchimiste des cultures. Matta s'est envolé. Au bout de l'univers, le pinceau fiévreux de ce grand chasseur de planètes danse pour toujours. Français il l'était, des grottes du Sud-Ouest et du monde entier. Enfant de Rabelais et de Cervantes, ivre d'espace, de couleurs et de mots, amoureux de la latinité, il avançait à l'écart des modes, dessinant des moustaches aux puissants, refusant tout compromis pour écrire la symphonie cosmique. Il a côtoyé toutes les rives, tous les regards, plongeant son œil moqueur au plus profond de l'âme. Créateur à l'état pur, chaque jour il réinventait la beauté. Sa vie, à l'image de son œuvre, fut, comme il aimait à le dire de la poésie, "une métaphore ininterrompue". »*

● **Jean-Jacques Aillagon,** ministre de la culture et de la communication, salue *« l'indépendance de cet artiste engagé et militant, qui même au sein des mouvements auxquels il a appartenu a toujours su protéger sa liberté ». « Ce grand artiste chilien, qui avait très tôt choisi la France pour y faire ses études avec Le Corbusier et pour y passer la majeure partie de sa vie, était un esprit très novateur qui a largement influencé les courants picturaux de l'après-guerre. »*

● **Luisa Duran de Lagos,** épouse du président chilien Ricardo Lagos, qui représentera son mari aux obsèques de Roberto Matta, évoque *« la perte d'un grand artiste, d'un artiste universel dont nous avons le privilège qu'il soit né au Chili et qu'il ait passé son enfance dans ce pays, même s'il a vécu toute sa vie en Europe ».*

L'artiste flamand présente sur scène « Parrots and Guinea Pigs », tandis que Gand expose ses films et ses dessins et que Bruxelles découvre son plafond de scarabées commandé par la reine Paola

L'outrance de Jan Fabre fêtée sur tous les fronts dans une Belgique conquise

BRUXELLES, GAND, BRUGES
de notre envoyée spéciale

Une journée de Bruxelles à Bruges, en passant par Gand, entièrement placée sous le signe de Jan Fabre et des animaux. Au point qu'on se surprend à vérifier qu'on ne s'est pas transformé en oiseau, lorsqu'on quitte le Théâtre Magdalenazaal après avoir vu, à Bruges, *Parrots and Guinea Pigs* (« Perroquets et cobayes »), la toute dernière création de l'artiste, une vision haletante de la débauche animale, si furieuse qu'il faudrait sûrement, selon les nouveaux critères moraux en vigueur, mettre une interdiction aux moins de 12 ans à l'entrée du Théâtre de la Ville, à Paris, où la pièce est présentée à partir du 26 novembre.

Tout le royaume rend hommage à l'artiste d'Anvers, avec trois événements d'importance. On commence par Bruxelles, où l'on a rendez-vous devant le Palais Royal afin de découvrir *Heaven of Delight*, un plafond de scarabées que l'artiste a imaginé à la demande de la reine Paola, inauguré en grande pompe le 24 octobre. Il est vrai que, depuis Auguste Rodin, aucun artiste n'a été convié à créer pour la monarchie. Jan Fabre surgit d'une Mercedes d'un blanc aveuglant. *« Il y a contre-ordre. Impossible pour des raisons de dernier instant de rentrer dans le château »*, chuchote-t-il. La Mercedes s'éloigne. Fabre monte dans la voiture conduite par Hendrik Tratsaert, directeur de *Janus*, revue transculturelle et internationale. On se croirait dans un film d'espionnage.

Depuis quand Jan Fabre, rebelle anarchiquement érotique, a-t-il ses entrées chez la reine ? Sa Majesté a découvert la réputation internationale de son sujet en voyant certaines de ses œuvres à une exposition d'art flamand au Palazzo Grassi de Venise. Il a fallu près de quatre ans pour que commence à prendre vie dans la salle des Glaces le plafond entièrement tapissé de scarabées, des thaïlandais (*Sternocera acquisignata*), choisis pour la faculté de leurs carapaces à réfléchir la lumière. Plus d'un million et demi ont été assemblés pendant des mois par vingt-neuf jeunes artistes et restaurateurs, à la façon d'une mosaïque où corps et élytres dessinent des motifs végétaux en relief dans lesquels se dissimule le P de Paola.

Dans « Parrots and Guinea Pigs », de Jan Fabre, les perroquets mènent la partie pour révéler, sans aucune pudeur, ce qui en l'homme appartient toujours à la bête.

© MALOU SWINNEN

Cette matière essentiellement verte, mais aussi violette et bleue, constitue *« comme une peau de lumière »*, pour reprendre l'expression qu'utilisent Jan Hoet et Laurent Busine dans le livre *Heaven of Delight*. Ce « Ciel des délices » est une réponse actuelle et amoureuse au *Jardin des délices* de Jérôme Bosch, source d'inspiration infinie pour Jan Fabre. Les photos de Dirk Braekman ont enregistré pas à pas la beauté de l'entreprise, à la fois attirante et répulsive, extrême dans sa démesure. Comme toujours chez l'artiste.

On arrive à Gand. Au SMAK, musée municipal d'art contemporain, où Jan Hoet, directeur qui fait autorité dans le monde entier, a rassemblé l'ensemble des dessins et des films de Jan Fabre, depuis la fin des années 1970 (il avait 20 ans en 1978), sous le titre « Gaude succurrere Vitae » (Réjouissez-vous de venir en aide à la vie). Fabre a conçu lui-même le dispositif labyrinthique dans lequel il fait exprès de se perdre. Soit une quarantaine de cachettes où l'on comprend à quel point l'œuvre dessinée et filmée construit la matrice des spectacles vivants, sorte de laboratoire in vivo où les hommes et les animaux fusionnent avec une férocité telle qu'elle éclate les limites de l'obscénité omniprésente. Sang, sperme, corps enchantés, cassés, éclatés, raturés. Tout liquide corporel sert à dessiner, convoquant une alchimie du vivant qui ne cache pas ce qu'elle doit à Ilad (anagramme de Fabre pour le peintre Dali) et à Jérôme Bosch.

Les films sont soit le lieu où l'artiste s'utilise lui-même comme cobaye, soit l'endroit où il parle de sa vision artistique globale, reliée aux mathématiques, à la science et à la philosophie. On a découvert un bijou parmi les treize films présentés : *Angel of Death*, un inédit dans lequel le chorégraphe William Forsythe, extraordinaire, à moitié nu, danse et vocifère parmi des restes humains conservés sous forme de momie ou dans des bocaux. Le film a été réalisé, cet été, dans le plus ancien musée anatomique d'Europe, celui de Montpellier. Suffocant. Drôle, en revanche, le film *Concilience* (conciliation du monde artistique et scientifique), où des savants anglais, après avoir pris l'apparence des bestioles qu'ils étudient, se mettent à se comporter comme elles.

En fin de soirée, notre équipe est à Bruges, capitale culturelle européenne 2002 en même temps que Salamanque, en Espagne, où la pièce *Parrots and Guinea Pigs* a été donnée en avant-première en octobre, au Teatro Liceo. Salamanque-Bruges, un axe tout à fait dans la lignée hispano-flamande que revendique le peintre. On sort groggy de cette histoire de perroquets et de cobayes, vertigineux Disneyland en rut dont le but final est la métamorphose définitive des danseurs en grenouille, ours, lapin, oiseau, brebis, rat. Les perroquets mènent la partie, eux qui savent déjà imiter la parole des hommes. Il s'agit d'étudier ce qui en l'homme appartient toujours à la bête.

EXCRÉMENTS, SANG, CRACHATS

Tout est exhibé sans aucune pudeur (masturbation, léchage, grattage des endroits intimes), entièrement pris dans un décor d'images représentant diverses scènes d'abattoirs. Tout est analysé, étiqueté, mis dans des bocaux suspendus : excréments du perroquet, sang des femmes, sperme, crachats, etc.

Au premier degré, c'est insupportable. Notamment les scènes récurrentes de vers solitaire. Mais c'est compter sans l'outrance, ce désir de magie enfantine qui emprunte à l'univers du film *Le Magicien d'Oz*, aux costumes gigantesques des bêtes anthropomorphes des bandes dessinées de l'enfance.

Mais qu'est-ce qui ressemble le plus à une séquence de copulation qu'une autre séquence de copulation ? Le processus de la répétition, une force habituellement dans l'œuvre de l'artiste, donne ici à *Perroquets et cobayes* un côté grand-guignolesque déjà vu dans son travail. On sent presque la pièce créée pour mettre trois superbes points de suspension à l'exposition de Gand. S'il est évident que Jan Fabre reste obsédé par le sujet de l'évolution et des mutations, qui croise toutes les disciplines, on ne le sent plus vraiment novateur dans ce registre sulfureux. On perçoit plutôt une avidité inassouvie à vouloir fracasser son monde vers d'autres abîmes.

Mais on salue le talent jusqu'auboutiste des acteurs, tout particulièrement Els Deceukelier, qui ose l'inimaginable.

Dominique Frétard

Un Sisyphe au travail difficile à cerner

Pour ses 44 ans, dans le cadre de Bruges, capitale européenne de la culture 2002, l'artiste anversois Jan Fabre est salué par la reine Paola et par la Belgique unanime. Une occasion de mieux comprendre la situation singulière et unique de cet homme dont les œuvres plastiques (peintures et sculptures), les films et les spectacles vivants se répondent les uns aux autres, indissociables, formant un ensemble gigantesque, poussé par un souffle presque surhumain. L'homme est heureusement insomniaque. A tort classé du côté des chorégraphes – ce qu'il n'a jamais été –, faute que les gens de théâtre s'intéressent vraiment à son travail, Jan Fabre est parfois regardé avec une certaine incompréhension par le milieu des arts visuels, notamment en France, alors que ses œuvres figurent dans les meilleurs musées. Loin des catégories, il s'agit de tout regarder de Jan Fabre pour se permettre au bout du compte de saisir quelque chose du projet prométhéen, exténuant, d'un être obsédé par le règne du vivant sous toutes ses formes.

Invitations du monde entier

● **Paris :** *Parrots and Guinea Pigs*, du 26 au 30 novembre, Théâtre de la Ville, Paris. 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 11 à 22 €. Puis au Grand Théâtre, à Groningue, du 4 au 7 décembre. Au Singel, à Anvers, du 11 au 20 décembre. En janvier, le spectacle sera, du 15 au 17, au Maillon, à Strasbourg.
● **Bruxelles :** *Heaven of Delight*, Palais Royal. Ouverture sur invitation. Catalogue : Dirk Braeckman (photos), Stefen Hertmans et Roger H. Marijnissen (textes). Fonds Mercator (éditeur).
● **Gand** : exposition « Gaude succurrere Vitae », jusqu'au 2 février 2003. Citadelpark, Gand. Tél. : 32/09-221617-03. 5 € www.smak.be/
Lectures données par Jan Fabre, le 8 décembre, les 11 et 26 janvier 2003, à 11 heures, suivies d'un apéritif au Café. L'exposition est ensuite invitée au Musée d'art contemporain de Lyon par Thierry Raspail. Ainsi qu'à la Galleria d'Arte Moderna de Bergame et à la Fondation Miro, à Barcelone.

Les premiers résultats ont été présentés lors des 16es Rencontres internationales de Nevers

L'Observatoire de la musique dessine la carte du jazz en France

NEVERS
de notre envoyé spécial

Longtemps l'idée d'étudier le jazz sur un plan statistique ou macroéconomique a paru étrange, voire contre nature. Le travail de collectage d'informations sur les lieux, les pratiques et les acteurs du secteur, réalisé depuis plusieurs années par le Centre d'information du jazz (CIJ) au sein de la structure Information et ressources pour les musiques actuelles, a infléchi cette attitude suspicieuse. Ce qui a permis à l'Observatoire de la musique de présenter, jeudi 14 novembre à Nevers, lors des 16es Rencontres internationales de jazz, les résultats de ses premiers travaux en terrain déjà balisé, lors de la journée intitulée « Jazz en France ».

Dirigé par André Nicolas au sein de la Cité de la musique, à Paris, l'Observatoire de la musique entendait faire le point sur *« la mise en place de nouveaux indicateurs économiques qui permettraient d'appréhender avec plus de fiabilité les activités liées au jazz ». « Un outil,* devait préciser M. Nicolas, *qui travaille sur le quantitatif et n'a pas valeur de directive ou d'évaluation qualitative. »* Par manque de moyens, parfois en raison d'une méthodologie à préciser, mais aussi parce que l'Observatoire ne semble pas toujours apporter un plus par rapport aux informations fournies par les structures institutionnelles ou professionnelles, ces premiers travaux ont paru parcellaires.

Trois axes principaux de recherche ont été soumis à l'appréciation d'une cinquantaine de participants (diffuseurs, élus, musiciens, journalistes...) : la programmation, le disque et la présence du jazz dans les médias.

En ce qui concerne la programmation, le site Internet d'information sur les concerts de la société Jazz Valley a dressé un état et une cartographie des lieux de diffusion. Il y a eu, de janvier 2001 au 30 octobre 2002, 23 457 concerts de jazz en France, en grande majorité en Ile-de-France. Parmi les régions favorisées figurent l'Alsace, la Bourgogne, le Centre, Midi-Pyrénées, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire, PACA ou Rhône-Alpes. Ce travail de recoupement, partiellement disponible au CIJ, pourrait être accompagné d'une étude sur les publics, la pérennité des lieux et festivals, leur statut dans le paysage territorial.

Dans le cas du disque, l'Observatoire a confié à la société allemande GFK le recensement, en sortie de caisse de mille enseignes, des ventes de disques référencés jazz. GFK a pu affiner certaines observations déjà disponibles. Ainsi, en 2002 (janvier à octobre), quand une référence de variété française se vend à 223 exemplaires par mois, une référence de jazz se vend à 10 exemplaires.

LA DOMINATION DES MAJORS

Si les distributeurs indépendants commercialisent sur la période près de 60 % des références, ce sont les majors du disque qui occupent près de 75 % des parts de marché. En tête des ventes, les chanteuses et les grands classiques. Mais quid du nombre d'unités vendues, seul indicateur vraiment pertinent ? GFK évoque la confidentialité des producteurs. Ceux-ci et les musiciens s'accordent à estimer que la large majorité de leurs disques sont vendus entre 500 et 3 000 exemplaires, ce qui est considéré comme un succès.

Enfin, l'Observatoire a présenté son travail le plus abouti, celui concernant le jazz dans le paysage radiophonique, qui devrait faire l'objet d'un suivi mensuel à partir de janvier 2003. Ce qui permettrait d'avoir accès à un outil évolutif permettant des comparaisons de mois en mois sur un secteur jamais pris en compte dans les études d'audience. La société Yacast a identifié un panel de 33 radios, soit 12 opérateurs nationaux privés, 4 stations de Radio France et 17 indépendants à couverture régionale. Il sera alors possible de vérifier si les critiques du milieu à l'égard du service public et de son renoncement à assumer sa mission pluraliste de diffusion du jazz sont fondées.

Sylvain Siclier

L'éducation nationale a conclu une dizaine de partenariats sans s'adresser aux grands groupes

Des éditeurs indépendants font entrer l'art à l'école

L'ANNONCE de coéditions entre le ministère de l'éducation nationale et plusieurs éditeurs d'art aurait pu passer inaperçue. Elle intervient dans un double contexte politique : Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, apporte finalement son soutien à une initiative défendue par Jack Lang, et l'opération est lancée alors que l'édition est secouée par le rachat de Vivendi Universal Publishing (VUP) par Lagardère.

Le lancement a été effectué, vendredi 22 novembre, par Xavier Darcos. Le ministre a salué cette initiative de Claude Mollard, proche de Jack Lang, qui a renouvelé le Centre national de documentation pédagogique, rebaptisé Scéren (services culture éditions ressources pour l'éducation nationale). Claude Mollard a décidé de s'associer au secteur privé pour la partie commerciale des activités du Scéren. Les programmes de la maternelle, du primaire et du collège ont été publiés avec succès par Bernard Fixot.

Le Scéren a choisi une dizaine d'éditeurs pour ces premiers titres parus ou à paraître, qui sont pour l'essentiel destinés à un jeune public. Il s'agit de livres (*Arts contemporains* chez Autrement, ou *A l'école des cabanes* chez Jean-Michel Place), de revues (dont un numéro de *Beaux-Arts* sur l'art à l'école) ou de collections, comme « L'Atelier » aux éditions du Regard, qui confrontent un artiste contemporain à des enfants, « Œuvre choisie » chez Scala (*Guernica* de Picasso, *Le Pot doré* de Raynaud) ou « L'Art pour guide » chez Gallimard. Le Scéren s'est aussi associé au cédérom *Levez les yeux* réalisé par Odile Jacob Multimédia, aux éditions Les Doigts qui rêvent et aux Trois Ourses qui réalisent des livres tactiles pour les non-voyants.

Le cinéma est présent à travers la collection pédagogique des *Cahiers du cinéma* « Les Petits Cahiers », qui présente des monographies sur des auteurs (Tati, Vigo) ou sur les techniques et les genres du cinéma. La collection du Scéren « L'Eden cinéma », d'Alain Bergala, propose l'édition en DVD des *Glaneurs et la Glaneuse*, d'Agnès Varda, accompagnée d'un documentaire inédit.

Les éditeurs retenus sont tous des éditeurs indépendants. *« Il n'y a pas que les grands groupes, surtout dans une période où certains sont presque trop grands*, a indiqué Xavier Darcos. *A côté de consortiums qui peuvent à juste titre inquiéter, il y a d'autres formes d'éditions, parfois très modestes, qui sont très fécondes. »* Antoine Gallimard a salué cette collaboration en espérant qu'elle s'ouvre à d'autres disciplines, notamment *« l'édition scolaire, cantonnée à quelques grands groupes. Ça ne doit pas être une chasse gardée ».*

Alain Salles

Chanson Guy Marchand donne la réplique au jazz

PARIS L'histoire est connue, avec des variations selon ses conteurs. En 1956, Frank Sinatra enregistre avec le big band de Count Basie. Sinatra, perçu comme grande vedette de la grande variété, du cinéma hollywoodien, tombeur de dames à l'apparence trop nonchalante. L'orchestre démarre, Sinatra s'insère, l'orchestre savonne un peu la planche. La mise à l'épreuve se rejoue deux ou trois fois. Sinatra, très classe, sans colère, s'impose en musicien. Les jazzmen l'adoptent. On ne sait pas si ce rite de passage a été remis d'actualité lors de la première rencontre de Guy Marchand et du big band de Frédéric Manoukian. En tout cas, au disque *(Demain j'arrête,* 1 CD Capitol Music) comme à la scène (le chanteur était, début novembre, au New Morning), Marchand et le jazz ont bien des choses à se dire.

De Sinatra, l'un de ses héros, Marchand connaît le répertoire, les attitudes, le phrasé – « *quand Sinatra chantait* I Concentrate on You, *il ne respirait jamais, ça coulait d'un seul élan* », rappelle Marchand avant son interprétation du standard de Cole Porter. Dans son rapport à Sinatra comme dans sa manière de faire du jazz à partir d'une chanson, Marchand ne singe pas. La cravate dénouée, la veste lâche, les gestes élégants – tenue du micro, déplacement sur coussin d'air – appartiennent à Marchand. La scène étant aussi un spectacle, Marchand fait quelques clins d'œil à son image au cinéma ou à la télévision. C'est tout un art de faire passer cela avec naturel, sans cabotinage.

Devant, il y a donc le chanteur, voix bien calée, qui adapte avec talent en français les paroles des standards. *Easy to Love* devient *Facile à aimer, All or Nothing at All* est transformé en *Rien, c'est tout ou rien,* le gentil *One More for My Baby* bénéficie d'une interprétation plus tragique dans *Un autre pour la route,* dérive blues d'un solitaire. Ce que, au milieu des années 1970, Eddy Mitchell avait formidablement réussi avec le rock'n'roll et la country, Marchand le réussit avec le jazz. Faire swinguer le français, s'approprier un univers, le cadrer à son timbre, son débit. Parfois Marchand conserve les paroles originales. *Night & Day,* au culot sur tempo rapide, pas si fréquent.

Derrière, il y a l'orchestre. Les pupitres de trompettes, trombones et saxophones ; la rythmique contrebasse/batterie ; le piano et la guitare par endroits. Dans la tradition de l'accompagnement solide. Pianiste, chef d'orchestre et arrangeur, Frédéric Manoukian amène des volutes de flûte où on ne les attendrait pas a priori, lance les cuivres et les anches sur des syncopes surprenantes. L'art de réinventer les codes. On repère Claudio Queiroz, dit Cacau, au saxophone alto, à la clarinette et à la flûte. Quand le Brésilien Hermeto Pascoal est en ville, il rameute Cacau et d'autres allumés de la musique du même acabit. Le guitariste Romane a droit à des solos lumineux et même à un titre pour lui. La chanson et le jazz, c'est aussi savoir trouver les musiciens adéquats.

Dans son répertoire, Guy Marchand a mis deux compositions qui disent beaucoup sur sa connaissance du jazz. Marchand reprend, dans *Le Rythme de l'amour,* le découpage, les modulations du solo à frémir de tendresse du saxophoniste James Moody, inspiré, en 1949, par *There I Go.* Complexe à réaliser et on n'entend que Mimi Perrin et les Double Six, George Russell, dans l'orchestration du solo de Miles Davis sur *So What,* ou Bernard Lubat pour s'en tirer. Marchand les rejoint. Il y a aussi une reprise de *Wave,* d'Antonio Carlos Jobim. L'une des plus subtiles mélodies de la chanson brésilienne. L'une des plus casse-gueule aussi.

Sylvain Siclier

Le Petit-Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. M° Gaîté ou Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-43-21-56-70. Les 25 et 26, à 22 heures. De 16,77 € à 22,86 € (entrée et une consommation). Photo © Stéphane C. / Virgin Classics.

THÉÂTRE • Lukas Hemleb met en scène la pièce de Georges Feydeau avec un dynamisme précis

Un « Dindon » bien en chair à la Comédie-Francaise

QUI veut rendre compte de la pièce de Feydeau, *Le Dindon,* se voit obligé, s'il veut éviter circonlocutions et paraphrases à l'infini, d'user d'un terme trivial : « coucher ». Au sens « avoir des relations sexuelles », Robert. (Bescherelle, en 1850, moins généraliste et plus guindé, dit, dans son *Dictionnaire national* : *« avoir commerce avec une femme »*.) En effet, dans *Le Dindon,* tout roule « sur ça ». Le metteur en scène, Lukas Hemleb, écrit : *« Il s'agit bien, comme souvent dans le vaudeville, d'un monde circonscrit. Rien du monde extérieur n'entre par effraction dans ce vase clos et protégé. »*

A partir de la première seconde, où une jeune femme entre en courant chez elle poursuivie par un homme qu'elle ne connaît pas et qui la serre de très près, une seule chose va être en jeu : qui couche avec qui ? Qui est prêt à tout pour coucher avec qui ? Qui cache qu'il couche avec qui ? Qui est pris en flagrant délit de coucher avec qui ? Et autres combinaisons : Feydeau, avec une adresse inimitable, brode, en veux-tu en voilà, sur les croisements, les bifurcations, les fiascos du coucher.

P. VICTOR / MAXPPP

Céline Samie et Pierre Vial. Couchent-ils ? Et les autres ? C'est l'enjeu central de ce vaudeville.

Quiproquos, rebondissements, surprises, coïncidences, incongruités, menteries, prises sur le fait nous passent sous le nez à très grande vitesse, même lorsque entrent en jeu des instruments compliqués, et Feydeau gambade, avec jeux de mots et bons mots d'enfer, excitant les rires. Depuis quelques décennies, une vogue veut que Feydeau suscite noirceur, cruauté, non-sens. Robert Abirached, qui a donné en « Folio-Théâtre » une remarquable édition du *Dindon* (qu'il admire), note toutefois *« l'irresponsabilité psychologique et sociale »,* les *« actions de peu de conséquence »,* le fait que *« personne n'est mis en cause dans son identité profonde »*.

Lukas Hemleb nous donne aujourd'hui une nouvelle mise en scène de ce *Dindon.* Mise en scène de premier ordre, d'un dynamisme extrême et cependant précis, lumineux. Une grande part est faite aux cabrioles, acrobaties, uppercuts expédiant femmes et hommes au tapis. C'est un comble de joie, plus fort même que les bons tours de Feydeau. Hemleb écrit très justement : *« En donnant un relief saillant à chacun des personnages, la mécanique prend de la chair et le brio vain se transforme en vie intense. »*

Hemleb a voulu des décors simplissimes, dont il disloque parfois les murs, rappelant la remarque d'Abirached : *« Cet univers dont nous avons dit l'insignifiance semble à certains moments tout près de se désintégrer. »*

Les comédiens du Français ne sont jamais autant « à leur affaire » que dans les pitreries du *Dindon.* C'est presque triste – nous venons d'entendre parler de « brio vain », d'« insignifiance ». Mais Michel Robin, Florence Viala, Thierry Hancisse, Anne Kessler donnent une note humaine, sans doute en *« mettant l'activité cérébrale sous haute tension »,* comme dit Lukas Hemleb.

Il n'empêche que deux heures et demie de brillante voltige autour du seul « coucher », c'est très long. Seul le premier acte est éblouissant.

Michel Cournot

***Le Dindon,* de Georges Feydeau. Mise en scène de Lukas Hemleb. Avec Catherine Salviat, Véronique Vella, Thierry Hancisse, Jean Dautremay, Anne Kessler, Igor Tyczka, Cécile Brune, Michel Robin, Florence Viala, Françoise Gillard, Pierre Vial, Céline Samie, Laurent Natrella, Jérôme Pouly, Guillaume Gallienne, Laurent Stocker.**
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Tél. : 01-44-58-15-15. 20 h 30, jusqu'au 1er mai 2003.

Cinéma

PARIS

Marcel Pagnol

Longtemps tenue, en dépit de sa popularité, en piètre considération par les cinéphiles, l'œuvre de Pagnol est de celles, très rares, qui se bonifient avec le temps. C'est ce qu'affirme la Cinémathèque française, qui propose de redécouvrir une trentaine de ses films (*Angèle*, *Le Curé de Cucugnan*, *Merlusse*, *Le Rosier de Mme Husson*, *Jofroi*, *Cigalon*, *Les Lettres de mon moulin*...). Quitte à constater que les anciens griefs adressés à l'auteur – le théâtre filmé, le bavardage ostentatoire, le pittoresque méridional – révèlent au contraire un auteur qui a su tirer tout le parti du cinéma parlant. En mettant l'artifice du théâtre au service du film, en jouant sur la puissance d'incarnation de la parole, en privilégiant une durée d'enregistrement qui donne à son cinéma une puissance documentaire.

Cinémathèque française, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. M° Trocadéro. Tél. : 01-56-26-01-01. Jusqu'au 8 décembre. Horaires divers. 3 € et 4,7 €. Il existe d'autres tarifs.

VAL-DE-MARNE

L'œil vers le Maghreb, une mer commune

Les Journées cinématographiques contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, organisées dans le Val-de-Marne et consacrées, chaque année, à une filmographie internationale, porteront leur regard, pour leur 21e édition, vers le Maghreb. Du 26 novembre au 10 décembre, onze films et quatre courts métrages seront présentés dans douze salles de douze villes : *Fatma*, *La Citadelle*, *La Montagne de Baya*, *Dans la maison de mon père*, *Quand les hommes pleurent...* *Khorma, enfant du cimetière*, du Tunisien Jilani Saadi, sera projeté en avant-première pour l'ouverture. Il sera suivi d'un débat avec le réalisateur.

Dans douze villes du Val-de-Marne. Tél. : 01-45-13-17-00. Du 26 novembre au 10 décembre. Horaires et tarifs variables.

Musique

PARIS

Orchestra Baobab

Avant l'invention du mbalax de Youssou N'dour, le Sénégal dansait au rythme de ces musiciens nourris de musique cubaine, qui ont formé l'Orchestra Baobab en 1970, à l'occasion de l'ouverture d'un club de ce nom à Dakar. Rappelés sur le devant de la scène à l'initiative du producteur britannique Nick Gold (Buena Vista Social Club), les anciens de l'Orchestra Baobab n'ont rien perdu de leur verve. Rudy Gomis, le chanteur, et ses acolytes reprennent leur propos musical exactement là où les aléas de l'histoire et du show-business les avaient si grossièrement interrompus.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. M° Château-d'Eau. 26 novembre, 20 heures. Tél. :01-45-23-56-39. 20,80 €.

Danse

VALENCIENNES

Lignes de corps

Sous le titre de « Lignes de corps », le Festival de danse contemporaine de Valenciennes inscrit la programmation de sa deuxième édition dans la mouvance du style plastique de Xavier Le Roy, qui déstructure son corps selon des angles improbables (quatre pièces à l'affiche), et de Vera Mantero, la talentueuse et imprévisible Portugaise qui sait mettre en scène le chaos et la folie de façon intriguante. A visée internationale, cette manifestation permettra aussi de découvrir les travaux d'Elena Alonso, Hooman Sharifi, Juan Dominguez.

Espace Pasolini, 2, rue Salle-Le-Comte, Valenciennes (Nord). Du 26 novembre au 7 décembre. Tél. : 03- 27-20-16-40. 9,50 €, sauf *Tricks and Tracks*, de Palefrenak (le 27, à 20 h 30).

Spectacle

PARIS

Les Folles Nuits berbères

Fort du succès de la première édition, le Cabaret sauvage propose à nouveau Les Folles Nuits berbères. Soit une proposition de spectacle pluridisciplinaire qui entremêle musique, acrobates, clowns, dans une atmosphère parfumée et dépaysante. Côté musique, un programme conçu par le flûtiste Nasredine Dalil, avec notamment les effervescentes B'net Houariyat, originaires de la région de l'Houara, au sud du Maroc. Leurs chants, accompagnés par des claquements de mains et des percussions, leur entrain, rendent irréductiblement joyeux et optimiste.

Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19e. M° Porte-de-La-Villette. Du mardi au samedi, jusqu'au 28 décembre, à 21 heures. Tél. : 01-42-09-01-09. 14 € et 20 €. Possibilité de dîner à 19h 30.

Photographie

NANTES

Un projet urbain pour l'île de Nantes

Le paysagiste et urbaniste Alexandre Chemetoff a été chargé par la ville de Nantes de restructurer le vaste territoire qui s'étend au milieu de la Loire. Cet ancien archipel est aujourd'hui appelé île de Nantes. Il s'agit de concevoir ici un nouveau quartier où puissent cohabiter logements, activités industrielles, bureaux, loisirs et transports. Le photographe Arnauld Duboys-Fresnay présente 107 panoramiques qu'il a réalisés sur cette île apparemment chaotique. Des œuvres rigoureuses en rapport direct avec l'horizontalité du paysage, renforcée par son souhait de saisir la relation de l'île avec le fleuve.

Hangar 32, quai des Antilles (île de Nantes), Nantes (Loire-Atlantique). Tél. : 02-40-35-95-21. Le vendredi, de 10 heures à 17 heures, le samedi de 14 heures à 19 heures et le dimanche de 14 heures à 18 heures, jusqu'au 21 mars 2003. Entrée libre.

Sélection revues par Jean-Luc Douin

Zooey

Le numéro 2 de cette très jolie revue annuelle consacrée au cinéma, à la musique et aux livres proposait des entretiens avec Olivier Assayas, Serge Toubiana ainsi que Jean-Hubert Gailliot et Sylvie Martiny, les fondateurs des éditions Tristram. Placée sous les auspices de Guy Debord (*« Le trait fondamental du spectacle est la mise en scène de sa propre ruine »*) et dotée d'un « Abécédaire du désastre », la livraison de le rentrée 2002 honore Philippe Manœuvre, Arnaud Desplechin et Jean Echenoz, qui rend hommage à celui qu'il considère comme son maître : Raymond Queneau.

***Zooey* n° 3 (12, rue Gustave-Simon, 54000 Nancy), 66 p., 6 €.**

Archives et documents situationnistes

Cette nouvelle revue, dirigée par Christophe Bourseiller et consacrée au corpus de l'Internationale situationniste et à son impact sur la société, contient un dossier sur Ralph Rumney, le promoteur de la psychogéographie, avec un entretien (« Ultimes dérives d'un auto-stoppeur »), un texte de Marc Dachy sur « Les situationnistes et Dada », une étude de Bourseiller sur les situationnistes et la question terroriste... La revue débute une série d'études sur les groupes « pro-situationnistes » par un clin d'œil au collectif d'artistes « Présence Panchounette ».

***Archives & Documents situationnistes* n° 2, Denoël, 174 p., 15 €.**

Notre librairie

La revue des littératures du Sud vient d'éditer un hors-série : le Guide pratique du libraire, et un numéro intitulé « Penser la violence », qui explore la représentation des chaos, guerres et révolutions dans les romans africains, malgaches, caraïbes... Kossi Efoui ouvre le tir, quatre textes inédits d'Ananda Devi, Gaston-Paul Effa, Yanick Lahens et Véronique Tadjo balisent un ensemble de réflexions sur la littérature de la violence, la violence de la littérature, où l'on trouve aussi les signatures de Sami Tchak (sur Franz Fanon), Boniface Mongo-Mboussa (un entretien avec François Gèze, directeur des éditions La Découverte), Tanella Boni (sur les violences familières dans les littératures francophones du Sud).

***Notre librairie* n° 148, 168 p., 10,50 €.**

Fusées

Le numéro 6 de cette revue annuelle traitant de littérature, arts, cinéma, gastronomie et sports contient des hommages au peintre Philippe Boutibonnes (*« acupuncture picturale »,* écrit Daniel Dezeuze), au Théâtre du Radeau (mises en scène de François Tanguy) et au poète de l'histoire du vin qu'est Jules Chauvet, présenté ici par Jean-Paul Rocher, qui édite de son côté un hommage à cet *« homme du vin perdu »* rédigé par J. Camille Goy (Editions Jean-Paul Rocher, 108 p., 13 €).

Editions Carte blanche, diffusion Belles Lettres (tél. : 01-34-48-01-61), 168 p., 27,44 €.

Revue de la BNF

La *Revue de la Bibliothèque nationale de France* consacre son (très beau) numéro 11 (illustré en couleurs) à Alexandre Dumas. Les articles s'y intéressent davantage à l'homme qu'à l'œuvre. Ils explorent la légende de son père, général de cavalerie né esclave à Saint-Domingue, ses photographies (Alexandre Dumas connut Gustave Le Gray), sa correspondance, ses adresses, sa place dans l'imaginaire commun.

BNF, 96 p., 21,34 €.

Arsenal

Semestrielle et implantée à Brest, *Arsenal* offre un dossier sur le Japon après avoir honoré l'Italie et le Portugal. Cécile Sakai y propose un panorama sur la littérature japonaise d'aujourd'hui, suivi de textes de Horie Toshiyuki, Tsushima Yûko, Ikezawa Natsuki et Furui Yoshikichi, tous quatre interviewés ensuite par Philippe Forest.

***Arsenal* n° 7, 206 p., 15 €.**

Don Kent, le spectacle vivant à l'écran

Ce maître du direct formé à l'école du cinéma, connu pour ses retransmissions de pièces de théâtre, se lance un nouveau défi en filmant une soirée de danse le 27 novembre pour Arte

MICHEL MONTEAUX

IL EST MINCE, avec une sorte de réserve austère, une élégance qui vient de l'intérieur. On peut le croire froid, il est plutôt en attente. Il observe, il écoute, et peut devenir bavard tout à coup (pour parler de son travail). Peut-être est-ce parce qu'il est fondamentalement britannique qu'il n'aime pas extérioriser ses sentiments, mais il peut se montrer d'une courtoisie délicate, d'une gentillesse attentive. Il faut mettre cet Ecossais installé en France depuis plus de trente ans dans la catégorie des gens passionnés, mais zen (il pratique le taï-chi et a longtemps fait de l'aïkido). Pull noir, veste noire, fine barbiche, il a quelque chose d'oriental dans la manière, une maîtrise de soi faite de rigueur et de tension discrète. Discipline ou pudeur ?

« Qui le connaît vraiment bien, au fond ? », interroge Gabrielle Babin, responsable de l'unité spectacles d'Arte, qui fait régulièrement appel à ce professionnel pour des retransmissions théâtrales ou lyriques toujours raffinées, parfois inoubliables (*Didon et Enée, Le Dialogue des carmélites, Médée...*). Don Kent est réputé pour le « regard » qu'il introduit dans ses directs. Cet artiste qui raisonne en termes de cinéma fait partie, avec Alexandre Tarta, Vincent Bataillon et quelques autres, de ceux qui se demandent comment faire passer le théâtre (ou l'opéra) dans le langage de la télévision.

Quelle est la meilleure façon de raconter ça en images ? Quelle musicalité ? Il est un des réalisateurs les plus minutieux dans la réflexion sur la préparation. *« Un des rares qui soit à ce point à l'écoute d'un metteur en scène, qui écoute la musique d'un texte, d'un comédien, qui s'efface sans abdiquer son rôle créateur »,* reconnaît Gabrielle Babin, qui pense qu'avec *Médée* il a frôlé la perfection.

Qui plus que lui prépare autant en amont, soucieux de tout connaître – texte, musique, metteur en scène ? Pour la retransmission d'*Eugène Onéguine*, cet été à Aix-en-Provence, il a lu le texte dans la version de Nabokov avant de se plonger dans la musique, de rencontrer Irina Brook. *« Un samouraï créatif »*, dit de lui Leslie F. Grunberg pour évoquer sa maîtrise extrême du direct et du spectacle vivant. Le producteur des Films Penelope a pensé à lui pour enregistrer *Dance Celebration !*, une soirée sur la danse spécialement conçue pour la télévision. Huit compagnies parmi les plus créatives au monde. Un *« événement chorégraphique »* que le réalisateur filmera en direct le 27 novembre pour Arte.

Leslie F. Grunberg et Don Kent se connaissent pour avoir travaillé sur une série de portraits de jeunes solistes français pour la chaîne Mezzo. *« L'idée était de chercher d'autres façons de parler de la musique classique*, dit Don Kent. *Je trouve qu'elle est trop souvent filmée le petit doigt en l'air. »* Le producteur sait que le réalisateur n'a jamais filmé la danse, mais il a vu son travail sur *Le Revizor* et *Le Dialogue des Carmélites* et il a admiré *« son rapport chorégraphique au texte ». « Avec lui, tout est réglé au millimètre. »*

La danse est un nouveau défi pour Don Kent. Un exercice plus difficile que le théâtre ou l'opéra pour cet éclectique qui a touché à tous les genres, fiction, documentaire, s'est fait remarquer dans des magazines plutôt glorieux (« Bande à part », « Chorus », « Pop 2 », « Les Enfants du rock », « Cinéma, cinémas », « Droit de réponse », « Le Cercle de minuit », « Nulle part ailleurs », « Grand Public »), a récolté quelques 7 d'Or et s'est imposé dans les retransmissions en direct.

« EXIGENCE ESTHÉTIQUE »

Don Kent a une approche très exigeante de son travail. Il a grandi dans l'Angleterre des années 1960 (les Beatles, les Stones – explosion totale !) avant d'arriver en France en 1968 pour faire l'Idhec (*« Ça a changé ma vie »*). Il passe ses journées à la Cinémathèque, entre à l'ORTF et fait ses premières armes comme assistant de Claude Ventura, Maurice Dugowson, Raoul Sangla, Michel Pamart... *« D'eux, j'ai appris l'exigence en tout,* dit-il. *L'exigence par rapport à l'objet filmé était esthétique, pour ne pas dire morale. »* Une position qu'il voit se déliter progressivement. *« Aujourd'hui, le style c'est d'avoir dix-sept caméras et d'appuyer n'importe où. »*

Le direct, il a toujours aimé. Il y a pris goût avec Maurice Dugowson, le réalisateur de « Droit de réponse ». Il s'en souvient comme si c'était hier. *« Maurice avait amené des caméras qu'on portait à la main, moi des caméras qui se déplaçaient, pour les travellings. Les lumières s'allument, le grand trac ! J'ai pris goût instantanément à ça. On découpait comme au cinéma. A cette époque, les gens qui faisaient de la télévision avaient fait des études de cinéma. Ventura, Dugowson, Pamart... chacun avait son agenda esthétique. »*

Don Kent aime toujours le direct, pour l'imprévu *« et parce que c'est le dernier endroit où il y a une vraie création télévisuelle »*. Il définit son rôle comme celui d'un « passeur ». *« Je n'aime pas trop les mots capter, captation, qui évoquent une cage. J'essaie toujours d'interpréter, d'amener quelque chose, une fenêtre. »*

Depuis bientôt trois mois, Don Kent se concentre sur cette création, visionne les cassettes des huit compagnies, se fait expliquer le geste d'une main, d'un pied... Un travail méticuleux qui lui permet ensuite de découper au millimètre. Gros plan, plan moyen, plan large, travelling, plan séquence. Tout prévoir pour ses cadreurs (huit caméras).

Il ne pense pas pouvoir improviser. *« La danse, c'est quelque chose d'extraordinairement précis. Beaucoup plus difficile à filmer que l'opéra et le théâtre. J'ai plus de choses à respecter et à résoudre parce que le langage du corps est plus codé. Mon travail est de le rendre lisible. Dans cette soirée, il y a des univers très différents, avec des rythmes très différents. Des choses violentes, dures, d'autres très douces. Je veux qu'on sente les danseurs comme des êtres humains. La difficulté, c'est de transposer la danse, langage du corps, dans un autre langage, celui de la télévision, avec sa syntaxe. Il faut trouver le point où la musique de l'image rejoint la musique des corps, avec le souci de ne pas imposer son regard, mais de traduire. »*

A-t-il le trac pendant les directs ? *« Contrairement à certains, je ne crie pas. Disons que dans la demi-heure qui précède je ne suis pas le plus parlant des humains, mais, après, quand c'est parti, ni crainte ni angoisse. J'ai confiance à 100 % dans les gens avec qui je travaille. »* Les mêmes depuis plus de vingt ans. Il l'exige.

Catherine Humblot

BIOGRAPHIE

▶ 1968
Entre à l'Idhec à Paris.

▶ 1981
« Droit de réponse » avec Maurice Dugowson (TF1).

▶ 2000
7 d'Or du meilleur réalisateur pour « Médée », d'Euripide.

▶ 2001
« L'Ecole des femmes » au Festival d'Avignon.

▶ 2002
« Eugène Onéguine » en direct du Festival d'Aix en Provence.

LES GENS DU MONDE

■ *Carnages,* le premier film de **Delphine Gleize,** a remporté le prix Sutherland, au Festival de Londres. Ce prix, décerné depuis 1958, récompense la première œuvre la plus originale du festival et compte parmi ses lauréats passés **Bernardo Bertolucci.**

■ Aux Etats-Unis, les frères Wayans ont déserté le giron de Miramax. Alors qu'ils avaient écrit, réalisé et interprété les deux épisodes de Scary Movie pour le studio des frères **Weinstein ; Keenen Ivory, Marlon et Shawn Wayans** sont passés chez Revolution, la minimajor de **Joe Roth,** pour qui ils doivent réaliser une parodie de science-fiction. Mais Miramax reste propriétaire du titre *Scary Movie* et a déjà confié la réalisation d'un troisième épisode à **Jerry Zucker,** vétéran du genre parodique depuis *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?*

■ **Sophie Marceau** reste en France, contrairement à ce qu'affirmait l'hebdomadaire *Paris Match* dans son dernier numéro. L'agent de la comédienne, **Dominique Besnehard,** affirme dans un communiqué que *« Sophie Marceau réside actuellement aux Etats-Unis pour six semaines, le temps du tournage du film de Rob Reiner »*, *Loosely Based on a True Love Story* (librement adapté d'une vraie histoire d'amour).

■ La benjamine des six finalistes du Concours international de violon Marguerite Long-Jacques Thibaud 2002, une Japonaise de 16 ans **Akiko Yamada,** a remporté le 23 novembre à Paris à la Maison de la radio, le premier grand prix de 30 500 euros. Cette compétition, aux épreuves de violon (Thibaud) et de piano (Long), célébrera en 2003 son soixantième anniversaire. Sur les 136 candidats inscrits cette année, 50 de 13 pays avaient été retenus pour affronter depuis le 15 novembre les épreuves publiques devant un jury international présidé par le violoniste italien **Salvatore Accardo.** Le Japon avait la plus forte délégation au départ avec 18 violonistes en lice, devant la France (11) et l'Allemagne (6).

■ *« On ne parle pas assez »* du sida, a déclaré le rapper américain **Sean P. Diddy Combs.** *« Une fois qu'on est au courant et qu'on ne fait rien, on devient complice d'un génocide »,* a-t-il ajouté lors d'un concert, le 23 novembre au Cap, en Afrique du Sud. Avec sa compatriote **Alicia Keys** et les Sud-Africains **Mandoza** et **Zola,** Combs participait au spectacle « Staying Alive » organisé par la chaîne MTV, qui le diffusera le 1er décembre, journée mondiale du sida.

■ **Pascal Bruckner** a reçu, le 23 novembre le prix du Livre d'économie 2002 pour *Misère de la prospérité – La religion marchande et ses ennemis.* Le prix, coorganisé par le Sénat est remis par un jury présidé par **Marc Ladreit de Lacharière.**

DOMINIQUE DHOMBRES

Blandine et les journalistes

CELA POURRAIT être une fable moderne. Une philosophe blonde et brillante, mariée à un talentueux journaliste, préside une commission sur la violence et la pornographie à la télévision et remet un rapport. *Le Monde* publie, dans son édition datée 15 novembre, des extraits de ce texte, fruit d'un travail collectif, ainsi qu'un éditorial nettement favorable. Aussitôt, des voix discordantes s'élèvent, y compris dans les colonnes de ce journal. Que cette femme est donc courageuse ! disent les uns. Quelle horreur ! s'exclament les autres. Cette dame veut tout censurer, elle va tuer le cinéma français en empêchant la diffusion de certains films immédiatement après le journal télévisé. Elle est dangereuse ! Le quart d'heure de célébrité, dont parlait Andy Warhol, se prolonge. La dame est invitée partout. On l'entend à la radio, on la voit à la télévision. Elle s'en va répétant que *Le Monde* a altéré la teneur de son rapport, alors que *Le Figaro*, où travaille désormais son mari, a fait son travail correctement.

Elle arrive en fin de parcours sur le plateau de l'émission « Arrêt sur image », de Daniel Schneidermann, journaliste au *Monde*. Enregistré le vendredi, « Arrêt sur image » est diffusé le dimanche, à 12 h 35, sur France 5.

L'émission commence normalement. David Pujadas parle de la grève à France 2 et raconte comment un piquet l'a empêché de présenter son journal, déjà tout prêt. C'est ensuite le tour de notre philosophe. Cela se gâte très vite. La présentation de son rapport faite par Hélène Risser *« est indigne d'une journaliste qui fait correctement son travail »*, dit-elle. « Le Monde *a dénaturé nos propositions »*, affirme-t-elle encore. Le cinéaste Jean-Jacques Beineix, très en verve, commence à attaquer la dame et son rapport. Le brouhaha est général. La dame est blanche de colère. Elle se lève, retenue un moment par le fil de son micro, lance *« Messieurs les censeurs, bonsoir ! »* et s'en va, filmée par la caméra.

Blandine Kriegel, ancienne maoïste, toujours philosophe, légèrement psychorigide, désormais libérale et conseillère de Jacques Chirac à l'Elysée, vient de répéter les paroles jadis prononcées par Maurice Clavel sur un plateau de télévision. Blandine refait le coup de Maurice ! On aura tout vu. La morale de cette histoire est encore à trouver. Du côté d'une certaine martyre lyonnaise ?

TÉLÉVISION

L'ombre terroriste

Tout était parfaitement planifié. Deux ans après l'attentat de l'*USS-Cole*, le même scénario devait se reproduire cette année dans le détroit de Gibraltar : trois hommes originaires d'Arabie saoudite avaient pour mission d'y lancer un canot pneumatique chargé d'explosifs contre un navire de guerre américain. Pour cela, les hommes de Ben Laden avaient pris le temps de s'infiltrer au Maroc, d'y faire des enfants, et d'emmener la petite famille en promenade sur la côte le week-end. Là, ils s'inquiétaient par exemple de savoir s'il fallait une licence pour acheter un Zodiac...

Mais certains indices mirent la puce à l'oreille des autorités marocaines, qui, en juin, procédèrent à un coup de filet. Ouf ! Pour cette fois. Car *« le 11 septembre a signifié le lancement d'une fatwa générale »*, indique Roland Jacquard, de l'Observatoire international du terrorisme. Et d'autres attentats sont à craindre... Dans *Le Nouveau Réseau de Ben Laden*, la réalisatrice Rachel Rendall remonte la piste du terrorisme islamiste, du Maroc au Pakistan, où certains cadres de Ben Laden résideraient aujourd'hui. Extraits musicaux façon thriller et interlocuteurs plongés dans le noir... ce documentaire, le deuxième de la thema « Afghanistan, un an après », donne la chair de poule. – Lo. R.

« Le Nouveau Réseau de Ben Laden », mardi 26 novembre, 21 h 40, Arte.

RADIO

MARDI 26 NOVEMBRE

▶ La Bande passante
15 h 40, RFI
Alain Pilot reçoit le chanteur Michel Jonasz pour la sortie de son album *Où vont les rêves.*

▶ Albert Camus, homme de théâtre
19 h 30, France-Culture
Pendant sa jeunesse en Algérie, Albert Camus rêvait d'être footballeur et acteur de théâtre. Il a écrit de belles pages sur la fraternité vécue sur la scène comme sur le terrain de sport, et la troupe de théâtre qu'il animait s'appelait « L'Equipe »... Dans ce « Passage du témoin », Lucien Attoun évoque l'actualité du théâtre de Camus avec Michel Bouquet et Serge Reggiani (tous deux ont participé à la création des *Justes* au Théâtre Hébertot en 1949) ainsi qu'avec Catherine Sellers et Michel Vinaver.

MARDI 26 NOVEMBRE

▶ Marées noires : le naufrage des droits de l'homme ?
15 h 35, France 5
Ecrit et commenté par Jo Le Guen, le navigateur solitaire à la rame du Pacifique sud, ce documentaire réalisé par Pascal Signolet suit le José Bové des mers dans son combat pour faire reconnaître les droits à l'indemnisation des ostréiculteurs, marins-pêcheurs et autres paludiers que les naufrages de l'*Amoco-Cadiz*, en 1978, et de l'*Erika*, en 1999, ont mis à quai. Un film nécessaire au moment où le *Prestige* vomit sa mort noire le long des côtes espagnoles.

▶ Jules et Jim
22 h 35, Cinétoile
Une femme (Jeanne Moreau) aime deux hommes : un Français, Jules (Henri Serre), et un Allemand, Jim (Oscar Werner), qu'elle a épousé, deux amis que les ambiguïtés de la situation ne sépareront pas. Superbe adaptation d'un roman d'Henri-Pierre Roché réalisée par François Truffaut en 1962.

▶ Varian Fry
0 h 15, France 3
Il arrive à Marseille en août 1941 envoyé par de riches Américains pour secourir les artistes menacés par les nazis. Varian Fry sauvera deux mille personnes. Un documentaire de Jean-Claude Bringuier.

CADEN MANSON / BIG ART GROUP
Flicker (1ère française)
Festival d'Automne à Paris
26 nov > 1er dec

ANTON TCHEKHOV / MICHEL DEZOTEUX
La Cerisaie
27 > 30 novembre

MAISON DES ARTS CRETEIL MAC
maccreteil.com - 01 45 13 19 19

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 25 NOVEMBRE

TF1

14.45 Trois jours pour aimer Téléfilm. Michael Switzer (EU, 2001, ♦) **16.25** Providence Série (S3). Conflits d'intérêts **17.15** Dawson Héros malgré eux ♦ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN NADIA Série. L. Dussaux. Avec Mimie Mathy, Juliette Junot, B. Agenin, Yves Lambrecht, Claude Aufaure (Fr. - Bel. 2002, ♦). 9564125
Joséphine se retrouve gardienne d'un immeuble parisien, où elle tente d'aider une jeune Marocaine âgée de 18 ans à se sortir de son esclavage domestique.

22.35 Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMPTE Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 3704380
0.20 Football Ligue des champions. Rencontres de la 1re journée de la 2e phase. 6291607.

0.55 Star Academy 5245133 **1.38 Météo 1.40 Marc Eliot** Série. Un beau salaud ○ 6888249. L'Enlèvement de Carmen ♦ ○ 8503075 **3.20 Sept à huit** 3316355 **4.10 Reportages** Le cœur de Montmartre (25 min) ♦ 7881133.

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres Jeu **17.30** Le Prince de Bel-Air Série. Un vrai festival ♦ **18.00** Sabrina Série ♦ **18.25** Parents à tout prix Série ♦ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série ♦ **20.00** Journal, Météo.

20.55 LE CHAMP DOLENT, LE ROMAN DE LA TERRE Téléfilm. Hervé Baslé. Avec Jean Yanne, Yolande Moreau, M. Benichou, Paul Crauchet. [1/4] (Fr., 2002, ♦). 9562767
Du début du XXe siècle à nos jours, les bouleversements de la vie rurale vus à travers le destin d'une famille de paysans français.
22.35 D'ART d'art Les Vieilles. 5562835.

22.40 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE IMMOBILIER : FOLIE, SCANDALES ET PETITES COMBINES. Magazine présenté par Benoît Duquesne. 2061729
0.20 Journal de la nuit, Météo.

0.50 Musiques au cœur Magazine. **1.50 Mezzo** 2142171 **2.15** J'ai rendez-vous avec vous 7471775 **2.35 L'Art dans les capitales** Prague. 6071607 **3.05 Initiation à la vidéo** 4476978 **3.35** 24 heures d'info, Météo (20 min).

FRANCE 3

16.35 TO3 **17.30** Mon kanar **17.45** Foot 3 **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport, Loto foot **20.25** Le Fabuleux Destin de... Best of.

20.55 LES GRANGES BRÛLÉES Film. J. Chapot. Avec Alain Delon, Simone Signoret, Paul Crauchet, Catherine Allégret, Miou-Miou. *Policier* (France, 1973, ♦) ○. 9556106
L'affrontement feutré entre un juge d'instruction et une femme dont les fils sont soupçonnés de meurtre. Belle confrontation d'acteurs.
22.30 Météo, Soir 3.

23.00 LA VEUVE COUDERC ■ Film. P. Granier-Deferre. Avec Simone Signoret, Alain Delon. *Drame* (Fr., 1971, ♦) ○. 43496
0.30 Libre court 4483930 **1.05 Le Fabuleux Destin de...** Best of. 2135881 **1.30 Soir 3.**

1.55 France Europe Express Magazine. 49716626 **3.00 Mémoires d'immigrés** [2/3]. Les mères. Documentaire. 2989317 ♦ **3.55 Explore** La Guerre des requins. 3398959 **4.45 Côté jardins** Magazine (60 min) ♦ 4940292.

CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.25** La Météo **18.30** Les Simpson Série **18.55 Making of** La séquence de l'autopsie **19.25** ET 20.55 **Zapping 19.30 Journal des bonnes nouvelles, Météo 19.55 Guignols 20.05** H Série **20.35** Les Journaux.

21.00 BILLY ELLIOT Film. Stephen Daldry. Avec Jamie Bell, Julie Walters, Jamie Draven, Gary Lewis, J. Heywood. *Comédie dramatique* (Grande-Bretagne, 2000, ♦) ○. 7584941
Dans une famille de mineurs anglais frappée par la crise économique, un jeune garçon, promis à la boxe, se découvre des talents de danseur classique.

22.45 LUNDI INVESTIGATION JUSQU'ICI TOUT VA BIEN... LA MORALE ET LA PUTAIN Présenté par Paul Moreira ○ 4012767
23.45 De si jolis chevaux Film. Billy Bob Thornton. *Western* (EU, 2000, v.o., ♦) ○ 8212318.

1.40 Persée l'invincible ■ Film. Alberto De Martino. Avec Richard Harrison. *Aventures* (Italie, 1963, ♦) 6163775 **3.10 Anatomie** ■ Film. Stefan Ruzowitzky. Avec Franka Potente. *Horreur* (All., 2000, 95 min ♦) ✪ 2867152.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Les Irulas de Tamil Nadu ♦ **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Les Apprentis sorciers de la nature Documentaire **19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage** Les Hommes chauve-souris.

20.40 CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE ■ ■ Film. Marco Ferreri. Avec Ben Gazzara, Ornella Muti, Tanya Lopert, Susan Tyrell, Roy Brocksmith. *Drame* (Italie - France, 1981, v.o., ♦) ✪. 999545
Plongée dans la défonce alcoolique et l'amour fou. Quand Ferreri adapte Bukowski. Moins convaincant que beaucoup de ses autres films.

22.20 GRAND FORMAT PHOTOGRAPHE DE GUERRE Documentaire. Christian Frei (Suisse, 2002). 3989212
0.00 Court-circuit *Des larmes dans ses yeux. Pepita, là-haut dans la montagne*. 78084.

0.45 Ghost Dog, la voie du samouraï ■ ■ Film. Jim Jarmusch. Avec Forest Whitaker, John Tormey. *Policier* (EU, 1999, v.o.) 1690572 **2.40 Why Are You Creative ?** Quentin Tarantino. Documentaire (5 min) 23807930.

M6

16.15 Tubissimo **17.05** 90 à l'heure 1997 **17.55 Stargate SG-1** Série ○ **18.55 Charmed** Série ○ **19.45** ET 20.40 **Caméra café** Série **19.50** Voile Coupe de l'America **19.54** 6 minutes, Météo **20.05 Une nounou d'enfer** La fête est finie ♦.

20.50 INSTINCT Film. Jon Turteltaub. Avec Anthony Hopkins, Cuba Gooding Jr, Donald Sutherland, Maura Tierney, George Dzundza. Drame (EU, 1999, ♦) ○. 96093941
L'affrontement entre deux hommes, un savant, spécialiste des primates, et un psychiatre. Duel psychologique et considérations pseudo- philosophiques particulièrement niaises.

23.05 LE SILENCE DES AGNEAUX ■ ■ Film. J. Demme. Avec Jodie Foster, Anthony Hopkins. *Policier* (EU, 1990, ♦) ○. 3362274
Une jeune femme du FBI face à un dangereux criminel. Effrayant.

1.10 Jazz 6 Bugge Wesseltoft : l'électronicien du jazz. Concert lors de Jazz à Vienne 2002. Magazine présenté par Philippe Adler. 7258713 **2.14 Météo 2.15 M6 Music/Les Nuits de M6** Emission musicale (285 min) 42838220.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 Le Choix des armes ■ ■ ■ Alain Corneau. Avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Catherine Deneuve (France, 1981, 135 min) ✪ **CC Succès**
14.05 Brève rencontre ■ ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1946, N., v.o., 85 min) ○ **Cinétoile**
15.15 Saludos hombre ■ ■ Sergio Sollima (Italie, 1968, v.m., 120 min) ○ **CC Succès**
16.45 La Séparation ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ○ **TPS Star**
17.25 La Revanche de Freddy ■ Jack Sholder (Etats-Unis, 1985, v.m., 85 min) ✪ **CC Frisson**
18.10 Le Cri de la liberté ■ ■ Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, v.m., 155 min) ○ **CC Emotion**
19.00 The King of New York ■ ■ Abel Ferrara (Italie - Etats-Unis, 1990, 105 min) ○ **Cinéfaz**
20.45 Le Piège ■ John Huston (Etats-Unis, 1973, 100 min) ○ **13ème Rue**
22.30 La Fleur de mon secret ■ ■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, v.o., 105 min) ○ **Paris Première**
22.45 Les Héros ■ ■ Thomas Vinterberg (Danemark, 2000, v.m., 90 min) ○ **CC Emotion**
23.15 Chorus Line ■ ■ Richard Attenborough (Etats-Unis, 1985, 120 min). **TMC**
0.10 New York, New York ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, v.o., 160 min) ○ **Cinétoile**

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : Le théâtre, c'est la vie. Invité : Philippe Caubère. **LCI**
18.30 Paroles d'Europe. La Turquie est-elle européenne ? **Public Sénat**
22.00 Forum public. La place de l'homme dans les nouvelles technologies. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Le langage des ours bruns. Trésors des tombeaux du Pérou. Vivre à l'âge de pierre. **Nat. Geographic**
19.10 ET 20.10 **L'Invité de PLS.** Marc Blondel. **LCI**
21.00 Le Point. La mort aux aguets. **TV 5**
23.00 Explorer. Le feu et l'acier. Danser avec les raies des îles Caïmans. La course du Palio. **National Geographic**
1.10 Si j'ose écrire. Invité : Alejandro Jodorowsky. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. Tunisie. **Voyage**
18.00 Les Dossiers de guerre. Guerre dans le Pacifique. **toute l'HISTOIRE**
18.35 L'Œil de la jungle. **Odyssée**
18.45 Les Lions indomptables. **Planète**
19.00 La Nature en furie. **National Geographic**
19.00 Pilot Guides. Pékin. **Voyage**
19.10 Les Complices d'Hitler. Mengele. **toute l'HISTOIRE**
19.45 Six jours à Roswell. [1/5]. **Planète**
19.55 Charles Loupot ou la naissance de l'affiche moderne. **Odyssée**
20.00 Visages de Madagascar. **Voyage**
20.00 Vivre sa vie. Wade Davis. **National Geographic**
20.05 Les Complices d'Hitler. Dönitz. **toute l'HISTOIRE**
20.45 Une heure pour un record. Le théorème de Boardman. **Planète**
21.00 Les Témoins du goulag. [3/7]. **toute l'HISTOIRE**
21.40 Les Inédits du Paris-Roubaix. **Planète**
21.55 La Tranchée. [1/3]. **toute l'HISTOIRE**
22.00 Living Stones. Palmyre, le royaume de sable. **Voyage**
22.00 Pearl Harbor. [1/2]. Héritage d'une attaque. **National Geographic**
22.30 Le Tombeau de Jésus. **toute l'HISTOIRE**
22.35 Les Enfants soldats de l'armée russe. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Haltérophilie. Championnats du monde. A Varsovie (Pologne). **Eurosport**
19.45 Handball. Championnat D 1 :. Villeurbanne - Créteil. **Eurosport**

DANSE

20.45 Casse-Noisette. Musique de Tchaïkovski. D'après le conte d'Hoffmann. Avec Irek Mukhamedov (le prince), Sandra Madgwick (Clara)... **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Zelenka et Marais. En 1999. Avec Gildas Prado (hautbois), Nora Cismondi (hautbois), Marc Trenel (fagott), Isabelle Sauveur (clavecin), Louis Derouin (contrebasse). **Mezzo**
19.50 Schumann. *Märchenbilder pour alto et piano*, opus 113. En 2000. Avec Agathe Blondel (alto), Irène Blondel (piano). **Mezzo**
20.05 Kagel. 1er et 2e mouvements du « Trio n°3 ». En 2000. Avec Catherine Jacquet (violon), Mathieu Lejeune (violoncelle), Emmanuelle Le Cann (piano). **Mezzo**
23.15 Richard Bona Sextet au New Morning 2002. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 L'Enfant des Lumières. Daniel Vigne. **Festival**
20.50 L'Invasion finale. Kevin S. Tenney ○ **TF 6**
22.55 La Mort de Marie-Antoinette. Stellio Lorenzi. **Histoire**

SÉRIES

19.45 Ally McBeal. Cherchez la femme (S3, 15/21) ○ **Téva**
20.45 NYPD Blue. Aux gendarmes et aux voleurs. Désir d'enfant (saison 9, 5 et 6/23, v.m.) ○ **Canal Jimmy**
22.05 3e **planète après le Soleil.** Dick Who's Coming to Dinner (saison 5, 6/22, v.o.). **Série Club**
0.05 L'homme qui valait trois milliards. Cauchemar en trois dimensions ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Autisme et musique.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Invité : Yves Bonnefoy, auteur de *Le Langage et l'Oubli*.
0.00 Du jour au lendemain. Patrick Mauriès, auteur de *Les Cabinets de curiosités*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Gianandrea Noseda : œuvres de Paganini, Mozart, Beethoven, Chostakovitch.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. Le club.
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Roussel, Fauré, Ravel. 20.40 Pierre Baillot. *Lodoïska* (ouverture), de Cherubini, dir. Riccardo Muti ; Œuvres de Tartini, Mozart, Viotti, Rode, Paganini, Pleyel, Weber, Beethoven.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Grieg, Heise, Nielsen.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 26 NOVEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ **14.45 Recherche mère désespérément** Téléfilm. Helmut Ashley. Avec Muriel Baumeister (Allemagne, 1994, ♦) **16.25 Providence** Série (S3). Témoin à charge **17.15 Dawson** Série (S2). La Femme de mon vote ♦ **18.10 Star Academy** En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.

20.55 MICKEY LES YEUX BLEUS ■ Film. K. Makin. Avec Hugh Grant, James Caan, Jeanne Tripplehorn, Burt Young, James Fox (Etats-Unis, 1999, ♦) ○. 5881775
Un jeune commissaire-priseur est sur le point d'épouser la fille d'un mafioso. Une comédie construite sur l'éternelle formule de la rencontre des contraires.

22.45 VIS MA VIE Magazine présenté par Laurence Ferrari. 1364779
0.35 Vol de nuit Magazine présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Invités : Didier Van Cauwelaert, Catherine Clément, Tobi Nathan, Gérard Miller, Marie-Monique Robin, Pierre Lunel, Gisèle Antoine. 1696379 **1.35 Football** Ligue des champions. Les Rencontres de la 1re journée de la 2e phase. 54549379 **2.10 Star Academy 2.53 Météo.**

2.55 Reportages Mon enfant est homosexuel 6020973 **3.25 Très chasse** Chasses d'automne. Doc. 4845737 **4.15 Histoires naturelles** Le mulet, le babiroussa, survivances. Doc. ♦ 9544089 **4.45 Musique** (20 min) 76698398.

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.56** Météo, Journal, Météo **13.55** Inspecteur Derrick Série **14.55** Le Renard Echéance **16.00** Rex Série ○ **16.55** Un livre *Goldmaker 007*, de Guillaume Evin **17.00** Des chiffres et des lettres ○ **17.30** Le Prince de Bel-Air (S3, 24/24) **18.00** Sabrina, l'apprentie sorcière Série (S4, 22/22, ♦) **18.25** Parents à tout prix Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 LE CHAMP DOLENT, LE ROMAN DE LA TERRE Téléfilm. Hervé Baslé. Avec Jean Yanne, Antoine Basler, Marina Golovine, Michèle Gleizer, M. Bénichou, Yolande Moreau. [2/4] (France, 2002, ♦) ○. 9467268
Jean-Baptiste poursuit son récit et retrace les événements qui ont marqué sa famille depuis l'entre-deux-guerres jusqu'aux années glorieuses.

22.40 COMME AU CINÉMA, L'ÉMISSION Magazine présenté par Frédéric Lopez. Invités : Michel Blanc, David Hallyday, Jean-Pierre Darroussin, etc. 3657572
0.40 Journal, Météo 1.05 Comme au cinéma : Histoires courtes *Même pas mal* ○ 6182824. Jean-Bernard Pouy, un pavé dans le portrait. Doc. ○ 9274008 **1.40 Chanter la vie** 6846263 **2.30 La Dynastie des Strauss** Série. [2/8] Marvin Chomsky. 3290896.

3.25 Bhoutan, à la croisée des chemins Documentaire ○ 9444850 **3.35** 24 heures d'info, Météo **3.55 On vous dit pourquoi** Le clonage humain ; La momie des neiges ; Les cyclones ; Les gaz de Moscou ; etc. (90 min) 7439263.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **14.50** Le Magazine du Sénat **15.00 Questions au Gouvernement** ♦ **16.05 Outremers** Martinique : affaire de solidarité **16.35** TO3 **17.30 Mon kanar 17.45** C'est pas sorcier L'or, c'est l'or ! ♦ **18.15** Un livre, un jour *Divorce à Buda*, de Sandor Marai **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Best of.

20.55 QUESTIONS POUR UN CHAMPION LE CHAMPION DES JUNIORS Présenté par Julien Lepers. Invités : Mad House, Isabelle Boulay, Eve Angeli, A1. 9454794

22.40 Météo, Soir 3.

23.10 LA VIE EN QUESTION DIABÈTE, LA FIN DU CALVAIRE ? Documentaire. M.-C. Gambart (France, 2002, ♦). 8576201
0.05 ET 4.40 **La Case de l'oncle doc** Varian Fry Documentaire. Jean-Claude Bringuier. 3039843. Les Sauveteurs des cimes. Doc. Gilles Perret. 2011027 **1.00 Ombre et lumière** Magazine présenté par Philippe Labro. Avec Anna Gavalda. 8529534 **1.25 Le Fabuleux Destin de...** Best of. 9267718 **1.50 Soir 3.**

2.15 C'est mon choix Magazine. 5033350 **3.40 Les Dossiers de l'Histoire** Irlande, histoires d'actualité [2/2] : Les alouettes indomptables. Documentaire. Jean-Michel Meurice (France, 1998, 60 min) 8487911.

CANAL+

14.00 Je rentre à la maison ■ ■ ■ Film. Manoel de Oliveira. *Drame* (Fr. - Port., 2001) ○ **15.25 Christophe à l'Olympia 16.40 Honest** Film. David A. Stewart. *Comédie* (2000) ○ ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.25** La Météo **18.30 Les Simpson** La Bataille des deux Springfield ○ **18.55 Making of** La séquence de la pyramide ○ **19.25 Zapping 19.30** Le Journal des bonnes nouvelles, La Météo **19.55** Les Guignols.

20.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Milan AC - Real Madrid (2e phase, 1re journée, groupe C). En direct de Milan. 507591
22.45 Football Ligue des champions. Les autres rencontres de la soirée dont La Corogne - Juventus. 4332572
23.35 Edouard est marrant Film. H. Liebman. Avec Henri Liebman, Marilyne Canto. *Court métrage* (France, 2001, ♦) ○ 4019317

0.00 DIEU EST GRAND, JE SUIS TOUTE PETITE Film. P. Bailly. Avec Audrey Tautou, Edouard Baer, Julie Depardieu, Catherine Jacob. *Comédie* (France, 2000, ♦). 2022599
Pour séduire un homme, une jeune fille tente de se convertir au judaïsme. Petite comédie sentimentale répétitive.
1.40 Amour d'enfance ■ Film. Yves Caumon. Avec Mathieu Amalric, Lauryl Brossier. *Comédie dramatique* (France, 2001, ♦) ○ 6191756.

3.20 Football américain Championnat NFL. 2726398 **5.00 Les Alpes, terres sauvages au cœur de l'Europe** Documentaire **5.50 Ça Cartoon** Magazine **6.35 Les Simpson** Série. Apu puni **7.00 Le journal** (15 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.50 Le Journal de la santé **14.10** Silence, ça pousse **14.45** Le Monde des glaces [2/3] **15.35 Marées noires : le naufrage des droits de l'homme ? 16.35 Sodome et Gomorrhe, cités maudites** [4/4] **17.30** 100 % Question **18.00 Gestes d'intérieur** Le bon emplacement du lit **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Archimède **19.45** Arte info **20.10** Météo **20.15** Reportage La Chirurgie de demain.

20.40 THEMA - AFGHANISTAN, UN AN APRÈS LA CITADELLE DE LA GUERRE Documentaire. Paul Yule (Grande-Bretagne, 2002). 103744620
21.40 Thema - Le Nouveau Réseau de Ben Laden Documentaire. Rachel Rendall (GB, 2002). 6818152 **22.30 Thema - Afghanistan, le retour** Documentaire. Jürgen Dettling (Allemagne, 2002). 9132.

23.00 MUSIC PLANET 2NITE TORI AMOS/ CUNNIE WILLIAMS Magazine présenté par Ray Cokes. 84881
Cunnie Williams, l'ancien basketteur né à Los Angeles, est incontestablement l'étoile montante de la soul moderne. Il croise ce soir Tori Amos, digne fille de Kate Bush et Joni Mitchell, qui vient de sortir un nouvel album « Scarlet's Walk ».

0.00 Die Nacht / La Nuit 21843 **0.55 Le Secret de la porcelaine** Téléfilm. Roberto Bodegas. Avec Omero Antonutti (Espagne, 1999, ♦). 19588076 **2.35 Sur le fil du rasoir** Court métrage. Volker Elas (All., 2000, v.o., 15 min).

M6

12.35 Docteur Quinn Pour le meilleur et pour le pire **13.35 L'Enfer à domicile** Téléfilm. Tim Hunter. Avec Angie Harmon (EU, 2002, ♦) ○ **15.15 Les Anges du bonheur** Appels anonymes **16.05 Tubissimo 17.05** 90 à l'heure 1994 **17.55 Stargate SG-1** Série (S4). L'Histoire sans fin **18.55 Charmed** Série (S4). Un jour mon prince viendra **19.45** ET 20.40 **Caméra café 19.54** 6 minutes **20.05 Une nounou d'enfer.**

20.50 DEMAIN, TOUS... PRÊT À TOUT POUR NE PLUS ÊTRE SEUL ! Débat présenté par Marielle Fournier. Au sommaire : Urgences : cœurs à prendre ; Soirées rencontres : est-ce que ça marche ? Une femme sur catalogue ; Homme cherche homme pour relation durable ; Londres : l'agence des sublimes. 426152

22.50 LA VENGEANCE EN HÉRITAGE Téléfilm. James Burke. Avec Joan Severance, Bryan Kestner, John Vargas, Suzanne Turner, Taylor Dendrie (EU, 1996, ♦) ✪. 9444862
En retrouvant sa demi-sœur après une absence de quinze ans, un homme est troublé par des désirs interdits que la jeune femme provoque en lui.
0.34 Météo.

0.35 Zone interdite Prostituées, mendiants, voleurs : le scandale des enfants esclaves. Magazine. 2473602 **2.20 Culture Pub** Quand tombent les tabous : le nu au masculin. L'instinct du félin. 1026553 **2.45 M6 Music**.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.10 Le Choix des armes ■ ■ ■ Alain Corneau (Fr., 1981, 135 min) ✪ **cinecinema Succès**
15.30 Belle époque ■ ■ Fernando Trueba (France - Espagne, 1992, v.o., 105 min) ○ **Cinéstar 2**
15.40 La Belle Equipe ■ ■ Julien Duvivier (France, 1936, N., 100 min) ○ **cinecinema Classic**
16.00 La Séparation ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ○ **Cinéstar 1**
16.10 Un jour à New York ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 95 min) ○ **Cinétoile**
17.20 Docteur Mabuse, le démon du crime ■ ■ ■ Fritz Lang (All., 1922, N., v.o., 120 min) ○ **CC Classic**
19.00 Capitaine téméraire ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min) ○ **cinecinema Emotion**
20.45 Le Voyeur ■ ■ Michael Powell (GB, 1960, 100 min) ○ **cinecinema Classic**
20.45 Regarde les hommes tomber ■ ■ Jacques Audiard (France, 1993, 100 min) ○ **Cinéfaz**
20.45 Honkytonk Man ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min). **TCM**
21.00 American Beauty ■ ■ Sam Mendes (Etats-Unis, 1999, v.o., 120 min) ○ **Cinéstar 2**
21.25 La Femme défendue ■ ■ Philippe Harel (France, 1997, 100 min) ○ **RTBF 1**
22.25 La Désenchantée ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min) ○ **TPS Star**
22.35 Jules et Jim ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1962, N., 105 min) ○. **Cinétoile**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Une industrie européenne de défense ? **Public Sénat**
22.30 Forum public. Quelle place pour les victimes du système judiciaire ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Le feu et l'acier. Danser avec les raies des îles Caïmans. La course du Palio. **National Geographic**
18.50 J'y étais. Eve Angeli. **Match TV**
20.45 Un jour, deux stars. Invités : Youssou N'Dour ; Robin Renucci. **Match TV**
23.00 Explorer. Le naufrage du « Kronan ». Le langage des dauphins. Restauration de la Renaissance. **Nat. Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Mystères de l'Histoire. Le Sphinx et ses mystères. **toute l'HISTOIRE**
17.30 Voyage pratique. Afrique du Sud. **Voyage**
17.45 Super Bowl, un rêve américain. **Odyssée**
18.30 Marie-José Pérec sans effort apparent. **Planète**
18.55 Une heure pour un record. Le théorème de Boardman. **Planète**
19.00 Pilot Guides. Java et Sumatra. **Voyage**
19.00 Les Complices d'Hitler. Schirach. **toute l'HISTOIRE**
19.00 Pompéi. **National Geographic**
19.05 Océanide. Madagascar, les îles du mystère. **Odyssée**
19.40 Genèse de l'Europe, la Renaissance. [5/6]. Le prince, le poète et le musicien. **toute l'HISTOIRE**
19.45 Six jours à Roswell. [2/5]. **Planète**
19.50 Les Complices d'Hitler. Goering. **toute l'HISTOIRE**
20.00 Le Mois d'août d'Ibrahim. **Odyssée**
20.00 Marseille joliette. **Voyage**
20.00 Hollywood Stories. Danny Glover. **Paris Première**
20.00 Savane, survie mode d'emploi. **National Geographic**
20.10 Les Grands Commandants. [4/6]. Nelson. **HISTOIRE**
20.45 En attendant les extraterrestres... **Planète**
20.55 Living Stones. Héliopolis-Baalbek, le gigantisme au service des dieux. **Odyssée**
21.00 Voyage pratique. Le Mont-Saint-Michel et sa baie, envoûtante merveille. **Voyage**
21.00 Une autre guerre du Vietnam. **National Geographic**
21.25 El Greco. **Odyssée**
21.55 La Tranchée. [2/3]. **toute l'HISTOIRE**
22.00 Pearl Harbor. [2/2]. Héritage d'une attaque. **National Geographic**
22.35 Les Boxeuses. **Planète**
23.40 Quand le vent du nord soufflera. **Odyssée**
23.45 Les Complices d'Hitler. Schirach. **toute l'HISTOIRE**
1.00 Pompéi. **National Geographic**
1.00 Voyage pratique. Plongée en Polynésie française, le monde fascinant des lagons de Tahiti. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Haltérophilie. Championnats du monde. A Varsovie (Pologne). **Eurosport**
20.45 Football. Ligue des champions (2e phase, 1re journée) : Deportivo La Corogne - Juventus Turin. **Canal + vert**

MUSIQUE

17.30 Ravel. *Le Tombeau de Couperin.* Château de Versailles, en 1997. Par l'Orchestre philharmonique Avec Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
17.45 Brahms. Les Trois *Sonates pour violon et piano.* Avec Itzhak Perlman (violon), Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
20.45 Schubert. *La Jeune Fille et la Mort*. Par le Quatuor Hagen. Avec Lucas Hagen (violon), Annette Bik (violon), Veronika Hagen (alto), Clemens Hagen (violoncelle). **Mezzo**
21.25 Schubert. *Sonatine en ré majeur*. En 1984. Avec Pinchas Zuckerman (violon), Marc Neikrug (piano). **Mezzo**
0.30 Diane Schuur & the Count Basie Orchestra. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 Complot meurtrier contre une pom-pom girl. Michael Ritchie ○ **Paris Première**
20.50 Sauver ou périr. John Power ○ **Téva**
22.30 Emma Sorel. Arnaud Sélignac ○ **13ème RUE**

SÉRIES

19.45 Ally McBeal. Pour la vie (saison 3, 16/21) ○ **Téva**
19.55 Arabesque. Tournage à Rome (S12, 8/24). **TV Breizh**
20.45 That 70's Show. Fausse alarme. Tout le monde aime Casey. La Corde au cou (s4, 25 à 27/27, v.m.) ○ **Jimmy**
20.45 Mr & Mrs Smith. L'Empire du Grec. La Chanteuse (saison 1, 3 et 4/13) ○ **13ème RUE**
22.55 Les Compagnons de Jéhu. Les Masques. La Chartreuse. [1 et 2/13] ○ **toute l'HISTOIRE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Passage du témoin. Albert Camus, homme de théâtre.
20.30 Perspectives contemporaines. « Deux partout », de Danièle Pétrès.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Les variations bergsoniennes ou la mélodie des temps et des formes.
0.00 Du jour au lendemain. Invité : Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde* pour « La Découverte du monde ».

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Tutti or not tutti.
20.00 Un mardi idéal. Invités : Gilles Apap, violoniste ; Zaragraf ; Gaële Le Roi, soprano ; Pierre Blanchard, violoniste.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite.
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Weber, Mendelssohn.
20.40 Concert. Par l'Orchestre philharmonique royal de Stockholm, dir. Alan Gilbert, Nikolaï Znaider, violon.
22.20 Les Rendez-Vous du soir (suite).

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Le routier marchandise

AU-DELÀ, ou plutôt en amont du conflit, les causes du conflit : cette forme de concurrence sauvage, roule ou crève !, et de déréglementation organisée qui régente le transport routier européen. Les barrages filtrants, fixes, mis en place par les routiers adhérents des deux organisations syndicales majoritaires et néanmoins isolées, CFDT et GGT, tiendront. Ou ne tiendront pas. Ce sera affaire de mobilisation, de détermination, de rapports de force. Du classique en somme. Y compris dans le jugement des Français qui, sondés, disent, à 75 %, comprendre le mouvement. Et sans doute enragent à 100 % d'en subir les conséquences.

L'habitude, la fâcheuse habitude aidant, tous les deux ans, en gros, les routes françaises sont bloquées. Ou menacées de l'être. Gouvernement de droite, de gauche, ou de droite, les pouvoirs changent, les barrages reviennent. Et c'est assez normal puisque les problèmes demeurent. Et notamment ceux des bas salaires et des cadences folles, imposés par une concurrence à mort.

Roule ou crève ! L'image serait un peu forcée si, l'actualité aidant, elle ne nous faisait penser furieusement à ces autres images, venues d'Espagne et consécutives au naufrage du fameux *Prestige*, tanker improbable, du genre navigue ou coule ! Quel rapport ? Aucun, hormis le fait que, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de transport de marchandises et qu'en ce domaine la loi du moins cher, du moins-disant, est devenue celle du plus fort. Y compris au détriment des hommes et de la sécurité.

Autrement dit, et avec un peu, très peu d'imagination, nous ne sommes plus très loin du moment où nous verrons des flottes routières naviguant elles aussi sous pavillon ou immatriculation de complaisance, pour des sociétés implantées dans des paradis fiscaux et recrutant des équipages pour pas cher dans des pays de dumping social.

Nous n'en sommes pas encore là. Mais tout près, déjà, puisque, avec la bénédiction du sacro-saint marché et du non moins implacable réalisme économique, est en train de naître une Europe du transport routier à deux vitesses. Ce n'est pas encore la règle, mais pas davantage l'exception : plutôt que de se délocaliser elles-mêmes, certaines entreprises délocalisent leur recrutement. L'homme étant devenu lui-même une marchandise, le coût de cette marchandise-là se calcule au plus juste. Et la démonstration est vite faite : pour le prix d'un routier salarié français ou allemand ou belge, si mal payé soit-il, le marché européen permet de s'offrir deux routiers polonais, bulgares, hongrois. Bref, pour le prix d'un homme, un équipage complet susceptible de se relayer au volant pratiquement 24 heures sur 24.

Ces pratiques, – et évidemment le constat ne vise pas plus les salariés des pays de l'Est sous-payés qu'il ne viserait l'équipage philippin du *Prestige* – disent assez que le jeu social n'obéit plus à des règles communes au continent. L'Europe routière reste à faire au moins autant que l'introuvable Europe des mers. Et le constat, encore aggravé par la concurrence féroce à laquelle se livrent entre elles, en nos frontières, grandes et petites entreprises de transports, ces dernières pour simplement survivre, montre bien que nous n'en sommes certes pas aux derniers barrages.

CARNET DE ROUTE

Moïse va-t-il enfin sauver Venise des eaux de la lagune ?

VENISE
de notre envoyée spéciale

Sur la place Saint-Marc, tout au long des canaux, en bordure des multiples petites places de la Cité des doges, des kilomètres de passerelles rudimentaires sont entassées, prêtes à êtres déployées si une inondation surgit. Chacun stocke chez lui à portée de main les *stivali*, ces hautes bottes de caoutchouc qu'il faudra chausser pour avancer à cloche-pied dans les flaques profondes. La saison de l'*acqua alta* est venue, ces hautes eaux de la lagune qui envahissent la ville au rythme de la grande marée : six heures de flux et autant de reflux.

CHRISTOPHE LEPETIT/GAMMA

Les hautes eaux envahissent à intervalles réguliers la place Saint-Marc.

Depuis une éternité, Venise subit une centaine de fois par an cette fantaisie de la nature plus ou moins violente. Il y a les crues basses (au moins neuf fois sur dix), les moyennes et les hautes. Ces dernières, fort rares, sont les plus dévastatrices, elles peuvent amener dans la ville des flots de 1 mètre à 1,60 mètre au-dessus de leur niveau moyen. Sur la place Saint-Marc, il y a bien alors 40 centimètres d'eau, les touristes ne détestent pas, des voyagistes japonais avouent enregistrer lors de périodes prévisibles d'*acqua alta,* en automne par exemple, un record d'inscriptions !

« Mais arrêtez de parler d'inondations, ce n'est pas ça ! », crie Paolo Perlasca, consultant scientifique de WWF, association mondiale de défense de la nature. Le jeune homme est né ici et se bat pour préserver l'équilibre de Venise et sa lagune, *« un trésor de l'humanité »* unique en son genre. Il détaille en poète le paysage lagunaire, les paradis perdus d'il y a deux cents ans, quand la Sérénissime resplendissait encore à la porte de l'Orient. *« Aujourd'hui, comme hier. Il suffit de ne pas détruire l'équilibre si fragile de l'ensemble. »* Les parents de Paolo se souviennent de ce terrible 4 novembre 1966, quand l'*acqua alta* atteignit un record absolu, avec des destructions et des dommages incalculables. Les Vénitiens retroussèrent leurs manches, le retour à la normale fut pour tous une lourde épreuve. La communauté mondiale s'émut et envoya de très importants subsides : la Venise de nos rêves ne pouvait être engloutie. Et c'est ainsi que naquit la volonté farouche d'éliminer les risques liés aux fortes marées.

Un projet commença alors à poindre. Aux Pays-Bas, on savait déjà construire des digues pour retenir les flots indésirables. A Venise, le Consorzio Venezia nuova, un nouveau groupement d'entreprises, reçut de l'Etat italien le mandat d'imaginer une solution. De ses cartons surgit Mose, nom hérité du sigle italien de « module expérimental d'une paroi », chaque paroi, de 20 mètres sur 30, étant installée à 15 mètres de profondeur. Mose, traduit en français, c'est Moïse. Ce Moïse-là allait-il sauver Venise des eaux ?

Aujourd'hui, la situation est la suivante : le projet complexe se résume à l'installation future de 79 parois mobiles en trois batteries placées à l'embouchure des trois canaux de passage alimentant la lagune. Ces digues, fermées au fond par temps calme, s'ouvriraient pour faire barrage quand le niveau atteint est critique. En fait, elles ne seraient donc que rarement utilisées. L'ensemble, en modèle réduit, est toujours en expérimentation à Padoue. Des experts internationaux viennent donner leurs avis, parfois divergents. Huit ans de travaux, plus de 2 milliards d'euros...

Mais, depuis trente ans, les adversaires de Moïse, au nom de la défense de l'environnement, de *« Venise et de sa lagune »* n'ont pas baissé les bras ! Système inadapté, dit-on, au phénomène qu'il prétend neutraliser, irréversible en raison de ses fondations géantes de ciment, une lagune condamnée à devenir une mare stagnante. Les arguments des anti-Moïse se sont précisés au fil du temps. Ces derniers proposent aujourd'hui des solutions alternatives, et le principe d'un travail sur plusieurs projets complémentaires a été récemment adopté : Moïse doit être affiné.

Sans attendre, la municipalité, conduite par Paolo Costa, ancien ministre des travaux publics de Romano Prodi, va poursuivre avec la province et la région les travaux en cours qui tendent à ralentir la vitesse et la force de l'*acqua alta* tout en protégeant l'ossature de la ville comme celle de la lagune : renforcement de la morphologie lagunaire, réouverture de canaux périphériques, surélévation en ville des voies de quais, etc. Le gouvernement Berlusconi vient d'inscrire Moïse et la défense de Venise dans ses projets de grands travaux et aimerait qu'une décision soit prise rapidement. Enfin.

Danielle Rouard

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Tourner la page

L'ASSEMBLÉE NATIONALE s'apprête à voter une loi d'amnistie qui rendra à tous ceux qui ne sont pas coupables d'un crime inexpiable pendant l'Occupation leur dignité de citoyens. Pour la deuxième fois, le Parlement va faire un geste d'apaisement national. Déjà en janvier 1951, une amnistie restreinte avait effacé la plupart des condamnations à la dégradation nationale ; de nombreuses mesures de grâce individuelles étaient intervenues : il ne reste plus que 1 295 hommes et 275 femmes détenus du chef de collaboration, dont 50 mineurs pénaux. La grâce eût suffi à recouvrir du manteau de la clémence les fautes qui n'apparaissent plus aujourd'hui sans excuses. Mais il s'est trouvé à la commission de la justice et à l'Assemblée une majorité d'hommes qui ont pensé que, mieux que la pitié, qui peut être humiliante, le pardon des fautes et l'oubli des erreurs, décrétés par une volonté législative exprimant le sentiment de la nation, seraient capables de faire rentrer dans le corps social ceux qui sont soucieux de reconquérir leur dignité civique. Autant qu'un acte de générosité collective, ils ont voulu voir dans l'amnistie une nécessité morale et politique. Ils ont voulu refaire l'unité de la nation. Quelques-uns même en attendent une réconciliation.

André Chênebenoit
(26 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Le Desk.** Indices boursiers, accès direct aux principales stations de télévision et de radios en ligne, sélection des derniers articles parus sur Le Monde.fr, forums, dépêches et images d'actualité... En édition Abonnés.

■ **Météo.** Les prévisions météorologiques mondiales actualisées deux fois par jour. Séquence Météo et en « une » du site.

■ **L'actualité en continu,** sept jours sur sept, sur *www.lemonde.fr*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 24
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 24-lundi 25 octobre 2002 : 566 625 exemplaires. **1 - 3**

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 26 NOVEMBRE 2002

ENDETTEMENT ÉLEVÉ

Dette hypothécaire des ménages, en pourcentage du revenu

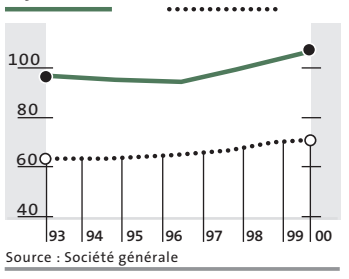

Source : Société générale

CONJONCTURE

Au Royaume-Uni, les prix de l'immobilier ont atteint des niveaux records, forçant les ménages à s'endetter. L'éclatement de cette bulle est un risque majeur pour le pays **p. V**

TRIBUNES

Dominique Roux, professeur à Paris-Dauphine, préconise de tester en laboratoire les théories et choix économiques avant de les mettre en application **p. VI**

EMPLOI

SPÉCIAL BANQUES/ASSURANCES
Confrontés à la crise boursière et à la frilosité des investisseurs, les professionnels des marchés et des banques d'affaires se réorientent vers la gestion des risques ou quittent le secteur pour les directions financières d'entreprise **p. VII**

OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances p. IX à XI et XVIII
- Dirigeants p. XII
- Gestion et administration p. XII et XIII
- Ingénieurs p. XIV
- International p. XV
- Collectivités territoriales p. XVII

JACQUES CHIRAC AVAIT PROMIS DE S'ATTAQUER AU DOSSIER « LICENCIEMENTS ». MAIS L'ÉTAT NE PEUT PAS TOUT FAIRE...

Restructurations : arrêtons de tourner en rond !

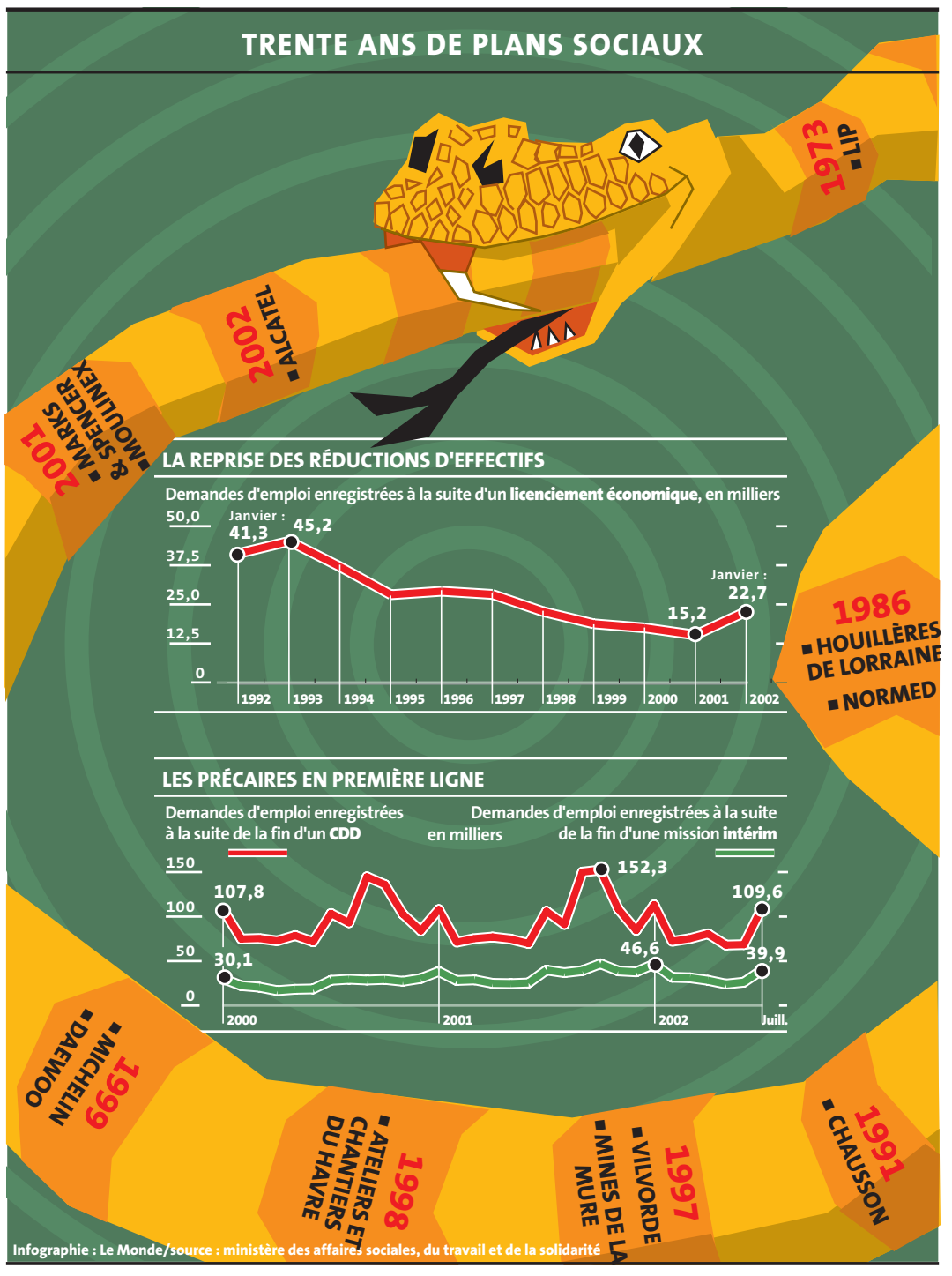

Infographie : Le Monde/source : ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Le 14 mars 2000, Lionel Jospin, premier ministre, adresse une lettre de mission à Jean-Pierre Aubert, inspecteur général de l'industrie et du commerce : *« Notre tissu économique est en évolution constante sous l'effet du développement des échanges mondiaux, du changement rapide des techniques et des efforts de compétitivité. Ceci peut bouleverser la situation des salariés, des populations et des territoires et suscite souvent une demande réelle d'accompagnement de la part de la puissance publique.* (...) *Pour faire face à ces mutations nouvelles, je souhaite que vous aidiez les pouvoirs publics avec une méthodologie et un cadre d'action plus adapté. »*

Le 18 octobre 2002 : François Fillon, ministre des affaires sociales, Francis Mer, ministre de l'économie, et Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique, écrivent à Claude Viet, PDG d'Europ Airpost : *« L'innovation technologique et la concurrence internationale nécessitent des adaptations de plus en plus rapides : on assiste à une généralisation dans les pratiques des consommateurs, dans les organisations des entreprises* (...). *Ces changements ont des répercussions parfois brutales sur les salariés, leurs familles, et sur les territoires* (...). *Nous vous chargeons d'une mission exploratoire sur la constitution d'une cellule interministérielle qui aura pour rôle de coordonner l'action de l'Etat sur le thème des mutations économiques. »*

Après deux ans d'enquête, Jean-Pierre Aubert, qui avait averti dès juin le nouveau gouvernement de la teneur de sa mission, a remis ses propositions à Jean-Pierre Raffarin fin octobre 2002. Elles sont au chaud, à Matignon. Déjà baptisé « M. Plans sociaux », Claude Viet, après deux mois de consultations – dont celle de Jean-Pierre Aubert –, va remettre les siennes mi-décembre. Et il est fort à parier que les secondes s'inspireront des premières. Petit jeu classique de l'alternance politique, mais perte de temps et d'énergie alors que les plans sociaux déferlent et que le chômage poursuit sa remontée.

Sur un dossier aussi majeur que celui des restructurations, ce sentiment de gâchis et d'éternel recommencement depuis le *« Lip, c'est fini »* scandé en 1973 n'est pas nouveau. Dès que la conjoncture s'améliore, on néglige le sujet. Dès qu'elle se dégrade, on s'agite, mais c'est déjà trop tard. 890 plans sociaux en 2000, 1 053 en 2001 et déjà plus de 1 000 à septembre 2002. 245 000 licenciements économiques en 2001 et déjà 208 000 pour les neuf premiers mois de 2002, en progression de 17 %. Et encore cela n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Plus de 1,5 million d'inscriptions à l'ANPE enregistrées sur un an pour des fins de contrats à durée déterminée et de missions d'intérim. Sans oublier les licenciements « autres » qu'économiques (400 000 en un an) et les « autres cas » d'inscriptions au chômage, dont personne ne sait rien sauf leur nombre (1,08 million). Si les plans sociaux font souvent la « une » des journaux, il ne faudrait surtout pas oublier les gros bataillons silencieux des précaires et salariés de PME, entre autres, qui se retrouvent en première ligne quand l'heure des ajustements d'effectifs a sonné.

Aux dires des experts, la question est encore plus cruciale aujourd'hui qu'il y a trente ans.

D'abord, elle dépasse les bulletins de la météo économique, pour devenir structurelle. Licencier, n'importe quel directeur des ressources humaines en convient, est le gain financier le plus rapide. Les effectifs sont désormais gérés en flux tendus : délocalisations, fantasme des entreprises sans usines, pressurisation des sous-traitants... La mondialisation fait son œuvre. Un cas parmi d'autres : depuis 1998, Nestlé Europe annonce 2 000 suppressions de postes chaque année. La tendance se poursuivra en 2003, avec 16 usines fermées, cédées ou affectées par des réductions d'effectifs.

Ensuite, les marges de manœuvre des gouvernements se réduisent, surtout en Europe. Avec le vieillissement démographique, les mesures d'âge – consensuelles – atteignent leurs limites, tandis que les politiques publiques d'emploi butent sur les contingences budgétaires.

Dans ces conditions, l'inertie est de moins en moins supportable.

Il serait faux de croire que rien n'a avancé. En France, les lois sur les licenciements économiques de 1989, 1993 et 2002 *« ont développé un nouvel état d'esprit qui met l'accent sur la réparation et le reclassement »*, constate Jean-Claude Meynet, secrétaire confédéral de la CFDT. De même, les experts commencent à mieux identifier les bonnes pratiques, comme des négociations locales qui associent les partenaires sociaux habituels mais aussi les collectivités territoriales et les services publics de l'emploi.

Pour autant, c'est toujours le court terme et la gestion de l'après qui dominent. A croire que rien n'a changé depuis la dernière crise du début des années 1990. Le véritable objectif reste celui de l'anticipation. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, un concept né à la fin des années 1980 ? *« Une mode non suivie d'effets »*, tranche Jean-Pierre Aubert. Combien d'entreprises, de syndicats professionnels disposent-ils d'une veille stratégique qui leur permet de réorienter suffisamment tôt leur activité, donc les compétences de leurs salariés, donc les emplois ? Bien sûr, des secteurs peuvent s'effondrer, à l'instar des télécoms aujourd'hui. Et les imprudents s'y brûlent les ailes. De même, des réajustements monétaires peuvent engloutir d'un seul coup les gains de productivité grignotés pas à pas. Cependant, bien des choses restent prévisibles : une pyramide des âges, les conséquences des normes internationales environnementales, les évolutions de consommation, etc.

> Depuis 1998, Nestlé Europe annonce 2 000 suppressions de postes chaque année. La tendance se poursuivra en 2003, avec 16 usines fermées, cédées ou affectées par des réductions d'effectifs

Claude Viet annonce vouloir impulser *« une culture de changement partagé »*, et aspire à développer avec les entreprises *« un système de détection, si possible à dix-huit mois »*, pour *« ne pas arriver sur les obstacles sans solution »*. Réussira-t-il à aller au-delà de la formule ?

Francine Aizicovici et Marie-Béatrice Baudet

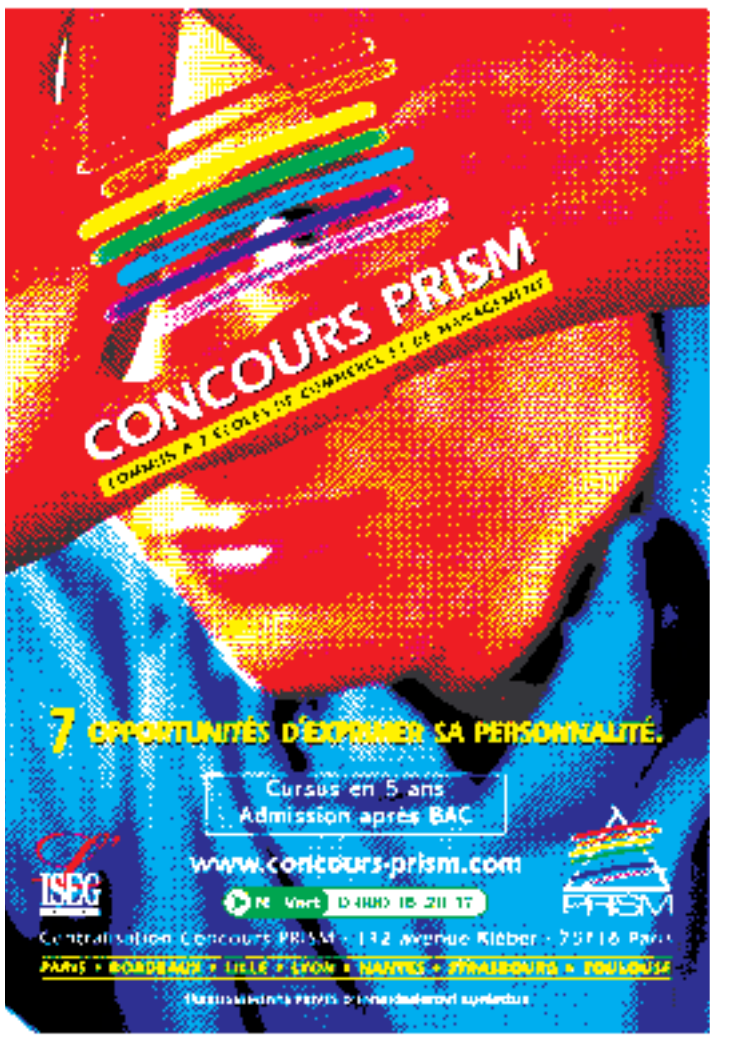

QUESTIONS-RÉPONSES

Procédure

1 Comment est régi le licenciement économique ?

Il y a licenciement économique lorsque le motif est étranger à la personne du salarié. Avant d'y procéder, l'employeur est tenu de tout mettre en œuvre pour former et adapter le salarié ou bien le reclasser en interne.
La procédure diffère selon le nombre de licenciements. Entre deux et neuf salariés sur une période de trente jours, elle est très allégée. Si l'opération concerne dix personnes et plus sur une période de trente jours, l'employeur doit, avant de licencier, consulter les représentants du personnel, informer l'administration du travail et, le cas échéant, négocier la réduction du temps de travail.
Mais le plan social, rebaptisé par la loi de modernisation sociale (LMS) plan de sauvegarde de l'emploi, n'est obligatoire que dans les entreprises de cinquante salariés et plus. Il regroupe les mesures destinées à limiter le nombre de licenciements : reclassements internes, création d'activités, redynamisation du bassin d'emploi, formation... Les représentants du personnel sont informés et consultés sur son contenu, présenté aussi à l'administration du travail qui peut dresser un constat de carence.
Lors de la première réunion d'information-consultation du comité d'entreprise (CE) sur le projet de restructuration, celui-ci peut décider de recourir à un expert. Une seconde réunion se tient au moins quinze jours après (deux en cas d'expertise). Le CE est ensuite consulté deux fois sur les licenciements et le plan social.

2 Quelles sont les dernières dispositions en la matière ?

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, que le Parlement va réviser à partir du 28 novembre, a apporté de nouvelles garanties pour les salariés. L'employeur doit proposer, dans les entreprises d'au moins mille salariés, un congé de reclassement permettant aux licenciés de bénéficier, pendant neuf mois, de différentes mesures : bilan de compétences, formation, aide à la recherche d'emploi.
Pour lutter contre la multiplication de licenciements par petits groupes de neuf salariés, la loi prévoit que, si au cours d'une année dix-huit licenciements ont eu lieu sans plan social, toute nouvelle procédure impliquera de le mettre en œuvre.

3 Quelles règles ont adoptées les autres pays européens ?

La directive communautaire sur l'information et la consultation des travailleurs impose l'élaboration d'un plan social ainsi que le respect de procédures. Les Etats présentent néanmoins une certaine diversité en matière de législation et de pratiques.
La France, où le seuil de déclenchement de la procédure de licenciements collectifs est de dix salariés en un mois, est moins exigeante envers les petits établissements que l'Allemagne et la Suède, où le seuil est de cinq en un mois, ou encore que l'Espagne, où il est de dix sur trois mois.
Concernant l'ordre des départs (charges de famille, ancienneté, etc.), la France est aussi l'un des pays les plus souples. Sauf si la convention collective prévoit des dispositions plus strictes, l'employeur est, dans les faits, seul décideur, alors qu'au Royaume-Uni, en Suède, en Espagne et, de façon négociée, en Allemagne, en Belgique et en Italie, c'est le principe du « dernier entré, premier sorti » qui s'applique.
Autres différences : en France, en Belgique, au Royaume-Uni et en Suède, la procédure d'information-consultation du CE n'est pas axée sur la recherche d'un accord, contrairement à ce que fixe la directive européenne. L'accord est en revanche obligatoire en Allemagne, en Italie et en Espagne, dernier pays où subsiste l'autorisation administrative de licenciement.
En matière d'obligation de reclassement interne, des contraintes sont imposées en France et en Allemagne, tandis que le Royaume-Uni, la Belgique et la Suède n'en fixent pas.
Objet de vastes polémiques en France, la durée de la procédure, rallongée par la loi de modernisation sociale, qui peut la porter à un peu moins d'un semestre, n'est pas, en fait, la plus longue en Europe. Si elle est d'un à trois mois au minimum selon les cas au Royaume-Uni, de deux à trois mois en Belgique, elle peut aller jusqu'à six mois en Allemagne, et de cinq à neuf mois, voire plus, en Suède.

Les restructurations, éternelles abonnées aux soins d'urgence

3,4 MILLIONS DE LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES EN DIX ANS. UN CHANTIER MAJEUR QUI BRÛLE LES DOIGTS

Les mots ont été choisis avec attention. Quand Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, écrit le 18 novembre à ses interlocuteurs syndicaux dans l'idée de *« donner un nouvel élan à la négociation sociale »*, tous les dossiers n'ont pas droit au même traitement. Sur la table des négociations : l'Unedic, la formation continue, l'égalité professionnelle, la place et le rôle de l'encadrement et le télétravail. Fermez le ban. Sur la table des « discussions », la protection contre les risques au travail et les modalités du droit du licenciement. A chantier sensible, comportement de fuite. Et, concernant les licenciements économiques, alias les restructurations, cette posture est largement partagée.

En réalité, le dossier souffre, depuis des années, et encore et toujours, de deux syndromes : la patate chaude et le traitement en urgence. On peut le comprendre, tant l'enjeu est politiquement et humainement majeur. En dix ans, la Dares, le service statistique du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité a recensé (jusqu'à fin septembre 2002) 3 453 170 licenciements économiques. Et l'on sait que ce chiffrage ne reflète pas, il s'en faut de beaucoup, la réalité des pertes d'emploi. *« Tout le monde s'accorde à dire que le sujet est crucial,* constate Claude-Emmanuel Triomphe, délégué général de l'université européenne du travail. *Or personne ne s'en saisit véritablement. Les confédérations syndicales n'y ont pas dédié de* task force *particulière, par exemple. »* Pas de « M. Restructuration » à la vigie, non plus, au Medef, puisque, répond-on à l'organisation patronale : *« C'est de la microéconomie, nous ne sommes pas concernés... »*

Et l'Etat ? Il est évidemment en première ligne avec des milliers d'acteurs sur le terrain qui se démènent pour éviter les drames sociaux. Mais on connaît aussi les faiblesses de ses interventions. Parmi celles-ci, la difficulté à faire travailler main dans la main des services différents. Jean-Pierre Aubert, délégué interministériel aux restructurations de défense, véritable mémoire sociale vivante – il a commencé avec le dossier Lip en 1973 –, confirme que *« l'interministériel revient trop souvent à voir des administrations les unes à côté des autres, mais pas ensemble. De plus, la logique qui domine est celle d'un service minimum, dans l'espoir qu'en les additionnant le projet tienne la route »*. Et puis il y a surtout la politique qui transforme, dès qu'un dossier est médiatisé, n'importe quel gouvernement en pompier de service. Il s'agit alors de solder le passé, vite et le moins mal possible. Recette habituelle : la nomination d'un médiateur. Ou une surenchère législative concoctée en toute hâte pour montrer que les pouvoirs publics ne sont pas que des animaux à sang froid.

« Nous sommes bien là dans des postures et des comportements qui handicapent, regrette Bernard Brunhes, ancien conseiller social de Pierre Mauroy à Matignon, expert en ressources humaines. *Si, à chaque fois qu'il y a un projet de restructuration, les organisations syndicales manifestent avec, en tête de cortège, les maires des communes concernées, écharpes tricolores déployées, tandis que les entreprises essaient de se défiler le plus vite possible pour éviter une surenchère financière, on n'y arrivera pas. »*

OPÉRATEUR CENTRAL

Le mal n'est pas que français. Mais tout de même, il renvoie à l'histoire collective du pays. En vrac, Jean-Pierre Aubert énonce le jacobinisme et le colbertisme de l'Etat, qui s'intronise opérateur central, laissant peu de place aux territoires ; des relations sociales figées en raison de fortes divisions syndicales et d'un patronat tenace – type Michelin – qui entrouvre difficilement sa porte.

Si d'autres pays, comme la Suède, le Danemark ou la Finlande, se montrent plus dynamiques, le traitement européen du dossier restructurations laisse, lui aussi, à désirer. Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), confirme que l'Unice, le patronat européen, *« ne veut pas entendre parler de négociations sur le sujet »*. Aujourd'hui, cinq ans après le choc Renault-Vilvorde, il est néanmoins content d'annoncer que des discussions vont être lancées, et pas plus tard que le 28 novembre à Bruxelles, lors d'un sommet qui réunit les partenaires sociaux d'une Europe élargie (les quinze Etats membres + les treize pays candidats + l'Islande + la Norvège) sur un code de bonne conduite à l'intention des entreprises. *« Nous avons étudié six cas de restructurations et avons identifié les pratiques qui réussissent. Aux autres de suivre. »*

Un premier pas, en effet. En France, aussi, des experts, des syndicalistes, des consultants, des maires commencent à pointer les méthodes qui marchent et celles qui ne marchent pas. Le 20 novembre, les meilleurs spécialistes étaient réunis au colloque organisé par Développement et emploi sur le thème « Anticiper les mutations structurelles des entreprises ». *« La parole se libère. Nous en sommes à un début de capitalisation de l'expérience. Le dossier mûrit »*, a expliqué Rachel Beaujolin-Bellet, professeur en stratégie, ressources humaines et organisation à Reims Management School, en ouverture de la manifestation. On ne peut vraiment que s'en réjouir.

Marie-Béatrice Baudet

L'entreprise sans usines, le nouveau fantasme patronal

C'EST UN CLUB PRIVÉ de 300 membres. Mais toutes les entreprises de l'industrie des semi-conducteurs y sont les bienvenues. Seule condition, être acquis à la cause du *fabless*, le « sans-usines ». Sur le site Internet de la *« Fabless Semiconductor Association »*, le ticket d'entrée est simple : toute entreprise qui sous-traite au moins 75 % de sa production de puces électroniques peut postuler au titre de membre actif.

Fabless, le mot fait fureur dans l'industrie du silicium au point d'y avoir ses croisés. Mais elle n'est pas neuve. Certaines firmes comme le fabricant de chaussures Nike se sont constituées, dès leur création, sur la base de la sous-traitance et de la délocalisation, pour ne se focaliser que sur la conception, l'innovation et la commercialisation. Ce modèle porte d'ailleurs lui aussi un nom, la « firme creuse » (*hollow corporation*), une entreprise vide, du moins en matière industrielle.

Pourtant lorsqu'en juin 2001, le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, annonce dans un entretien au *Wall Street Journal* son intention de faire de son entreprise un groupe « sans usines », ses propos font l'effet d'une bombe. Pour Alain d'Iribarne, directeur de recherche au laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) du CNRS à l'université d'Aix-en-Provence, cette déclaration illustre de matière plus brutale que de coutume la résurgence d'un mythe, celui de l'entreprise performante. *« Dans ce modèle, tout ce qui est considéré comme une unité de production rigide est assimilé à de la faiblesse et doit être externalisé. Flexibilité et liquidité sont les maîtres mots d'une telle entreprise débarrassée de ses usines mais aussi, si la logique est poussée jusqu'au bout, vidée de ses salariés, ceux-ci devenant alors des sortes d'intermittents du spectacle. »*

UTOPIE DU CAPITALISME

L'analyse d'Yvon Pesqueux, professeur et titulaire de la chaire « développement des systèmes d'organisation » au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), est tout aussi sévère. *« Nous sommes là dans une vision totalement réductrice qui ne peut satisfaire que les tenants d'une représentation de l'entreprise limitée à un centre de profit. C'est d'ailleurs assez intéressant de voir que le PDG d'Alcatel, un polytechnicien, renie sa culture d'ingénieur et se sert de cette utopie du capitalisme commercial pour rassurer les marchés et masquer un plan de licenciement. »*

Sur le papier, le concept est jouable. *« Il suffit d'arriver à étrangler vos fournisseurs en leur demandant de produire à des coûts toujours plus bas et de les contrôler convenablement pour maintenir la qualité et les délais »*, commente Alain d'Iribarne. Mais la réalité est beaucoup plus complexe. *« Réussir une entreprise sans usine coûte cher. La question cruciale est de savoir si le différentiel de coût reste intéressant et si cela ne fragilise pas à moyen terme votre entreprise »*, poursuit le chercheur.

Car à force de déléguer la production aux sous-traitants, ceux-ci peuvent se transformer en redoutables concurrents. Selon Alain d'Iribarne, *« le danger est réel dans les industries où il est assez facile de remonter de la fabrication à la conception et à la commercialisation, comme c'est le cas de tous les produits intermédiaires fabriqués en "artisanat industrialisé" »*, biens d'équipement ou de consommation de demi-luxe.

A force de jouer au Monopoly, l'entreprise sans usines risque alors de se transformer en entreprise sans clients.

Catherine Rollot

Solectron : 900 emplois en 1999, 3 300 en 2001 et 1 500 fin 2002...

LE FABRICANT DE CARTES ÉLECTRONIQUES S'EST LAISSÉ PIÉGER PAR LA BULLE DES TÉLÉCOMS

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

De la fenêtre des bureaux, on voit les pelouses verdoyantes, la forêt où gambadent chevreuils et écureuils. Un havre de paix de 103 hectares à Canéjan, en périphérie de Bordeaux. Bienvenue chez Solectron, le géant américain de la sous-traitance électronique, qui a mis son premier pied en France en 1992 en rachetant ce site à IBM avec ses 250 salariés. En 1997, une grande fête avait été organisée pour souffler les cinq bougies du site. Mais en octobre 2002, la célébration des dix ans n'a pas eu lieu. Et pour cause...

Le 20 novembre s'est tenue la première réunion du comité d'entreprise portant sur la restructuration de la société, qui devrait supprimer 245 emplois à Bordeaux. Depuis juin 2001, ce sera le quatrième plan social pour la firme dont la fabrication de cartes électroniques pour les équipements de télécommunications constitue l'essentiel de l'activité. Elle a réduit ses effectifs avant de vendre ou de fermer les trois usines qu'elle avait achetées en 2000 à ses clients équipementiers : celle cédée par Ericsson, située à Longuenesse (Pas-de-Calais) – fermée en octobre –, et les deux de Matra-Nortel, à Douarnenez – vendue en février – et à Pont-de-Buis (Finistère), en cours de rachat. Reste donc le vaisseau amiral de Bordeaux, touché pour la troisième fois par des suppressions d'emplois. Solectron est passé de 900 emplois en 1999 à 3 300 en 2001, pour atteindre 1 500 fin 2002. *« Un cauchemar »*, résume Hamid Halfaoui, le PDG.

Les premiers à partir auront été les intérimaires, dont l'effectif avait grimpé jusqu'à 2 000 en l'an 2000. Pour les autres, les licenciements ont été réalisés sur la base du volontariat avec primes et mesures d'accompagnement qui ont abouti, pour les deux premiers plans, à 80 % de reclassements, affirme la direction. Coût de ces restructurations : plus de 100 millions d'euros. En 2002, Solectron devrait afficher 110 millions d'euros de pertes, pour un chiffre d'affaires (CA) de 800 millions, contre 1,7 milliard d'euros de CA en 2001 et des bénéfices non communiqués.

Pendant ses sept premières années, Solectron France a pourtant bien vécu. Des délocalisations régulières de production étaient compensées par l'arrivée de nouveaux comptes. Le secteur des télécoms ne représentait en 1999 que 20 % du CA. Puis est venue la bulle technologique. Comme d'autres sous-traitants, Solectron a largement profité de la tendance engagée depuis les années 1990 par les équipementiers à externaliser leur production. *« Solectron a même été créé pour cela »*, précise Lirio Cubas, le directeur des ressources humaines. Cette externalisation a souvent pris la forme d'un « deal » particulier, comme celui passé avec Matra-Nortel : un contrat mondial sur plusieurs années, d'un montant de plusieurs milliards d'euros, à condition que Solectron rachète ses sept usines. Comment résister ? *« Tous nos concurrents ont eu cette approche de croissance externe à ce moment-là »*, souligne Lirio Cubas. L'usine de Longuenesse a été rachetée à Ericsson avec une garantie de charge jusqu'en 2002. La demande de production du suédois étant très supérieure à la capacité du site, il a fallu ouvrir deux autres bâtiments. Un investissement que l'on croyait sûr, d'autant que l'avenir était plein de promesses technologiques. Pour preuve, les licences UMTS étaient vendues à prix d'or. *« Tout le monde y croyait »*, rappelle Hamid Halfaoui.

ARRÊT BRUTAL

La part des télécoms est ainsi grimpée jusqu'à 85 % ou 90 % du CA en 2001. Juste avant le coup d'arrêt brutal du marché. En bout de chaîne, les sous-traitants, soumis à une très forte pression sur les prix, ont taillé dans leurs effectifs et délocalisé leur production, comme Solectron, dans ses usines de Roumanie, de Chine ou de Hongrie qui emploient des milliers de salariés.

La direction ne reconnaît pas d'erreur de stratégie. C'est la faute au marché, qui s'est retourné *« très brutalement »*, souligne M. Halfaoui. Et aux 35 heures, dit le DRH, qui *« ont fait perdre 10 % à 15 % de productivité »*, mais ont cependant permis de créer une quatrième équipe... *« Etre resté sur une monoactivité est le principal reproche que je peux adresser à la direction*, avance au contraire Jean-Luc Dupart, représentant syndical du Syndicat national autonome, première organisation du site. *Mais elle a des circonstances atténuantes car les donneurs d'ordre arrivaient en position de force avec des demandes de production énormes. Aujourd'hui, on souffre de ce manque de diversification, qui ne va pas se faire en deux jours. »*

Les fameux « deals » n'étaient-ils pas, aussi, pour les équipementiers, une manière d'externaliser la réalisation de futurs plans sociaux ? La direction n'y croit pas. *« On sait que l'électronique a, chaque année, besoin de moins en moins de main-d'œuvre*, analyse Patrick Loire, du cabinet d'expertise Sécafi Alpha, qui travaille pour les comités d'entreprise. *Aussi les équipementiers ont-ils estimé qu'il valait mieux, pour protéger les emplois de leurs usines, vendre celles-ci à des sous-traitants qui, eux, allaient pouvoir se placer sur d'autres créneaux que les télécoms. Le problème, et c'est là qu'il y a peut-être eu un manque de prudence, c'est que les sous-traitants, appâtés par les gains et des perspectives de croissance mirobolantes, ont, comme les autres, participé à la bulle des télécoms, au lieu de se diversifier. »*

Et finalement personne, y compris les pouvoirs publics, ne s'est préoccupé des risques sociaux. Patrick Loire s'interroge aussi sur la *« responsabilité sociale des équipementiers, qui ont oublié pourquoi ils avaient vendu leurs usines »*.

Depuis un an, les dirigeants de Solectron ont adopté une nouvelle stratégie dont les maîtres mots sont diversification et fabrication de moyennes séries et petites séries, voire très petites. Hamid Halfaoui affirme sa volonté de créer des emplois en France, misant sur un marché de la sous-traitance, *« 9 milliards d'euros, qui va continuer de croître de 15 % par an. »* Mais plus question, du moins aujourd'hui, d'acheter des usines pour avoir des contrats. *« Nous ne sommes pas des fabricants de plans sociaux. »* Aujourd'hui, la visibilité chez Solectron ne dépasse pas trois mois.

Francine Aizicovici

Philippe Trouvé, professeur à l'ESC Clermont

« Avant de qualifier l'individu, il faudrait d'abord qualifier son travail »

PHILIPPE TROUVÉ

► **1989** Docteur en sociologie, Philippe Trouvé, professeur au Groupe ESC Clermont depuis 1976, crée le Mastère spécialisé en Management européen des ressources humaines. Il dirige également le Centre régional associé au Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Cereq).

► **2001** Ses travaux portent sur la gestion de l'emploi et de la formation dans les PME au niveau européen.

► **2002** Il coordonne une étude sur la flexibilité du travail pour le compte du Comité européen d'un groupe industriel.

L' « employabilité » est devenue le maître mot des politiques de prévention des effets sociaux des restructurations, aussi bien dans les entreprises, lorsqu'il s'agit de gérer les ressources humaines en fonction des « compétences » attachées à l'individu, qu'à travers les politiques publiques en préparation, puisque le « compte individuel de formation », principal point de la réforme de la formation professionnelle que les partenaires sociaux discuteront à partir de la mi-décembre, renvoie également à ce concept. Quelles en sont les origines historiques ?

Bernard Gazier, chercheur au Matisse (Paris-I/CNRS), a montré que le terme d'employabilité est apparu pour la première fois chez les économistes anglais comme Barnett ou Toynbee dans l'*Economic Review* au tout début du siècle : il s'agissait alors de traiter le « danger social » que représentaient certaines catégories de la population, en repérant les individus employables, définis par leurs caractéristiques physiques et leur volonté de travailler, pour qu'ils soient l'objet de politiques centralisées, basées sur l'offre d'emplois publics, alors que les « inemployables » devaient être confiés à des institutions locales d'assistance.

Cette acception de l'« employabilité » sera reprise et étendue dans la littérature américaine des années 1930, au moment où il s'agit de sélectionner les chômeurs pour les affecter aux grands programmes sociaux du New Deal. Dans les années 1960, les outils de mesure de l'employabilité sont, dans le cadre du Welfare State, de plus en plus médicalisés ou liés à des aspects de contrôle social : on estime ainsi difficilement employables les femmes élevant seules des enfants, ou les femmes dont le mari est « inemployable ».

A la même époque, en France, le terme est utilisé pour la première fois par le sociologue Raymond Ledru, pour définir statistiquement, dans le cadre d'un travail de sociologie urbaine sur les populations de chômeurs, la probabilité que possède un chômeur de retrouver un travail en fonction de la durée de son chômage antérieur. L'employabilité, en France puis en Europe, sera ainsi destinée à caractériser collectivement des catégories de populations afin d'adapter les politiques publiques, alors que, dans les pays anglo-saxons, il s'agit d'une caractérisation individuelle. Mais elle y est également destinée à cibler les politiques publiques.

A quel moment le concept s'étend-il au monde du travail dans l'entreprise ?

Dans les années 1960 aux Etats-Unis, le concept commence à être utilisé pour mesurer le risque qu'une personne au travail perde son emploi. Mais c'est la réorientation des politiques publiques de l'emploi vers le *workfare* plutôt que le *welfare* – c'est-à-dire le conditionnement de l'aide à l'acceptation d'un emploi plutôt que la discrimination positive – qui marque une rupture dans les années 1980 : l'employabilité est dès lors considérée comme la conséquence de l'action responsable de l'individu, et non plus comme la conséquence d'un handicap, physique ou social.

Comme, parallèlement, les marchés internes du travail – sous la forme du contrat de travail classique de longue durée – sont en régression au profit des marchés externes, flexibles et précaires, l'employabilité apparaît comme un possible filet de protection, non plus juridique, étant donné l'affaiblissement du lien contractuel entre employeur et salarié, mais attaché au seul individu : il s'agit de sa capacité à résister aux aléas du marché.

Il est frappant de constater que la négociation de l'accord interprofessionnel sur la formation professionnelle, qui a échoué en octobre 2001, avait abouti à un consensus entre les partenaires sociaux sur la notion de co-investissement, de « plan de développement concerté » ou de « projet professionnel individuel » : l'idée que l'employabilité dépend au premier chef de l'individu est en voie d'être acceptée.

Vous opposez à cette notion l'idée que l'employabilité est en fait une « construction sociale ». Qu'entendez-vous par là ?

Chaque individu participe à un marché du travail particulier qui n'est pas équivalent à celui de la Silicon Valley ! Croire que tout le monde peut participer à un « marché professionnel », c'est-à-dire un marché où des professionnels qualifiés construisent consciemment un portefeuille de compétences au travers de phases d'emploi comme de phases de transition, est tout simplement une utopie. Comment peut-on demander à des gens de se fabriquer un « projet professionnel » alors que la notion même de projet a été absente de toute leur carrière scolaire, puis professionnelle ?

L'autre limite du concept d'employabilité est de croire que celle-ci ne dépend que des qualités individuelles. Une bonne partie de l'employabilité provient des emplois occupés antérieurement. Les statistiques indiquent bien que les caractéristiques de ces emplois (statut, durée, accès à la formation) influent sur la capacité à se maintenir en emploi ou à en retrouver un. L'employabilité se construit aussi et surtout dans l'entreprise – par exemple sait-on que seulement 30 % des individus exercent des métiers pour lesquels ils ont suivi une formation professionnelle initiale ? Et la formation, contrairement à ce que l'on croit souvent, ne peut être une solution que si elle est organisée dans l'entreprise, si la situation de travail elle-même est formatrice : un stage à l'extérieur, qui replace l'individu en situation scolaire, ne bénéficie qu'à ceux qui ont déjà le capital social suffisant pour en tirer parti.

Les entreprises ont une responsabilité majeure dans l'employabilité de leurs salariés : en faisant de plus en plus appel aux marchés externes, peu qualifiés, flexibles, elles renforcent l'inemployabilité. Pour qualifier les individus, il faut d'abord qualifier les emplois. Je note d'ailleurs que l'on se préoccupe de plus en plus, dans les pays anglo-saxons, de la « qualité » des emplois, justement parce que l'on se rend compte que celle-ci détermine le parcours ultérieur des individus sur le marché du travail. Il est significatif de voir que le sommet de Stockholm, en même temps qu'il place l'employabilité au cœur des politiques sociales européennes – ce qui assure le triomphe de l'acception anglo-saxonne du concept aux dépens de son acception franco-continentale – pose dans le même mouvement la question de la « qualité » des emplois.

> « La formation ne peut être une solution que si la situation de travail elle-même est formatrice : un stage à l'extérieur, qui replace l'individu en situation scolaire, ne bénéficie qu'à ceux qui ont déjà le capital social suffisant pour en tirer parti »

Mais si les entreprises sont incapables ou réticentes à participer à la construction de l'employabilité, qui peut le faire ?

L'urgence est de retisser sur les marchés externes de l'emploi le filet de protection que la régression des marchés internes a défait. Il ne faut cependant pas idéaliser ces derniers, car s'ils sont éminemment protecteurs ils n'offrent – par définition – aux salariés qu'une capacité limitée de transfert de leurs compétences dans d'autres entreprises. Il faut donc que les situations de transition ne soient plus des occasions de désocialisation, mais de construction de l'employabilité. Et ce filet ne peut être que collectif, géré par les dispositifs publics et par d'autres formes d'organisation du marché « transitionnel » comme les agences d'intérim. Cela ne pas signifie pas que l'entreprise se désengage de cette construction : l'employabilité n'est jamais aussi bien construite que dans l'emploi !

Propos recueillis par Antoine Reverchon

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

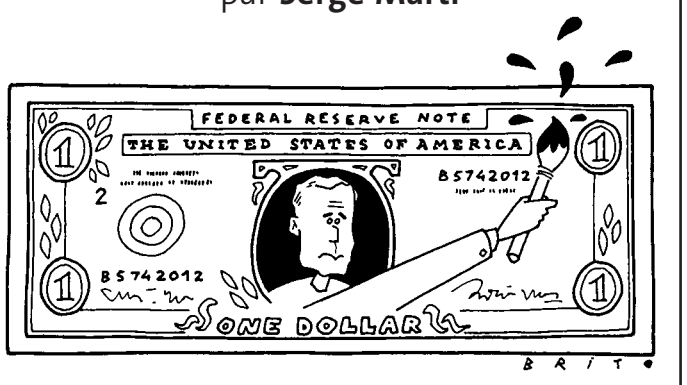

L'Amérique en couleur

LE BILLET VERT va-t-il devenir multicolore ? L'annonce a été faite en catimini. Et loin de la mère patrie. C'est en effet, à Kaboul, capitale d'un Afghanistan que l'on voudrait réconcilié avec lui-même, que Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor, a indiqué que *« dès l'année prochaine »,* les Etats-Unis allaient *« introduire un peu de couleur dans certains billets, en plus du vert traditionnel ».* Le grand argentier américain avait profité d'une escapade et d'un événement monétaire hautement symbolique – le lancement du nouvel afghani, la monnaie locale –, pour lancer l'information. Une véritable révolution, culturelle et historique (l'apparence du billet vert n'a pratiquement pas varié depuis quatre-vingts ans) autant qu'économique et industrielle (Washington imprime chaque jour près de 40 millions de billets verts).

L'économie américaine, toujours affaiblie, va-t-elle en profiter pour prendre elle aussi des couleurs ? Pour l'heure, sa devise qui, à en croire les dernières perspectives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), s'est dépréciée de 14 % vis-à-vis de l'euro et de près de 8 % à l'encontre du yen entre novembre 2001 et avril 2002, fait actuellement jeu égal avec la monnaie unique européenne, laquelle se comporte encore mieux face au yen.

La sanction par le taux de change d'une conjoncture dégradée ne s'est pas encore produite, signe que les marchés ne se montrent pas trop inquiets par l'envolée des déficits américains (budgétaire, balance commerciale et des paiements). Or, c'est de la difficulté à les financer sur la scène extérieure que pourrait survenir, par ricochet, le danger d'un décrochage du dollar *(voir la chronique de Jean-Paul Betbèze, page IV).*

Faut-il pour autant emboîter le pas à Bruce Kasman, l'économiste en chef de JP Morgan qui compte sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) américain proche de 3 % l'an pour les cinq prochaines années pour soutenir la monnaie, via l'économie ? Ses pairs se montrent plus prudents. Les économistes du Château de la Muette viennent de réviser à la baisse (2,6 % au lieu de 3,5 %) les espoirs de croissance du PIB américain pour l'année prochaine, tandis qu'ils mettent en garde l'administration Bush contre la forte dérive de ses dépenses, *« compte tenu des baisses d'impôts qui ne sont pas encore entrées en vigueur et de la reconduction éventuelle de certaines baisses d'impôts 2001 dont la durée était limitée ».*

PRESSIONS À LA HAUSSE

Aux sommes consacrées à la sécurité et à la guerre contre le terrorisme, lesquelles *« connaissent leur plus forte progression depuis deux décennies »* et qui *« devraient augmenter encore dans un avenir prévisible »,* s'ajoute l'augmentation des dépenses de santé allouées au *Medicaid* (personnes à bas revenu et handicapées) et au *Medicare* (personnes âgées), les sommes consacrées aux retraites devant également « *s'alourdir nettement à la fin de la décennie actuelle ».* Enfin, il faudra compter avec les pressions à la hausse sur d'autres postes de dépenses, notamment l'agriculture. Une façon élégante de dénoncer les colossales subventions consenties aux paysans américains.

Conclusion de l'OCDE : il pourrait être nécessaire, à l'avenir, *« d'alourdir la fiscalité ou de revoir la pérennisation des baisses d'impôts de 2001 ».* Conseil éclairé qu'il conviendrait de suivre pour éviter la rechute de l'économie ? Pour l'heure, l'administration Bush ne semble pas convaincue. Reste que la balance de paiements des Etats-Unis, fortement déficitaire, exige des rentrées de devises croissantes lesquelles ont tendance, actuellement, à s'investir ailleurs qu'aux Etats-Unis. L'amplification du mouvement risquerait, cette fois, de déstabiliser le dollar. A moins qu'une « bonne guerre » ne transforme une fois de plus le billet vert, devenu multicolore, en valeur refuge.

Des centaines de milliers de salariés au chômage sans plan social

FINS DE CDD ET DE MISSIONS D'INTÉRIM FORMENT L'ESSENTIEL DES AJUSTEMENTS D'EFFECTIFS

La croissance exponentielle des plans sociaux fait les gros titres de la presse : 890 en 2000, 1 053 en 2001, et déjà plus de mille entre janvier et septembre 2002. Mais il ne s'agit que de la partie émergée de l'iceberg des pertes d'emplois. En silence, des centaines de milliers de salariés se retrouvent au chômage sans bénéficier d'aucun filet de sécurité qu'apportent les procédures collectives au travers de ce que l'on appelle désormais un « plan de sauvegarde de l'emploi ».

Déjà, parmi les licenciés économiques (210 800 entre les mois de septembre 2001 et 2002), seuls 15 % à 20 % ont bénéficié d'un plan social, selon la Dares (ministère du travail). Les autres sont issus d'entreprises de moins de cinquante salariés, ou bien ont été licenciés par groupes de moins de dix, deux situations dans lesquelles l'employeur n'est pas soumis à l'obligation légale d'une procédure de plan social. Mais aucune statistique ne détaille ces deux catégories. Il faut aussi ajouter les licenciements dits « autres » qu'économiques, qui incluent ceux pour faute, pour « motif personnel », etc., soit 400 000.

Mais *« l'essentiel des ajustements des effectifs se fait, en réalité, en se séparant des salariés dont l'ancienneté est inférieure à un an, c'est-à-dire en contrat précaire (à durée déterminée ou en intérim) »*, indique Pierre Cahuc, professeur d'économie à l'université Paris-I. Leur protection est minimale, voire nulle : l'allocation-chômage est en effet liée à la durée en emploi, le minimum requis étant de quatre mois de travail au cours des douze derniers mois. Or, la durée moyenne de travail sur un an des intérimaires est de trois mois (en 2001). 410 000 demandeurs d'emploi se sont inscrits à l'ANPE en fin de mission. Les fins de contrats à durée déterminée (CDD), qui constituent sept embauches sur dix, représentent, quant à elles, l'écrasante majorité des motifs d'inscription comme demandeurs d'emploi, soit 1 175 500 en un an. Reste une autre catégorie de demandeurs d'emploi, mystérieuse, appelée « autres cas » que le ministère ne sait préciser, et qui concerne 1 079 900 inscrits à l'ANPE en un an.

Au total, au quatrième trimestre 2001, dans les entreprises de 10 salariés et plus, les fins de CDD représentent 52 % des sorties, les licenciements économiques (avec ou sans plan social) n'atteignent que 1,6 %, et les licenciements « autres » 5,9 %. Pour ajuster les effectifs, les entreprises misent aussi sur les départs dits naturels (retraites et démissions) sans les remplacer.

INÉGALITÉS MAL CONNUES

Finalement, grâce à ce double amortisseur – salariés précaires et départs naturels –, les plans sociaux sont « très rares », constate Eric Maurin, chercheur au groupe de recherche en économie et statistiques (CNRS). Mais s'ils frappent tant l'opinion, c'est, dit-il, parce que ce sont les séparations *« les plus problématiques sur le plan humain, car elles touchent des personnels anciens, plus difficiles à reclasser ».* Selon lui, les trois quarts des licenciés économiques ont plus de dix ans d'ancienneté. *« Il s'agit là d'inégalités mal connues »*, illustrées, par exemple, par le faible taux de reclassement des salariés de Marks & Spencer ou de Moulinex.

Autre archipel méconnu, celui des licenciements transactionnels pour motif personnel, ou parfois déguisés en faute, dotés d'enveloppes parfois conséquentes, mais qui ne sont, souvent, que des licenciements économiques masqués. Ce n'est pas nouveau, mais cette technique *« se développe beaucoup »*, observe Evelyne Bledniak, avocate, qui défend les salariés et les comités d'entreprise. Elle cite le cas d'une société de services qui a exécuté un plan social en 2001, avant de négocier 50 licenciements individuels en quelques mois et qui s'apprête à supprimer ainsi encore 80 postes. Un moyen pour l'entreprise d'échapper au coût d'un plan social mais qui prive les salariés de protection. Or, *« ce système est illégal,* estime Evelyne Bledniak, *car il s'agit bien de licenciements économiques puisque les départs ne seront pas remplacés ».* Donc, la procédure collective s'impose. Mais les salariés sont intéressés par l'enveloppe, et les syndicats laissent faire. Sans prendre en compte l'expérience souvent négative de quinze ans de chèque-valise.

Francine Aizicovici

POUR EN SAVOIR PLUS

>Licenciements économiques : nouvelles règles, procédures, reclassement, indemnités (éd. Francis Lefebvre, coll. « Dossiers pratiques », 2002, 316 p., 51 €).

> Loi NRE et autres réformes, de Monique Bandrac et Jean-Philippe Dom (Joly Ed., 2002, 308 p., 41 €).

>Les licenciements collectifs pour motif économique : comment font nos partenaires ? (Dares, Premières synthèses, août 2002, sur Internet : http://www.travail.gouv.fr/publications/publications_f.html ou à La Documentation française).

> Des restructurations et des hommes : accompagnement social et gestion du changement, sous la direction de Thierry Lemasle et Pierre-Eric Tixier (Dunod, coll. « Stratégies et management », 2000, 212 p., 26 €).

LA FACULTE JEAN MONNET DE SCEAUX ET LE CNED
vous proposent une formation de haut niveau à votre rythme

NOVANTIC : un programme d'expertise en gestion de l'innovation

4 modules de formation à distance, consacrés au management de l'innovation, accessibles par internet, à destination des responsables de PME et des porteurs de projets innovants

- Veille et innovation - 18 janvier au 28 février 2003
- Financement de l'innovation - 1er mars au 11 avril 2003
- Protection de l'innovation - 12 avril au 23 mai 2003
- Pilotage de l'innovation - 24 juin au 4 juillet 2003

Université Paris-sud 11 - CNED Informations complémentaires : www.canege.org

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par **Jean-Paul Betbèze**

Un euro pour 1, 1,2 ou 1,5 dollar ?

LE TAUX DE CHANGE du dollar est la manifestation la plus agrégée des rapports de compétitivité et de force dans le monde. Les Etats-Unis en sont, bien sûr, l'élément central, mais d'autres phénomènes interviennent qui, directement ou indirectement, s'y reflètent. D'abord, l'économie américaine est réglée pour une certaine croissance, entre 3 % et 3,5 %, qui permet à la fois un chômage modéré et une nette flexibilité de l'emploi. Cette flexibilité gage, à son tour, une profitabilité soutenue des investissements. Moins de croissance, ce serait donc un chômage qui s'alourdirait et, au-delà du coup de canif au rêve américain, des protections supplémentaires pour le travail, donc des coûts supplémentaires, au détriment de la rentabilité. Plus profondément, ce pacte économique et social américain – nous avons tous intérêt à nous donner les moyens de la croissance la plus forte, sous contrainte d'inflation –, qui permet à la fois l'emploi, l'accumulation du capital, sa rentabilisation et le financement des fonds de pension, s'effriterait.

« Nous donner les moyens » signifie en effet accepter un certain nombre de coûts sociaux : conditions de travail peu régulées, fortes différences de salaires, précarité du travail, salaire minimal faible, longue durée du travail, absence d'âge de retraite. Faute de croissance suffisante, ces coûts sociaux seraient plus élevés ; ils pourraient même être jugés trop élevés.

En même temps, cet objectif central fait que les Américains épargnent peu, puisque *« la croissance y pourvoira »*. Ils se trouvent alors tributaires de l'épargne du monde, attirée par le fait que la croissance qu'elle trouve ailleurs, et d'abord sur son sol, paraît moins flamboyante, moins sûre, moins rentable.

L'herbe est plus verte aux Etats-Unis. Le déficit des comptes américains, 2 milliards de dollars par jour, représente l'épargne des autres, qui achètent des actions américaines (jusqu'il y a trois ans), des obligations de firmes américaines (jusqu'il y a un an) et désormais (seulement) des obligations publiques américaines.

Le gouvernement fédéral est actuellement supposé la meilleure signature de monde, après que les sociétés américaines ont été un temps jugées comme les plus efficaces de toutes, inaugurant à l'époque une « nouvelle ère » qui leur permettait d'offrir une rentabilité des fonds propres (*return on equity*) de 15 %, le double du chiffre séculaire. On sait ce qu'il est advenu des actions privées, peut-on augurer la même chose en ce qui concerne les obligations publiques ?

La réponse à cette question est le taux de change du dollar : il est fort, parce qu'il doit attirer l'épargne extérieure, entre 80 % et 90 % de celle du monde. Mais cette force est sa faiblesse : elle traduit la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, la promesse de croissance qui lui est faite. Une crise du dollar pourrait donc naître à partir du moment où de plus en plus d'acteurs se diraient que cette situation de déficit est insoutenable, parce que la dette externe américaine est trop forte, la rentabilité promise moins assurée. Ils « sauteraient » alors de l'idée consensuelle qu'ils se font, sur le rapport entre dollar et euro (autour de 1), et qui s'accommode aussi de l'idée d'un yen un peu plus faible, vers une autre configuration. Mais laquelle ? Celle qui équilibre les échanges entre Etats-Unis et Europe, et donne 1 euro à 1,20 dollar, ou bien celle qui pourrait faire disparaître le déficit extérieur américain : peut-être 1 euro pour 1,5 dollar ?

> Le dollar est devenu l'envers du yuan. La croissance américaine passe ainsi par des déficits réglés en dollars et acceptés, avec le sourire, par une Chine qui croît à 8 % l'an

On comprend que ces deux types de crise du dollar peuvent inquiéter, parce que la croissance mondiale, à court et moyen terme, en serait affectée. On comprend aussi que les Etats-Unis pourraient provoquer la première, si la croissance ne repart pas chez eux. Il suffirait de s'interroger à voix haute, à Washington, sur le « dollar fort ».

Mais on peut s'interroger sur la seconde, autrement plus sérieuse, en se demandant qui donc prête ces 2 milliards quotidiens. La réponse est : la Chine. Les déficits des uns étant les excédents des autres, l'atelier mondial chinois, qui produit pour tous, mais d'abord pour les Américains, entasse actuellement 400 milliards de dollars de réserves de change (y compris Hongkong) et Taïwan plus de 100, contre 500 pour le Japon et 350 pour l'Europe. Schématiquement, le dollar est devenu l'envers du yuan.

La croissance américaine passe ainsi par des déficits réglés en dollars et acceptés, avec le sourire, par une Chine qui croît à 8 % l'an. Pour continuer, le développement de la Chine se paiera, un jour, par l'appréciation de sa monnaie, donc par la dépréciation du dollar et une remise en cause des grandes parités, euro compris, mais d'abord dans cet ordre.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques au Crédit lyonnais.

Chaque jeudi

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

La France plus attractive que jamais ?

MÉFIANTS À L'ÉGARD DES ÉTATS-UNIS, LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS SE TOURNERAIENT VERS L'EUROPE

LES PAYS CHÉRIS DES FINANCIERS

Indice de confiance des IDE (10 /09/2002)

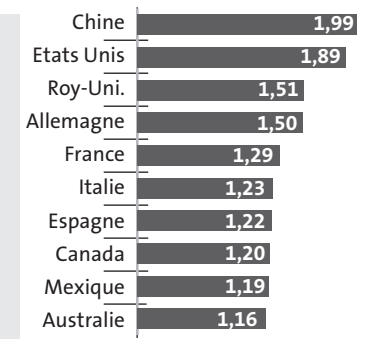

Flux d'investissements entrants, en milliards de dollars

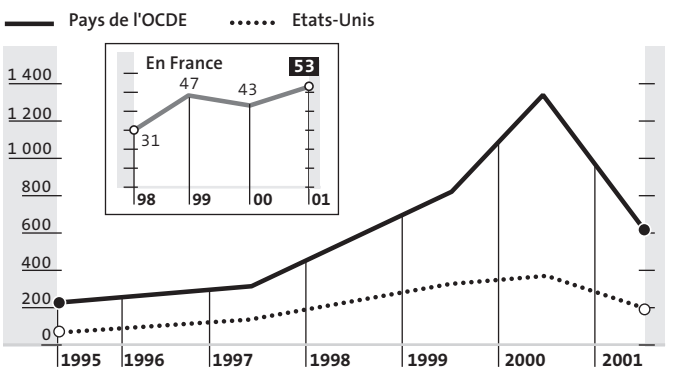

Source : OCDE, Atkearney

De la pensée aux actes, il doit bien y avoir une différence. Alors que les dirigeants d'entreprise interrogés par le Forum économique mondial (organisateur des rencontres annuelles dites « de Davos ») s'accordent pour rétrograder la France de la vingtième à la trentième place en matière de compétitivité, l'Hexagone apparaît comme étant l'un des rares pays développés à avoir attiré plus d'investissements étrangers en 2001 qu'en 2000, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Dans son rapport sur « Les perspectives internationales de l'investissement », publié fin septembre, l'organisation internationale estime à 52,6 milliards de dollars (ou d'euros) le montant des investissements directs étrangers (IDE) en France en 2001, en augmentation de 23 % sur l'année précédente. Alors que, globalement, le rapport de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) et celui de l'OCDE évaluent à plus de 50 % la baisse des investissements étrangers dans les pays développés en 2001.

Le mouvement pourrait se poursuivre, avec le maintien d'une hausse des IDE en France, sur fond général de baisse des investissements dans le monde. Les derniers chiffres publiés le 20 novembre par le ministère de l'économie et la Banque de France font apparaître une hausse de 16 % de ceux-ci en France durant les neuf premiers mois de l'année en cours. Et, selon le classement annuel réalisé par le cabinet ATKearney, à partir des intentions d'investissements des dirigeants d'entreprises dans le monde, la France, qui avait déjà progressé de la douzième à la dixième position de 2000 à 2001, continue sur cette lancée pour parvenir à la cinquième place en 2002. Derrière la Chine (numéro un), suivie des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

Pourquoi donc un tel décalage ? Les investisseurs seraient-ils masochistes ou irrationnels en misant sur un pays jugé peu attractif ? Certes, non, répond Paul Laudicina, vice-président d'ATKearney. *« L'indicateur de compétitivité du Forum économique mondial repose sur un réseau compliqué de facteurs qui mesurent la compétitivité d'un pays aujourd'hui. Alors que les investisseurs interrogés par ATKearney pensent à long terme, pour des investissements futurs et en fonction de trois critères principaux : le marché, la stabilité politique du pays, la croissance de son économie. »*

La France, comme l'Italie et la Grande-Bretagne, bénéficie d'un intérêt renouvelé pour l'Europe, tandis que, contrairement à ce que pourrait laisser croire le classement du Forum de Davos, qui place les Etats-Unis en première position, la méfiance vis-à-vis de ce pays s'accroît. L'*European Investment Monitor* du cabinet de conseil Ersnt &Young, qui ne comptabilise que les investissements exnihilo ou les extensions (et non les fusions-acquisitions), confirme cette tendance.

En Europe, ce sont néanmoins les pays du centre et de l'est qui bénéficient le plus de ce basculement. Les IDE ont augmenté, en nombre, de 54 % dans ces pays. La République tchèque devient le premier destinataire d'IDE dans le secteur automobile. *« Pendant la crise, les travaux continuent »*, commente Marc Lhermitte, associé chez Ernst & Young. La France est l'une des principales destinations pour les entreprises de logiciels.

« TACHE D'HUILE »

En revanche, les fusions-acquisitions, qui représentent 80 % des IDE, sont en forte diminution dans le monde, après le pic constaté dans les pays développés en 2000. Le discours qui prévalait encore l'an passé et selon lequel la course à la mondialisation imposait ce type d'opération serait actuellement passé de mode. *« La globalisation fait marche arrière »,* estime Paul Laudicina.

L'OCDE se pose même la question de savoir si les incitations gouvernementales pour attirer des IDE se justifient économiquement. Un chapitre entier du rapport, réalisé sous la conduite de Magnus Blomström, professeur à la Stockholm School of Economics, est consacré à ce sujet. Il montre que la réponse à la question est loin d'être évidente. Les gouvernements ont ces dernières années voulu attirer les multinationales avec l'idée que cela *« accroîtrait l'emploi, les exportations, les revenus fiscaux, ou qu'une fraction des connaissances apportées par les sociétés étrangères feraient tache d'huile et profiteraient ainsi aux entreprises nationales »*.

Mais il apparaît que d'une part, ces mesures incitatives ne jouent qu'un rôle secondaire (le marché, les infrastructures, la stabilité politique, le niveau de compétence, les coûts de production, étant, pour cet auteur aussi, les critères essentiels). Et que d'autre part l'effet *« tache d'huile »* est très inégal : il peut être nul si l'écart entre les compétences du pays d'origine et celles de pays d'accueil est trop important. Des mesures incitatives ont aussi des effets pervers ; elles peuvent conduire à certaines formes de dumping, et accroître la volatilité, chacun allant toujours vers le mieux-disant.

Les mesures incitatives ne seraient ainsi efficaces que si des compétences fortes existent déjà dans le pays – ce qui implique qu'elles soient accompagnées d'actions appropriées en faveur de la formation – et que ces mesures ne soient pas discriminatoires, c'est-à-dire visent autant les firmes locales que les nouveaux venus.

Annie Kahn

Le Brésil et la Turquie sous la surveillance des marchés

LES DEUX NOUVELLES ÉQUIPES AU POUVOIR DISPOSENT DE PEU DE MARGES DE MANŒUVRE

AVANTAGE DONNÉ À ANKARA

Evolution de la prime de risque, en points de base sur les bons du Trésor américain

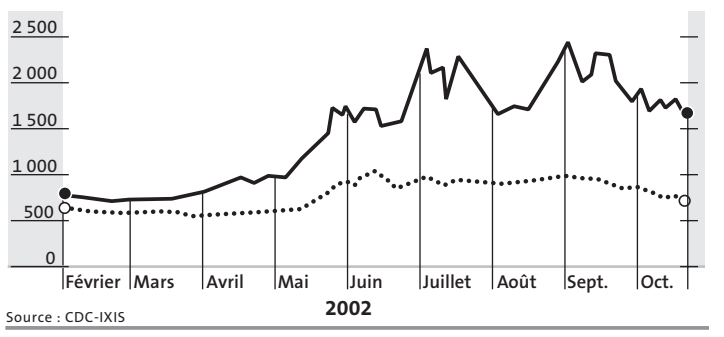

Source : CDC-IXIS

A première vue, Luiz Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs élu triomphalement à la tête de l'Etat brésilien fin octobre, et l'islamiste Abdullah Gül, nommé quelques jours plus tard chef du gouvernement turc après la victoire de son Parti de la justice et du développement (AKP), n'ont pas grand-chose en commun. Sauf peut-être ceci : ils vont devoir piloter des pays aux dettes colossales et seront contraints de composer avec le Fonds monétaire international (FMI) qui, en échange de deux énormes prêts – 30 et 17 milliards de dollars respectivement – consentis à leurs prédécesseurs, a étroitement balisé la politique économique à suivre.

Enfin, aucune des deux formations politiques n'était la favorite des marchés financiers et si une forme d'état de grâce post-électoral prévaut aujourd'hui, la défiance pourrait, au moindre faux pas, vite revenir. Au risque d'être fatale pour des économies fragiles et des expériences gouvernementales inédites.

Les marchés ont jusqu'à présent donné l'avantage à l'islamiste turc dit « modéré » sur l'ancien ouvrier métallurgiste brésilien. L'évolution de la prime de risque exigée pour prêter à ces pays le montre clairement. Encore voisine de la prime turque au début de l'année, la prime brésilienne s'est envolée vers des sommets au fur et à mesure que la perspective de la victoire de « Lula » se confirmait. La Turquie n'a, à aucun moment, subi de telles pressions et aujourd'hui, le gouvernement Gül peut envisager de se tourner vers les investisseurs étrangers à des conditions encore acceptables, alors que cela reste exclu pour le Brésil.

« ROAD SHOWS »

Comment expliquer ce double traitement ? La couleur politique ou la sensibilité religieuse importent peu aux investisseurs dès lors qu'ils ont l'assurance que leurs intérêts ne seront pas remis en jeu. De ce point de vue, les islamistes turcs ont pris une longueur d'avance. *« Ils ont organisé, dans les mois précédant les élections, des* road shows *dans les capitales étrangères, des opérations de relations publiques efficaces »,* rappelle Claire Dissaux, économiste au Crédit agricole-Indosuez. Abdullah Gül a déjà assuré qu'il ne dévierait pas de la voie tracée par le FMI. *« Ses demandes pour infléchir en certains points le programme du Fonds sont jugées recevables »,* explique de son côté Pierre Laurent, responsable du suivi des marchés émergents à CDC-Ixis.

Après des mois de crise institutionnelle, la victoire absolue de l'AKP donne par ailleurs l'assurance d'une stabilité politique jusqu'alors introuvable. Enfin et peut-être surtout, dans un contexte de lutte contre le terrorisme et de possible guerre contre l'Irak, la Turquie représente toujours pour les Etats-Unis un allié indispensable. Et personne n'imagine un seul instant que Washington pourrait laisser sombrer ce pays dans une crise incontrôlée. Pour toutes ces raisons, l'agence de notation Standard & Poor's vient de réévaluer son appréciation sur la Turquie.

Le scénario brésilien est autre, même s'il s'agit là aussi d'un pays, le plus grand d'Amérique latine, dont l'équipe de George Bush ne peut pas négliger le sort. Après, il est vrai, avoir été tenté de le faire, en bloquant le plus longtemps possible l'octroi du dernier prêt du FMI. En dépit des discours rassurants de « Lula » sur le respect des engagements passés, la longue période de passation de pouvoir, qui ne s'achèvera qu'en janvier, continue d'alimenter les doutes sur les intentions réelles du nouveau chef de l'Etat. D'autant que ce dernier doit d'ores et déjà gérer les divisions au sein du Parti des travailleurs et qu'il tarde à annoncer la composition de la future équipe gouvernementale.

Dans les deux cas cependant, les nouveaux hommes forts sont attendus sur le dossier miné de la dette. Il constituera le véritable test de confiance. Pour une fois, ce n'est pas sur la dette extérieure que porte le risque majeur de défaut mais sur les engagements domestiques dont la durée très courte des titres (moins d' un an) contraint le gouvernement à venir sans cesse refinancer ses besoins. Au Brésil, elle représentait à fin septembre 238 milliards de dollars, soit 80 % de la dette totale. Et en Turquie, 87 milliards, soit 58 % du total. Une grande partie de ces titres est dans l'un et l'autre cas indexée soit sur les taux d'intérêt, soit sur l'évolution du taux de change.

On le voit, pour être en mesure de réussir ce difficile exercice d'équilibre, « Lula » comme Abdullah Gül n'ont guère d'autres choix que de s'en remettre aux consignes d'austérité budgétaire imposées par le FMI. L'institution a pour l'heure délivré un satisfecit aux deux pays. La partie ne fait cependant que commencer dans une conjoncture internationale toujours aussi morose. Or avec une moindre croissance, le pari sera d'autant plus difficile à relever. Pour l'islamiste comme pour le « gauchiste ».

Laurence Caramel

BOUSSOLE

EUROPE

DANS LE PRIVÉ LES FEMMES GAGNENT MOINS QUE LES HOMMES

Gains horaires bruts moyens des femmes, en pourcentage des gains des hommes

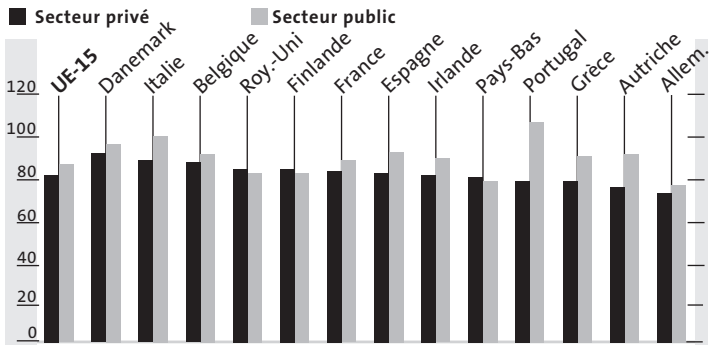

Source : Eurostat

■ LES DIFFÉRENCES DANS LES EMPLOIS OCCUPÉS et les niveaux de rémunération expliquent que les hommes gagnaient plus que les femmes en 1998 tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Les seules exceptions étaient le secteur public au Portugal, en Italie et au Danemark, où les gains des femmes étaient supérieurs ou égaux à ceux des hommes.

■ L'ÉCART ÉTAIT PLUS FAIBLE dans le secteur public que dans le secteur privé dans tous les Etats membres pour lesquels des données sont disponibles, à l'exception des Pays-Bas, de la Finlande et du Royaume-Uni. Les disparités dans le secteur public sont les plus prononcées en Allemagne et aux Pays-Bas. En France, elles sont inférieures de deux points à la moyenne. Dans le secteur privé, les écarts les plus marqués sont observés en Allemagne, Autriche et Grèce, la France présentant là encore un écart légèrement plus faible que la moyenne européenne.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (août 2002, en %) : sur un an	– 1,5	– 0,8	–0,5	2,7	– 2,0	– 2,7	– 3,9	– 2,4	– 4,3	n. d.	n. d.
sur un mois	0,3	0,6	2,1	– 1,1	– 0,6	0,3	0,5	– 0,4	– 0,3	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (septembre 2002, en %) : sur un an	1,9*	2,1*	1,0	1,2	3,5	1,8*	2,8*	3,7*	1,0	(08/02) 1,8	(08/02) – 0,9
sur un mois	0,3*	0,3*	0,0	0,1	0,3	0,2*	0,5*	1,0*	0,3	(08/02) 0,3	(08/02) 0,3
PIB en volume (2e trimestre 2002, en %) : sur un an	0,8	0,7	0,1	0,5	2,0	1,0	0,2	– 0,1	1,3	2,2	– 0,7
sur trois mois	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	0,1	0,6	0,3	0,6
Déficit public/PIB (en %) 2001	– 0,8	– 1,4	– 2,8	0,4	– 0,1	– 1,4	– 2,2	0,1	0,8	(2000) 1***	(2000) – 7,6***
Dette publique/PIB (en %) 2001	63,1	69,2	59,5	107,6	57,1	57,3	109,8	52,8	39,1	(2000) 59,3***	(2000) 105,4***
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, août 2002)	2,3	9,6	11,9**	0,6	–2,8**	0,2	2,8**	2,7**	– 5,7	(04/02) – 45,8	(04/02) 6,0
Investissement (FBCF) (2e trimestre 2002, en %) : sur trois mois	– 0,5	– 1,0	– 2,5	1,0****	0,8	0,1	– 0,6	– 1,6	– 0,1	– 0,6	– 0,8

* provisoire, ** juillet 2002, *** estimations, ****1er trimestre 2002.

PAYS ÉMERGENTS

UNE REPRISE MOLLE AU MEXIQUE

Croissance du PIB, en %

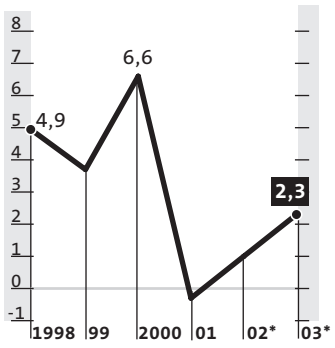

Exportations, en milliards de dollars

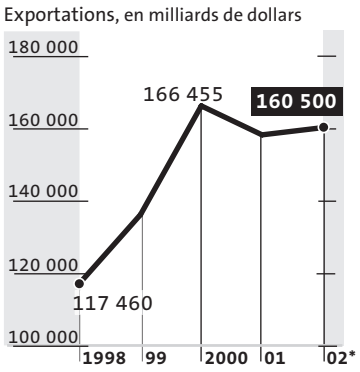

Source : FMI — * prévisions

■ LA BANQUE DU MEXIQUE a ramené sa prévision de croissance de 4 % à 3 % pour 2003. Mais celle-ci pourrait encore faire l'objet de nouvelles corrections à la baisse compte tenu des incertitudes pesant sur la reprise aux Etats-Unis. Le Fonds monétaire international ne prévoit pour sa part que 2,3 % l'an prochain. La dévaluation du peso en 2002 a joué un rôle positif, mais la devise est encore jugée surévaluée par rapport au dollar.

■ LE NIVEAU DES EXPORTATIONS s'est stabilisé en 2002, contrastant avec la forte envolée observée lors de la reprise économique précédente : + 30,6 % en 1995 et + 20,7 % en 1996 (Nord Sud Export, groupe « Le Monde »).

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	+ 0,5 % (T2/02)	+ 1,4 %
Taux d'épargne	16,5 % (T1/02)	+ 4,43
Pouvoir d'achat des ménages	– 0,3 % (T2/2002)	– 0,1 *** (T2/2001)
Commerce extérieur (en millions d'euros)	+ 517 (sept. 2002)	+ 55,32
Enquête mensuelle sur le moral des ménages *	– 18 (août)	– 4***
Enquête mensuelle dans l'industrie * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	– 26 (septembre)	+ 5** (entre mars 02 et août 02)
Créations d'entreprises	22 272 (octobre/02)	– 0,5 %***
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 964 (septembre/02)	+ 5,6 %***

* solde de réponses, CVS, en % — ** solde net douze mois auparavant — *** en glissement

Source : Insee, Douanes

INNOVATION

LA CRAINTE D'UNE REPRISE DES FAILLITES

Nombres de défaillances d'entreprises en France par an

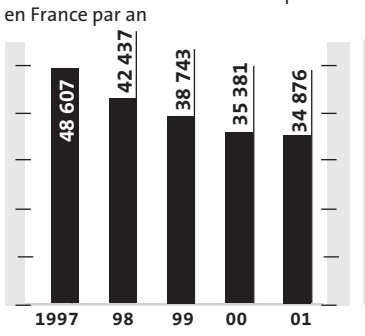

Les grandes entreprises défaillantes*

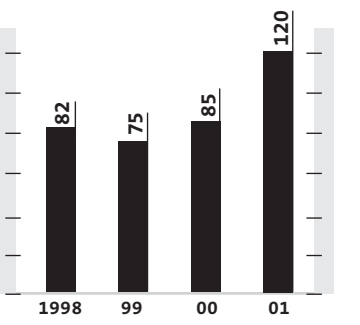

Source : Insee, Bodacc — *Entreprises défaillantes ayant réalisé plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires avant leur dépôt de bilan

■ LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES françaises ont augmenté de 5,7 % au quatrième trimestre 2000, par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Insee.

■ CETTE AUGMENTATION fait suite à un tassement de la baisse des défaillances en 2001. Les secteurs les plus touchés sont la construction, les services aux entreprises, et les technologies de l'information et de la communication, après l'éclatement de la bulle Internet. 120 entreprises de grande taille, réalisant plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires, ont fait faillite en 2001 contre 85 en 2000.

UN CHIFFRE

14,2 %

C'EST L'ÉCART DE PRODUCTIVITÉ HORAIRE ENTRE LA FRANCE ET LES QUINZE

En 1999, la productivité horaire des salariés français a été supérieure de 14,2 % à la productivité horaire moyenne des pays de l'Union européenne. Les Français étaient ainsi plus productifs que les Allemands, les Anglais ou les Italiens, mais ont été devancés par les Luxembourgeois, les Belges et les Danois.

Ces écarts de richesse produite par habitant ont, selon l'Insee, (*Economie et statistique*, n° 354, 2002) des explications complexes qui obligent à comparer le niveau technologique de chaque pays, mais aussi le nombre d'heures travaillées par habitant, lequel dépend à son tour du rapport temps partiel/temps plein, le nombre de chômeurs qui vient réduire la richesse produite par habitant, le pourcentage de la population en âge de travailler : ainsi, plus il y a de jeunes non insérés dans la vie active, plus la productivité baisse.

Bref, ce bon niveau de la productivité française est à apprécier par le fait qu'il est fortement corrigé par un chômage élevé et un taux d'activité plus faible qu'ailleurs : les jeunes et les plus de 50 ans travaillent moins en France que dans la moyenne des pays de l'Union.

Le Royaume-Uni sur la corde raide

L'IMMMOBILER ATTEINT DES PRIX RECORDS, MAIS CETTE BULLE SPÉCULATIVE MENACE L'ÉCONOMIE DU PAYS

Avec une croissance de 0,6 % au deuxième trimestre 2002 et de 0,7 % au troisième, l'économie britannique tient bien le coup par rapport à celle de ses voisins. Sur un an, le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni s'affiche en progression de 1,7 %, contre 0,7 % dans la zone euro (1 % en France).

Plus saisissante est la résistance de la demande domestique outre-Manche en comparaison de la déprime grandissante sur le continent : + 2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2002 dans le premier cas, – 0,6 % dans le second. L'économie britannique bénéficie, en l'occurrence, d'une tenue exceptionnelle de la consommation. Au deuxième trimestre, les dépenses réelles des ménages augmentaient encore de 4 % l'an et devraient pouvoir s'afficher en hausse de 3,5 % en moyenne cette année, selon les prévisions des économistes nationaux. Cette situation n'est cependant pas nouvelle. Depuis 1996, la croissance de la consommation n'a jamais été inférieure à 3,8 %, soit une performance supérieure à celle des Etats-Unis !

L'économie britannique peut-elle pour autant continuer sur sa lancée et faire durablement figure d'exception ? Cela est loin d'être acquis. L'activité manufacturière est en récession depuis le milieu de l'année dernière, comme dans la majeure partie des pays occidentaux. Mais le choc subi par les industriels britanniques s'avère particulièrement fort : le recul de la production atteint 6 % par rapport au début 2001, contre une baisse de 3 % aux Etats-Unis et d'un peu plus de 2 % dans la zone euro. Et aucun signe de ressaisissement n'est pour l'heure visible, au contraire de ce qui a pu être observé outre-Atlantique depuis le début de l'année. L'investissement productif s'est fortement contracté et l'emploi manufacturier a également été lourdement sanctionné, s'inscrivant en repli de 15 % depuis 1998. Ce n'est assurément pas du secteur manufacturier, aujourd'hui d'ailleurs désuet à l'échelle nationale, que l'économie tire un quelconque privilège.

SÉRIEUX CONTRECOUP

L'activité s'affaiblit dans les services. Bien qu'encore en hausse de plus de 2 % l'an au troisième trimestre, l'activité dans les services a subi un sérieux contrecoup ces derniers mois. Les créations d'emplois dans ce secteur-clé du marché du travail ont quasiment disparu, et la croissance des rémunérations commence également à s'y infléchir. Les perspectives en la matière ne sont, par ailleurs, guère enthousiasmantes, l'activité des services étant éminemment liée à celle de la finance...

C'est du dynamisme exceptionnel de la construction et plus spécifiquement de l'immobilier que l'économie britannique tire aujourd'hui l'essentiel de sa croissance. Au troisième trimestre, la production du secteur affichait une hausse annuelle de 7 %, identique à celle du trimestre précédent. A l'image de la situation américaine, et dans une certaine mesure française, l'activité immobilière semble avoir tiré un large profit du contexte économique récent. L'augmentation des gains de pouvoir d'achat est, en effet, restée très soutenue, autorisant dans un contexte de forte baisse des taux d'intérêt et d'effondrement des Bourses un regain d'intérêt massif pour l'investissement dans la pierre. Cet engouement n'est pas sans soulever de grandes inquiétudes pour le futur.

L'explosion des prix de l'immobilier qui en a résulté se traduit en effet par une bulle spéculative au moins d'ampleur équivalente à celle de la fin des années 1980. En septembre, la hausse annuelle des prix des logements culminait à plus de 30 %, une situation jamais égalée depuis le pic de 1989. L'évolution des prix relatifs – rapport des indices de prix du logement à ceux des prix à la consommation – atteint par ailleurs un record historique. L'endettement immobilier des ménages (majoritairement réalisé par des prêts à taux variables) atteint également des records, le rapport de leur dette hypothécaire à leur revenu disponible excédant 110 %, un ratio plus d'un tiers supérieur au taux d'endettement hypothécaire des ménages américains (74 %) !

Un récent rapport de l'Institut national d'études fiscales (IFS) attire notamment l'attention sur la forte concentration de l'endettement auprès des ménages les plus à risques. Cela dans un contexte où le taux d'épargne des particuliers est voisin de ses plus bas historiques (5 % environ).

UN ENDETTEMENT IMMOBILIER ÉLEVÉ

Dette hypothécaire des ménages, en pourcentage du revenu disponible

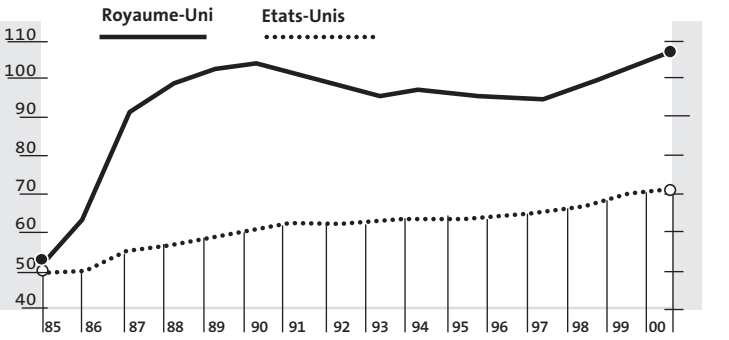

Source : Société générale

Dans l'ensemble, la situation ressemble étrangement à celle qui prévalait à la fin des années 1980, avant l'éclatement de la bulle précédente dont on se rappelle les effets dévastateurs (faillites personnelles en cascades, fragilisation du système bancaire et récession). Certes, le contexte monétaire est très différent de celui de l'époque, lorsque la Banque d'Angleterre avait été contrainte de doubler en quelques mois le niveau de ses taux d'intérêt, précipitant de la sorte l'entrée en récession. Les taux d'intérêt directeurs sont aujourd'hui à 4 %, au plus bas depuis quarante ans, et les risques d'une remontée de ces derniers apparaissent très réduits.

La décision de la banque centrale de ne pas suivre le mouvement de baisse de ses taux initiée par la Réserve fédérale américaine en novembre, afin d'éviter d'alimenter la bulle immobilière, est pour le moins justifiée. Mais les moyens de gérer ce danger ne vont guère au-delà : l'économie britannique est sur la corde raide. L'éclatement de la bulle spéculative immobilière dans un contexte international déflationniste constitue un risque majeur pour le Royaume-Uni.

Véronique Riches-Flores
chef économiste à la Société générale

CADRES EN ACTIVITÉ
EXECUTIVE MBA
DAUPHINE UQAM
Réunion d'information
lundi 6 janvier à 18h30
à l'Université Paris Dauphine
www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr

LIVRES

par **Hervé Kempf**

Le climat à la légère

> EFFET DE SERRE : LE GRAND MENSONGE ?, d'André Fourçans (Seuil, 144 p., 14 €)

LE SOUCI DE VULGARISER des sujets complexes est louable ; celui d'ébranler les idées supposées reçues ne l'est pas moins. On doit donc féliciter André Fourçans, un économiste, d'être animé d'aussi nobles intentions. Malheureusement, il semble avoir considéré que la volonté d'être alerte et attrayant l'affranchissait du devoir de rigueur et de cohérence, si bien que son petit ouvrage exprime une grande confusion, et finit par conforter les thèses qu'il entend défaire.

On dit partout que le changement climatique est un phénomène majeur, qui pourrait altérer gravement les conditions d'existence des sociétés humaines ; par ailleurs, la communauté internationale entend prévenir le phénomène, ou du moins le ralentir, au moyen d'un traité international, le protocole de Kyoto.

L'auteur va tenter de démonter ces deux assertions. Il reconnaît le phénomène, mais insinue qu'on en exagère l'importance. Ses pages se lisent agréablement, mais n'éclairent guère le lecteur : on tient pour acquise la perspective d'une hausse de 2,5 °C de la température moyenne de la planète, mais ce n'est pas une catastrophe, nous dit-on ; en revanche, si l'on passait à une fourchette de 3 à 4 °C, *« alors oui, des craintes sérieuses seraient justifiées »*. L'auteur ne nous explique pas en quoi ce demi-degré ou degré et demi supplémentaire change la donne. Et il reste dans la fourchette estimée par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'étalonne de 1,5 à 5,8 °C – rapport qui fonde précisément les préoccupations de la communauté internationale.

André Fourçans présente comme peu importante une augmentation de la température *« de quelques dixièmes de nos degrés par an »* : ce qui représente tout simplement 10 °C supplémentaires en un siècle – sachant que la température moyenne à la surface de la planète est de 15 °C ! Au total, l'auteur confirme, à son corps défendant, que le problème est réellement sérieux. Il souligne, à juste titre, que le changement climatique devrait avoir des conséquences plus graves dans les pays du Sud que dans les pays riches. Mais pour en conclure implicitement que les pays riches n'ont pas de raison de faire trop d'efforts.

CRITIQUE CONTRADICTOIRE

L'économiste pose ensuite la question légitime du coût du changement climatique et de sa prévention ; les chiffres se bousculent alors, et il est difficile de se faire une opinion. On retient que *« le programme de contrôle des gaz à effet de serre au niveau de 1990 ferait passer la croissance moyenne* [de l'économie mondiale] *à 2,25 % »* au lieu de 2,3 % d'ici à 2050. Il cite aussi une étude affirmant que l'application du protocole de Kyoto coûterait à chaque foyer américain *« jusqu'à 1 010 dollars par an dans la pire des situations »*, soit de l'ordre de 104 milliards de dollars, ou 1,2 % du produit intérieur brut (PIB) américain...

Mais tous les chiffres, assénés sans analyse véritable, se mélangent un peu, et on ne sait que conclure. M. Fourçans se livre enfin à une critique contradictoire du protocole de Kyoto, accusé en même temps d'être inefficace et trop sévère. On espérait mieux.

Que faut-il croire pour décider ?

par Christian Schmidt

Toutes les incertitudes qui caractérisent la situation présente évoquent une économie imaginée dans les années 1920 et 1930 par quelques-uns des plus grands économistes. La science économique possède ses Jules Verne. Ils se nomment Friedrich August von Hayek et John Maynard Keynes. Plusieurs de leurs visions anticipatrices se trouvent aujourd'hui rattrapées par la réalité.

En 1937, Hayek s'interrogeant sur la signification qu'il convenait d'attribuer aux « données économiques » soulignait l'écart entre l'observation objective des phénomènes et les connaissances subjectives qui guident les acteurs de la vie économique. Il voyait dans cette distance un problème majeur de l'économie politique (*Economics and Knowledge,* de Hayek, 1937). Il proposa ensuite d'introduire dans l'analyse, les croyances des agents, qui fondent et transforment la connaissance des informations dont ils disposent. Sur ce terrain toutefois, Keynes, son adversaire de toujours, l'avait devancé.

Dans sa thèse, consacrée au traitement de l'incertitude, il soutenait dès 1921 que la probabilité qu'un individu attribue à un événement n'est rien d'autre qu'une traduction de la croyance qu'il lui accorde. Une telle croyance renvoie à l'univers de référence de chacun, c'est-à-dire à sa connaissance d'informations qu'il tient pour vraies en un temps et en un lieu déterminé (*Treatise on probability*, de Keynes 1921).

Par-delà leurs oppositions, Hayek et Keynes traçaient les contours d'une économie dont le fonctionnement se trouve conditionné par les croyances des opérateurs et les informations qui les alimentent. Ce qui pouvait passer pour une utopie au moment où ils écrivaient, compte tenu de la pauvreté des données et des limites de leur diffusion, est devenu, progrès technologiques aidant, la réalité que nous observons. Des anticipations auto-réalisatrices, étudiées par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, aux effets mimétiques mises en évidence par André Orléan, l'analyse de ces croyances a déjà permis d'expliquer de nombreux phénomènes économiques.

On a coutume de distinguer la microéconomie de la macroéconomie. Il n'y a pas si longtemps, d'aucuns caressaient encore l'espoir de dégager les fondements microéconomiques de la macroéconomie. Ce que révèlent les marchés financiers et plus généralement, les comportements économiques, met à mal ce schéma. Le flux continu d'informations, auquel se trouvent exposés opérateurs et agents, se présente en vrac. Les turpitudes d'Enron et de WorldCom côtoient les statistiques sur la consommation des ménages ou les enquêtes sur le moral des industriels. Les annonces de profit warning, ou le déclassement d'une société par une agence de notation voisinent avec les résultats d'un sondage sur le moral des entreprises. La nature micro ou macroéconomique de telles informations importe peu lorsqu'il s'agit de nourrir les croyances qui orientent les décisions.

Toutes ces informations ne prennent un sens que par rapport à l'univers de référence qui se construit autour des attentes des agents. Elles interviennent, pour les conforter ou les réfuter. Les sources et la portée objective de ces données comptent moins que le signal dont elles sont porteuses. Si des doutes se manifestent sur la véracité des comptes d'un grand groupe pharmaceutique, le discrédit gagnera l'ensemble du secteur. En sens inverse, une statistique d'activité industrielle supérieure à celle qui était attendue sauvera provisoirement la crédibilité d'une entreprise mise à mal.

Reste à comprendre comment se forment ces a priori, à partir desquels les informations se trouvent appréciées et pourquoi certaines d'entre elles sont retenues au détriment d'autres économiquement plus significatives. Lorsque l'on passe des informations à la connaissance, plusieurs niveaux doivent être distingués, depuis le strictement individuel jusqu'au socialement collectif.

Dans certains cas, la connaissance qui sert de référence aux agents leur est personnelle. Elle dépend de leur expérience (mauvais ou bons souvenirs d'opérations antérieures). Dans d'autres cas, plus fréquents, cette connaissance est partagée par un groupe. Les convictions individuelles tendent alors à se renforcer mutuellement, chacun sachant que les autres se réfèrent aux mêmes connaissances. Il est enfin des cas où cette référence est une connaissance commune à ceux qui la partagent (chacun sait que chacun sait). Il en va ainsi, par exemple, lorsque chacun croit que tout le monde s'attend à ce que la baisse d'un taux d'intérêt directe relance l'investissement. Mais cette croyance, même commune, demeure une référence individuelle pour l'agent concerné. Le point important est moins l'idée que le taux d'intérêt relance l'investissement que le fait qu'elle soit partagée ou commune.

> Une déclaration d'Alan Greenspan, le président de la Fed, pèse sur les croyances des opérateurs économiques, même si son contenu contient peu d'informations. Mais comment savoir si elle sera efficace dans le sens recherché ?

Une croyance de tonalité pessimiste accréditera les mauvaises nouvelles. Si elle reste strictement personnelle, elle a quelques chances de se trouver contrebalancée ; mutuelle, ou a fortiori commune, c'est l'ensemble de la grille économique qui sera tirée vers le bas. L'inverse se produit lorsque les croyances versent dans l'optimisme, comme ce fut le cas dans un passé proche. L'efficacité économique est une autre victime de cette révision. Toute conduite individuelle ou collective sous-optimale est traditionnellement considérée comme inefficace. Il y a déjà une trentaine d'années qu'Herbert Alexander Simon a expliqué pourquoi cette quête de l'optimalité constitue un objectif généralement inaccessible pour les unités de décisions. Il ne l'est pas moins en matière de connaissance. Dans un monde à la fois surinformé et incertain, le problème se pose en amont, en raison du doute qui plane sur la valeur des informations.

Quelles informations sont retenues ou, au contraire, rejetées et selon quel critère ? Keynes suggérait dès 1921 l'idée de pertinence. Par pertinence, il faut entendre la propriété de compléter ou d'enrichir la connaissance de références détenues par les agents. Une même information, comme l'annonce d'une augmentation significative du chômage dans un pays, ou celle d'un licenciement dans la filiale d'un groupe, sera considérée comme pertinente ou non par les agents économiques, selon qu'elle activera chez eux un arrière-fond de connaissance préalable. Son efficacité ne renvoie pas à l'optimalité.

Le critère de pertinence sémantique a été redécouvert par des psycholinguistes comme Dan Sperber et Deirdre Wilson (*La Pertinence,* 1989). Toutes les informations qui circulent n'ont pas un statut identique. Certaines tirent leur résonance de la position occupée par celui qui les énonce. Une déclaration d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), par exemple, pèse sur les croyances des opérateurs économiques, même si son contenu contient peu d'informations. Mais comment savoir si elle sera efficace dans le sens recherché ? Le concept de pertinence intervient ici. La communication du président de la Fed sera efficace si elle fournit un stimulant suffisant pour être traitée comme pertinente par ceux qui la reçoivent. Une anticipation pour le moins incertaine. Information, croyance, pertinence, ces repères teintés de volatilité n'évacuent pas les réalités économiques objectives, tout au contraire. Cette face immatérielle de l'activité économique se heurte aux contraintes physiques et financières, illustrées par les récentes faillites. Elle engendre, à son tour, des conséquences objectives mesurables en termes de commandes et d'emplois. Sans même évoquer des mécanismes d'auto-réalisation, on vérifie aujourd'hui les conséquences, bien réelles, d'une économie dont le terreau décisionnel doit être recherché dans l'interaction entre les informations et la connaissance des agents.

Christian Schmidt est professeur à l'université Paris-Dauphine et directeur du Laboratoire d'économie et de sociologie des organisations de défense (Lesod).

PARUTIONS

■ LE GUIDE 2003 DES ÉTATS-MAJORS DES GRANDES ENTREPRISES

Un bottin indispensable pour tous ceux et celles – et ils sont nombreux – qui ont besoin d'établir un contact avec les 400 premières entreprises publiques et privées implantées en France. On y trouve l'intégralité des sociétés composant l'indice SBF 120 ainsi que les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 600 millions d'euros.

La formule existe depuis 1994 et chaque actualisation se révèle utile. Cette année, par exemple, le Guide a recensé 61 changements de PDG. A ce sujet, il faut aussi noter les 2 000 biographies rapides des dirigeants cités. Là encore une source d'informations utiles (Agefi éditions, 706 p., 158,03 €, 8, rue du Sentier, 75082 Paris Cedex 02 ; tél. : 01-53-00-26-26). **M.-B. B.**

■ SALARIÉS : GUIDE DE VOS DROITS 2003

Un autre guide pratique mis à jour chaque année, celui du service juridique de la CFDT. Même si sa réalisation a été confiée à des experts, la centrale syndicale a privilégié un langage clair et accessible. Ce manuel propose donc à chaque salarié une actualisation de ses droits (contrat de travail, congés, formation, maternité, etc.). L'idée a été de partir des questions le plus souvent posées et d'y répondre en mettant l'accent sur les interlocuteurs à saisir si le besoin s'en fait sentir (éd. La Découverte, 317 p., 6 €). **M.-B. B.**

PRIX ET DÉBATS

Pour la quatrième année consécutive, le Prix du meilleur jeune économiste de France sera attribué au printemps 2003. Ce prix, délivré par « Le Monde Economie » et le Cercle des économistes, à partir d'un jury commun, est destiné à récompenser les travaux d'un économiste français âgé de moins de quarante ans. Les contributions retenues doivent être l'illustration de travaux portant sur l'économie appliquée, en prise avec le réel. Elles doivent aussi contribuer à promouvoir et à actualiser les débats économiques du moment.

Les candidats à ce prix, assorti d'une somme de 3 000 euros allouée par *Le Monde*, doivent faire parvenir, avant le 31 janvier 2003, une liste de leurs travaux, un curriculum vitae détaillé, ainsi que deux textes qui résument le mieux leur approche, à l'adresse suivante : Secrétariat de M. Patrick Artus, bureau 3055, Service FMDR, Caisse des dépôts et consignations, 56, rue de Lille, 75007 Paris.

Créé en 1992 et présidé par Jean-Hervé Lorenzi, le Cercle des économistes est composé de Michel Aglietta, Patrick Artus, Agnès Benassy-Quéré, Jean-Paul Betbèze, Jean-Pierre Boisivon, Christian de Boissieu, Anton Brender, Pierre Cahuc, Jean-Michel Charpin, Jean-Marie Chevalier, Elie Cohen, Michel Didier, Pierre Dockès, Henri Guillaume, Marc Guillaume, Pierre Jacquet, Bertrand Jacquillat, Jean-Dominique Lafay, Jean-Hervé Lorenzi, Catherine Lubochinsky, Charles-Albert Michalet, Jacques Mistral, Olivier Pastré, Anne Perrot, Jean Pisani-Ferry, Jean-Paul Pollin, Dominique Roux, Christian Saint-Etienne, Christian Stoffaës, Daniel Vitry.

Le rôle de la recherche en économie

par Dominique Roux

La lecture des manuels d'économie français peut parfois réserver des surprises. Pas un seul ouvrage actuellement sur le marché ne mentionne, par exemple, les noms et encore moins les travaux des deux derniers Prix Nobel d'économie Daniel Kahneman et Vernon L. Smith. Même oubli dans le dictionnaire des sciences économiques qui est paru aux PUF en 2001. Cet ouvrage de plus de 1 000 pages, rédigé par 204 économistes, ne consacre qu'une dizaine de lignes à Vernon Smith et ne fait aucune mention de Daniel Kahneman ! Et pourtant, avant même d'obtenir le prix Nobel, ces deux chercheurs faisaient partie des économistes les plus cités dans les grandes revues spécialisées anglo-saxonnes et cela depuis de nombreuses années, Vernon L. Smith a aujourd'hui 75 ans et Daniel Kahneman 68 ans...

Comment expliquer que ces deux économistes soient si peu connus en France ? Les jurés du Nobel couronneraient-ils n'importe qui ? Ou les professeurs d'économie ne seraient-ils pas, en France, en phase avec les avancées de la science, restant obstinément tournés vers les modèles du passé ? Cette ignorance est d'autant plus étrange que ces Prix Nobel ont apporté des solutions et des interprétations tout à fait utiles sur de nombreux problèmes d'actualité.

Avec Vernon L. Smith, on entre dans l'économie expérimentale, qui consiste à tester des modèles et des mécanismes économiques afin de vérifier la justesse des résultats théoriques attendus. Ainsi, dans ce cas, la recherche économique exploite des données de laboratoire plutôt que celles collectées sur le terrain, à partir de l'observation des économies réelles. Le prix Nobel 2002 a, par exemple, vérifié l'efficience des marchés et analysé le comportement des agents. Il s'est aussi demandé si les mécanismes de marché pouvaient s'appliquer dans des domaines où ils n'ont jamais été utilisés, comme l'énergie électrique, l'atterrissage ou le décollage des avions dans un aéroport. Il s'est également penché sur la question des enchères pour préciser quel type il faut appliquer selon que l'on a affaire à un bien privé ou un bien public. Ces travaux montrent aussi que le marché des actifs financiers est différent du marché des biens physiques, car les agents économiques surestiment le prix des actifs financiers et donc la théorie de l'efficience financière ne reflète pas ce qui ce passe dans la réalité. Pour Vernon L. Smith, les expériences de laboratoire sont toujours très utiles, car elles permettent de faire des erreurs à des coûts économiques et sociaux très faibles.

Quant à Daniel Kahneman, il a renouvelé certains aspects de la science économique à partir des acquis de la psychologie cognitive. Il s'est penché sur la prise de décision. Il s'est surtout penché sur la prise de décision et a ainsi établi que les décisions des individus s'écartent de ce que prévoit la théorie, car les individus sont moins rationnels et moins égoïstes que ne le suppose le célèbre modèle de l'*homo œconomicus*. Il s'est ainsi interrogé sur la question de savoir pourquoi, par exemple, on est capable de faire plusieurs kilomètres en voiture pour gagner quelques euros sur des biens mineurs, des produits d'entretien par exemple, alors qu'en revanche on refuse de faire un tel déplacement pour gagner le même montant pour des achats majeurs comme un manteau.

Daniel Kahneman montre aussi que chez les êtres humains, en général, pour un même montant, les pertes semblent causer plus de souffrances que les gains n'apportent de satisfactions. Cette attitude expliquerait, en partie, la volatilité des marchés boursiers. Enfin pour lui la satisfaction et le bonheur sont toujours relatifs : ils dépendent du point de vue de chacun.

MODÈLES UNIVERSELS

Alors que de tels travaux apportent des réponses intéressantes à des interrogations majeures de la vie des ménages et des entreprises, il est étonnant que l'on ne s'intéresse pas, à quelques exceptions près, à ce type de recherches, chez nous. Deux explications peuvent être avancées : d'abord le rôle de l'idéologie dans la science économique qui est encore bien souvent considérée comme le moyen, non pas de changer la vie des hommes, mais la société dans son ensemble, ce qui conduit à la recherche de modèles universels et intertemporels. Une seconde explication peut-être trouvée dans le goût excessif pour l'abstraction et la modélisation, avec comme objectif l'établissement d'une théorie parfaite, dont la construction logique doit conduire elle aussi à la maximisation du bien-être collectif. Il serait pourtant temps que les économistes proposent des solutions, non pas pour changer la société mais pour répondre aux préoccupations des agents économiques, ce qui leur permettrait de jouer un rôle plus important dans le débat public.

En s'intéressant à de nouveaux thèmes plus proches des préoccupations du moment, les travaux des économistes permettraient de corriger certaines erreurs générées par des choix idéologiques ou technocratiques dont toute la population subit ensuite les conséquences. Pourquoi ne pas tester par exemple en laboratoire avant de les appliquer des mesures comme la baisse des impôts, la création des 35 heures, la diminution des charges sociales, etc. ? Alors que les chercheurs en pointe aux Etats-Unis travaillent sur des sujets comme la psychologie de l'homme, les incitations du système éducatif, les facteurs déterminant la taille des villes, le comportement des électeurs indécis, on s'intéresse, en France, plus souvent à des thèmes de recherche globalisants et généraux comme la théorie de la répartition, le sous-développement, la lutte contre les inégalités ou la mondialisation.

Le monde américain nous surprend toujours par son dynamisme qui n'a pas de limite. Il l'a une nouvelle fois prouvé avec Vernon L. Smith, car cet économiste a été choisi à 74 ans, l'année dernière par l'université George-Mason de Virginie pour diriger un nouveau laboratoire de recherche. Une décision que l'on ne peut imaginer en France !

Dominique Roux est professeur à l'université Paris-Dauphine.

Le Monde
EMPLOI

SPÉCIAL BANQUES/ASSURANCES

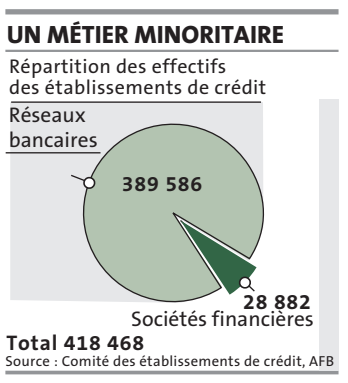

La chute des marchés, la méfiance des investisseurs, amènent les banques à supprimer des milliers d'emplois dans les métiers de la finance. Les besoins de recrutement des réseaux commerciaux restent néanmoins importants p. VIII

La mobilité professionnelle et géographique est devenue une priorité dans les établissements de crédit. Les différences de rémunérations et la spécialisation des profils compliquent la tâche des gestionnaires des ressources humaines p. VIII

Selon Régis Versavaud, secrétaire national de la fédération CFDT des services, l'augmentation des risques pénalisera les résultats des compagnies d'assurances. Mais il est difficile aujourd'hui d'en tirer des conclusions quant aux salaires et à l'emploi p. VIII

LES PROFESSIONNELS DES MARCHÉS ET DES BANQUES D'AFFAIRES DOIVENT SE RÉORIENTER VERS LA GESTION DES RISQUES OU QUITTER LE SECTEUR POUR LES DIRECTIONS FINANCIÈRES D'ENTREPRISES

La crise financière redistribue les emplois dans la banque

Dès l'automne 2000, il n'était plus devenu nécessaire de réserver à l'avance pour avoir une place dans les restaurants proches de Wall Street », rapporte Alain Chevalier, professeur à l'ESCP et spécialiste du monde de la finance. Cet « indicateur avancé » d'un genre particulier annonçait la suite : depuis la fin 2000, les banques d'affaires et sociétés de Bourse de la place new-yorkaise ont supprimé plus de 30 000 emplois. Morgan Stanley, Merill Lynch, Goldman Sachs, Citigroup, JP Morgan Chase... les banques d'affaires américaines ont ouvert le bal des annonces de réduction d'effectifs dès le printemps 2001 ; les attentats de septembre 2001 ont accéléré le mouvement, qui s'est ensuite propagé, au printemps 2002, aux banques du Vieux Continent : HSBC, Crédit suisse, Deutsche Bank, Commerzbank, Dresdner, ABN Amro, UBS, Dexia, ING Barings, Société générale, BNP Paribas... *« On peut estimer entre 20 % et 40 %, selon les établissements, la baisse des effectifs des professionnels des marchés et des banques d'affaires »*, affirme Frank Bournois, professeur à l'université Paris-II, spécialiste de la gestion des ressources humaines dans le secteur. *« Et ce n'est pas fini,* ajoute Alain Chevalier : *si l'on ajoute les non-remplacements, les départs volontaires et les licenciements annoncés, 50 % des effectifs des équipes auront disparu d'ici quelques mois. Jusqu'ici, les départs se sont négociés individuellement. Mais les banques vont désormais devoir se lancer dans des mesures collectives »*, pour finir de payer la note de l'effondrement des cours et de la défiance des investisseurs.

Il faut cependant relativiser l'ampleur des dégâts. Tout d'abord, ces métiers ne représentent qu'entre 5 000 et 10 000 emplois dans les établissements français, tout chiffrage précis étant rendu impossible par l'enchevêtrement des filiales et sous-filiales, bien souvent immatriculées dans des îles plus ou moins exotiques alors que leur activité se déroule à Paris, Londres, New York ou Francfort. En tout cas, une goutte d'eau dans l'océan du personnel bancaire.

D'autre part, toutes les portes ne se ferment pas au nez de ceux qui partent. Certains vont vendre leur spécialisation sur tel marché ou produit à un autre employeur, la mobilité – y compris géographique – ne posant pas de difficultés à cette population plutôt jeune et déjà très internationalisée. Le problème est que l'activité se concentre entre les mains d'acteurs de moins en moins nombreux : le choix se restreint.

ILLUSTRATION JEAN-FRANÇOIS MARTIN

HAVRE DE PAIX

Reste alors la possibilité de quitter la banque pour apporter son expérience des « affaires » aux directions financières d'entreprises, qui reçoivent des centaines de CV de banquiers. Seul problème : la rémunération, forcément plus faible qu'à l'époque de la flambée des cours. Moyennant quelques concessions de ce côté, les enfants gâtés de la bulle financière peuvent néanmoins trouver là un havre de paix.

Les opportunités de mobilité professionnelle sont plus diversifiées pour les spécialistes des marchés. En effet, si l'effondrement des cours a chassé les particuliers de la Bourse, leur extrême volatilité a renforcé l'activité d'un petit nombre d'acteurs friands de produits spéculatifs sophistiqués. Si les volumes sont moins élevés, le nombre de transactions, qui se sont redéplacées des guichets bancaires aux salons des gestionnaires de patrimoine, reste important, et les commissions sont plus élevées. Les plus grands courtiers de la place sont à la recherche de spécialistes de la « gestion alternative », des « techniques indicielles » et des « produits dérivés », et leurs rémunérations n'ont rien à envier à celles des anciennes stars du marché d'actions.

Bien sûr, une clientèle de spéculateurs maniant des produits sophistiqués sur un marché très volatil exige quelques précautions. La gestion des risques, le contrôle financier sont aujourd'hui devenus des champs importants du recrutement dans les établissements financiers. Mais les banques sont fort peu armées pour organiser la mobilité de leurs équipes à partir des métiers en déshérence vers les besoins nouveaux. *« Lorsque la mode était à la critique de la lourdeur des "fonctionnels" des ressources humaines, on a transformé les managers en gestionnaires de leurs équipes,* explique Frank Bournois. *Mais quand la crise est arrivée, les managers, les yeux rivés sur leur reporting hebdomadaire, ont cherché à faire partir le plus possible de gens sans prendre en considération les besoins de l'ensemble de l'entreprise, et dans des conditions souvent désastreuses. A tel point qu'ils appellent maintenant à la rescousse... la direction des ressources humaines ! »*

En fait, la crise est l'occasion d'une véritable restructuration des métiers de la finance. *« Les banques sont en train de payer une erreur stratégique de recrutement : elles ont embauché massivement des jeunes diplômés dans les métiers de banque d'affaires et des marchés, alors que la demande des clients privilègie désormais les professionnels les plus expérimentés, et le moindre coût. Le recrutement s'oriente donc d'une part vers les seniors, d'autre part vers des jeunes de niveau bac + 2/+ 3, issus d'IUT et de licences professionnelles en gestion et droit, qui tiendront le rôle de* back-office *assuré jusqu'ici par des bac + 5 à un coût trop élevé »*, analyse Alain Chevalier.

Les jeunes tout juste sortis de mastères ou de DESS ont donc du souci à se faire : les banques d'affaires ont gelé les recrutements, et ils ne sont pas en mesure de monnayer leur expérience auprès d'autres employeurs. Alors, ils doivent se reconvertir vers les cabinets d'audit, la gestion de trésorerie ou l'audit interne d'entreprise, ou encore les métiers de la banque commerciale. Ce qui permet aux banques d'accueillir d'une main les jeunes recrues qu'elles rejettent de l'autre.

Antoine Reverchon

ESSEC
MANAGEMENT EDUCATION

MANAGEMENT GENERAL INTERNATIONAL

Vous serez le spécialiste d'un seul pays : le monde.

- Réalisation en équipe d'un projet stratégique appliqué
- Formation diplômante homologuée niveau I, compatible avec vos responsabilités professionnelles (2 vendredis/samedis par mois)
- Profil des participants : Directeur Général, Directeur de filiale, Directeur Financier, Directeur Marketing, Directeur des Ressources Humaines, Consultants, Juristes...
- Recrutement : dossier + entretien
- Prochaine session : 6 mars 2003 au CNIT Paris-La Defense

Renseignements
Marie-Flore Révangué - tél. : 01.46.92.49.12 - mgi.mon@essec.fr

Vous continuerez toujours à progresser.

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS
www.essec.fr/eme

QUESTIONS-RÉPONSES

Bilans

1 Comment la crise affecte-t-elle le secteur bancaire ?

La publication des résultats des banques au 3e trimestre 2002 confirme les inquiétudes sur la santé économique du secteur. Les pertes les plus élevées sont enregistrées par les banques allemandes et/ou par les banques très engagées sur le marché de l'assurance. Le groupe Allianz, qui cumule ces deux caractéristiques, enregistre ainsi la perte record du secteur en Europe, 2 500 millions d'euros, suivi du Crédit suisse (– 1 400 millions), de la Deutsche Bank (– 181), de la Commerzbank (– 133), d'Intesa (– 58 millions).

En revanche, l'Union des Banques suisses (+ 645), ABN Amro (+ 591), BNP Paribas (+ 573) ou Unicredito (+ 441) enregistrent des résultats positifs.

2 Comment s'expliquent ces mauvais résultats ?

Le cumul de plusieurs facteurs explique l'importance des pertes enregistrées. L'effondrement des transactions boursières, le quasi-arrêt des introductions en Bourse, le ralentissement des opérations de fusion-acquisition ont privé les banques de revenus importants.

Les banques ayant de fortes participations industrielles ont vu la part des créances douteuses et le coût des risques de défaillance grimper au fur et à mesure que la croissance économique ralentissait.

Les banques qui ont investi massivement dans l'assurance ont vu leurs résultats s'effondrer au même rythme que les cours boursiers, les compagnies d'assurances plaçant une bonne part des primes encaissées sur le marché des actions. Le Crédit suisse a par exemple dû injecter 1,36 milliard d'euros dans sa filiale d'assurance Winterthur, et la banque britannique Abbey National plus de 829 millions d'euros dans Scottish Mutual.

Enfin, les banques qui, hésitant à jouer la carte des nouvelles technologies et de la dématérialisation des transactions, ont conservé d'importants réseaux commerciaux de banque de détail n'ont pas enregistré les gains de productivité de leurs concurrentes et sont aujourd'hui contraintes à des réductions massives d'effectifs. La Deutsche Bank va supprimer 14 000 emplois, la Santander Central Hispano 11 000, la Dresdner Bank 11 000 (20 % de ses effectifs), l'HypoVereinsBank 9 100, la CommerzBank 5 800, etc.

La combinaison, différente dans chaque établissement, entre ces facteurs de pertes explique la variété des situations. Elle est particulièrement défavorable dans le cas des banques allemandes.

3 Les difficultés du secteur financier peuvent-elles s'aggraver ?

Le *Financial Times* du 18 novembre se fait l'écho d'une étude prospective du cabinet d'études Schröder Salomon Smith Barney, selon laquelle la progression du chiffre d'affaires du secteur bancaire, qui était de 8 % par an depuis les années 1980, n'atteindrait plus que la moitié de ce chiffre dans les prochaines années, en raison du maintien des taux d'intérêt à un faible niveau, de la saturation du marché par les produits concurrents, etc., des pertes dues au ralentissement économique et à la chute des marchés boursiers. Seul marché prometteur selon l'étude : la constitution d'épargnes longues en vue des retraites.

En attendant, banquiers et économistes évoquent non sans quelques frissons la possibilité d'une crise systémique et financière qui partirait de l'effondrement d'un établissement bancaire sous le poids de ses pertes. En Allemagne, par exemple...

LE POIDS DOMINANT DES RÉSEAUX COMMERCIAUX

Effectif des principaux établissements de crédit

	% 97-01	1997	2000	2001**
Banques commerciales*	-2,17	226 300	217 500	221 400
Banques mutuelles et coopératives	5,63	159 223	162 953	168 186
Total des réseaux bancaires	**1,05**	**385 523**	**380 453**	**389 586**
Sociétés financières	1,09	28 570	28 588	28 882
Total des établissements de crédit	**1,06**	**414 093**	**409 041**	**418 468**

Sources : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements, AFB (enquête emplo
*estimations AFB y compris outre-mer et succursales à l'étranger ** provisoires

Les banques veulent jouer davantage la carte de la mobilité professionnelle

LES DRH SONT EN QUÊTE DES BONNES FORMULES POUR INCITER DES CADRES À BOUGER, DU « RÉPERTOIRE DES MÉTIERS » À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI POUR LE CONJOINT

Un ralentissement économique qui contraint à lever le pied sur les recrutements, une pénurie de cadres annoncée dans un avenir proche, des réorganisations qui tentent de répondre à l'évolution rapide des métiers... Tout concourt à faire de la mobilité interne des salariés le nouveau « cheval de bataille » des banques. Signe de cette préoccupation ? Les adhérents de l'Association française des banques (AFB) se sont retrouvés dernièrement autour d'une table pour discuter du sujet. *« Nous souhaitons inventorier les bonnes pratiques qui encouragent la mobilité fonctionnelle et géographique »*, résume Charles Normand, conseiller pour les affaires sociales à l'AFB.

Quels outils et quels dispositifs fonctionnent ? Quelles règles d'accompagnement faut-il définir ? Comment communiquer pour donner une image dynamique de la mobilité ? Car force est de constater que, sur le terrain, les effectifs se déplacent assez peu. *« Les jeunes ne se montrent pas plus mobiles que leurs aînés,* constate Michel Louvel, directeur des ressources humaines (DRH) à la confédération du Crédit mutuel. *Le travail du conjoint se révèle toujours un frein important, surtout pour les employés et les cadres intermédiaires. »*

En matière d'évolution professionnelle, les choses ne sont pas plus simples. *« Un statisticien peut effectuer un parcours diversifié au sein de plusieurs filières, de l'assurance à la gestion d'actifs en passant par le suivi des risques de marché,* note Yves Arnaudo, responsable du recrutement au Crédit lyonnais. *Par contre, la technicité des métiers et la spécialisation des profils font que les mobilités ne sont pas toujours possibles, même avec des formations. »* A la Société générale, qui s'apprête à supprimer près de 200 postes dans la banque d'investissement, on reconnaît que le reclassement éventuel des salariés de la haute finance ne va pas de soi, notamment à cause du décalage important de rémunération : *« De plus, cette population ne tient pas à suivre la voie d'une reconversion interne et préfère valoriser ses compétences en changeant d'employeur. »*

Néanmoins, pour aplanir les obstacles, les établissements bancaires font depuis quelque temps preuve d'activisme. Les uns renégocient avec les représentants du personnel des « chartes mobilité », les autres mettent en place des outils particuliers comme les « référentiels métier ». Le Crédit agricole planche actuellement sur l'élaboration d'une « grille de lecture des compétences » pour chaque type d'emploi : *« Elle permettra de voir clairement ce qui rapproche des métiers a priori très différents,* souligne Jean-Pierre Lorenzi, DRH. *Les techniques financières de prêt n'ont rien à voir avec celles de la gestion d'actifs, mais les deux activités réclament des aptitudes commerciales. »*

MISES EN SITUATION

A la Caisse nationale des caisses d'épargne, le document qui détaille le contenu de 33 métiers répartis dans sept filières est prêt depuis la rentrée. Pour Dominique Languillat, directrice emploi, il présente un double avantage : *« Il donne aux salariés plus de visibilité sur leurs perspectives de carrière en définissant des aires de proximité – et donc des liens possibles – entre les fonctions répertoriées. Il nous permet de mieux mesurer les actions à mettre en œuvre pour accompagner le changement de poste, que ce soit une formation pratique, du coaching ou des mises en situation. »*

Pour faciliter les transhumances géographiques, les banques ont de tout temps octroyé des « primes de rideaux ». Sont-elles aujourd'hui prêtes à donner un coup de pouce financier supplémentaire ? Rien n'est moins sûr. Lors du processus de fusion des caisses régionales du Crédit agricole, qui a entraîné une restructuration importante des activités dans le réseau, les dirigeants ont préféré maintenir les salariés sur site en leur proposant d'autres fonctions plutôt que les déplacer avec leur poste. *« Mieux vaut investir sur une mobilité professionnelle, synonyme d'enrichissement des compétences pour le salarié et l'entreprise »*, estime François-Xavier Heulle, responsable de l'organisation des RH à la Fédération nationale du Crédit agricole.

Au Crédit mutuel Arkea, qui couvre la Bretagne, le Sud-Ouest et le Massif central, une politique d'incitation est toutefois menée pour faire bouger les salariés : *« Nous complétons les mesures financières, comme la prime de mobilité et la prise en charge de certains frais, par une aide personnalisée pour les démarches administratives ou la recherche d'emploi du conjoint »*, explique Alain Tarouilly, responsable des RH du groupe.

Dans cet établissement, comme aux Caisses d'épargne ou au Crédit agricole, dont le réseau est constitué d'entités juridiques séparées, la mutation rime avec rupture du contrat de travail, voire démission. Au Crédit agricole, celle-ci est désormais assortie d'une réduction ou d'une suppression de la période d'essai, ainsi que d'une garantie de retour. *« Ecrire une lettre de démission n'est pas un acte facile,* reconnaît Dominique Languillat. *Depuis cette année, nous l'avons remplacée par la signature d'un formulaire type. »* Un petit symbole pour encourager quelques vocations supplémentaires...

Nathalie Quéruel

« Paris-Djakarta-Paris et toujours une envie de bouger »

À L'HEURE OÙ IL EST DE BON TON de passer d'une entreprise à une autre pour construire une carrière professionnelle, le parcours de Nathalie Chambard, 38 ans, gestionnaire de ressources humaines au Crédit lyonnais, peut paraître atypique, voire démodé. Mais pour cette diplômée d'HEC qui a intégré la banque à la sortie de l'école, ses *« quinze ans de maison »* n'ont rien d'un long bail monotone : *« Si je n'avais pas changé aussi souvent de fonction et de pays, je serais sans doute partie,* raconte-t-elle. *Au départ, j'avais deux objectifs : faire une partie de ma carrière à l'étranger et travailler dans le domaine des ressources humaines, qui m'a toujours passionnée. »*

Au bout de six ans passés à apprendre le métier dans deux centres d'affaires, puis dans les services fonctionnels de la banque, la jeune femme demande une première mutation dans la capitale britannique : *« Le transfert s'est effectué rapidement. La DRH de la filiale de Londres m'a proposé la direction de l'agence de South Kensington. Un vrai changement de cap ! Je manageais une équipe d'une quinzaine de personnes et je passais d'une clientèle d'entreprises à celle des particuliers. »* Trois ans plus tard, lorsque Nathalie Chambard décide de partir à Djakarta, où son mari est muté, les choses se compliquent. A l'époque, la crise financière asiatique bat son plein et le Crédit lyonnais ne parvient pas à trouver un poste disponible en Indonésie. *« J'ai donc pris un congé sabbatique pour ne pas démissionner. J'ai attendu un an avant de retrouver une fonction, celle de représentant de la banque auprès des investisseurs institutionnels locaux. »*

FORMATION SUR LE TERRAIN

La fin de l'aventure indonésienne approchant, la jeune femme prépare son retour à Paris. Ne souhaitant pas reprendre une activité de « pur commercial », elle fait part de son désir d'obtenir un poste au sein de la direction des ressources humaines. Une reconversion professionnelle qui a pris près d'un an : *« J'ai travaillé en double avec la personne que j'allais remplacer pendant toute cette période. Cette formation sur le terrain a été complétée par des stages sur le droit du travail, la gestion de carrière, les entretiens d'évaluation, etc. »* Si elle s'affirme très satisfaite de cette évolution, Nathalie Chambard ne compte pas faire le reste de sa carrière dans le département RH, où elle suit aujourd'hui les expatriés et les jeunes « hauts potentiels » de la banque d'affaires.

Cette jeune femme qui n'aime rien tant que bouger n'a pas encore fini le tour du Crédit lyonnais. Elle se voit bien faire de nouvelles armes dans l'ingénierie financière. L'activité de syndication – le partage des risques d'un prêt avec d'autres banques – l'intéresse aussi, dit-elle. Mais des limites à la mobilité professionnelle s'imposent néanmoins : *« A mon âge, il s'avère difficile d'aborder des métiers qui requièrent une grande spécialisation, comme le financement de projet, par exemple. Il nécessite une formation plus importante pour acquérir des compétences pointues ; et il faut accepter de repartir comme junior, ce qui est loin d'être évident ! »* D'autant que, pour la banque, la rémunération d'un jeune diplômé est plus intéressante que celle d'un collaborateur ayant quinze ans d'ancienneté qui va mettre quelque temps avant de devenir opérationnel... *« Les passerelles deviennent plus étroites mais j'espère au moins repartir à l'étranger tant que les voyages ne perturbent pas la scolarité de mes deux jeunes enfants. »*

N. Q.

Régis Versavaud, secrétaire national de la fédération CFDT des services

« Difficile d'estimer les conséquences sociales de la baisse des résultats »

Le terrorisme, les catastrophes naturelles, le risque médical et professionnel... les sinistres se sont amoncelés sur les assureurs dernièrement. Comment analysez-vous la situation ?

L'assurance, métier fondé avant tout sur la prévision du risque, semble avoir été prise de court par l'amoncellement des sinistres. Nul n'avait prévu que le terrorisme pouvait se révéler aussi meurtrier. Nul n'avait prévu non plus l'accumulation des dommages liés aux catastrophes naturelles, ni la montée en puissance aussi rapide des nouveaux risques : médical, professionnel, etc. Aussi organisé et développé soit-il, le marché ne peut tout couvrir. En France comme à l'étranger, les grands prêtres libéraux se tournent vers l'Etat pour redéfinir les frontières de l'assurabilité. Car telle est la question qui se pose aujourd'hui : tous les risques sont-ils assurables et à quel prix ?

Les syndicats sont-ils partie prenante de ce débat professionnel ?

Nos responsabilités syndicales nous obligent à tenir compte de la vie économique du secteur. L'assurance vit aujourd'hui le problème de la limite du marché. Et du partage des responsabilités avec l'Etat.

Le fait que l'assurance traditionnelle touche à ses limites tire-t-il à conséquence pour les salariés ?

Pour répondre à cette question, il faut savoir de quels salariés on parle. L'assurance, c'est un grand nombre de métiers et de statuts. Le gros des troupes est concentré dans les sièges sociaux : 118 000 personnes à peu près qui relèvent du privé ou du secteur mutualiste. A côté, on trouve 19 000 producteurs salariés rémunérés à la commission, 4 800 inspecteurs, 17 000 salariés du courtage, 24 000 personnes dans les différentes agences (professionnels libéraux) et enfin les experts au nombre de 4 000. La CFDT à laquelle j'appartiens est majoritaire dans les sièges sociaux.

Quelle était la situation sociale dans les sièges sociaux avant le 11 septembre 2001 ?

Les salariés des compagnies d'assurance jouissent d'un bon statut, de syndicats représentatifs et de relations sociales qui ont pour fondement la négociation. Les restructurations permanentes qui semblent être la caractéristique de l'assurance privée – mais les mutuelles y viennent aussi – ont été accompagnées de négociations en continu. Le statut des salariés d'AXA par exemple a été préservé alors que les changements de périmètre de cette entreprise se sont révélés éprouvants pour tout le monde.

RÉGIS VERSAVAUD

▶ **2002** Secrétaire national et membre de la Commission exécutive de la Fédération des services CFDT.

▶ **1999** Secrétaire fédéral, responsable de la branche assurance à la Fédération des services.

La hausse de la sinistralité modifie-t-elle ce cadre idyllique ?

Le taux de sinistre est plus élevé, le montant des primes a commencé à grimper mais, surtout, les assureurs affrontent deux problèmes techniques : ils doivent répercuter la chute des cours boursiers dans leurs comptes et constituer des « provisions pour dépréciation durable » de leurs actifs mobiliers. Simultanément, ils doivent provisionner également « les risques d'exigibilité », risques qui concernent à la fois les actifs mobiliers et immobiliers. Mais la difficulté vient du fait que les règles de provisionnement sont en renégociation avec Bercy. Les résultats 2002 dépendront en grande partie des modalités élaborées par le ministère des finances.

L'inévitable dégradation des résultats pour cause de provisions aura-t-elle des conséquences sociales ?

Celles-ci sont difficiles à mesurer. Une chute des résultats va affecter l'activité économique des compagnies d'assurances, mais dans des directions et des proportions qu'il est impossible de prévoir. Parallèlement, la montée des risques engendre une demande renforcée d'assurance. Le bénéfice va chuter mais le chiffre d'affaires augmente.

Les employeurs ne vont-ils pas être tentés de limiter la hausse des primes d'assurance en dégageant des gains de productivité ?

Ici, il faut dire un mot sur la réduction du temps de travail (RTT). L'ensemble des sociétés d'assurances est couvert par des accords d'entreprises sur les 35 heures. Beaucoup ont réorganisé le travail à cette occasion. Dans certaines entreprises, notamment du secteur mutualiste, la RTT s'est accompagnée d'une plus grande flexibilité. Les gains de productivité ne sont donc pas étrangers au secteur de l'assurance. Quand des sinistres exceptionnels se produisent, les salariés ne rechignent pas devant les heures supplémentaires. Ils se sentent solidaires avec le reste de la population. Le gouvernement a pris un décret remontant le niveau des heures supplémentaires, mais ce décret n'annule pas les accords de branche et d'entreprise. Renégocier la RTT est donc un risque social important que les employeurs ne prendront pas à la légère.

Curieusement, les syndicats semblent se trouver dans la même position que les assureurs : même le court terme est difficile à prévoir !

Effectivement, il y a aura inévitablement une dégradation des résultats, mais il est difficile aujourd'hui d'en tirer des conclusions quant aux salaires et à l'emploi.

Propos recueillis par Yves Mamou